



LOUIS MONIER/FUE DES ARCHIVES

**DISPARITION**  
Laurent Schwartz, maths et grand soir p. 13

**SIDA**  
Chirac : non-assistance à populations en danger p. 4

**CANAL+**  
Le cri d'André Rousselet p. 14

**ÉTHIQUE**  
Les « bébés médicaments » p. 9

**SANG CONTAMINÉ**  
Devant la Cour de cassation p. 10

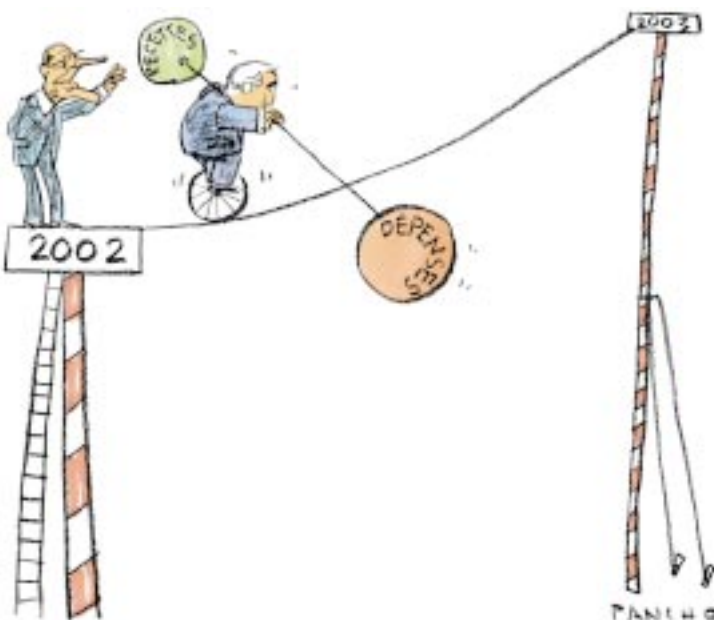
**FESTIVALS**  
Avignon, Aix p. 29 et 30

**PARIS**  
Aménager la capitale pour les handicapés p. 11

International.....	2	Entreprises.....	17
Union européenne.....	5	Communication.....	19
France.....	6	Marchés.....	20
Société.....	9	Aujourd'hui.....	22
Régions.....	11	Météorologie.....	25
Carnet.....	12	Jeux.....	25
Abonnements.....	12	Culture.....	26
Horizons.....	13	Radio-Télévision.....	31

## Impôts : de combien baisseront-ils en 2003 ?

**LE MINISTRE** des finances, Francis Mer, a adressé à ses collègues la lettre de cadrage, qui fixe à 0,2 % la hausse globale des dépenses de l'Etat pour 2003. Il indique que les priorités seront la justice, la sécurité, la baisse des charges, l'équipement militaire et l'aide au développement. Les autres ministères devront connaître l'austérité. Cette hausse globale s'applique sur un budget 2002 dont un collectif, présenté mercredi 10 juillet en conseil des ministres, devrait enregistrer la dérive des dépenses et fixer à 45 milliards d'euros le déficit, contre les 30 milliards prévus. Ce chiffre correspond au haut de la fourchette qu'avait estimée l'audit des finances publiques remis la semaine passée à M. Raffarin. Le gouvernement y inclut le coût de la baisse d'impôts annoncée pour cet automne. Le montant d'une nouvelle réduction pour 2003 reste incertain. Le ministre délégué au budget, Alain Lambert, a annoncé une baisse mais M. Raffarin en soumet l'ampleur à la croissance.



► **Le ministre du budget assure que les impôts seront encore allégés l'an prochain**

► **Jean-Pierre Raffarin soumet la baisse au niveau de la croissance**

► **Priorités du budget 2003 : police, justice, baisse des charges, équipement militaire**

Lire page 6 et notre éditorial page 16



LASZLO BALOGH/REUTERS

## Arafat, l'OLP et la démocratie

**SOUS** la pression de Washington, le chef palestinien a engagé des réformes dans les institutions de son Autorité, en cherchant, notamment, à reprendre le contrôle des services de sécurité, composites et concurrents. Mais l'avènement d'une direction palestinienne plus conforme aux exigences de démocratie est suspendu à la tenue d'élections, prévues pour 2003, mais impossibles à organiser tant que dure la réoccupation, par Israël, des anciennes zones autonomes palestiniennes.

Lire page 2

## Une télévision sans pornographie

**LE CONSEIL** supérieur de l'audiovisuel (CSA) souhaite interdire la diffusion des films pornographiques à la télévision. « Il ne s'agit pas de pudibonderie ou d'ordre moral mais de protection des enfants », estime Dominique Baudis, le président de l'autorité de régulation, qui se dit convaincu de l'urgence de décisions nouvelles. M. Baudis, qui a récemment rencontré Jacques Chirac pour lui rendre le rapport annuel du CSA, l'a notamment alerté sur le « danger » que représente, pour les jeu-

**Interdit aux moins de 18 ans**

nes générations, la diffusion de près de 950 films pornographiques par mois sur les chaînes du câble et du satellite, parfois accessibles en zapping simplement. Le signal d'alarme avait déjà été tiré par le précédent gouvernement. Canal+, qui propose 15 diffusions pornographiques par mois à ses abonnés, comme AB Groupe,

qui diffuse la chaîne spécialisée XXL, ne veut pas renoncer à ces films dont la suppression pourrait entraîner le départ d'un grand nombre d'abonnés. Plaidant pour une plus grande responsabilisation des familles, Christian Jacob, ministre délégué à la famille, confirme au Monde que « le débat sur les violences dans les médias est indispensable aujourd'hui ». Il annonce qu'il rencontrera M. Baudis, le 18 juillet.

Lire page 19

## 400 000 euros et 100 000 dollars volés chez le « Bill Gates africain » à Gentilly

**UN BIEN** étrange cambriolage a eu lieu, vendredi 5 juillet à Gentilly (Val-de-Marne). Trois brigands se sont introduits au domicile d'un homme d'affaires congolais, Etienne Nzingulu Mundele. En l'absence de ce dernier, qui vit à Ottawa au Canada, les malfaiteurs armés de pistolets ont ligoté les cinq personnes présentes et sont repartis avec l'argent trouvé dans la chambre du propriétaire : 400 000 euros et 100 000 dollars en liquide ! Les cinq personnes qui se trouvent dans l'appartement ce jour-là sont deux fils d'Etienne Mundele et trois de leurs cousins. Selon leur récit, vers 11 heures, la sonnerie de l'interphone retentit. « Courrier pour M. Mundele. » Le pseudo-livre est autorisé à pénétrer dans l'immeuble. Il monte au premier, un épais colis sous le bras, accompagné par deux complices. « On lui a demandé qui était l'envoyeur, explique Lama, neveu de l'homme d'affaires. Quand il nous a dit que ça venait de Kinshasa, ils ont senti qu'on doutait. Ils ont alors poussé la porte et nous ont menacés avec leurs pistolets. » La police est pré-

venue alors que les agresseurs se trouvent encore dans l'appartement mais arrive trop tard. Les policiers du service départemental de police judiciaire (SDPJ) de Créteil, chargés de l'enquête, sont pour l'heure dubitatifs. « Que font 400 000 euros dans un appartement de Gentilly ? s'interroge l'un d'eux. Ce n'est pas Neuilly quand même. » Etienne Mundele peut tout expliquer. Il est philanthrope. Depuis 1993, à la tête de la fondation à but caritatif qui porte son nom, il crée des écoles et finance des hôpitaux en Afrique. Cet argent était destiné à l'une de ses œuvres. Le mettre dans une banque ? « Vous n'y pensez pas ! Le système bancaire congolais est inexistant, explique Etienne Mundele au téléphone depuis Ottawa. Pour aider les gens, il faut des espèces. » Dans son CV, cet homme d'affaires de 50 ans, spécialisé dans le pétrole et les minerais, rappelle ses sobriquets : « Grand Maître, Bill Gates africain, Apôtre de l'amour et de la paix. » Selon ses dires, il achète du pétrole au Nigeria et en Angola pour le vendre ensuite

dans « des pays enclavés », comme le Niger, le Burkina Faso ou le Bénin. Mais l'origine de sa fortune se trouverait au Gabon. « J'ai géré la fortune de hautes personnalités gabonaises, que je plaçais dans des fiduciaires off shore, assure-t-il. L'entretien des relations personnelles avec le neveu d'Omar Bongo. » A-t-il géré la fortune du président gabonais ? « C'est une affaire d'Etat. Je ne peux pas l'étaler sur la place publique. » M. Mundele a déjà été la cible de malfaiteurs. Une première fois, à Nice, en août 2000. Il aurait été séquestré pendant huit jours par des bandits et libéré en échange de 5 millions de dollars. Le deuxième épisode date du 9 juin dernier, à Ottawa. Alors qu'il circule le soir avec son chauffeur, Etienne Mundele est cerné par quatre minibus. A bord, des hommes masqués, l'arme au poing, qui bloquent la voiture de M. Mundele, brisent la vitre et extraient ses deux passagers. Par miracle, M. Mundele a pu échapper à ses agresseurs.

Piotr Smolar

### COMMERCE

## Les vins australiens attaquent



**LES VINS** australiens réalisent une percée spectaculaire sur le marché mondial, jusqu'ici dominé par les vins français. Lire pages 17 et 24

### POINT DE VUE

## Les dilemmes d'Edvard Benes, homme politique européen

par Vaclav Havel

**L'EUROPE** est un continent particulièrement fragmenté et diversifié. Depuis la nuit des temps, le destin a voulu que ses différentes parties demeurent profondément entrelacées et interdépendantes, de telle sorte que l'on considère à juste titre ce continent, en dépit de cette réalité, comme une seule entité. Le moindre mouvement, dans quelque domaine d'activité humaine que ce soit, eut toujours des conséquences, directes ou indirectes, pour notre continent dans son ensemble. Chaque fois qu'à un moment historique un Français,

un Hollandais, un Tchèque ou un Allemand pensa s'occuper exclusivement de ses affaires, la signification et l'impact de ses actes toucha les autres. Les pays tchèques se trouvent au cœur même de l'Europe, dans un endroit exposé à tous les déferlements de violences. C'est d'ailleurs ici que nombre de conflits européens furent engendrés et que nombre d'autres se terminèrent. Nous autres Centre-Européens sommes parmi les témoins les plus expérimentés de l'interdépendance entre les diffé-

rents éléments qui composent l'Europe en tant que réalité politique. Ainsi ressentons-nous plus fortement que les autres notre part de responsabilité à l'égard de l'histoire européenne. Ainsi comprenons-nous mieux la construction de l'Europe d'aujourd'hui comme une chance historique unique pour nous, pour le continent tout entier.

Lire la suite page 14

**VACLAV HAVEL** est président de la République tchèque.

### CINÉMA

## A Auschwitz-Birkenau, une fiction pour mémoire



**DÉPORTÉE** à Auschwitz à l'âge de 15 ans, Marceline Loridan, qui fut l'épouse et la collaboratrice du documentariste Joris Ivens, réalise sur le site du camp sa première fiction, récit d'un retour sur les lieux, interprétée par Anouk Aimée. Reportage sur un tournage hors normes. Parmi les sorties de la semaine : Dix-sept fois Cécile Cassard, de Christophe Honoré, avec Béatrice Dalle. Lire pages 26 à 28

SIMON PIERI/H & K

**EXCEPTIONNEL**

**CITROËN FÉLIX FAURE**  
met en vente une série de

**C5 2.0 HDI**  
Finition SX  
au prix de **18500€\***

Immatriculée jusqu'au 31 septembre 2001. DCV, table inclinable, peinture métallisée acier, peinture alu, système de navigation monochrome, air conditionné réglable, système quadri-circuit disque ABS + ESP, système ABS avec répartiteur électronique de freinage et aide au freinage d'urgence, direction à assistance variable...

**GARANTIE UN AN PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE FINANCEMENT À LA CARTE**

**CITROËN FÉLIX FAURE** fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15	15, rue de Valenciennes, Paris 15	01 53 68 15 15
Paris 14	14, rue de Valenciennes, Paris 14	01 42 89 47 47
Paris 19	19, rue de Valenciennes, Paris 19	01 44 52 79 79
Colmar	Colmar	03 83 66 87 27
Lyon	Lyon	04 78 73 48
Nantes	Nantes	02 40 89 21 21
Strasbourg	Strasbourg	03 88 61 05 42
Thionville	Thionville	03 84 86 41 23
Nantes	Nantes	02 40 89 21 21
Caen	Caen	03 44 20 67 77
Amboise	Amboise	02 42 78 77 37



# INTERNATIONAL

## PROCHE-ORIENT

Le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a engagé en juin une **SÉRIE DE RÉFORMES** supposées répondre aux desiderata des Palestiniens d'une part, et d'Israël et des Etats-Unis d'autre

part. Mais si la réorganisation des services de sécurité semble avancer, le projet d'élections générales début 2003 paraît relever de l'utopie aussi longtemps que durera la **RÉOCCUPATION** par Israël des

zones autonomes palestiniennes. Pour Raji Sourani, avocat et président d'une organisation des droits de l'homme palestinienne, le Centre palestinien pour les droits de l'homme, les réformes exigées par

Israël et les Etats-Unis ne « visent qu'à amuser la galerie ». **CINQ PERSONNALITÉS** jouent un rôle important à l'heure actuelle sur la scène politique palestinienne.

## La laborieuse réforme du pouvoir de Yasser Arafat

Le chef palestinien a entrepris de réorganiser ses services de sécurité pour en reprendre le contrôle comme le demandent les Etats-Unis et Israël. La question de son maintien ou de sa succession passe par des élections générales, début 2003, dont la tenue semble utopique

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

La formule est du ministre des affaires étrangères espagnol, Josep Piqué : « Pour réformer l'Autorité palestinienne, encore faut-il qu'il en reste quelque chose. » La question mérite d'être posée. Ouvert le 15 mai par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, sous la pression des Etats-Unis, d'Israël et de l'Union européenne, le chantier de la réforme des institutions provisoires palestiniennes avait trois objectifs assignés : le toilettage des institutions de l'Autorité, la perspective d'élections générales et la restructuration des services de sécurité. Il a pris, depuis le 21 juin, une tournure singulière avec la réoccupation durable par l'armée israélienne des anciennes zones autonomes palestiniennes gérées par cette Autorité, à l'exception de Jéricho et de la bande de Gaza, puis avec le discours du président américain George W. Bush, le 24 juin, dans lequel ce dernier a

enjoint les Palestiniens de congédier leur actuelle direction, jugée compromise avec des organisations terroristes. Deux attitudes qui contrastent fortement avec celle de l'Union européenne pour qui il faut au contraire « aider » l'Autorité à se réformer.

Au début du mois de juin, l'un des premiers gestes de M. Arafat avait été de remanier un gouvernement critiqué tant pour son inefficacité que pour la corruption de certains de ses membres. Le résultat s'est révélé décevant, mise à part la nomination d'un ancien membre de la Banque mondiale pour gérer des finances assurées pour l'essentiel par les versements mensuels des pays arabes et de l'Union européenne. Le chef de l'Autorité palestinienne avait également contresigné deux lois votées par le Conseil législatif palestinien mais qu'il avait volontairement omis de ratifier : l'organisation du système judiciaire, et l'esquisse de Constitution votée en 1996 qui pré-

voit, entre autres, la séparation des pouvoirs et qui fait référence à la charia comme l'une des sources du droit. En l'occurrence, il ne s'agissait pourtant que de textes applicables pour la période intérimaire de cinq ans prévue par les accords d'Oslo, au terme de laquelle l'Autorité palestinienne aurait dû être remplacée par l'Etat palestinien. Le contexte qui prévalait lors de l'élaboration de ces textes est sans rapport avec celui d'aujourd'hui.

Une incertitude beaucoup plus grande s'impose à propos du projet d'élections générales qui devraient se tenir au début de l'année prochaine (en janvier pour les élections législatives et la présidentielle, en mars pour les municipales), car les scrutins ne pourraient pas être organisés s'ils devaient avoir lieu aujourd'hui, compte tenu de la présence de l'armée israélienne dans les villes palestiniennes de Cisjordanie et du blocus qu'elle leur impose. En 1996,

quelques semaines après le début de la deuxième vague de retrait israélien, venant elle-même après le retrait de Gaza et de Jéricho en 1994, l'organisation des premières élections palestiniennes avait déjà alimenté le débat. Les partis du « Front du refus » opposés aux

### Seule la réorganisation des services de sécurité semble avancer

accords d'Oslo avaient mis en avant la présence israélienne sur la plus grande partie de la Cisjordanie pour justifier leur boycottage.

Tout indique aujourd'hui que la situation risque d'être bien pire en janvier 2003. Le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, l'a reconnu sans

détour au cours de la tournée qu'il a effectuée au Liban, en Syrie et en Jordanie, en estimant qu'en l'état, des élections seraient impossibles. Pour l'instant, les autorités israéliennes se gardent de fixer un terme à cette réoccupation accompagnée d'un régime de couvre-feu sans précédent.

Le ministre de la défense, Benjamin Ben Eliezer, et celui des affaires étrangères, Shimon Pérès, ont simplement indiqué que cet état de choses pourrait perdurer plusieurs mois.

Pendant ce temps, seule la réorganisation des services de sécurité semble avancer. Un ministre de l'intérieur a été nommé, Abdel Razek al-Yéhiya, qui s'efforce de reprendre le contrôle de la dizaine de services parfois concurrents qui avaient en charge jusqu'à présent la police, le renseignement et la lutte antiterroriste. Cette tentative de reprise en main ne va pas sans grippages, notamment à propos de l'éviction du responsable de la

sécurité préventive pour la Cisjordanie, Jibril Rajoub, car elle se traduit par une montée en puissance de responsables de « l'extérieur », rentrés dans les territoires avec M. Arafat en 1994, aux dépens de « l'intérieur », les responsables de la première Intifada mal lotis lors de l'édification de l'Autorité palestinienne.

Ce chantier – prioritaire pour les Israéliens et pour les Etats-Unis – est suivi de près par l'Egypte, faute de liens directs entre l'Autorité et les Etats-Unis à la suite du discours de M. Bush. Il témoigne de la volonté du chef de l'Autorité palestinienne de conserver le pouvoir, alors qu'il est déjà donné candidat certain à sa succession en cas d'élections. Affaibli et contesté, M. Arafat continue de dominer le camp palestinien et les « nouveaux responsables » appelés de leurs vœux par les Etats-Unis tardent encore à émerger.

Gilles Paris

### Contact diplomatique Pérès-Fayad

Le ministre palestinien des finances, Salam Fayad a rencontré, lundi 8 juillet, dans la soirée à Jérusalem, le chef de la diplomatie israélienne Shimon Pérès, a indiqué un haut responsable palestinien sous couvert d'anonymat. L'entretien, le premier du chef de la diplomatie israélienne avec un membre du nouveau cabinet palestinien, est le début d'une série de rencontres, a rapporté de son côté la radio israélienne citant le bureau de M. Pérès. Les deux hommes ont abordé le projet d'une collecte de fonds pour venir en aide au peuple palestinien, a ajouté la radio, précisant que M. Pérès rencontrerait mardi le nouveau ministre de l'intérieur, Abdelrazek Al-Yahya.

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a autorisé M. Pérès à rencontrer les deux hommes nommés le 9 juin et considérés par Israël comme exempts de la corruption dont il accuse régulièrement l'administration palestinienne. — (AFP)

Raji Sourani, avocat et président du Centre palestinien pour les droits de l'homme

## « Tout cela est de la comédie, les élections n'auront pas lieu »

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

**Pensez-vous que des élections puissent faire émerger une nouvelle direction palestinienne comme le souhaitent publiquement les Etats-Unis et Israël ?**

Non, tout cela est de la comédie, tout simplement parce que ces élections n'auront pas lieu. Tout d'abord, je n'imagine pas [le premier ministre israélien Ariel] Sharon favoriser un processus qui donnerait une nouvelle légitimité à des institutions palestiniennes avec lesquelles il serait contraint de négocier. Au contraire, toute son énergie, depuis son élection, a été consacrée à démolir le système hérité des accords d'Oslo. Ce n'est tout de même pas pour rebâtir quelque chose d'équivalent aujourd'hui.

Ensuite, je ne l'imagine pas autoriser les Palestiniens de Jérusalem-Est à voter, et, si eux ne votent pas, les élections seront sans valeur. Il faudrait également que nous puissions nous déplacer librement pour faire campagne, nous inscrire sur les listes électo-

rales, et pour voter, c'est-à-dire au minimum que l'armée israélienne se retire des zones palestiniennes autrefois autonomes. Il faudrait que le climat soit propice à une campagne sereine et donc qu'elle cesse également ses assassinats ciblés. Tout cela me semble parfaitement inimaginable. Les Israéliens ne voudront pas de nouvelles élections, un point, c'est tout.

**Que pensez-vous de l'engagement pris par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, en faveur de réformes ?**

Il a proclamé le 18 mai la loi sur l'organisation de la justice, en souffrance depuis à peu près quatre ans, après son vote par le Conseil législatif palestinien. Mon organisation avait participé à l'élaboration de cette loi, et je me félicite évidemment de cette ratification. Je remarque tout d'abord que ni les Etats-Unis ni Israël ne s'étaient inquiétés de ce retard jusqu'à un passé très récent. Puis je constate que l'Autorité a continué depuis à prendre des libertés avec les règles. Enfin et surtout, le contexte actuel rend cette loi

malheureusement inapplicable : les postes de police et les prisons ont pratiquement tous été bombardés, les avocats et les juges ne peuvent plus se déplacer librement, et il est impossible pour un tribunal de fonctionner, compte tenu de la réoccupation, des couvre-feux.

**Si une réforme des institutions palestiniennes n'est pas possible, qu'est-ce qui pourrait modifier la donne, selon vous ?**

Ce débat sur la réforme a été suscité par les Etats-Unis et par Israël pour amuser la galerie, comme les rapports Mitchell et Tenet [publiés en mai et en juin 2001] sur le retour au calme et la reprise des négociations. Pendant ce temps, on oublie l'essentiel : l'occupation. Comment [le président des Etats-Unis George] Bush peut-il parler de réforme et de primauté de la démocratie alors que le gouvernement palestinien ne peut même pas se réunir à Ramallah, pas plus que le Conseil législatif ? Trois choses peuvent changer la situation : un engagement fort de l'Union européenne, mais je ne

suis pas très optimiste ; une escalade de la résistance, mais je ne sais pas dans quelle direction ; ou bien un changement de mentalité au sein de la société israélienne. Celui-ci n'est pas évident aujourd'hui, on le voit bien, mais, s'il survenait, il pourrait prendre beaucoup de monde de court.

**Dans ces conditions, que devrait faire Yasser Arafat ?**

Il devrait démissionner. Il pourrait dire aux Israéliens que, les négociations mises à part, la mission de l'Autorité palestinienne était double : assurer la sécurité conjointement avec Israël et incarner la légitimité palestinienne, et qu'il n'a plus les moyens aujourd'hui de remplir ces deux tâches ni de défendre les siens. Il devrait renvoyer aux Israéliens la responsabilité de la gestion des territoires occupés et mettre un terme à ces faux-semblants pathétiques. Malheureusement, je ne le vois pas s'engager dans cette direction.

Propos recueillis par G. P.

**Parce qu'on ne gère pas une maison de disques, un théâtre ou un festival comme une autre entreprise...**

### M/S MANAGEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

Ce Mastère Spécialisé, accrédité par la Conférence des Grandes Ecoles, s'adresse à des jeunes diplômés universitaires et Grandes Ecoles (Bac+5) ou à des professionnels avec expérience (Bac+4) désireux de renforcer leurs compétences (possibilité de Congés Individuels Formation).

500 heures de cours et séminaires, une thèse professionnelle, un stage de 4 mois minimum.

**Sélection sur dossier et entretien entre le 1<sup>er</sup> et le 30 septembre 2002.**

Documentation et dossier de candidature :

Josette Lanneaux (33)(0)380 725 900

[escdijon@escdijon.com](mailto:escdijon@escdijon.com)

**GRUPE ESC DIJON BOURGOGNE**

[www.escdijon.com](http://www.escdijon.com)

**MASTERE SPECIALISE**  
GRUPE ESC DIJON BOURGOGNE  
EUROPEEN EN MANAGEMENT  
DES ENTREPRISES CULTURELLES

### CINQ PERSONNALITÉS-CLÉS DE LA SCÈNE POLITIQUE PALESTINIENNE



**MAHMOUD ABBAS**  
alias **ABOU MAZEN**  
Secrétaire général de l'OLP

Mahmoud Abbas, né en 1935 à Safed, au nord du lac de Tibériade, est l'un des membres fondateurs du Fatah. Depuis les années 1950, cette organisation constitue la colonne vertébrale du nationalisme palestinien. Membre du Conseil national palestinien (CNP), Mahmoud Abbas, alias Abou Mazen, lance l'idée de contacts avec « les forces juives et israéliennes partisans de la paix » à l'occasion du CNP organisé au Caire en 1977. Il accède en 1981 au Comité exécutif de l'OLP, puis s'engage, en 1991, dans les négociations israélo-palestiniennes d'Oslo, qui débouchent sur les accords éponymes en 1993. Depuis 1996, Abou Mazen est le secrétaire général de l'OLP, c'est-à-dire son numéro deux. Il a été affaibli depuis par des accusations de corruption.



**MAROUANE BARGHOUTI**  
Responsable du Fatah en Cisjordanie

Né en 1960 à Kobar, un village de Cisjordanie, Marouane Barghouti participe activement à la première Intifada. Etudiant à l'université de Bir Zeit, très actif au conseil des étudiants qu'il dirige, il est arrêté à plusieurs reprises par l'armée israélienne, puis banni en Jordanie, avant de se rendre à Tunis, où il rejoint les dirigeants de l'OLP. De retour en Cisjordanie, en 1994, il plaide pour la transformation du Fatah en parti politique indépendant de l'Autorité palestinienne, ce que refuse le chef du Fatah, Yasser Arafat. Elu député en 1996, il participe activement à la deuxième Intifada ce qui lui vaut une très forte popularité. Il est arrêté en avril à Ramallah au cours de l'opération « Mur de protection ». Les Israéliens l'accusent de terrorisme.

PHOTOS AFP



**MOHAMMAD DAHLAN**  
Chef de la sécurité préventive à Gaza

Né en 1961 à Khan Younis, dans le sud de la bande de Gaza, Mohammad Dahlan entre en politique dans les rangs du Fatah alors qu'il étudie à l'université islamique de Gaza. Devenu l'un des responsables du mouvement de jeunesse du parti, il est arrêté à plusieurs reprises puis expulsé par les Israéliens en décembre 1987. De Bagdad, où il s'est réplé, puis à Tunis, il devient l'un des relais entre les territoires et la direction palestinienne en exil. Après la signature des accords d'Oslo, il prend la direction de la sécurité préventive à Gaza. Il participe aux négociations infructueuses de Camp David et de Tabá. Apprécié des Israéliens et des Américains, il quitte, en juin 2002, la direction de la sécurité préventive, qui reste cependant dans les mains de ses hommes de confiance.



**AHMAD QOREÏ**  
alias **ABOU ALA'A**  
Président du Conseil législatif palestinien

Né en 1937 à Abou Dis, à l'est de Jérusalem, au sein d'une famille de notables, Ahmed Qoreï, alias Abou Ala'a, travaille au sein de l'Arab Bank avant de rejoindre le Fatah en 1968. Il devient par la suite directeur de la Samed, un organisme chargé de venir en aide aux familles des militants palestiniens morts au combat, qu'il contribue à transformer en organisme financier et industriel de l'OLP. Il accède au Comité central du Fatah en 1988 et participe avec Mahmoud Abbas aux négociations d'Oslo. Après les élections de janvier 1996, il accède à la fonction de président du Conseil législatif palestinien. De par les textes, Ahmed Qoreï, qui est dépourvu de base populaire, est chargé de l'intérim, en cas de vacance à la présidence de l'Autorité palestinienne.



**YASSER ABED RABBO**  
Ministre de la culture et de l'information

Né en 1945 à Jaffa, Yasser Abed Rabbo est entré en politique dans les rangs du Front populaire de libération de la Palestine de Georges Habache, avant de le quitter pour fonder, aux côtés de Nayef Haouat-meh, le Front démocratique de libération de la Palestine, avec lequel il rompt en 1991, pour fonder l'Union démocratique palestinienne Fida. Ministre de la culture et de l'information de l'Autorité palestinienne, il est également membre du Comité exécutif de l'OLP. Il participe aux négociations de Camp David et de Tabá. Après le déclenchement de l'Intifada, il maintient des liens avec ce qui reste du camp de la paix israélien, notamment avec Yossi Beilin. Il jouit en dehors des territoires d'une notoriété sans rapport avec un poids politique très relatif.



## En Tunisie, Radhia Nasraoui entre dans sa troisième semaine de grève de la faim

L'avocate, célèbre pour sa défense des prisonniers d'opinion, réclame la libération de Hama Hammami, son mari emprisonné

**L'AVOCATE** Radhia Nasraoui, 48 ans, célèbre pour sa défense des prisonniers d'opinion en Tunisie et sa lutte en faveur des libertés, a commencé, mardi 9 juillet, sa troi-

■ **PORTRAIT**

« Qu'avons-nous comme autre moyen de nous faire entendre ? »



sième semaine de grève de la faim à son domicile de Tunis. Selon le docteur Khalil Zaouia, qui l'a examinée lundi soir, elle a perdu 10 kg et son état est « très préoccupant. »

C'est le 26 juin, journée mondiale contre la torture, que Radhia Nasraoui a commencé son action pour obtenir la libération « immédiate et sans conditions » de son époux, Hama Hammami, 50 ans. Après être sorti de la clandestinité où il vivait depuis quatre ans, celui-ci a été condamné, en mars, en même temps que trois de ses camarades, à trois ans de prison ferme pour appartenance à une association non reconnue (le Parti communiste des ouvriers de Tunisie, PCOT.)

Cette condamnation est intervenue à l'issue d'un procès marqué par de multiples entorses à la justice, selon les observateurs présents, parmi lesquels Pierre Lyon-Caen, avocat général à la Cour de cassation à Paris.

Outre la libération de son mari, Radhia Nasraoui réclame que cesse le harcèlement policier dont elle et ses trois filles, âgées de 19, 13 et 3 ans, sont la cible depuis toujours. « Mes enfants sont très perturbés. Cette grève de la faim est mon dernier recours. Autour de moi, on me fait remarquer que les gens partent en vacances et que ce n'est pas le bon moment, mais je n'ai rien calculé », explique-t-elle par téléphone d'une voix affaiblie. « Je me suis décidée quand j'ai vu ma dernière fille pleurer et réclamer son père qu'elle ne connaît que de nom. »

Par sa détermination, qui repose sur la certitude que son combat est juste et qu'il est « un combat pour la liberté », Radhia Nasraoui rappelle l'action de Taoufik Ben Brik, autre opposant resté célèbre pour avoir tenu tête au président Ben Ali, en avril 2000, lors d'une grève de la faim de 42 jours.

Avocate reconnue, Radhia Nas-

raoui bénéficie d'une grande sympathie à l'étranger ainsi que dans son pays, bien que la presse tunisienne garde un silence total à son sujet. En raison de sa lutte constante pour les droits de tous en Tunisie, et malgré un pacifisme jamais démenti, le couple Nasraoui-Hammami n'a cessé d'être persécuté, sous le régime d'Habib Bourguiba d'abord, puis sous celui du président Ben Ali.

C'est au début des années 1970 que ces deux intellectuels se rencontrent à l'université de Tunis. Elle est étudiante en droit, lui en lettres arabes. Quand Hama Hammami est arrêté et torturé, en 1974, pour avoir milité au sein d'une association non reconnue, elle est toute jeune avocate et se porte volontaire pour assurer sa défense. Il est condamné à huit années de prison et en purgera six. A sa libération, en 1980, ils se retrouvent et se marient un an plus tard.

### SOLIDARITÉ SANS FAILLE

Leurs deux premières filles naissent en 1983 et en 1988. La naissance de la troisième sera ressentie par le Palais de Carthage comme une provocation. Alors qu'Hama Hammami est plongé dans la clandestinité depuis un an et traqué par la police tunisienne, que son domicile est étroitement surveillé, Radhia Nasraoui exhibe une nouvelle grossesse, début 1999. Sara naît en juin de cette année-là. « Le pouvoir a pris cela pour un défi, alors que ce n'était qu'un vrai, profond désir d'enfant », dit simplement l'intéressée.

« Radhia a toujours défendu les victimes de la répression, sans discrimination. Elle est la première avocate non islamiste à avoir accepté d'assurer la défense d'islamistes à l'époque où bien peu se sentaient concernés par leur sort », souligne Souhair Belhassen, journaliste et vice-présidente de la Ligue tunisienne des

droits de l'homme (LTDH.) Pour Bochra Bel Haj Hamida, avocate, c'est en raison de cette solidarité sans faille que Radhia Nasraoui « est en droit, aujourd'hui, de réclamer que tout le monde soit avec elle, comme elle l'a toujours été avec les autres. » De son côté, Marguerite Rollinde, à la tête du Comité international de soutien à Hama Hammami, rappelle que l'opposante, en menant sa grève de la faim, se fait « la porte-parole de toutes les mères et les filles victimes de la répression ».

Si elle s'inquiète de l'action engagée par sa mère, Nadia, 19 ans, dit qu'elle ne se sent pas le droit de faire pression. En juillet 2000, la jeune fille a elle-même cessé de s'alimenter pendant quinze jours, dans l'espoir d'obtenir une grâce pour son père, alors en cavale. « Qu'avons-nous comme autre moyen de nous faire entendre que des grèves de la faim ? dit-elle. Nous n'avons pas accès aux médias tunisiens. Les manifestations sont interdites. Les tracts également. Et pour les réunions de plus de trois personnes, il faut demander une autorisation ! »

Florence Beaugé

## Le gouvernement turc de Bülent Ecevit est en pleine crise

Des démissions en cascade rendent inévitables des élections anticipées

de redressement introduit avec l'appui financier du Fonds monétaire international (FMI) qui, depuis la signature d'un premier accord, en décembre 1999, a promis la somme record de 31 milliards de dollars.

Dimanche, le vice-premier ministre ultranationaliste Devlet Bahçeli avait lancé un premier pavé dans la mare en suggérant des élections anticipées au début du mois de novembre. Dans la foulée, la livre turque s'effondrait et atteignait, lundi, son niveau le plus bas contre le dollar.

### NOUVELLE TOURMENTE

Le départ de Hüsamettin Ozkan, un politicien discret souvent considéré comme l'héritier naturel de M. Ecevit, a déclenché une nouvelle tourmente. Sa démission a apparemment été exigée par Bülent Ecevit lui-même, qui estimait que son dauphin ne l'avait pas soutenu avec suffisamment de vigueur au cours des dernières semaines. M. Ozkan avait déclaré, dans le passé, qu'il resterait au côté d'Ecevit jusqu'à la fin. En définitive, son départ marque le début de la fin pour le gouvernement de coalition.

Fief de Bülent Ecevit et de son épouse Rahsan, le Parti démocratique de gauche est désormais profondément divisé. Outre les trois ministres qui ont démissionné pour protester contre le départ de M. Ozkan, une vingtaine de parlementaires du DSP ont également quitté le parti hier et la liste menacée de s'allonger. Les démissionnaires pourraient former un nouveau parti. Hüsamettin Ozkan devrait s'entretenir, sous peu, avec le ministre en charge de l'économie, Kemal Derviş, dont l'entrée officielle dans l'arène politique est attendue par de nombreux Turcs.

Le DSP de Bülent Ecevit ayant perdu sa majorité de sièges au Parlement, des élections législatives anticipées se profilent. La Turquie est « dans une phase de crise », a reconnu, mardi, le vice-premier ministre Mesut Yılmaz, chef du Parti de la Mère patrie, troisième partenaire de la coalition. M. Yılmaz estime « inutile » d'attendre jusqu'à novembre pour de nouvelles élections, comme proposé par les ultranationalistes. Et d'évoquer un scrutin dès le mois de septembre.

Nicole Pope

## Un officier congolais visé par une plainte pour tortures entendu par des juges français

**LE GÉNÉRAL** Norbert Dabira, inspecteur des armées au Congo, et son avocat, M<sup>e</sup> Jacques Vergès, ont été entendus, lundi 8 juillet, pendant quatre heures par deux juges d'instruction de Meaux.

Le général Dabira est l'une des quatre personnalités congolaises – avec le président, Denis Sassou Nguesso, le ministre de l'intérieur, Pierre Oba, et le commandant de la Garde présidentielle, Blaise Adoua – contre lesquelles une plainte a été déposée pour tortures, disparitions forcées et crimes contre l'humanité lors d'événements survenus à Brazzaville en mai 1999. A cette époque, des milliers de Congolais qui avaient fui Brazzaville en raison des combats avaient décidé de rentrer chez eux en profitant d'un couloir humanitaire organisé par le Haut-Commissariat des nations unies pour les réfugiés (HCR). A leur arrivée au port de Brazzaville, plus de 350 de ces réfugiés ont disparu, apparemment victimes des milices de M. Sassou Nguesso.

La plainte s'appuie notamment sur le témoignage de deux rescapés de massacres perpétrés, lors de leur retour d'exil, contre des hommes soupçonnés d'avoir appartenu à une milice adverse. La FIDH, l'Observatoire congolais des droits de l'homme et la Ligue des droits de l'homme ont déposé cette plainte au parquet de Meaux car le général

Dabira est fréquemment dans cette région, où il possède une propriété dans laquelle réside sa famille.

Norbert Dabira avait été convoqué une première fois le 20 juin mais il avait prévenu, depuis Brazzaville, qu'il ne pouvait rentrer en France en raison de nouveaux combats dans son pays. Entre-temps, une instruction a été ouverte à Brazzaville. Dans un communiqué du 4 juillet, la FIDH s'était étonnée de « la mise en œuvre de cette procédure hâtive », alors que, jusque-là, aucune plainte de victime n'avait été suivie d'effet au Congo. « Le risque est évident de voir monter de toutes pièces une mascarade de procès au Congo qui viserait à faire obstacle à la procédure en France », avait estimé la FIDH.

Lors de l'audition de lundi, Norbert Dabira et M<sup>e</sup> Vergès ont effectivement recouru à cet argument. Ils ont d'autre part tenté de faire valoir le fait que le général n'aurait eu dans son pays aucun rôle opérationnel, ce que dément l'avocat qui représente la FIDH, M<sup>e</sup> Patrick Bau-doin, affirmant au contraire qu'il est « un des personnages centraux du dispositif de Sassou Nguesso ». Le général est sorti libre du bureau des magistrats qui se prononceront ultérieurement sur l'opportunité d'une mise en examen.

C. T.

■ Caroline Eliacheff ■  
Nathalie Heinich

# Mères-filles

une relation à trois

Albin Michel

DÉJÀ  
130 000  
EXEMPLAIRES

Un livre qui intéresse  
de plus en plus les hommes...

ALBIN MICHEL



Richard Feachem, nouveau directeur exécutif du Fonds global des Nations unies

## « Les pays donateurs doivent accroître leur financement. Contre le sida, nous n'aurons pas de deuxième chance »

Lancé en juin 2001, le Fonds n'a encore reçu que 2,1 milliards de dollars d'engagements

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Dans le cadre de la XIV<sup>e</sup> conférence internationale sur le sida, le docteur Richard Feachem, spécialiste britannique de santé publique et ancien responsable du département santé à la Banque mondiale, devait étrener, mardi 9 juillet, ses fonctions de directeur exécutif du Fonds global pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme, lancé par les Nations unies en juin 2001.

Quelle analyse faites-vous de l'état actuel de la pandémie de sida, de la tuberculose et du paludisme dans le monde ?

Par ses dimensions, l'infection par le VIH/sida représente un désastre sans précédent. De plus, nous nous situons encore tôt dans l'épidémie, comme l'attestent les chiffres de l'Organisation mondiale de la santé : 45 millions de personnes pourraient être nouvellement infectées d'ici à la fin de la décennie et jusqu'à 70 millions pourraient décéder d'ici à 2020. En ce qui concerne la tuberculose et le paludisme, la situation empire.

Comment voyez-vous votre rôle

à la direction du Fonds global ?

Je débute une expérience internationale sans précédent. Nous avons rapidement avancé en quelques mois d'existence. Après la phase préparatoire, le conseil d'administration du Fonds s'est réuni pour la première



N. SANCHEZ/PUBLIC AFFAIRS

« Les pays doivent donner selon leurs moyens et recevoir selon leurs besoins »

RICHARD FEACHEM

fois en janvier. Nous avons reçu des engagements d'un total de 2,1 milliards de dollars. En avril, les premières attributions de financement ont été annoncées, pour un total de 616 millions de dollars sur deux ans pour 58 projets, avec environ 60 % des financements pour la lutte contre le sida. Ma tâche va être de faire avancer les choses encore plus rapidement. Il faut beaucoup plus d'argent et faire parvenir les financements là où ils sont nécessaires.

Justement, les critiques n'ont

pas manqué pour souligner l'insuffisance de financement pour le Fonds, puisque l'étude de l'équipe de Jeffrey Sachs, à Harvard, évaluait les besoins pour lutter contre la seule pandémie de sida à 10 milliards de dollars par an. Comment expliquez-vous un tel décalage ?

Clairement, il faut que les pays donateurs accroissent leur part et que ceux qui n'ont pas encore contribué – je pense aux « Tigres asiatiques » et aux Etats pétroliers – le fassent. La création d'un tel Fonds a été souhaitée par tous, Etats comme associations. Le G8 l'avait évoquée lors du sommet d'Okinawa en juillet 2000 et un an plus tard, lors du sommet de Gênes, ils annonçaient une contribution globale de 1,3 milliard de dollars. Ils doivent l'augmenter à la fois par altruisme et dans leur propre intérêt. Les trois maladies contre lesquelles le Fonds est mobilisé ont des conséquences dramatiques sur les systèmes économiques, éducatifs, sanitaires, etc. Elles entraînent une déstabilisation et tout le monde a intérêt à une stabilité globale. Les pays doivent donner selon leurs

moyens et recevoir selon leurs besoins.

Ne craignez-vous pas que l'argument de la nécessité de maîtriser ou de réduire les dépenses de santé dans les pays riches soit invoqué pour ne pas augmenter leur contribution au Fonds global ?

C'est un faux argument. Les dépenses de santé publiques et privées des Etats-Unis représentent un total de 1500 milliards de dollars par an. En comparaison, les besoins du Fonds sont à une tout autre échelle. Tout le problème est de réaliser la gravité de la situation et les risques de déstabilisation. La volonté politique viendra de cette compréhension.

L'insuffisance des sommes réunies ne va-t-elle pas faire privilégier les actions de prévention, moins coûteuses que les traitements ?

Il n'y a pas d'autre choix que de faire les deux, actions de prévention et traitements. Devant des personnes blessées lors d'un accident de la route, on ne peut pas se contenter de s'occuper de la législation sur les ceintures de sécurité. Cela étant, dans des pays où l'épidémie n'a pas encore explosé, par exemple l'Inde, il faut privilégier la prévention, car il s'agit d'une véritable bombe à retardement. Le pays pourrait connaître, quinze ans après l'Afrique, une épidémie ayant la même trajectoire.

Lors du premier appel à projets, des pays se sont plaints de difficultés à remplir les conditions de soumission alors que leurs besoins sont réels. Comment comptez-vous améliorer ces procédures ?

Leurs plaintes étaient justifiées, mais nous voulions aller très vite. Nous sommes dans un processus d'amélioration continue. Nous allons clarifier les conditions requises et améliorer l'information lors des appels à projets.

Que se passera-t-il si le Fonds échoue à rassembler les financements nécessaires ?

Ce sera un énorme recul international, au-delà des aspects liés aux trois maladies. Cela aurait un effet dévastateur sur la confiance entre le Nord et le Sud. Il y aurait un considérable accroissement de la haine et du scepticisme dans les pays du Sud. Le monde ne peut laisser survenir un tel échec. Nous n'aurons pas de deuxième chance.

Propos recueillis par Paul Benkimoun

VERBATIM



DEWIS DOVIE/AP

## « Les médicaments génériques, tout de suite ! »

AU COURS d'une manifestation, en marge de la conférence internationale de Barcelone, qui se tient depuis lundi 8 juillet, des militants réclament que l'accès aux

traitements à base de médicaments génériques, plutôt que les produits d'origine, soit facilité aux pays pauvres afin de les aider à lutter contre la pandémie de sida.

## Jacques Chirac : « Les pays pauvres doivent avoir accès aux médicaments »

VOICI les principaux extraits du message de Jacques Chirac que devait lire, mardi 9 juillet, à Barcelone, le ministre de la santé, Jean-François Mattei.

« J'ai souhaité m'adresser à vous toutes et à vous tous pour vous dire ma conviction. Malgré [les] perspectives effrayantes, nous avons les moyens d'endiguer le fléau par une stratégie solidaire, autour de quatre actions essentielles et interdépendantes : la recherche, la prévention, l'accès aux soins et les ressources (...). Ne nous voilons pas la face : chacun sait que la prévention perd de son efficacité sans perspective d'accès aux soins. Actuellement, un millième à peine des personnes infectées en Afrique est traité. C'est inacceptable.

Ceux qui soutiennent que l'accès aux traitements n'est pas efficace n'ont pas seulement une

position moralement insoutenable. Ils profèrent une contre-vérité que je dénonce vigoureusement. Oui, les prix des médicaments peuvent encore baisser pourvu que les entreprises, les laboratoires et les pouvoirs publics fassent leur devoir. Oui, les traitements sont efficaces dans les pays pauvres, pourvu que soient mises au point des mesures d'accompagnement appropriées. Et les dommages infligés aux pays qui n'ont pas les moyens de soigner leurs populations ne sauraient être comparés au coût des traitements. Une nouvelle fois, je le dis solennellement : refuser aux populations pauvres l'accès aux soins, c'est être coupables de non-assistance à populations en danger à l'égard des 70 millions de femmes et d'hommes qui risquent de mourir du sida dans les vingt prochaines années. Notre époque en porterait la terrible responsabilité devant l'Histoire.

Dernière action enfin : les ressources. La créa-

tion du Fonds mondial contre le sida est porteuse d'espoir. Pour moi, qui défends cette idée depuis 1997, elle est un réconfort particulier. Le Fonds a su se mettre en place avec une rapidité exemplaire. D'ores et déjà, il a engagé des projets pour près de 800 millions de dollars.

Mais il faut aller plus loin. Je veillerai personnellement à ce que la coopération française consacre plus de moyens à la lutte contre le sida. Je veillerai personnellement à ce que les discussions en cours au sein de l'Organisation mondiale du commerce sur le lien entre la propriété intellectuelle et l'accès aux médicaments soient conformes à la promesse de Doha : les pays pauvres doivent avoir accès aux médicaments à des prix conformes à leur pouvoir d'achat. Il faut rapidement leur faciliter l'accès aux médicaments génériques, notamment en Afrique.

## Paris veut engager de nouvelles relations avec Moscou

Un Conseil de coopération pour la sécurité est créé entre les deux pays

MOSCOU

de notre correspondant

Le gouvernement français a l'intention « d'écrire une nouvelle page des relations franco-russes ». Tel est le message que véhiculait l'entourage de Dominique de Villepin, lundi 8 juillet, à l'occasion d'une rapide visite du ministre des affaires étrangères à Moscou, destinée à préparer la rencontre qui doit avoir lieu entre les présidents Jacques Chirac et Vladimir Poutine, les 19 et 20 juillet à Sochi, sur les bords de la mer Noire.

Tandis que la partie française se plaisait à répéter son « envie de ne pas faire comme avant », le président Poutine, en recevant le chef de la diplomatie française, a qualifié les résultats des élections françaises de

« spectaculaires ». « Le président Chirac a enfin reçu des instruments politiques fiables et sûrs et, lui, nous le connaissons depuis longtemps comme un ancien et fidèle ami des Russes », a ajouté M. Poutine.

« PÔLES D'EXCELLENCE »

Un accord a été signé, portant sur la création d'un Conseil de coopération pour la sécurité. Cette instance, qui réunira les ministres des affaires étrangères et de la défense des deux pays, est appelée à se réunir deux fois par an pour discuter notamment de la lutte antiterroriste et de la prolifération d'armes de destruction massive. M. Poutine en avait émis l'idée lors de sa dernière visite à Paris, en janvier, et le Quai d'Orsay a rebondi, dans son souci de

répondre à « la politique d'ouverture et de réforme du président Poutine » et à « la nouvelle donne stratégique, consécutive aux événements du 11 septembre ».

M. de Villepin a abordé la question de la Tchétchénie avec le ministre de la défense, Sergueï Ivanov, son homologue, Igor Ivanov, et le secrétaire général du Conseil de sécurité russe, Vladimir Rouchaïlo. « Nous avons accueilli avec satisfaction les propos du président Poutine indiquant qu'il s'agissait d'une tragédie », a affirmé M. de Villepin, en rappelant la nécessité de « trouver une solution politique ». « Le nouveau gouvernement est moins complexe [que le précédent] dans l'approche de la relation entre la Russie et la France », confiait un collaborateur

du ministre, manière de dire que la question tchétchène ne devait pas oblitérer le développement des relations franco-russes.

M. de Villepin a plusieurs fois appelé à l'établissement de nouvelles relations « entre les forces vives des deux nations ». Il était accompagné de Luc Ferry, ministre de l'éducation nationale, qui a souhaité voir passer le nombre d'étudiants russes accueillis en France de 1700 actuellement à 5000 « dans les années à venir ». Claudie Haigneré, ministre de la recherche, bien connue en Russie, où elle a vécu en tant que cosmonaute, a appelé au développement de « pôles d'excellence » entre chercheurs français et russes.

Marie-Pierre Subtil

## Arrestations à Karachi après l'attentat antiméricain

ISLAMABAD.

Trois hommes qui seraient impliqués dans l'attentat contre le consulat des Etats-Unis à Karachi, commis le 14 juin, ont été arrêtés, lundi 8 juillet (photo), dans un faubourg de la ville, ont indiqué les forces paramilitaires pakistanaises, les Rangers. Douze Pakistanais avaient trouvé la mort quand une voiture bourrée d'explosifs avait sauté dans une rue longeant le consulat. Les hommes arrêtés appartiendraient au mouvement extrémiste islamiste Harakat-ul-Moudjahidin Al-Aalmi, une branche du Harakat-ul-Moudjahidin active dans la guérilla au Cachemire, ayant eu des liens avec les militants « arabes » en Afghanistan et des camps d'entraînement d'Oussama Ben Laden dans ce pays. Les hommes interpellés auraient confessé avoir voulu tuer, le 26 avril, le président pakistanais Pervez Moucharraf en utilisant une voiture chargée d'explosifs au passage de son convoi. – (Corresp.)



ZIA MAZHAR/AP

## Madagascar : le nouveau président veut enquêter sur son prédécesseur

ANTANANARIVO. Le nouveau président de Madagascar, Marc Ravalomanana, a annoncé, lundi 8 juillet, la création d'une « commission spéciale d'enquête » visant le régime de son prédécesseur, Didier Ratsiraka. « Nous sommes en train de mettre en place une commission spéciale d'enquête qui se penchera sur les crimes et délits commis par certains de nos compatriotes », a répondu M. Ravalomanana à la question sur d'éventuels mandats d'arrêt contre M. Ratsiraka et sa famille, ou une demande d'extradition à la France. Le 20 juin, M. Ravalomanana avait estimé que son rival avait commis des « crimes contre le peuple malgache » passibles d'un procès devant la Cour pénale internationale, et avait promis de tout faire pour l'arrêter. Le 5 juillet, M. Ratsiraka a quitté précipitamment, avec sa famille, son dernier fief de Toamasina (ex-Tamatave), pour arriver dimanche à Paris. – (AFP.)

## CPI : débat public à l'ONU sur le conflit avec les Etats-Unis

NEW YORK (Nations unies). Le Conseil de sécurité examinera, mercredi 10 juillet, en session publique, la situation créée par les Etats-Unis, qui exigent que leurs ressortissants soient exemptés de poursuites devant la Cour pénale internationale (CPI). La date de ce débat public, demandé le 3 juillet par le Canada, a été fixée lundi lors de consultations à huis clos du Conseil de sécurité. Les Etats-Unis menacent de s'opposer au renouvellement des opérations de maintien de la paix des Nations unies si le Conseil n'adopte pas une disposition mettant les personnels des opérations de maintien de la paix – casques bleus et autres – à l'abri de poursuites devant la CPI, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet. « La délégation des Etats-Unis va devoir écouter pendant toute une journée des allocutions critiquant sa position sur la CPI et les menaces qu'ils font peser contre les opérations de paix des Nations unies », a commenté un diplomate occidental sous couvert de l'anonymat. – (AFP.)

## Bolivie : le candidat de l'extrême gauche au second tour

LA PAZ. Le candidat de l'extrême gauche et dirigeant des *cocaleros* (paysans de la coca), Evo Morales, participera au second tour de l'élection présidentielle face au candidat libéral et ancien président (1993-1997) Gonzalo Sanchez de Lozada, arrivé en tête du premier tour (22,45 %). Selon un dépeuplement portant sur 99,78 % des suffrages au scrutin du 30 juin et publié, lundi 8 juillet, par la Cour nationale électorale (CNE), M. Morales obtiendrait 20,94 % des suffrages, contre 20,91 % pour le populiste de droite, Manfred Reyes Villa. Les membres du Congrès (130 députés et 27 sénateurs), élus eux-mêmes lors du scrutin du 30 juin, désigneront le 3 août le futur président du pays. Ces résultats serrés, la complexité du mode de scrutin et le jeu des alliances partisans ouvrent pour la première fois depuis le retour à la démocratie en 1982, une période d'incertitude politique. – (CNE.)

DÉPÊCHES

■ ROYAUME-UNI : un couple blanc a donné naissance à des jumeaux noirs après avoir eu recours à un centre d'assistance médicale à la procréation, a révélé le quotidien *The Sun* du mardi 9 juillet. Cette affaire – une première au Royaume-Uni – arrivera devant les tribunaux à l'automne afin de déterminer qui sont les parents des deux bébés. Leur naissance résulte vraisemblablement d'une erreur dans la manipulation des cellules sexuelles ou des embryons conçus *in vitro*, un couple noir étant aussi pris en charge par le même centre. – (Reuters.)

■ RUSSIE : le président Vladimir Poutine a pris, lundi 8 juillet, la défense des pilotes russes du Tupolev victime d'une collision en plein vol avec un Boeing au-dessus du lac de Constance, le 1<sup>er</sup> juillet. « Les pilotes russes ne sont pas coupables de la tragédie », a-t-il déclaré à la veuve du commandant de bord. Ses propos font écho aux accusations d'Ulrich Müller, ministre des transports de Bad-Würtemberg, et de la société de guidage aérien Skyguide, qui avaient mis en cause le Tupolev et son équipage. – (AFP.)

MOBECO

DESTOCKAGE

AVANT GROS TRAVAUX  
D'AGRANDISSEMENT

SOMMIERS • MATELAS

TRÉCA - EPÉDA - SIMMONS -  
DUNLOPILLO - PIRELLI -  
BULTEX - SWISSFLEX...

Canapés - Salons - Clic-Clac...

DIVA - DUVIVIER - STEINER -  
HUCKLA - COULON...

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

247, rue de Belleville - Paris 19<sup>ème</sup>  
148, av. de Malakoff - Paris 16<sup>ème</sup>  
50, avenue d'Italie - Paris 13<sup>ème</sup>

01.42.08.71.00

7 jours sur 7



## La Lituanie se prépare activement à intégrer dans dix-huit mois la famille européenne

Ces dernières années, Vilnius s'est tourné vers les marchés européens et a retrouvé la croissance. Les contentieux qui demeurent avec Bruxelles n'entament pas le désir d'ancrage à l'Europe

### VILNIUS

de notre envoyée spéciale

Située dans le peloton de tête des pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne – avec la clôture de 28 sur 31 chapitres de négociations –, la Lituanie, république balte de l'ex-URSS, se prépare à intégrer, dès 2004, la famille européenne. « Pour ce pays, les indices sont favorables », aime à souligner Michael Graham, le représentant de la Commission européenne sur place. Après dix ans d'une difficile transition, ce petit pays agricole de 3,7 millions d'habitants a connu une croissance de 5,9 % en 2001, qui devrait se poursuivre en 2002.

Tirant la leçon de la mauvaise passe dans laquelle la crise russe de 1998 l'avait plongée, la Lituanie a, ces dernières années, diversifié ses échanges commerciaux et vient de lier sa monnaie (le litas) à l'euro dans le cadre de son *currency board*. Vilnius privilégie désormais les marchés européens proches (Danemark, Suède, Finlande) et son voisinage immédiat comme la Lettonie, son deuxième partenaire à l'exportation. Une chaîne de supermarchés lituaniens fait depuis peu un tabac à Riga, la capitale lettone. « Là-bas, on appelle ça "l'invasion lituanienne" », explique, non sans fierté, un fonctionnaire du gouvernement local.

Avant tout, l'arrimage de la région à l'Europe est perçu par l'ensemble de la société lituanienne – à l'exception peut-être de la communauté rurale et des personnes âgées – comme une priorité géostrat-

### LITUANIE, REPUBLIQUE BALTE



tégique. Soixante-trois ans après la signature du pacte germano-soviétique qui allait, d'un trait de plume, rejeter la Lituanie et ses voisins estoniens et lettons dans l'URSS, le processus d'adhésion – à l'UE comme à l'OTAN – est attendu comme la réparation de ce tragique faux pas de l'Histoire. Selon un sondage, publié en juin par le Comité gouvernemental à l'intégration européenne, 52,5 % des Lituaniens sont favorables à l'adhésion à l'UE contre 49 % en mai. « Il y a un fort désir d'appartenance au monde occidental », explique Giedrius Cekuolis, le numéro deux du ministère des affaires étrangères.

Même si des différends subsis-

sent. Ainsi en est-il de l'exigence de Bruxelles de voir démantelée, en 2009, la centrale nucléaire d'Ignalina, à l'est du pays. Cette décision impopulaire est difficile à comprendre pour le milieu scientifique comme pour les 4 600 employés de la centrale, surtout à l'heure où le voisin finlandais fait le choix du nucléaire.

### ET L'OTAN ?

Pour les Lituaniens, il s'agit d'une directive « politique » venue d'en haut et que l'on se résignera à appliquer. Quant au secteur agricole, ce sont les aides directes et les quotas laitiers définis par Bruxelles qui soulèvent la colère des Lituaniens. Dans un premier temps, ces aides directes seront limitées à 25 % de celles versées aux actuels Etats membres. Pragmatique, le premier ministre social-démocrate, Algirdas Brazauskas, s'est empressé de calmer les esprits, rappelant que ces 25 % représentaient tout de même « trois fois plus » que ce que percevaient les paysans lituaniens aujourd'hui.

Mais, de l'avis de nombreux fonctionnaires qui travaillent sur le dossier européen, ces contentieux

n'entament pas le désir d'ancrage à l'Europe. Certains, comme Rytis Martikonas, qui participent aux travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe, déplorent le fait que « l'élargissement ne semble guère intéresser outre mesure les pays membres ». Et il balaie d'un revers de main la frustration imputée aux « petits pays » comme la Lituanie. Dans le cadre de la Convention, souligne-t-il, « nous sommes consultés, et puis nous n'éprouvons pas nécessairement le besoin d'être au présidium, il nous suffit qu'il y ait la Grèce ou le Danemark ».

Enfin, il est un autre enjeu auquel la Lituanie et ses voisins baltes se préparent : celui de leur intégration dans l'OTAN, probablement dès novembre 2002, lors du sommet de l'Alliance à Prague. Comment la Lituanie voit-elle son entrée dans l'Organisation au moment où Moscou vient de s'y voir offrir un strapontin ? « Nous nous réjouissons de ce rapprochement. C'était la seule façon de permettre à ce pays de garder la face », explique Giedrius Cekuolis, le numéro deux du ministère des affaires étrangères.

Marie Jégo

## L'office antifraude de l'Union enquête sur Eurostat

BRUXELLES. L'office de lutte antifraude de l'Union (OLAF) a fait savoir, lundi 8 juillet, qu'il avait mené une enquête sur Eurostat, le bureau de statistiques de l'Union européenne. Les informations ont été transmises au parquet du Luxembourg, où Eurostat a son siège. L'OLAF n'a pas donné de détails sur ses investigations, indiquant simplement que celles-ci concernaient des contrats passés entre Eurostat et des sociétés privées. Ni Eurostat ni la Commission européenne n'ont souhaité commenter les déclarations de l'organisme antifraude.

L'OLAF a reçu l'an dernier 5 000 pages de documents sur des allégations de fraude au sein de la Commission de la part du fonctionnaire européen Paul van Buitenen. Ce Néerlandais avait connu son heure de gloire par des révélations sur les dysfonctionnements de son institution qui avaient contribué à faire chuter la Commission présidée par le Luxembourgeois Jacques Santer, en 1999. – (Reuters)

## Paris et Berlin créent des groupes de travail pour régler leurs différends

PARIS. « C'est vrai que pour l'instant les Français et les Allemands ont une vision différente de l'avenir de l'Europe », a déclaré, lundi 8 juillet, à Europe 1, Noëlle Lenoir, ministre française déléguée aux affaires européennes. Elle faisait notamment allusion à des divergences concernant les institutions de l'Union, la France défendant l'idée d'un président de l'Europe nommé par ses pairs, tandis que Berlin penche pour un renforcement du président de la Commission de Bruxelles.

Lors de la première visite à Berlin de Noëlle Lenoir, vendredi 5 juillet, au cours de laquelle elle a rencontré le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, et le secrétaire d'Etat chargé de l'Europe, Günter Pleuger, la France et l'Allemagne ont décidé de créer des groupes de travail, comprenant des diplomates et des hommes politiques. Ces groupes seraient chargés de passer en revue les divergences entre les deux pays (qui touchent notamment à la politique agricole commune) afin de trouver des compromis.

## L'arrêt de la centrale d'Ignalina exigé par l'UE inquiète la population

### VISAGINAS

de notre envoyée spéciale

A première vue, la petite localité de Visaginas (30 000 habitants), nichée au milieu des bois et des lacs, à 150 kilomètres de Vilnius, la capitale lituanienne, avec ses pins odorants, ses supermarchés rutilants et ses immeubles de construction récente a toutes les caractéristiques d'un lieu de villégiature. Rien ne laisse augurer qu'à huit kilomètres de là, s'activent les réacteurs de la centrale nucléaire d'Ignalina (de type RBMK, comme Tchernobyl, c'est-à-dire des réacteurs dépourvus d'une enceinte de confinement) dont l'Union européenne (UE) exige la fermeture pour des raisons de sécurité. Or depuis que les autorités lituaniennes ont fixé des dates pour l'arrêt des deux réacteurs (2005 pour le premier, 2009 pour le second), les habitants de ce petit « paradis » de type soviétique, érigé il y a vingt-cinq ans et peuplé à 70 % de Russes, sont inquiets.

« Il n'y a pas à proprement parler de sentiment antieuropéen mais les gens du coin s'interrogent. Chaque famille ici a quelqu'un qui travaille à la centrale », explique la jeune femme qui anime le « centre d'information sur l'Union européenne » de Visaginas. Elle dément tout acte de vandalisme sur le centre comme l'ont affirmé certains médias. A quelques kilomètres de là, sur le territoire de la centrale, vaste ruche bourdonnante où s'activent 4 600 personnes, l'amertume est perceptible. « En Occident, plongés dans l'opulence, vous n'avez que ça à faire : penser que le nucléaire c'est mal ! », peste un ouvrier qui ne veut pas dire son nom. « Ça fera tout drôle de laisser tout cela derrière nous ! », soupire Ina, une jeune Lituanienne qui règne sur le centre d'information de la centrale. Celui-ci est installé dans une bâtisse neuve et bien équipée où se pressent des groupes de lycéens à qui l'on explique, film à l'appui, les bienfaits du nucléaire.

D'une puissance électrique de 1 500 mégawatts chacun, les deux réacteurs, qui ne fonctionnent qu'à 68 % de leur capacité, fournissent 73 % de l'électricité consommée en Lituanie et un excédent, exporté vers les pays voisins (Lettonie, Estonie, Biélorussie). Que se passera-t-il en 2009, lors de l'arrêt définitif du second bloc ? « Il faudra acheter du gaz ou du mazout à la Russie pour alimenter des centrales thermiques, ça sera plus cher et très polluant », affir-

me Viktor Chevaldine, le directeur. Assis derrière son vaste bureau, l'œil rivé sur les écrans de contrôle, il explique : « Il faudra sept ans pour démanteler le premier réacteur et traiter le combustible, même chose pour le second. Une partie du personnel, près de 700 personnes, sera recasée autour du retraitement. »

### SÉCURITÉ RENFORCÉE

Selon lui, « les problèmes techniques seront plus faciles à résoudre que les questions sociales ». Il déplore : « L'Etat n'a rien prévu. Qui viendra investir ici ? » Fier de sa centrale dont il ne cesse de vanter la « modernité », Viktor Chevaldine concède à regret qu'un « espace de protection à 100 % est impossible à réaliser ». Quel impact aurait un incident non maîtrisé sur la nappe phréatique dans un environnement de lacs et de plans d'eau comme c'est le cas à Ignalina, interroge-t-on à Vilnius ? Le directeur s'injurie : ce ne sont « pas les seuls réacteurs de ce type [RMBK], il y en a treize en Russie. Moins récents que les nôtres, ils sont moins sûrs. »

A Ignalina il est vrai, on ne badine pas avec la sécurité. Evaluation de la radioactivité de l'air et des eaux, portiques, cartes magnétiques pour chaque employé, exercices d'un bataillon de l'armée aux portes de la centrale, chacun se prépare ici à faire face à la moindre alerte. Le lieu est surveillé par les Suédois et l'UE a dépensé 250 millions d'euros en dix ans pour le renforcement de la sécurité. Une « aberration » selon les employés d'Ignalina. « Pourquoi avoir investi pour ensuite tout démanteler ? » sont-ils nombreux à demander.

Le démantèlement, que l'UE a promis de soutenir financièrement, sera coûteux : 3 milliards d'euros selon le gouvernement lituanien, 1 milliard selon les Européens. « Nous nous plierons à la décision prise », concède Viktor Chevaldine. Mais il confie : « construire un autre réacteur, aux normes européennes, est tout à fait envisageable ». C'est ce qu'a confirmé lors de sa visite à Vilnius, en juin, un représentant de la Fédération de l'industrie nucléaire européenne (Foratom), David Sycamore : « Vous trouverez dans l'UE des partenaires industriels qui vous aideront à construire une nouvelle centrale », a-t-il dit au président lituanien Valdas Adamkus qui le recevait.

M. Jé.

## L'APPRENTISSAGE. OBTENEZ UN BAC AVEC MENTION EMPLOI.

Avec l'apprentissage industriel, un jeune après la troisième peut préparer le Bac professionnel. Cela dure trois ans, comme pour tous les baccalauréats, pendant lesquels il va acquérir une expérience professionnelle et être rémunéré, tout en continuant ses études.

A la sortie, il pourra obtenir un emploi hautement qualifié.

Contactez l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie au **N°Azur 10 810 19 20 21** ou sur notre site [www.uimm.fr](http://www.uimm.fr)





# FRANCE

## GOUVERNEMENT

Mercredi 10 juillet, au conseil des ministres, M. Mer doit présenter le contenu du **COLLECTIF BUDGÉTAIRE** pour 2002. Le texte passera le même jour en commission des finances à

l'Assemblée et au Sénat. **AUCUNE MESURE D'ÉCONOMIES** immédiate ne devrait figurer dans le projet de loi, qui intégrera la baisse de 5 % de l'IR. Le gouvernement veut contenir le

déficit autour de **45 MILLIARDS D'EUROS**. Pour 2003, M. Raffarin fait le pari d'une croissance de 3 % et souhaite limiter l'**AUGMENTATION DES DÉPENSES** à 0,2 % hors inflation.

Les lettres de cadrage maintiennent les priorités sur « la sécurité publique, la justice, l'équipement militaire et l'aide publique au développement ».

## M. Lambert promet une nouvelle baisse d'impôts en 2003

Le projet de loi de finances rectificative est présenté au conseil des ministres mercredi 10 juillet. Il fixe à 45 milliards d'euros le déficit budgétaire en 2002. Pour l'an prochain, le ministère des finances, a confirmé, mardi 9 juillet, l'annonce d'une nouvelle réduction de l'IR

**LES GRANDES** lignes du projet de loi de finances rectificative pour 2002, sur lequel travaillent les cabinets de Jean-Pierre Raffarin, premier ministre, de Francis Mer, ministre de l'économie et des finances, et d'Alain Lambert, ministre délégué au budget, se précisent. C'est à M. Mer qu'il appartiendra, mercredi 10 juillet, de présenter en conseil des ministres le contenu de ce texte qui devrait passer, le même jour, en commission des finances à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Le collectif, le premier du quinquennat, prendra en compte les résultats de l'audit effectué par Philippe Nasse et Jacques Bonnet, à la demande de M. Raffarin. Il intégrera la baisse de l'impôt sur le revenu (IR) de 5 % promise par Jacques Chirac. M. Lambert a annoncé, mardi 9 juillet, qu'en 2003, cette baisse serait reconduite. M. Mer a confirmé l'information donnée par le ministre délégué au budget.

Aucune mesure d'économie immédiate ne devrait figurer dans le projet de loi que MM. Mer et

Lambert devaient présenter publiquement, mercredi 10 juillet. La marge de manœuvre des pouvoirs publics a beau être limitée par les engagements européens de la France, qui lui imposent d'afficher, cette année, un déficit public inférieur à 3 % du produit intérieur brut (PIB) avant un retour à l'équilibre des finances publiques d'ici à 2004, le gouvernement ne désespère pas de la croissance. Et veut pouvoir profiter de l'évolution de la conjoncture s'il y a lieu, avant de trancher, ministère par ministère, dans le vif du sujet, en décidant d'éventuels reports ou gels de crédits...

A priori, le premier collectif budgétaire du gouvernement Raffarin devrait comporter un nombre limité d'articles : « quatre ou cinq, guère plus », selon un collaborateur du ministère des finances. Comme M. Mer l'a indiqué, lundi 8 juillet, sur Europe 1, le gouvernement souhaite contenir le déficit des finances publiques pour 2002 autour de 45 milliards d'euros (2,6 % du PIB). « Nous avons l'intention, ne serait-ce que parce que nous nous y som-

mes engagés devant nos collègues européens, de maintenir ce niveau d'ici à la fin de l'année », a déclaré M. Mer. On est loin du déficit de 30,4 milliards d'euros (1,4 % du PIB) prévu par les socialistes Laurent Fabius et Florence Parly dans la loi de finances initiale pour 2002. Selon l'audit, ce dérapage de 15 milliards est dû pour les deux tiers à la dérive des dépenses, et pour le tiers restant à une moindre rentrée de recettes.

Le niveau retenu par le ministre de l'économie et des finances correspond, toutefois, au haut de la fourchette définie dans l'audit (2,6 % du PIB contre un bas de fourchette de 2,3 %). Et pour le gouvernement, retenir l'hypothèse la plus forte présente un avantage : si la croissance repart au deuxième trimestre et améliore les rentrées de l'impôt sur les sociétés (IS), la France aura des marges de manœuvre supplémentaires face à ses partenaires européens. Pour l'heure, le budget de l'Etat accusait un déficit de 35,460 milliards d'euros à la fin du mois de mai, ce

qui est en ligne avec l'audit. A priori, M. Mer tient compte dans son chiffrage du coût de la baisse de 5 % de l'IR (2,5 milliards d'euros) mais aussi de l'ouverture de 2,5 milliards de crédits « pour rembourser des dettes qui n'ont pas été honorées et financer les dépenses sociales de l'année », selon les pré-

**Le gouvernement ne désespère pas de la croissance. Et veut pouvoir profiter de l'évolution de la conjoncture**

sions apportées, la semaine dernière, par Bercy. Parmi « les dettes des années précédentes non financées », figurent le revenu minimum d'insertion (RMI) à hauteur de 500 millions d'euros, l'aide

médicale (270 millions d'euros), les prestations sociales agricoles (200 millions d'euros), les exonérations de cotisation pour les zones franches (300 millions d'euros), sans compter « les insuffisances de crédits dans la loi de finances 2002 pour couvrir des besoins avérés », qu'il s'agisse de 40 millions d'euros pour le fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante ou de 240 millions d'euros supplémentaires au titre du RMI...

Seize millions de contribuables, selon l'AFP, seront concernés par la diminution de 5 % de l'impôt sur le revenu en 2002. Cette baisse, qui pourrait figurer dans un document annexé au projet de loi de finances rectificative, sera calculée sur le revenu brut avant réductions (avoir fiscal, dons aux œuvres, garde d'enfants, etc.). Cette modalité de calcul, confirmée, lundi 8 juillet, par le ministre de l'économie, est plus avantageuse pour le contribuable.

Autre précision apportée par M. Mer : le paiement du troisième tiers provisionnel de l'impôt sur le

revenu sera reporté du 15 septembre au 15 octobre 2002 afin que le Parlement ait le temps de voter le collectif budgétaire.

Comme M. Lambert l'avait laissé entendre lors de la présentation de l'audit, la baisse d'impôt n'est pas compensée dans le projet de loi de finances rectificative par une diminution des dépenses : « Le gouvernement veillera à ce que la situation ne s'aggrave pas au cours de l'exercice 2002 » et « prendra à cette fin les mesures techniques nécessaires », avait-il indiqué, ce qui laisse augurer de nombreuses opérations de reports, gels ou annulation pure et simple de crédits dans les ministères qui ne sont pas prioritaires.

Par ailleurs, l'exonération de charges prévue dans le cadre de l'emploi des jeunes non qualifiés, dont le coût global est évalué à 500 millions d'euros en année pleine, ne devrait pas figurer dans le collectif mais dans le projet de loi de finances initiale pour 2003.

Claire Guélaud

## La rigueur comme affichage pour la préparation du budget 2003

**LE PREMIER** ministre, Jean-Pierre Raffarin, a placé la préparation du budget 2003 sous le signe de la maîtrise des dépenses, de la confiance dans le retour de la croissance et de la priorité aux ministères « régaliens », la police et la justice.

Dans les lettres de cadrage budgétaire qu'il a envoyées, ce week-end, aux membres du gouvernement et dont *Les Echos* ont révélé la teneur, M. Raffarin s'est fait officiellement le chantre de la rigueur. Il a annoncé à ses ministres qu'il entendait limiter la progression globale de leurs crédits à 0,2 % en volume (hors inflation) en 2003. Cet affichage est, toutefois, moins rigoureux qu'il n'y paraît, car M. Raffarin ne prend pas pour base de départ le projet de loi de finances initiale de 2002, mais les dérapages révélés dans l'audit.

En incitant ses ministres à contenir leurs dépenses, le chef du gouvernement a confirmé, du même coup, aux partenaires européens de la France sa volonté de se plier aux contraintes de maîtrise des dépenses et des déficits publics découlant du pacte de stabilité. « J'ai bien l'intention de m'inscrire dans cette logique de bonne gestion », avait dit M. Raffarin au lendemain du conseil Ecofin de Madrid, à la fin du mois de juin. Pour autant, assure-t-on à Bercy, « ce n'est pas un budget de sang et de larmes ». Ainsi, les lettres de cadrage confirment un certain nombre de priorités : « Il y aura un



Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et son ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, à l'issue du premier conseil des ministres du nouveau gouvernement, le 19 juin. Dans ses lettres de cadrage budgétaire, M. Raffarin fait savoir à ses ministres qu'il entend limiter la progression de leurs crédits à 0,2 % en 2003.

effort particulier pour la sécurité publique, la justice, la baisse des charges, l'équipement militaire et l'aide publique au développement », selon Bercy. Les différents ministères sauront précisément à quoi s'en tenir début août lorsque, à l'issue des conférences budgétaires, ils recevront les lettres-plafond fixant l'évolution de leurs crédits.

### PARI CONFIRMÉ

Mais si les lettres de cadrage ne seraient pas les économies qui seraient demandées aux ministères pour concilier les engagements de Jacques Chirac et du gouverne-

ment avec la poursuite de l'assainissement des finances publiques, elles confirment cependant, sans fixer d'objectif, que les effectifs de la fonction publique pourraient constituer une variable d'ajustement. Ce qu'avait laissé entendre M. Raffarin dans son discours de politique générale devant l'Assemblée nationale, le 3 juillet, en évoquant le non-remplacement systématique des départs de fonctionnaires en retraite. Le lendemain, au Sénat, il avait aussi indiqué qu'il faisait « le pari de la croissance ». Ce pari est confirmé : les lettres de cadrage retiennent une hypothèse

de croissance de 3 % en 2003, sur laquelle le volet recettes du budget 2003 pourrait être construit.

Beaucoup d'économistes doutent cependant que cela suffise pour permettre la poursuite, l'année prochaine, de la baisse de l'impôt sur le revenu promise par Jacques Chirac, au-delà de la réduction de 5 % prévue dans le collectif budgétaire 2002. M. Raffarin avait admis dans son discours de politique générale que le rythme de cette baisse « dépendra de la vigueur de la croissance ».

C. Gu.

## Les socialistes dénoncent « un collectif de défausse » et une « dramatisation du déficit »

**LES SOCIALISTES** devaient débattre, mardi 9 juillet, à leur bureau national, des orientations budgétaires du gouvernement, qu'il s'agisse du projet de loi de finances rectificative pour 2002 ou des lettres de cadrage pour 2003. En l'absence de François Hollande, la réunion devait être présidée par Laurent Fabius, numéro deux du PS.

« L'utilisation de l'audit leur permet de masquer leurs choix budgétaires et de dire qu'en 2003 ça ira mieux », affirme Bernard Soulage, secrétaire national à l'économie du PS. « Ils ont manifestement chargé la barque, assure M. Soulage, en prenant pour le déficit budgétaire de 2002 - 45 milliards d'euros - le haut de la fourchette de l'audit. Ils se sont laissés une marge pour l'année prochaine. » M. Soulage réitère son opposition à la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu, en relevant que cette diminution, intervenant avant toute déduction fiscale, sera encore plus avantageuse pour les 16 millions de contribuables qui en bénéficieront.

Pour autant, les socialistes restent, à ce stade, mesurés dans leurs critiques. « Compte tenu du manque important de recettes, la gauche aurait aussi fait jouer les stabilisateurs automatiques », reconnaît M. Soulage. Le responsable socialiste reproche toutefois au gouvernement de « ne pas avoir fait de choix politique sur les dépenses pour 2003 », en ne précisant pas, dans les lettres de cadrage envoyées par Jean-Pierre Raffarin pour 2003, les économies qui seront demandées aux différents ministères. Seules les dépenses du ministère de la défense nationale sont prioritaires, remarque M. Soulage, en s'interrogeant sur les dépenses qui seront inscrites au budget pour la culture, la recherche et l'éducation.

Lundi 8 juillet, lors de son point de presse hebdomadaire, Vincent Peillon s'est montré plus sévère en jugeant que M. Raffarin emploie la « technique qui a déjà servi autrefois à Chirac et à Juppé ». « On fait des promesses et puis, comme on est incapable de les tenir, a affirmé le porte-parole du PS, il faut trouver un certain nombre de responsables. Les responsables sont clairement identifiés : la faute à la gauche, la faute à l'Europe. » Pour M. Peillon, « l'élève Raffarin trempe très clairement sa plume dans l'encrier du Medef ». « Plutôt qu'une restauration de l'autorité de l'Etat, il s'agit bien d'une restauration de l'autorité du Medef », a-t-il ajouté, en

observant que « Ernest-Antoine Seillière compte prolonger son mandat pour accompagner l'action, c'est son terme même, de M. Raffarin ».

« On se demande à quoi sert ce collectif », nous a déclaré, mardi 9 juillet, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. « C'est de l'affichage politique, indique-t-il, avec une dramatisation du déficit budgétaire puisque le gouvernement a choisi de retenir le haut de la fourchette de l'audit. » Le député de Loire-Atlantique et maire de Nantes estime encore que « c'est un collectif de défausse surtout par rapport aux promesses de Jacques Chirac qui mettent Raffarin dans le pétrin ». M. Ayrault accuse le premier ministre de « persister dans l'erreur en voulant continuer à baisser l'impôt sur le revenu malgré le niveau de déficit budgétaire qu'il nous annonce ».

### « ÇA CAFOUILLE »

M. Ayrault se demande « quel est le sens de la politique économique du gouvernement ». « On voit bien que ça cafouille ! », affirme-t-il en soulignant que « ce qui compte c'est la capacité que la France se donne pour respecter ses engagements européens, mettre le paquet sur la croissance et redonner la priorité à la lutte contre le chômage ». Au-delà des orientations budgétaires, M. Ayrault s'inquiète des choix du gouvernement de M. Raffarin sur les 35 heures et sur le smic. « On va avoir là une bonne occasion de voir quelle est la conception du dialogue social de M. Raffarin », avait noté pour sa part M. Peillon. De même, M. Soulage craint « une dérive des dépenses de santé » qui, observe-t-il, « ne manquera pas de peser dans le déficit global des comptes publics de la France ».

Michel Noblecourt

## Francis Mer met en avant la « maîtrise des dépenses » de l'Etat

Le ministre de l'économie veut introduire la « performance » et le « mérite » chez les fonctionnaires

**PLUS** « fourmi que cigale », comme il s'est lui-même défini, Francis Mer, a plaidé, lundi 8 juillet sur Europe 1, pour une gestion « avec parcimonie » des deniers publics. Interrogé à 48 heures de la présentation en conseil des ministres du collectif budgétaire, le ministre de l'économie et des finances a indiqué que le gouvernement souhaitait maintenir le déficit 2002 « aux alentours de 44-45 milliards d'euros », précisant : « Ne serait-ce que parce que nous nous y sommes engagés devant nos collègues européens. »

« Nous avons le sentiment, a-t-il ajouté, à condition que les événements boursiers ne soient pas trop déstabilisateurs, que nous nous inscrivons sur une croissance qui augmente et qui, pour l'année prochaine, pourrait ne pas être très loin ou très différente de 3 %. » Certes, les turbulences actuelles du marché l'« inquiètent », tout comme « lors- que le président Bush annonce systématiquement des risques d'attaques

terroristes ». Mais « le système capitaliste est quand même le moins mauvais pour créer des richesses », a-t-il dit, même si « ce système exagère parce qu'il ne sait plus s'arrêter dans ses développements ».

Sur la promesse électorale de M. Chirac de baisser d'un tiers l'impôt sur le revenu en cinq ans, le ministre a assuré : « Le gouvernement fera ce qu'il faut ». La première tranche de 5 % « se fera sur l'impôt brut avant les éventuelles déductions », a-t-il indiqué, le délai de paiement du troisième tiers devant être allongé jusqu'au 15 octobre. L'engagement d'aller plus loin « n'a pas été quantifié et planifié au-delà de la première étape » a déclaré M. Mer, qui pris soin de mettre en avant la « maîtrise des dépenses ». Sur ce point, le ministre a laissé entendre qu'en dehors de la justice, de la police et de la défense, les effectifs des fonctionnaires n'augmenteraient pas. « On peut supposer qu'ils seront stabilisés ou réduits dans tous les autres

[ministères] », a-t-il prévenu. Hormis les 23 500 emplois supplémentaires annoncés dans la justice et la police, M. Mer a évoqué « quelques milliards d'euros supplémentaires pour rapidement remettre à niveau l'armée professionnelle » et la rendre « opérationnelle, ce qui n'est pas forcément le cas aujourd'hui ». Il a également mis à part le personnel hospitalier, dont les effectifs devraient continuer de croître, en même temps que les dépenses de santé.

### « C'EST UNE COLLE »

Dans les autres secteurs de la fonction publique, M. Mer a insisté sur l'introduction de la notion de « performance » et de « mérite ». « Il ne s'agit pas d'une sanction négative mais de reconnaître la personne qui s'engage, qui réussit », a-t-il déclaré, en précisant : « Nous sommes en train de tester [ce discours] à Bercy. » « La réduction éventuelle d'effectifs est le résultat et non la cause de faire plus avec moins d'argent-

». La fonction publique est un système productif comme les autres », a ajouté le ministre.

S'agissant des privatisations d'entreprises publiques, toutes concernées à l'exception de la RATP et la SNCF, M. Mer s'est refusé à communiquer la liste de ses priorités ou le calendrier. « A titre indicatif », il a néanmoins précisé que l'entreprise aéronautique Snecma « sera peut-être la première » car « elle est prête ». Interrogé sur le sort de France Télévisions, il a répondu : « C'est une colle, je ne sais pas. » Quant à l'avenir de la participation de 9,5 % que l'Etat conserve dans le Crédit Lyonnais, M. Mer a déclaré : « L'avenir de la banque est entre les mains de sa direction, qui doit trouver les meilleures conditions pour sa propre évolution. » En conclusion de cet entretien, M. Mer s'est défini comme « un homme qui fait de la politique, ce qui ne veut pas dire qu'il est un politique. »

Isabelle Mandraud

**CLCF** CONSERVATOIRE LIBRE DU CINÉMA FRANÇAIS

### FORMATIONS :

- > Réalisation
- > Scripte
- > Montage
- > Comédien

TITRES HOMOLOGUÉS NIVEAU III

www.clcf.com  
Tél. : 01 40 36 19 19



## Le Medef invite le gouvernement à fixer un calendrier des réformes

Le président du patronat, Ernest-Antoine Seillière, candidat à sa succession, renouvelle son souhait « de travailler avec une droite qui ose »



Le président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, avec, au second plan, son vice-président, Denis Kessler. Les deux hommes ont fait connaître leur intention de briguer un nouveau mandat conjoint à la tête de l'organisation patronale.

CE N'EST pas un état de grâce, plutôt une ère nouvelle marquée par la fin des affrontements. Les relations entre le gouvernement et le patronat, exécrales lorsque Lionel Jospin était à Matignon, se sont nettement réchauffées depuis les dernières élections présidentielle et législatives. Ernest-Antoine Seillière, président du Mouvement des entreprises de France (Medef), en a pris acte, lundi 8 juillet, à l'issue d'un conseil exécutif au cours duquel il a annoncé, comme prévu, son intention de briguer un second mandat (*Le Monde* du 27 juin 2002). M. Seillière se représentera « en duo » avec son vice-président délégué, Denis Kessler. L'assemblée générale du 14 janvier 2003 doit encore approuver ce choix, à la majorité des deux tiers.

« Nous avons lu avec intérêt et espoir le discours de politique générale du premier ministre », a déclaré le chef de file du patronat, qui a réitéré son souhait de « travailler avec une droite qui ose », alternant satisfecit et mises en garde, comme s'il cherchait à ne pas indisposer le gouvernement Raffarin par un soutien trop appuyé. « Pendant les trois prochaines années, nous inciterons le gouvernement à beaucoup agir, à beaucoup oser et à tenir le cas échéant », a-t-il annoncé. M. Seillière, qui voit dans le « partenariat » la source essentielle de la norme sociale, fera tout « pour que le travail des partenaires sociaux soit intense et utile et pour que le pays saisisse les opportunités qui ont été ouvertes ».

Au chapitre des « bons points », le président du Medef a relevé des orientations générales « encourageantes » : la réforme par le dialogue – « nous l'avons proposée », dit-il ; la nécessaire modernisation et la compétitivité de l'économie française ; ou encore le souci de « proximité » du chef du gouvernement, que M. Seillière, héraut inattendu des « entrepreneurs de terrain », a assuré partager. Parmi les annonces gouvernementales allant selon lui « dans la bonne direction », le président du Medef – qui préside aussi Wendel Investis-

### Les patrons veulent une « organisation plus efficace »

Après le temps du combat, les grandes et les petites heures de la refondation sociale, le Medef va renouer avec une certaine discrétion et laisser libre cours à son penchant naturel pour le lobbying. Il s'apprête aussi à engager de nouvelles réformes internes, après sa métamorphose, en 1998, du CNPF en Medef. En 2003, l'organisation patronale quittera la rive droite et son siège de l'avenue Pierre-1<sup>er</sup>-de-Serbie, dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, pour rejoindre la rive gauche et l'avenue Bosquet, dans le 7<sup>e</sup>. Ernest-Antoine Seillière est décidé à saisir l'occasion de ce remue-ménage pour engager un nouveau cycle de transformations internes. Et pour arrêter « les voies et les moyens d'une organisation plus efficace », dont on ne sait pas si elle s'accompagnera de nouvelles réductions d'effectifs. A l'ordre du jour des prochains mois, figurera une réflexion sur les relations entre la direction du Medef et ses multiples structures territoriales.

sement – a cité l'engagement à respecter le pacte européen de stabilité, la baisse de l'impôt sur le revenu et la revalorisation, sans « coup de pouce », du smic au 1<sup>er</sup> juillet (+2,4%). Le patronat approuve aussi les options prises sur les retraites, la décentralisation et la réforme de l'Etat.

M. Seillière a toutefois demandé au gouvernement de fixer « au plus vite » un calendrier, une méthode et les mesures à prendre. Il s'est, ensuite, livré à un exercice de « sémantique » très politique, pour démêler ce qui relève, à son avis, de l'information des partenaires sociaux, de la consultation, de la concertation et de la négociation. Cette tentative de clarification paisible tranche singulièrement avec la manière sourcilieuse, dont le même M. Seillière

« Pendant les trois prochaines années, nous inciterons le gouvernement à beaucoup agir, à beaucoup oser et à tenir le cas échéant »

ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE

accueillait, au temps de l'ex-gauche plurielle, tout empiètement sur le territoire supposé des partenaires sociaux. Pour illustrer son propos, il a pris l'exemple de la loi sur les emplois-jeunes, dont il a dit avoir été « informé ». Dubitatif, il a déploré que le nouveau contrat-jeune soit à durée indéterminée et pas obligatoirement assorti d'une formation. Le président du Medef est allé jusqu'à citer les emplois-jeunes chers à Dominique Strauss-Kahn, qui pouvaient, eux, être des contrats à durée déterminée de longue durée...

En matière de consultation, M. Seillière a volé au secours de M. Raffarin sur la revalorisation du smic : « Le gouvernement, a-t-il dit, avait bel et bien consulté. » Il a qualifié d'« assez étrange » la « concertation » menée sur le smic au Conseil économique et social (CES), que M. Kessler a, pour sa part, critiquée vertement. Quant à la négociation, ce « domaine d'autonomie » des partenaires sociaux, c'est un champ « à ouvrir largement », a analysé M. Seillière, en évoquant la question de la validité des accords et de la représentativité syndicale.

En revanche, le dirigeant du Medef a continué de récuser toute négociation pour assouplir les 35 heures. « La loi doit être modifiée par une loi ou par un décret », a pointé M. Seillière, qui attend « d'urgence » une initiative. Le dirigeant patronal a annoncé une rencontre des partenaires sociaux, dans les prochains jours, sur les retraites complémentaires et souhaité la réouverture, « le plus vite possible », de la négociation sur la formation. Il n'a pas exclu de négocier sur l'emploi.

Interrogé sur la gouvernance d'entreprise, M. Seillière a rappelé que la commission Bouton, lancée par le Medef et par l'AFEP, formu-

lerait des propositions à la rentrée. A propos de l'affaire Messier, il s'est montré mordant : « Jean-Marie Messier, a-t-il déclaré, s'est tenu suffisamment à distance ces dernières années pour que nous le tenions maintenant à distance ».

Claire Guélaud

## Devant le CES, le patronat réitère ses propositions de réforme du smic

Sa volonté d'annualiser le salaire minimum est contestée par les syndicats

LE SALAIRE minimum de croissance – le smic – vit des heures tourmentées. Jean-Pierre Raffarin n'en parle plus qu'au pluriel, comme dans son discours de politique générale où il a évoqué à plusieurs reprises « les smic », « le multi-smic ». Le Medef exige de le réformer en profondeur pour n'en faire qu'un seul « salaire annuel unique ». Le Conseil économique et social (CES) voudrait conserver l'« unicité » du smic horaire, qui sert, depuis la loi de 1970, de base de calcul. Mardi 9 et mercredi 10 juillet, la troisième assemblée constitutionnelle du CES devait se réunir en séance plénière pour débattre de cette question devenue prioritaire : comment mettre fin au système complexe mis en place avec les 35 heures et qui a rendu le smic multiple ?

Saisi par M. Raffarin pour dresser un « inventaire » des solutions, le CES a rédigé un rapport préparatoire de 40 pages, dans lequel il dessine trois pistes sans cacher sa préférence pour une convergence rapide, à grand renfort de coups de pouce, du taux horaire et des « garanties de rémunération mensuelles » (GRM) appliquées aux salariés passés à 35 heures (*Le Monde* du

6 juin). Il rappelle que plus de deux millions de salariés (13,9%) sont rémunérés sur la base du salaire minimum, dont 615 000 par ces fameuses GRM qui évoluent différemment du taux horaire. Et plus d'un tiers des smicards travaillent dans des entreprises de moins de dix salariés. « On a peu alourdi la partie historique, car il s'agit quand même d'un revenu social », souligne Jean Gautier, rapporteur du texte et représentant des coopératives.

### « INACCEPTABLE »

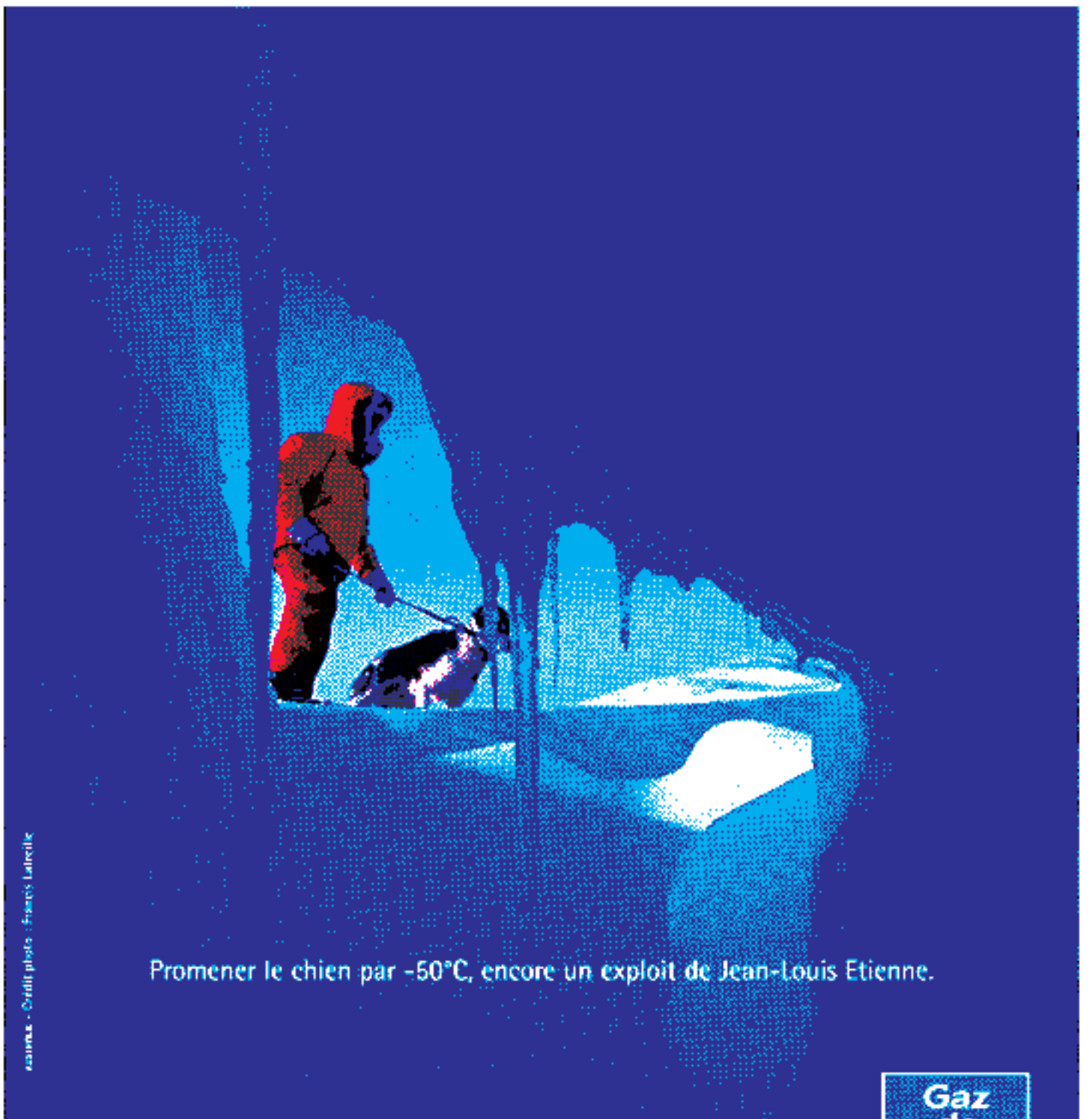
Les membres des sections travail et conjoncture, réunis dans une commission spéciale, ont peine pour se mettre d'accord. Parmi les « motifs de chicanerie » figuraient l'évaluation de l'influence des gains de productivité ou les effets sur l'emploi, qui ont donné déjà lieu à des travaux d'expertise variés et que les participants se sont renvoyés à la tête. Mais ce sont surtout les ambitions du Medef de vouloir réformer radicalement le smic qui ont provoqué le plus de tensions (*Le Monde* du 6 juillet).

Profitant de l'occasion, son vice-président, Denis Kessler, a tenté d'inscrire dans le rapport un vieux

dessein du patronat : annualiser le smic et confier son évolution à une « commission indépendante » comme en Grande-Bretagne. L'organisation patronale, qui s'est prononcée contre le rapport du CES, devrait déposer une série d'amendements sur ce thème. « Inacceptable », a réagi l'UNSA. « En France le smic n'est pas trop élevé, contrairement à ce que prétend le Medef pour servir de superprofits aux actionnaires », a renchéri la CFTC.

Interrogé lundi soir, sur Europe 1, le ministre de l'économie, Francis Mer, membre du Medef jusqu'à son arrivée à Bercy, a jugé les propositions d'Ernest-Antoine Seillière « intéressantes ». Mardi, ce sera au tour de François Fillon de s'exprimer sur le sujet. Le ministre des affaires sociales devrait annoncer devant le CES que la solution retenue par le gouvernement fera l'objet d'une nouvelle réunion, en septembre, de la commission nationale de la négociation collective. Comme le rappelle le rapport, le CES ne se situe « ni dans le domaine de l'expertise économique ni dans le champ de la négociation ».

Isabelle Mandraud



Promener le chien par -50°C, encore un exploit de Jean-Louis Etienne.



Le Gaz de France veut et assure tous jours au pôle Nord dans des conditions extrêmes de fournir l'énergie de votre planète. Cette expedition sera sans précédent sera un établissement d'un équipement pour l'aventure de l'humanité. Gaz de France s'engage à offrir à Jean-Louis Etienne pour la réussite de cette aventure et s'engage à avoir rapporté son savoir faire technologique à ce projet. Pour tout connaître sur cette mission, consultez les sites gazdefrance.com et jeanlouisetienne.com

Ici. Là-bas. Pour vous. Pour demain.





# Philippe Marini (RPR) veut une « réflexion globale » sur le droit pénal des affaires

Le sénateur juge « absurde » de réformer l'abus de biens sociaux lors de l'examen de la loi d'amnistie

**RAPPORTEUR** général de la commission des finances du Sénat, Philippe Marini (RPR) est disposé à ne prendre « aucune initiative », à ne proposer « aucun amendement » concernant la réforme éventuelle de l'abus de biens sociaux. En 1996, ce sénateur de l'Oise avait été chargé, par le premier ministre de l'époque, Alain Juppé, d'un rapport sur « la modernisation du droit des sociétés », dans lequel il évoquait déjà le sujet avec une certaine prudence. « Toute démarche spécifique au terrain de l'abus de biens sociaux apparaît vouée à l'échec, car elle serait soupçonnée de vouloir régler des situations particulières et gênantes pour les uns ou les

autres », concluait M. Marini.

De Berne (Suisse), où il assistait à la 28<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, M. Marini a affirmé au Monde, lundi 8 juillet, n'avoir « rien à changer » au contenu de son volumineux rapport. « A la différence de Pierre Mazeaud [président, à l'époque, de la commission des lois de l'Assemblée nationale et, aujourd'hui, membre du Conseil constitutionnel], je n'avais pas préconisé de réforme du régime de la prescription de l'ABS », nous a-t-il précisé. Parmi une centaine de pistes de réflexion, le rapport de M. Marini proposait en effet d'« engager une réflexion glo-

bale sur le régime de la prescription en droit pénal des affaires » et de « donner une définition plus précise de l'infraction faisant référence cumulativement à l'atteinte aux intérêts patrimoniaux de la société et à la recherche d'un enrichissement personnel ».

« Concernant la prescription de l'abus de biens sociaux, la jurisprudence établie par la Cour de cassation a, depuis lors, largement vidé de sa substance le problème du délai. Reste la qualification du délit, qui continue de présenter un caractère attrape-tout », affirme le sénateur de l'Oise, cinq ans après la publication de son rapport (La Documentation française, 1996).

« Il serait absurde, ajoute-t-il, de vouloir revenir sur le sujet dans le cadre d'un projet de loi sur l'amnistie. Le projet de loi-programme sur la justice ne me paraît pas davantage indiqué. Celui-ci découle d'une



« Toute démarche spécifique au terrain de l'abus de biens sociaux apparaît vouée à l'échec »  
PHILIPPE MARINI

priority politique, affirmée pendant la campagne présidentielle, qui vise à lutter principalement contre la délinquance des mineurs. Il ne serait pas de bonne politique de chercher à se disperser. J'ajoute qu'à ma connaissance, qui que ce soit de responsable dans la majorité n'y pense vraiment. »

Le rapporteur général du budget au Sénat estime cependant que l'hypothèse soulevée par Michel Hunault, député (UMP-RPR) de Loire-Atlantique, selon lequel « on n'échappera pas, un jour, au débat sur le délai de prescription de l'abus de biens sociaux » (Le Monde du 6 juillet), ne constitue « pas une mauvaise question ». « Mais, précisez-t-il, on ne peut pas y répondre à la va-vite. Il n'est pas impossible que, avec du temps et dans un contexte où le calme serait revenu, on puisse, un jour - je ne sais pas quand -, rapprocher les points de vue pour parvenir à une réforme globale sur le droit pénal des sociétés. Celle-ci ne serait d'ailleurs pas forcément à sens unique. On peut peut-être imaginer que celle-ci soit même plus contraignante que les textes actuels dans certains domaines. » A titre d'exemple, M. Marini évoque la possibilité éventuelle de « criminaliser » l'actuel délit de corrup-

## Pour le PS, la réforme de l'« ABS » « n'est pas l'urgence »

**LA POLÉMIQUE** au sujet d'une éventuelle amnistie des délits politico-financiers continue. L'assurance du garde des sceaux, Dominique Perben, donnée dans Les Echos, lundi 8 juillet, sur l'absence de « projet d'amnistie pour les délits politico-financiers » dans la loi-programme sur la justice n'a pas apaisé les craintes de la gauche. Pas plus que les déclarations de Philippe Douste-Blazy, le secrétaire général de l'UMP, qui a affirmé lundi, à l'AFP, que « personne à l'UMP ne souhaite, ni de près ni de loin, une amnistie politico-financière ». Pas plus non plus que les propos d'Alain Juppé, le président de l'UMP, qui lors d'une conférence de presse, lundi à Bordeaux, a déclaré que, « compte tenu de l'état d'esprit qui prévaut dans notre pays et des engagements que l'UMP avait pris pendant la campagne électorale, l'amnistie politico-financière est inacceptable ».

Gérard Delfau, sénateur, vice-président du PRG, a averti, lundi, « qu'il combattra toute tentative d'amnistie, même déguisée, des délits financiers commis par les élus dans l'exercice de leurs fonctions ». Les socialistes retiennent, eux, les propos de Michel Hunault selon lesquels « on n'échappera pas, un jour, au débat sur le délai de prescription de l'abus de biens sociaux ». Ce débat est réclamé par les patrons du Medef, qui critiquent le caractère « pratiquement imprescriptible » de la législation actuelle. Aussi Dominique Perben, en expliquant qu'il « faudra un vrai débat sur la modification des règles qui régissent les abus de biens sociaux », n'a-t-il fait qu'attiser les soupçons de la gauche, même s'il a pré-

sé que cela devra se faire « dans un climat apaisé et serein, et surtout en toute clarté ».

« Il y a des propositions fortes qui sont faites pour l'intro-légation zéro à l'égard des mineurs (...) mais, dans le même temps, Dominique Perben semble vouloir toujours revenir sur l'abus de bien social, qui concerne un certain nombre de chefs d'entreprise et qui n'est jamais bien loin des délits politico-financiers », a dénoncé, lundi, le porte-parole du PS, Vincent Peillon, qui se dit « totalement fermé » à une réforme de l'abus de biens sociaux car « ce n'est pas l'urgence ».

### « PROCÈS EN SUSPICION »

Dans Le Figaro du mardi 9 juillet, Michel Hunault revient sur ses déclarations en notant qu'« à aucun moment » il n'a laissé entendre qu'une « quelconque amnistie des délits politico-financiers » était prévue. Mais, au sujet de la prescription de ces délits, il rappelle que Pierre Mazeaud avait déposé en 1995 une proposition de loi qu'il qualifie de « raisonnable » et qui prévoyait une prescription de six ans. De son côté, Jean-François Copé, le secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a jugé, mardi sur France 2, « indéigne » le « procès en suspicion » fait par la gauche et a annoncé que José Bové, le leader de la Confédération paysanne incarcéré pour la dégradation d'un McDonald's, était « exclu du champ de l'amnistie ».

Christiane Chombeau

Jean-Louis Saux

## Des sénateurs prônent l'instauration d'une « véritable justice de proximité »

**COMMENT** améliorer le fonctionnement quotidien d'une justice jugée par ses usagers « trop lourde, trop lente et surtout trop éloignée » de leurs attentes ? Dans un rapport d'information sur l'évolution des métiers de la justice, rendu public lundi 8 juillet, la commission des lois du Sénat préconise une série de réformes pour accroître l'efficacité d'une institution « asphyxiée par un manque de moyens » et dont la plupart des acteurs (magistrats, fonctionnaires des greffes, experts, huissiers, avocats) souffrent depuis des années d'une « crise d'identité profonde », de « découragement » ou d'un « manque de reconnaissance ».

A l'heure où « les contentieux de masse conduisent le juge à raisonner de plus en plus en termes de productivité et de rendement », la justice se trouve en effet confrontée à une double exigence contradictoire : celle de la proximité,

avec la demande pressante d'une institution plus facile d'accès, aux procédures plus simples et rapides, et celle de la spécialisation des contentieux dont la complexité croissante « conduit à des regroupements de juridictions en pôles de compétence, plus éloignés du justiciable ».

### CRÉATION DE « JUGES DE PAIX »

Pour résoudre ce paradoxe, la mission d'information présidée par Jean-Jacques Hyst (UC, Seine-et-Marne) propose tout d'abord de « désengorger » la justice en supprimant certaines tâches « inefficaces » effectuées par les juges (comme la cotation ou les paraphes obligatoires de certains registres, les visites semestrielles dans les hôpitaux psychiatriques...). Les magistrats du siège pourraient également être déchargés de certains « contentieux de masse », comme les infractions au code de

la route, qui représentent notamment « la moitié de l'activité pénale des tribunaux correctionnels de Bretagne, en raison des problèmes d'alcoolémie ».

Pour améliorer l'organisation du travail dans les juridictions, la commission des lois suggère par ailleurs de « conforter » le statut « trop précaire » des assistants de justice, ces étudiants recrutés depuis 1995 pour une durée de deux ans renouvelable une fois. Les greffiers, « frustrés et désabusés » par la lourdeur de tâches administratives ingrates et répétitives, pourraient également participer à « l'aide à la décision » du magistrat ou se spécialiser dans les tâches de gestion s'ils étaient mieux formés et plus polyvalents.

Quant aux avocats, dont les rémunérations sont soumises à des « écarts inquiétants », les sénateurs estiment qu'ils doivent bénéficier d'une aide juridictionnelle

revalorisée quand ils défendent les justiciables les plus démunis.

Enfin, à l'instar du garde des sceaux, Dominique Perben, la mission préconise l'instauration d'une « véritable justice de proximité » avec la création, en matière civile, de « juges de paix délégués ». Non professionnels mais « correctement formés », dotés de « larges pouvoirs en matière de règlement des conflits en amont de la procédure judiciaire », ceux-ci seraient l'expression d'une justice « facilement accessible et à l'écoute de chacun ».

En matière pénale, les délégués du procureur, pour l'essentiel des retraités recrutés depuis 2001, deviendraient des magistrats non professionnels, mieux rémunérés, pour accomplir l'ensemble des mesures alternatives aux poursuites comme le font déjà 140 associations.

Alexandre Garcia

## Jean-Pierre Raffarin réclame « des efforts » pour la parité

Lors d'un dîner sur ce thème, il a voulu faire oublier la faible place réservée aux femmes par l'UMP

**JEAN-PIERRE RAFFARIN** avait pris soin de venir avec son épouse. Le couple avait répondu, lundi 8 juillet, à l'invitation à dîner de la secrétaire d'Etat, chargée notamment de la parité, Nicole Ameline. M. Raffarin sait bien que sa famille politique, l'UMP, aujourd'hui au dernier rang des partis pour la place réservée aux femmes aux législatives, a besoin de prouver sa bonne volonté sur ce sujet.

Au milieu d'une soixantaine de femmes, élues (une seule élue de gauche, la sénatrice communiste Hélène Luc), de présidentes d'association et de quelques femmes ministres, M. Raffarin a donc reconnu « qu'il y a encore beaucoup d'efforts à faire en matière de parité politique, économique et sociale ». S'il a insisté sur le fait qu'il avait nommé des femmes « sans succomber à la gadgétisation, mais bien des femmes compétentes à des postes habituellement réservés aux hommes, comme la défense et la recherche », il a en revanche montré un certain scepticisme à l'égard de la loi sur la parité en politique, votée le 6 juin 2000, et des pénalités financières qu'elle a instaurées.

Beaucoup de partis, dont l'UMP, ont en effet préféré payé les pénalités financières plutôt que de trouver le nombre de candidates requises. La loi prévoit que la dotation de l'Etat aux partis sera moins importante si ces derniers ne respectent pas la parité des candidatures aux législatives. A titre indicatif, l'UMP n'a investi que 20 % de femmes, le PS environ 36 %, quand les Verts et CPNT en investissaient respectivement 50 % et 46 %.

Or les pénalités financières se calculent sur la première partie de la dotation publique, celle qui correspond au nombre de voix obtenues au premier tour multiplié par 1,67 euro. La deuxième fraction de la dotation, calculée en fonction du nombre de sièges multiplié par 42 125 euros, n'est pas affectée par les pénalités liées au non-respect de la parité.

L'UMP, ayant recueilli 8 619 859 voix, devrait théoriquement percevoir 14 308 965 euros. Mais la loi prévoit que la pénalité

équivalait à la moitié de l'écart constaté entre le taux légal de candidates (50 %) et le pourcentage de candidates représentées par leur parti. Ainsi, l'UMP a présenté 20 % de femmes, soit un écart de 30 % avec l'obligation légale. La baisse de sa dotation publique sera donc de 15 %, soit un manque à gagner d'un peu plus de 2 millions d'euros.

### OBLIGATIONS PLUS EFFICACES

Pour autant, le premier ministre et M<sup>me</sup> Ameline ont tous deux reconnu que cette pénalité n'avait pas eu l'effet escompté. « Sans doute faudra-t-il réévaluer la loi sur la parité », a même suggéré M<sup>me</sup> Ameline, qui constate, en revanche, que les obligations instaurées pour le scrutin municipal ont été plus efficaces. « Cela a lancé une formidable génération de femmes sur le terrain qui seront désormais en position pour briger des places de choix aux prochaines élections régionales », constate-t-elle. Or la loi, aux municipales, comporte une contrainte de nature différente : elle oblige chaque liste à comporter 50 % de femmes par tranche de six élus sous peine de rejet de la liste en préfecture. Du coup, 47,5 % des conseillers municipaux issus des élections de mars 2001 sont des femmes.

M. Raffarin, qui a souligné qu'il ne « mésestime pas les gains de la parité politique » - un gain tout relatif puisqu'on est passé de 10,91 % de femmes à l'Assemblée en 1997 à 11,78 % aujourd'hui -, a surtout insisté sur la parité salariale dans l'entreprise, avant de conclure par une de ces formules qu'il affectionne : « L'humanisme est aussi un féminisme. »

La ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, toujours présidente d'un RPR, qui ne sera pas parvenue à imposer des femmes, n'a pas voulu revenir sur ce « douloureux sujet ». Faisant part de ses impressions après avoir participé aux vols d'exercice de la patrouille de France, elle a conclu : « Je préfère repar-tir deux fois en AlphaJet que de refaire deux bals de Polytechnique jusqu'à 3 heures du matin. »

Raphaëlle Bacqué

## MM. Donnedieu de Vabres et Léotard vers la correctionnelle

**LE PARQUET** de Paris a requis, jeudi 4 juillet, le renvoi des anciens ministres Renaud Donnedieu de Vabres et François Léotard devant le tribunal correctionnel dans l'affaire du financement de l'ex-Parti républicain (devenu Démocratie libérale). MM. Léotard et Donnedieu de Vabres sont mis en examen pour « blanchiment d'argent » et « infraction à la législation sur le financement des partis politiques ».

Les investigations, conduites par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, ont mis en évidence l'obtention dans des conditions opaques par l'ex-PR, en juillet 1996, d'un prêt de 5 millions de francs auprès d'une banque italienne, le Fondo sociale di cooperazione europea (FSCE), que garantissait un dépôt équivalent en argent liquide, dans une banque du Luxembourg.

Cet argent liquide, selon M. Donnedieu de Vabres, qui était à l'époque le bras droit de M. Léotard, président du PR, provenait des fonds spéciaux, couverts par le secret défense. Nommé ministre des affaires européennes dans le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin le 7 mai dernier, M. Donnedieu de Vabres a été contraint de démissionner cinq semaines plus tard.

### DÉPÊCHES

■ **GAUCHE** : Vincent Peillon, porte-parole du PS, ne compatit « pas du tout » aux « états d'âme » des Verts. Interrogé sur France 2, lundi 8 juillet, sur les débats autour de l'éventuelle succession de Dominique Voynet, M. Peillon a invité ses ex-partenaires de la gauche plurielle « à se demander en quoi ils peuvent être utiles à la gauche et au pays ». M. Peillon s'est prononcé pour « des assises de la gauche » en vue de créer « un nouveau grand parti de gauche, peut-être, ou une confédération ».

■ **CONTENTIEUX ELECTORAL** : l'élection municipale de mars 2001 à Bastia pourrait être annulée par le Conseil d'Etat dans les jours à venir. Le commissaire du gouvernement, Pascale Fombeur, a proposé, lundi 8 juillet, à la haute juridiction administrative de prendre une telle décision, en justifiant sa demande par l'impossibilité de vérifier le bien-fondé de l'annulation de 822 bulletins de vote, certains d'entre eux ayant disparu ou n'ayant pas été valablement annexés au procès-verbal. « La majorité municipale est la première victime de cette curieuse disparition », a indiqué dans un communiqué Emile Zuccarelli, le maire PRG de Bastia.

■ **PROSTITUTION** : la secrétaire d'Etat à la parité, Nicole Ameline, n'est « pas favorable » à la proposition de Françoise de Panafieu de lutter contre les nuisances de la prostitution en rouvrant les maisons closes. « Ce n'est pas la solution », a déclaré M<sup>me</sup> Ameline, lundi 8 juillet, en ajoutant : « Je suis plus sur une position abolitionniste. »

■ **CUMUL** : la députée (PS) du Finistère et ancienne garde des sceaux, Marylise Labranche, s'apprête à abandonner son mandat de conseillère régionale de Bretagne pour se mettre en conformité avec la loi sur le cumul des mandats. M<sup>me</sup> Labranche est conseillère municipale de Morlaix depuis 1983 et présidente de la communauté d'agglomération urbaine.

Rle B.

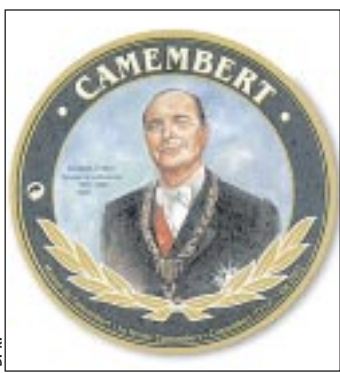
## Le camembert Président met Jacques Chirac en boîte

La marque de fromage reproduit, en tirage limité, l'effigie du chef de l'Etat sur son emballage

**AU LENDEMAIN** de la dissolution de 1997, alors que Jacques Chirac paraissait durablement affaibli, une blague avait longtemps circulé : « Quand on vous dit Président, à quoi pensez-vous ? » La réponse était : « Au camembert, bien sûr... » Cinq ans plus tard, alors que le chef de l'Etat a été réélu, le camembert Président publie une étiquette à son effigie.

Le portrait dessiné de M. Chirac en habit noir et doté du lourd collier portant la grand-croix de la Légion d'honneur est un peu kitsch. Il devient une sorte de président intemporel et cérémonieux, représentation que l'intéressé a justement toujours soigneusement évitée...

Est-il désobligeant, pour un président, d'apparaître comme une publicité pour un fromage ? L'Elysée assure, en tout cas, n'être pour rien dans ce choix. Quand au fabricant, il assure que le camembert est né sous la Révolution française,



inventé par Marie Harel en 1791, à Camembert, avant de devenir l'un des symboles du goût français durant la guerre de 14-18. Autant dire qu'il est resté, depuis, une sorte de symbole national, « civique et républicain », qui plus est, largement exporté puisque 40 millions des 600 millions de camemberts de toutes marques produits chaque année sont vendus à l'étranger.

Il n'a d'ailleurs pas toujours affiché des moines replats sur son couvercle. Napoléon III a lui aussi vu son image reproduite sur l'emballage du célèbre fromage comme, plus récemment, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand.

### TIRAGE RARE

Le camembert Chirac, lui, ne sera pas mis en vente. C'est bien plutôt d'un collector qu'il s'agit. Un tirage rare, et donc éventuellement précieux. Pour célébrer l'opération, le village de Camembert, 200 habitants, 1 000 hectares de verdure en Normandie, a vu grand.

Le maire, Jean Gaubert, « chiraquien depuis 1977 », dit-il lui-même, a obtenu que le président du Sénat, Christian Poncelet, vienne, le 12 juillet, dévoiler la nouvelle étiquette et inaugurer une exposition sur les photos officielles des vingt-deux présidents de la République qui se sont succédé depuis Louis-Napoléon Bonaparte.



# SOCIÉTÉ

## MÉDECINE

Le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a rendu public lundi 8 juillet un avis sur l'extension du **DIAGNOSTIC PRÉ-IMPLANTATOIRE (DPI)** afin de sauver des enfants atteints de graves maladies gé-

tiques. Ce procédé permettrait alors de sélectionner un embryon et de faire naître un enfant qui serait un **DONNEUR POTENTIEL** pour son frère ou sa sœur malade. Face au « *risque d'instrumentalisation* » du

bébé ainsi conçu, le CCNE insiste pour que « **le DÉSIR D'ENFANT** reste au premier plan ». « *L'espoir d'une guérison pour l'ainé* » représente un « *objectif acceptable, s'il est second* », précise le Comité d'éthique,

qui recommande une pratique très limitée et très encadrée du DPI. Deux pays, **LE ROYAUME-UNI ET LES ÉTATS-UNIS**, ont pour l'instant autorisé le recours aux « *bébés-médicaments* ».

## Le Comité d'éthique entrouvre la porte aux « bébés-médicaments »

Dans un avis rendu lundi 8 juillet, l'instance consultative prône une limitation très stricte de l'extension du diagnostic pré-implantatoire aux couples qui souhaitent soigner un enfant atteint d'une maladie génétique grâce à un nouveau-né sain. « *Le désir d'enfant doit rester au premier plan* »

**UN COUPLE** peut-il demander un diagnostic pré-implantatoire (DPI) dans le but de sauver un enfant gravement malade ? Autrement dit, peut-on autoriser en France ce que l'on nomme, de manière très réductrice, les « *bébés-médicaments* » ? Saisi de cette question, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) n'a pas souhaité « *ériger une doctrine censurante ou permissive* » mais « *faire prendre conscience de la gravité des enjeux* ». Dans son avis rendu public lundi 8 juillet, et intitulé « *Réflexions sur l'extension du DPI* », le CCNE estime, après plus d'un an de débat, que « *le problème essentiel est celui de la réalité du projet parental et donc du risque d'instrumentalisation de l'enfant* ». Pour les membres du Comité, « *le désir d'enfant doit rester au premier plan. La sélection d'un embryon et la mise en route d'un enfant conçu seulement comme un donneur potentiel et non d'abord pour lui-même n'est pas pensable* ». « *En revanche, ajoute le CCNE, permettre qu'un enfant désiré représente, de plus, un espoir de guérison pour son ainé est un objectif acceptable, s'il est second.* »

Le DPI est autorisé en France depuis la loi du 29 juillet 1994, mais il est strictement limité aux couples qui ont « *une forte probabilité de donner naissance à un enfant atteint d'une maladie génétique d'une particulière gravité* ». L'histoire de la petite Américaine Molly, qui, en 2000, a vaincu la maladie sanguine héréditaire de Fanconi grâce à une greffe de cellules provenant du cordon ombilical de son petit frère, Adam, a lancé le débat sur l'élargissement du DPI. Ce bébé « *sauveur* », conçu in vitro, avait été sélectionné parmi d'autres



embryons pour sa compatibilité immunologique avec sa sœur avant d'être implanté dans le ventre de sa mère. Ce cas a suscité beaucoup d'espoir parmi les familles confrontées à ce type de maladie et a amené les médecins responsables des centres français de DPI à saisir le Comité d'éthique.

« *Cette saisine pose avant tout la question de l'embryon dans son rapport au tiers* », insiste le professeur Didier Sicard, président du CCNE. « *Le problème posé est celui de l'extension du DPI non plus seulement dans l'intérêt de l'enfant à naître mais dans l'intérêt d'une autre personne* », résume le CCNE. Dans le cas d'Adam et Molly, le généticien

Axel Kahn, membre du Comité d'éthique, considère que la procédure menée a été « *légitime* ». « *Les médecins ont donné un coup de pouce à la chance* ». Pour le Comité, « *il est compréhensible que les parents en détresse et l'équipe médicale, confrontés à la maladie grave et mortelle d'un enfant, souhaitent mettre en œuvre tous les moyens possibles pour le traiter* ». Alors que la greffe de cellules souches provenant du cordon ombilical du deuxième enfant « *apparaît pour l'instant la meilleure solution thérapeutique, opposer un refus absolu paraît difficile* », reconnaît le CCNE. D'autant que l'embryon est sélectionné sur « *une caractéristique très générale*

(la compatibilité) » et non sur des critères qui pourraient être moralement réprochés. Néanmoins, pointant notamment les répercussions psychologiques pour la mère lors de sa grossesse et sur la place de l'enfant à naître au sein de sa famille, le Comité recommande que « *les praticiens donnent une information claire et précise aux parents sur les avantages et les inconvénients d'une telle recherche de compatibilité* ».

### « INSTRUMENTALISATION »

D'abord, il s'agit de rappeler les limites de la procréation médicale assistée. Le taux de réussite des fécondations in vitro ne dépasse pas 20 %. Ensuite, il est possible qu'aucun des embryons obtenus ne soit compatible avec l'enfant à soigner. « *Faut-il alors les mettre au congélateur et faire une deuxième tentative ou imposer aux parents une implantation ?* », a interrogé le professeur Sicard en reconnaissant que « *cette question avait divisé le Comité* ». Le fait d'écarter tous les embryons sains au seul motif de leur incompatibilité « *ne témoignerait-il pas d'une instrumentalisation inacceptable de l'embryon ?* » En même temps, « *il n'est pas question de contraindre une femme à accepter un transfert d'embryons qu'elle refuse* », fait valoir le CCNE. Il est donc « *essentiel que les parents soient avertis de la dimension profonde du geste médical demandé* », insiste le Comité. D'où la nécessité d'inscrire les demandes des parents « *dans une relation de contrat informé* » avec les médecins, précise la philosophe Monique Canto-Sperber, pour qui il faut avant tout « *protéger l'enfant dans l'intention qui préside à sa naissance* ».

Comme l'a résumé Axel Kahn, « *ce débat doit prendre en compte les quatre protagonistes concernés* ». L'enfant malade, « *qui est en droit de demander à la société de bénéficier des moyens licites pour surmonter sa maladie* », les parents, « *dont c'est le devoir de demander que leur enfant guérisse* », le médecin, « *qui ne peut pas faire comme si la possibi-*

*ment d'un problème de médecine ou de prouesse technique mais de réflexions qui interrogent la société* », insiste le professeur Sicard. Tout en reconnaissant que la « *solidarité envers un autre être humain est un des principes forts de notre humanité* », le CCNE appelle à « *réfléchir aux limites dans les moyens susceptibles d'être mis en*

### Les lois de 1994 toujours en cours de révision

L'avis du Comité national d'éthique souligne que le dispositif législatif actuellement en vigueur en France ne permet pas un usage extensif de la technique du diagnostic pré-implantatoire (DPI), réservant cette dernière aux cas où les enfants à venir présentent « *une forte probabilité d'être atteints d'une maladie génétique d'une particulière gravité* ».

En vigueur depuis 1994, ce dispositif est toujours en cours de révision. Le 22 janvier, l'Assemblée nationale avait adopté à une large majorité le projet de loi de lecture. Majorité et opposition avaient alors assuré que ce projet serait repris après les élections législatives de juin, quels qu'en soient les résultats. En toute hypothèse, ce texte et les décrets d'application qui le complètent ne devraient pas paraître avant 2003 ou 2004. Il reste aujourd'hui à savoir si le législateur modifiera, au vu de l'avis du Comité national d'éthique, les dispositions actuellement en vigueur concernant l'usage qui peut être fait du DPI en France.

lité de guérison n'existait pas, mais qui a une responsabilité fondamentale envers l'enfant à naître », et enfin cet enfant à naître, « *dont le droit absolu est d'être le sujet de sa propre vie* ». Cette dernière considération relève d'un idéal, admettent les membres du CCNE. « *Nos enfants, certes, sont sujets mais aussi objets de la réalisation d'un désir* », reconnaît le professeur Kahn. De son côté, Didier Sicard a insisté sur les possibles « *dérives* » de l'assistance médicale à la procréation. « *Le risque existe que le DPI soit étendu au diagnostic de maladies moins graves et puisse être utilisé dans la perspective d'une médecine de réparation* », souligne l'avis. « *Il ne s'agit pas vrai-*

*œuvre pour le traitement d'un enfant malade* ».

Si le Comité estime donc possible, sous certaines conditions, d'étendre le DPI à la recherche d'une compatibilité immunologique, il rappelle qu'« *il n'est pas question d'interpréter cet avis comme une autorisation donnée à des équipes médicales de pratiquer ce type de procédure* ». En revanche, Jean Michaux, conseiller honoraire de la Cour de cassation et membre du CCNE, espère que « *cette proposition aidera à la réflexion du législateur lors du réexamen des lois de bioéthique* ».

Sandrine Blanchard

### Le diagnostic pré-implantatoire, une pratique très encadrée

● **Les réglementations en Europe.** En l'absence d'une réglementation européenne globale concernant le diagnostic pré-implantatoire (DPI), l'autorisation de cette pratique est de la responsabilité de chaque Etat. Le DPI est autorisé par la loi, mais son usage est strictement encadré au Danemark, en Espagne, en France, en Norvège et en Suède. Il est explicitement interdit en Allemagne, en Autriche, en Irlande et en Suisse. Dans d'autres pays (Belgique, Finlande, Grèce, Italie, Pays-Bas), il est autorisé en l'absence de dispositions législatives spécifiques.

● **L'application du DPI en France.** Autorisé officiellement depuis 1994, le DPI n'a commencé à être mis en œuvre qu'à la fin de 1999.

Trois centres hospitalo-universitaires spécialisés sont aujourd'hui agréés à Clamart, Strasbourg et Montpellier. Une étude exhaustive publiée dans la revue *Médecine-Science* indique que durant la période comprise entre novembre 1999 et décembre 2000, ces trois centres ont ouvert 260 dossiers. Le motif le plus fréquent des demandes est le risque de transmission de mucoviscidose (48 % des dossiers). Les autres pathologies concernées sont l'amyotrophie spinale, la maladie de Steinert, la chorée d'Huntington, différentes formes de myopathie ainsi que le syndrome de l'X fragile. Ce premier bilan montre que les femmes de 67 % des couples demandeurs ont déjà eu une ou plusieurs grossesses

antérieures. Seuls 22 % de ces couples avaient au moins un enfant indemne de la maladie héréditaire. 22 % avaient un enfant atteint et 40 % avaient subi au moins une interruption médicale de grossesse. Les taux de succès de cette pratique demeurent encore très limités.

● **Les exceptions britannique et américaine.** Au Royaume-Uni, le comité d'éthique de l'autorité sur la procréation médicalement assistée a exprimé, en décembre 2001, un premier avis favorable pour que le DPI soit, dans certains cas, utilisé pour venir en aide à un enfant gravement malade. Une telle utilisation a d'ores et déjà cours aux Etats-Unis, où elle ne rencontre pas d'obstacle législatif ou réglementaire (Le Monde du 5 octobre 2000).

### TROIS QUESTIONS À... RENÉ FRYDMAN

**1** **Chef du service de gynécologie obstétrique à l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart (Hauts-de-Seine) – qui accueille l'un des trois centres français de diagnostic pré-implantatoire (DPI) –, vous dites avoir « changé d'avis » sur les « bébés-médicaments ». Pourquoi ?**

C'est lorsqu'on voit les couples concernés et la souffrance, que l'on évolue. Je pense que la procréation à but thérapeutique n'entraîne aucune réduction, aucune utilisation de la personne à venir. Neuf familles, en majorité des couples ayant des maladies génétiques, nous ont contactés. Deux réflexions m'ont fait changer d'avis. D'abord, n'est-on pas naïf ? Lorsqu'on souhaite un enfant, il est toujours porteur de quelque chose de positif pour sa famille. Cela ne l'empêche pas d'être pour

ce qu'il est. Ensuite, une patiente m'a dit un jour : « *Si je ne peux pas faire sélectionner un embryon et que le bébé que je mets au monde ne peut pas sauver son frère, comment vais-je le regarder ? Ne vais-je pas lui en vouloir de ne pas être dans le bon lot ?* »

### 2

**Quels sont les éléments du débat dans ce dossier ?**

Il y a quelques années, lorsqu'on bataillait pour l'autorisation du DPI, certains laissaient penser que le diable se cachait là-dessous. Maintenant, on n'en parle plus. La semaine dernière, le vingtième bébé après DPI est né dans notre service. Tout va bien. C'est quelque chose de formidable qu'il faut positiver. Le fond des débats, c'est toujours ce qui touche à l'embryon. On est dans une sacralisa-

tion de l'embryon qui dépasse la rationalité. L'embryon est le lieu où s'est concentrée la non-séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est le dernier bastion. Dans le cas de la procréation à but thérapeutique, on ne touche à aucune caractéristique de l'embryon, on va simplement le choisir. A l'époque de l'interruption médicale de grossesse contrôlée, il n'est pas possible d'argumenter sur le thème de l'« *embryon utilitariste* ».

### 3

**Si le procédé était autorisé en France, quel encadrement faudrait-il lui donner ?**

Il suffit de reprendre le protocole existant pour le DPI et qui impose, pour toute indication, une consultation pluridisciplinaire.

Propos recueillis par S. Bl.

## « On chérirait cet « enfant de l'espoir » comme les autres »

Un couple espère sauver son fils, atteint de la maladie de Fanconi, grâce à la naissance d'un frère ou d'une sœur « compatible »

« **C'EST DUR** d'entendre parler d'enfant-médicament car il ne s'agit pas de cela. On chérirait ce bébé comme les autres. » Sylvie et Pierre peinent à trouver la formule

### ■ TÉMOIGNAGE

« **Si je n'essaie pas, j'aurai l'impression de n'avoir rien fait pour Aurélien** »

qui pourrait illustrer au mieux leur histoire. « *Il faudrait plutôt dire « bébé de l'espoir »* », propose ce couple qui se bat pour sauver Aurélien. Ce petit garçon de 4 ans et demi est atteint de la maladie de Fanconi, une affection génétique grave et rare dont l'évolution est souvent fatale. Lorsqu'à l'automne 2000 ses parents « *entendent à la télévision* » que Molly, une petite fille américaine atteinte de la

même maladie qu'Aurélien, vient d'être sauvée grâce à une greffe de cellules du cordon ombilical de son petit frère, Pierre, chauffeur-livreur, et Sylvie, mère au foyer, reprennent espoir.

« *Nos deux autres enfants ne sont pas compatibles avec Aurélien, et les médecins ont juste trouvé un donneur « apparenté », un Américain de 20 ans, mais le risque de rejet de greffe est important* », raconte Sylvie. Alors la possibilité de « *mettre une vie au monde pour en sauver une autre* » lui paraît formidable et « *chemine* » dans sa tête. Habitant une petite ville du Nord, le couple – qui avait, avant l'histoire de Molly, envisagé de faire un autre enfant – décide d'écrire au centre de diagnostic pré-implantatoire (DPI) du professeur René Frydman pour demander un DPI avec recherche de compatibilité. Ils se retrouvent à l'hôpital de Clamart (Hauts-de-Seine) avec une petite dizaine de parents ayant la même attente qu'eux. « *On nous a très bien exposé comment se déroulait*

*une fécondation in vitro et les traitements que cela nécessitait* », se souvient Sylvie. Mais très vite une réponse négative lui est donnée.

### « OUVRIR DES PORTES »

« *Les médecins m'ont expliqué que j'étais confrontée à un double problème : la procédure n'est pas autorisée en France et, du fait de mon âge, 44 ans, j'ai peu de chances de mener à bien une grossesse par fécondation in vitro* », raconte la mère d'Aurélien. Elle reçoit ce verdict comme « *un choc* » et « *déprime* » plusieurs semaines. Elle continue néanmoins à se renseigner et se tourne vers un centre de DPI en Belgique. Là encore, on lui dit « *non à cause de [son] âge* ».

En dernier recours, elle vient d'écrire « *au professeur américain qui s'est occupé de Molly* » et a choisi de parler aux médias – le couple a révélé son histoire au *Journal du dimanche* daté du 9 juin – pour que son combat « *puisse peut-être ouvrir des portes à d'autres familles* ».

Le débat éthique, Pierre et Sylvie affirment le comprendre. « *Il faut prendre en compte la psychologie des parents, le contexte familial, étudier les demandes au cas par cas avec des généticiens, des psychologues pour trouver la meilleure solution. Et, bien sûr, il faut éviter les débordements et ne pas tomber dans le choix du sexe de l'enfant ou de la couleur de ses yeux* », énumèrent-ils. Pour son cas, cette mère dit « *accepter l'argument de l'âge* » mais conserve toujours « *un espoir* » et se donne « *encore un an* ». « *Si je n'essaie pas, j'aurai l'impression de n'avoir rien fait pour Aurélien, mon petit ange aux ailes brisées* », lâche-t-elle les larmes aux yeux.

C'est son « *intuition de mère* » qui lui fait croire que quelque chose est encore possible et c'est cette même intuition qui l'a persuadée, quelques jours après la naissance d'Aurélien, que ce bébé « *n'allait pas bien* ». Pendant la grossesse, les échographies et l'amniocentèse avaient pourtant donné de

« *bons résultats* ». Aurélien naît à terme en janvier 1998 mais sans pouce – « *ça arrive, une erreur de la nature* », disent les médecins – et est placé une dizaine de jours en couveuse à cause de son petit poids. Lorsque Sylvie est autorisée à emmener son bébé chez elle, elle constate qu'il a « *beaucoup de mal à manger, à dormir* » et surtout qu'il développe « *des taches de couleur café au lait sur le corps* ». « *Je sentais que quelque chose se passait. Cela m'a tellement travaillé que j'ai appelé une association spécialiste des maladies génétiques qui m'a donné les coordonnées d'un médecin à Paris* ». Les parents emmènent Aurélien en consultation auprès du professeur Eliane Gluckman, hématologue et spécialiste de la maladie de Fanconi à l'hôpital Saint-Louis. Ce sera le premier d'une longue série d'allers et retours entre la capitale et le Nord. Après de nombreux examens, le terrible diagnostic est établi. Les médecins parisiens annoncent au couple que leur enfant est

atteint de la maladie de Fanconi. Depuis, le quotidien de cette famille est rythmé par les interventions chirurgicales, les examens à répétition, les traitements, les prises de sang, la surveillance permanente « *de ses globules et de ses plaquettes* », le branchement de la sonde gastrique pour qu'Aurélien se nourrisse, et, omniprésente, l'angoisse du moment où les médecins annonceront qu'il devra être greffé et du risque d'échec. « *On vit au jour le jour* », résume Pierre. « *Tout est un parcours du combattant* », même de rechercher une école qui accepte de scolariser ce petit garçon. Aurélien « *commence à poser des questions* », mais c'est un enfant comme les autres, qui aime faire du vélo, s'amuser avec son chien, avoir des activités sur l'ordinateur, jouer avec son grand frère et sa grande sœur. Ses parents le regardent et avouent : « *C'est lui qui donne de la vitalité, c'est sa joie de vivre* ».

S. Bl.



# Sang contaminé : le parquet se pourvoit en cassation contre le non-lieu général

Les syndicats de magistrats dénoncent l'utilisation par le ministre de l'émotion des parties civiles

L'AFFAIRE du sang contaminé est relancée. Dans un communiqué diffusé dans l'après-midi du lundi 8 juillet, le procureur général de la cour d'appel de Paris, Jean-Louis Nadal, a annoncé qu'il formait un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la chambre de l'instruction, qui a prononcé, le 4 juillet, un non-lieu général dans le volet non-ministériel du dossier du sang contaminé. (Le Monde du 6 et du 7-8 juillet). Cette décision, fondée sur une « analyse juridique » mettant en exergue l'« existence de moyens de cassation », a été prise avec l'« accord » du ministre de la justice, a précisé immédiatement la chancellerie. Soucieux de garder la maîtrise symbolique de ce dossier, Dominique Perben a d'ailleurs fait lui-même l'annonce du pourvoi, depuis Londres où il était en déplacement, précisant que c'est en « liaison étroite » avec lui que le procureur général a pris sa décision.

Suscitant une très vive polémique, la décision de la chambre de l'instruction avait choqué les parties victimes, tant par la forme que sur le fond. Après avoir retardé d'une semaine et sans explications, son arrêt, la présidente de la formation collégiale, Francine Caron, s'était bornée à prononcer oralement, jeudi 4 juillet, un non-lieu général envers les trente personnes mises en cause dans ce dossier, tous anciens conseillers de ministres, ex-responsables de centres de

transfusion sanguine ou médecins spécialistes de l'hémophilie. Les familles de victimes et associations parties civiles avaient dû patienter jusqu'à vendredi dans la soirée, pour se voir remettre une copie de l'arrêt, visiblement rédigé à la hâte. Elles ont pu y lire que la cour considérait que les circonstances de l'affaire « ne permettent pas d'établir [de] lien de causalité entre les actions reprochées aux mis en examen et le dommage aux victimes ».

Cette décision a finalement été frappée de pourvoi, lundi 8 juillet, par le procureur général de la cour d'appel, seul habilité, en dehors des mis en examen, à s'y opposer. Rappelant que l'arrêt de la chambre de l'instruction est « contraire aux réquisitions de renvoi devant le tribunal correctionnel » des mis en examen, développées à l'audience par son parquet général, M. Nadal indique que « l'analyse juridique » de la décision « a révélé l'existence de moyens de cassation fondés sur l'insuffisance ou la contradiction de motifs et le défaut de réponse aux parties civiles ». Il rappelle par ailleurs qu'une fois formé par le parquet général, le pourvoi permet aux victimes d'intervenir devant la Cour de cassation, en faisant valoir leurs arguments juridiques.

La décision de former un pourvoi, classique dans un dossier d'une telle importance, était attendue de la part du parquet général. C'est pourtant le garde des sceaux, Dominique Perben, qui en a fait

l'annonce, quelques minutes avant le communiqué de M. Nadal. Pour la chancellerie, l'enjeu est symbolique : cherchant à démontrer sa sollicitude envers les victimes, qu'il devait recevoir mardi 9 juillet place Vendôme, M. Perben avait indiqué, dès vendredi, qu'il voulait analyser l'arrêt avec le parquet général de Paris avant qu'une décision de pourvoi en cassation ne soit prise.



La décision de se pourvoir en cassation du procureur général a été prise en « liaison étroite avec [moi] » DOMINIQUE PERBEN

Cette position, qui tranche avec l'attitude de ses prédécesseurs, Elisabeth Guigou et Marylise Lebranchu, qui refusaient de se prononcer sur tout type de dossier judiciaire, se veut conforme à la doctrine du nouveau ministre. M. Perben a ainsi affirmé plusieurs fois ne pas s'attendre de donner des instructions dans les dossiers individuels.

La chancellerie a donc fait savoir, par communiqué, que M. Nadal lui « a fait part » de son analyse de l'arrêt, et que, en retour, « le garde des sceaux lui a fait connaître que ses conclusions recueillent son accord ». L'entourage de M. Nadal confirme, tout en précisant qu'« on est dans le cadre d'une concertation sur une affaire touchant à l'intérêt national, et non d'une instruction ». « Le pro-

curateur général a exercé ses pouvoirs propres, il n'y a pas d'ambiguïté. », affirme-t-on à la cour d'appel. La publicité faite par M. Perben n'a cependant pas échappé aux syndicats de magistrats, très vigilants sur les possibilités d'intervention de la chancellerie. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) a ainsi déploré que « le garde des sceaux utilise l'émotion des familles de victimes pour s'introduire dans la décision », affirmant que « c'est de la communication pure ». Même tonalité au Syndicat de la magistrature (SM, gauche) qui a dénoncé le « dévoiement d'une affaire judiciaire à des fins politiques ».

Le pourvoi formé, il revient maintenant à la Cour de cassation de décider si l'arrêt de la chambre de l'instruction est définitif – auquel cas l'affaire serait close – ou si, entaché d'irrégularités, il convient de la casser et de la renvoyer à une autre cour d'appel. Ce sera la seconde fois que la haute juridiction est saisie de ce dossier, après qu'elle a été amenée à casser, en mai 2001, une première décision, déjà très contestée, de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris.

Après dix ans de procédure, et presque vingt ans après les faits, la justice est donc à nouveau sommée de démêler l'écheveau des responsabilités dans cette affaire du sang contaminé, qui n'a cessé, pour l'instant, de la mettre en échec.

Cécile Prieur

## La suppression du Conseil de l'innovation suscite des réactions mesurées

LES ENSEIGNANTS qui cherchent dans une pédagogie différente le moyen de remotiver les élèves vont devoir redoubler d'énergie. Ces « innovateurs », selon le jargon de l'éducation nationale, sont en train de perdre leur principal porte-voix : la nouvelle équipe de la Rue de Grenelle a fait savoir, vendredi 5 juillet, lors d'une réunion interne, que le Conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire (Cnirs) allait disparaître. Cette structure, indépendante de l'administration centrale et directement rattachée au ministre, n'aura pas eu le temps d'atteindre sa maturité. Elle a été créée en octobre 2000 par Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale, pour « soutenir, évaluer et diffuser les pratiques innovantes », accompagner les enseignants innovateurs et « organiser le débat sur l'innovation ».

Selon l'entourage de Luc Ferry, ministre de l'éducation nationale, c'est la « structure opérationnelle » du Cnirs – l'équipe reserrée autour de la présidente, Anne-Marie Vaillé – qui pose problème. Le Conseil de l'innovation ne disposant d'aucun pouvoir décisionnaire, la négociation technique (budget, postes attribués, etc.) lors du montage de projets innovants a toujours continué de s'opérer avec la direction de l'enseignement scolaire (Desco) – le feu vert ultime relevant in fine de Jack Lang lui-même. « Il y a souvent eu des téléscopages entre le Cnirs et la Desco, qui a la responsabilité du pilotage général de l'innovation », a estimé Alain Boissinot, directeur du cabinet de M. Ferry, joint par téléphone lundi 8 juillet. En outre, le Cnirs donnait une sorte de pré-label aux projets. Mais l'ancrage réel des expériences n'était pas toujours vérifié, ce qui a pu provoquer des réac-

tions de rejet dans les académies. » Mettant en avant « une double logique de déconcentration et de cohérence », Luc Ferry a donc choisi de rendre à la Desco sa mission d'animation générale de l'innovation et de transférer aux académies le soin d'assurer le suivi des projets. Le SGEN-CFDT, seul syndicat enseignant à avoir immédiatement réagi, a « déploré cette décision ex abrupto » et « ose espérer qu'elle n'augure en rien la politique éducative du ministère en matière d'innovation ».

L'avenir du Conseil dans sa version plénière, une assemblée consultative de quarante membres d'horizons variés (enseignants, parents, élèves, élus locaux, spécialistes de la pédagogie, etc.) « n'est pas tranché », a assuré M. Boissinot.

### LE CNIRS FAISAIT PARFOIS « DOUBLON »

« Parce qu'il n'a aucune lourdeur institutionnelle, le Cnirs offre un espace de libre-échange du milieu éducatif au sens large, où peuvent éclore des paroles autres que les thèses officielles, y compris en matière d'innovation », plaide Francis Oudot, président de l'Association nationale des directeurs de l'éducation des villes de France (Andev) et membre du Cnirs, qui regrette que les intéressés aient appris par la presse le destin du Conseil de l'innovation : « Il doit exister un dialogue réciproque et respectueux entre l'éducation nationale et les collectivités locales, de qui dépendent les moyens de mise en œuvre, a rappelé M. Oudot. Surtout dans l'optique de décentralisation affichée par le gouvernement Raffarin. »

Parmi les innovateurs, deux types de réactions se font jour. D'un côté, les résignés, militants pédagogiques de longue haleine, que le Cnirs lui-

même, instrument d'une « volonté de façade » de Jack Lang, a déçus. « Il n'y a pas eu de volonté réelle, et les obstacles au niveau local ou au sein de la hiérarchie intermédiaire de l'éducation nationale n'ont pas été levés », juge Joël Blanchard, président du mouvement pédagogique ICEM-Freinet. L'innovation à grande échelle reste une énorme gageure. Le problème n'a pas avancé d'un iota. »

De l'autre, les pragmatiques, qui ne repoussent pas d'emblée l'idée de changer d'interlocuteur, à condition que certaines compétences du Cnirs ne soient pas dans l'oubli. « Il nous faut un fédérateur, quelqu'un qui fasse le lien avec les autres structures innovantes, et pas seulement un référent technique. Sinon, ce n'est que du saupoudrage », prévient Eric de Saint-Denis, qui a ouvert en octobre 2000 le « micro-lycée » de Sénart (Seine-et-Marne), destiné aux élèves décrocheurs.

Même si elle ne réfute pas l'argument selon lequel le Cnirs faisait parfois « doublon » avec l'administration centrale, M<sup>me</sup> Vaillé pense que le conseil qu'elle présidait « avait réussi à trouver une place indispensable, servant notamment de recours lorsque la machine institutionnelle se grippait ». Tout en se disant « inquiète » du silence des nouveaux locataires de la Rue de Grenelle sur la manière de faire perdurer certaines missions du Cnirs, elle veut bien croire dans leurs bonnes intentions, « à condition qu'ils arrivent à faire bouger l'administration centrale ». « Chiche ! Qu'ils essayent ! », lance-t-elle. Depuis deux ans, certaines ouvertures de sites ont eu lieu aux forceps, c'est vrai. Mais sans cela, il n'y aurait rien eu du tout ! »

Marie-Laure Phélippeau

## Le versement d'une commission par Elf en 1995 pourrait susciter une nouvelle enquête

Un intermédiaire a perçu 70,8 millions d'euros

LES SERVICES du procureur de Paris ont entre leurs mains, depuis quelques jours, un document qui pourrait lancer une nouvelle affaire Elf. Vendredi 5 juillet, le juge Renaud Van Ruymbeke, chargé de l'enquête sur les détournements commis au préjudice d'Elf-Aquitaine sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent (1989-1993), a transmis au parquet la note d'« information spontanée » que lui avait adressée, le même jour, son collègue du tribunal de Genève, Daniel Devaud. Le magistrat suisse y signale le versement, par le groupe Elf, jusqu'en 1995, de commissions dont le total avoisine 70 millions de dollars (70,8 millions d'euros) au profit d'un homme d'affaires britannique d'origine libanaise, Ely Calil. Sans plus de précision sur l'origine des fonds, M. Devaud estime que ces versements pourraient être liés à un contrat d'exploration conclu par la compagnie pétrolière au Nigeria.

Le parquet de Paris n'avait pas tranché, mardi matin 9 juillet, sur les suites à réserver à cette découverte. Interpellé dans un palace parisien, le 21 juin, à la demande du juge Van Ruymbeke, M. Calil avait invoqué la qualité de « conseiller » du président de la République sénégalaise, Abdoulaye Wade, pour bénéficier d'une immunité. Défendu par l'avocat Francis Szpiner, conseiller officieux de l'Elysée sur le front des « affaires » et proche de l'actuel ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, l'intermédiaire a reçu le soutien du Quai d'Orsay, qui avait excipé en sa faveur des « usages » diplomatiques. Le 25 juin, M. Calil a été libéré par la cour d'appel.

Les soupçons sur M. Calil portaient, à l'origine, sur ses relations financières avec le groupe Technip. Spécialisée dans la construction de raffineries, cette entreprise – dont Elf détient une part du capital – lui

avait versé, de 1997 à 1999, quelque 9 millions de dollars de commissions, apparemment liées à un contrat au Venezuela, dont il est suspecté d'avoir fait bénéficier l'un des dirigeants de Technip. L'enquête a par ailleurs établi que d'autres montants, perçus en marge de contrats au Congo, en Angola et en Ouzbékistan, avaient été partagés par M. Calil avec deux des protagonistes de l'affaire Elf : l'ex-directeur des « affaires générales » du groupe pétrolier, Alfred Sirven, et l'intermédiaire André Guelfi.

### UNE SÉRIE DE VIREMENTS

Informé de l'interpellation de M. Calil à Paris, le juge Devaud a pris l'initiative de transmettre à la justice française des informations bancaires qu'il avait recueillies à son sujet en 2001, dans le cadre d'une enquête ouverte pour « blanchiment de capitaux ». C'est ainsi qu'était apparue une série de virements sur les comptes suisses de M. Calil, s'écoulant jusqu'au mois de mai 1995 et provenant du groupe Elf – via le Crédit lyonnais de Luxembourg.

L'enquête montrait en outre qu'une partie des 70 millions de dollars avait été reversée au profit d'un proche du général Sani Abacha, chef de la junte militaire nigérienne de 1993 jusqu'à sa mort, en 1998. Le juge Van Ruymbeke cherche à connaître la destination du solde de ces commissions, qui semblent avoir été versées alors qu'Elf était présidé par Philippe Jaffré (1993-1999) – aujourd'hui directeur financier d'Alstom. Mardi, les avocats du groupe TotalFinaElf ont indiqué au Monde qu'« aucune trace n'[avait] été trouvée » ni de ces paiements ni du nom de M. Calil dans les comptes de la compagnie.

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

## Hormone de croissance : première décision judiciaire

LE TRIBUNAL de grande instance de Montpellier (Hérault) a reconnu, mardi 9 juillet, la responsabilité civile de l'Institut Pasteur et de l'association France-Hypophyse dans la contamination d'une jeune femme morte de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, après avoir été traitée aux hormones de croissance. Les parents de Pascale Fachin avaient engagé cette procédure pour comprendre comment des lots défectueux ont pu, en 1985, être injectés à leur fille, provoquant sa mort, en juin 2001, à l'âge de 30 ans.

L'association France-Hypophyse, qui était chargée d'effectuer des prélèvements de glandes sur des cadavres, et l'Institut Pasteur, qui devait extraire de ces glandes l'hormone de croissance, étaient assignés par la famille pour manquement à « l'obligation de sécurité due par le producteur d'un produit issu du corps humain ». Pour pouvoir entreprendre cette action au civil, la famille de Pascale Fachin avait renoncé aux poursuites pénales, engagées par la plupart des autres victimes et à l'indemnisation de 300 000 euros proposée par l'Etat.

### DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS : un père de famille âgé de 40 ans a été tué, dimanche 7 juillet, à Sartrouville (Yvelines), par un automobiliste** qu'il soupçonnait d'avoir agressé sexuellement sa fille de 5 ans. L'agresseur, qui a réussi à prendre la fuite, était toujours recherché mardi matin. Selon des témoins, l'enfant jouait avec des amies près du domicile de ses parents lorsque l'automobiliste est arrivé. Il a attiré l'enfant avec un jouet. Une demi-heure plus tard, l'agresseur déposait la petite fille près de chez elle alors que son père, alerté de la disparition, arrivait sur place à moto. Ce dernier s'est alors lancé à la poursuite de l'automobiliste. Après avoir réussi à s'accrocher à une portière du véhicule, il a été traîné sur plusieurs dizaines de mètres avant que le conducteur de la voiture ne fasse un écart pour le faire lâcher prise. L'homme a succombé quelques minutes plus tard à ses blessures.

■ **JUSTICE : une plainte a été déposée auprès du parquet de Nice (Alpes-Maritimes) après le décès d'une femme de 46 ans** qui suivait un régime alimentaire selon la technique de la gastroplastie, a révélé, lundi 8 juillet, *Nice-Matin*. L'autopsie a permis d'établir que l'anneau de silicone, destiné à resserrer l'estomac et à réduire l'appétit, s'était déplacé et avait obstrué l'estomac. Avant de mourir, la victime, mère de deux enfants, ne se nourrissait plus que de soupes et de bouillies qu'elle régurgitait presque aussitôt et était sujette à des pertes de connaissance. Elle avait commencé son régime voici quatre ans.

■ **Selon Martine Aubry, « le climat sécuritaire actuel » a « influencé » le verdict de la cour d'assises qui a condamné à « une simple peine de prison avec sursis » le policier auteur d'un coup de feu mortel contre Riad Hamlaoui, un jeune du quartier de Lille-sud (Le Monde du 6 juillet)**. Cette décision « n'est pas de nature à rendre aux habitants de nos cités la confiance nécessaire en la justice de notre pays », ajoute-t-elle dans un communiqué publié lundi 8 juillet « au nom de la majorité municipale » (PS, PCF, Verts). « Il appartient désormais au parquet général et au ministre de la justice de décider de faire appel de cette décision, espérant que la cour d'assises de renvoi, dans un climat enfin apaisé, rende la justice à Riad et aux siens. »

■ **SÉCURITÉ : les statistiques de la délinquance de juin 2002 enregistrent une baisse de 7,38 % par rapport à celles de juin 2001** en zone de police, selon les chiffres annoncés lundi 8 juillet par le ministère de l'intérieur. Cette amélioration « provient essentiellement de la délinquance de voie publique (vols, cambriolages, agressions, etc.), qui diminue de 12,28 % », a expliqué le ministère.

Jean-Yves Nau

## Les raéliens prêts à montrer des images de leurs clones

La secte dit avoir commencé à créer des embryons humains avec le procédé testé sur des animaux

LES RESPONSABLES de l'Eglise raélienne – mouvement fondé notamment sur la croyance dans l'existence de plusieurs mondes habités et d'« extraterrestres » – ont fait savoir qu'ils montreraient, mercredi 10 juillet à Tokyo, quelques-unes de leurs premières images de la création d'embryons humains par clonage. La diffusion de ces images et la révélation de certaines données sont prévues dans le cadre d'une manifestation scientifique organisée du 10 au 12 juillet dans la capitale japonaise.

Pour les membres de l'Eglise raélienne, qualifiée de secte par la commission spécialisée de l'Assemblée nationale, les récents acquis de la biologie – et tout particulièrement la création de mammifères par la technique du clonage – sont autant d'éléments plaçant en faveur de ses thèses, radicalement opposées à la théorie évolutionniste. Au lendemain de l'annonce, en février 1997, de la création par clonage de la brebis Dolly, les responsables de ce mouvement annoncè-

rent leur volonté d'appliquer cette technique à l'espèce humaine à des fins de reproduction. Le premier projet raélien de clonage humain fit suite à une rencontre avec un couple américain qui avait perdu un enfant de 10 mois à la suite d'une erreur médicale. Ces parents tenaient à tout prix à « recréer » ce bébé. En juin 2000, ils décidèrent, en liaison avec le mouvement raélien, de consacrer à ce projet les sommes gagnées à l'issue du procès contre l'hôpital où était décédé leur enfant.

Ils avaient finalement abandonné leur projet, mais la société raélienne Clonaid annonça qu'elle cherchait à cloner un homme de 59 ans atteint d'une affection incurable. Selon les raéliens, cet homme devait léguer une part de sa fortune à la femme qui aura offert ses ovocytes pour permettre la création de son clone et qui aura porté en son sein l'embryon ainsi obtenu in vitro.

Le principe est ici identique à celui mis en œuvre pour créer des animaux du genre mammifère. Il

consiste schématiquement à réuser le transfert du noyau d'une cellule somatique (prélevée sur l'organisme que l'on cherche à cloner) dans un ovocyte préalablement énucléé. Il faut ensuite obtenir cet embryon commence à se développer et à se différencier avant de l'implanter in utero, quatre à cinq jours après le transfert nucléaire.

### INFORMATIONS « INÉDITES »

Les responsables du mouvement raélien annoncent qu'ils fourniront à Tokyo une série d'informations, selon eux inédites, sur leur manière de procéder et sur l'état d'avancement de leurs travaux. Tout en affirmant que de nombreuses jeunes femmes, membres de ce mouvement, avaient donné leur accord pour participer à une telle entreprise, ces responsables se sont toujours refusés à dire quels spécialistes œuvraient pour la société Clonaid dont la localisation demeure inconnue.

La technique du clonage à visée reproductrice est aujourd'hui condamnée par la quasi-totalité des



# Rendre Paris plus accessible aux moins valides

La Ville devait adopter, mardi, un vaste projet d'aménagement de la voirie à l'usage des piétons « à mobilité réduite ». Mais l'équipe de Bertrand Delanoë en attend des retombées pour l'ensemble des Parisiens

**TROTTOIRS** trop hauts ou trop étroits, passages piétons entravés, chaussée endommagée, lignes de bus et de métro inaccessibles... A Paris, une multitude d'obstacles transforment souvent le trajet quotidien des handicapés, ou plus généralement des personnes qui ont du mal à se déplacer, en parcours du combattant. Pour les non-voyants, l'absence de signaux sonores aux feux, et de bandes rugueuses permettant de détecter une entrée de métro, sont de réelles causes d'accidents.

L'année 2002 devrait marquer un progrès sensible. Le Conseil de Paris devait adopter, mardi 9 juillet, un vaste projet d'aménagement, intitulé schéma directeur d'accessibilité à la voirie parisienne, destiné à rattraper le retard accumulé.

Pour Denis Baupin (Verts), adjoint au maire chargé des transports, de la circulation, du stationnement et de la voirie, en s'occupant des handicapés, l'équipe de Bertrand Delanoë agit en fait pour l'ensemble des Parisiens : « Tous les exemples à travers le monde ont



Une jeune handicapée s'apprête à emprunter un passage pour piétons alors qu'elle participe à une opération coup de poing à Paris, le 18 septembre 2000. La manifestation avait pour but de montrer la difficulté d'accès aux transports en commun dans la capitale

démontré que dès qu'on adapte une ville pour les personnes à mobilité réduite, en fait on l'adapte à tout le monde. Tous les citoyens qui ont besoin de se déplacer sont gagnants.»

Les nombreuses mesures adoptées en faveur des handicapés visuels, auditifs ou moteurs, serviront donc, aussi, à améliorer le quotidien des personnes âgées, des mamans avec leur poussette, des voyageurs et leur valise ; en somme, de tous ceux qui sont dans une situation de mobilité réduite, qu'elle soit temporaire ou permanente.

Ce schéma est le fruit d'une concertation menée depuis octobre 2001 entre diverses associations de personnes handicapées, des entreprises directement concernées, (RATP, société Decaux pour le mobilier urbain...), des directions de la Ville et des maires d'arrondissement. Il s'articule autour de quatre grands axes : aménagement des trottoirs et chaussées, sonorisation de feux de circulation pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes, signalisation au sol, réflexion sur le mobilier urbain et son implantation.

En mars, à titre expérimental, des bandes dites « de sécurité et de guidage » ont été posées au niveau des passages piétons rue de Charenton, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Elles permettent aux déficients visuels de se positionner et d'éviter de s'écarter de la traversée piétonne.

Les objectifs d'ensemble vont de la délimitation des terrasses et des étalages à l'abaissement des bordures de trottoirs en passant par une meilleure implantation du mobilier urbain par la lutte contre l'incivisme des automobilistes parisiens qui se garent devant les « bateaux », rendant difficile l'accès aux trottoirs, ou utilisent les places réservées GIG-GIC. La priorité

est accordée aux « points noirs », feux, carrefours et cheminement sur trottoir, particulièrement dangereux en leur état actuel. En 2003, un comité consultatif de suivi sera mis en place, avec une double mission : analyser le fonctionnement des réalisations et apporter les modifications nécessaires.

## L'EXPÉRIENCE DE VITRÉ

Ce schéma s'inspire largement de l'avance de certaines villes du nord de l'Europe. Car, en matière d'aménagement de la voirie, Paris est très en retard, et fait office de mauvais élève. A Stockholm, par exemple, tous les feux de signalisation sont déjà équipés d'un dispositif sonore et le métro est accessi-

ble aux handicapés. En France, la mise en service de tramways, à Nantes ou Montpellier par exemple, a permis aux autorités locales de prendre conscience de la nécessaire participation de tous, handicapés inclus, à la vie de la cité. Dans la capitale du Languedoc-Roussillon, des personnels valides ont été mis en « situation » de handicap pour prendre la mesure des difficultés. Une expérience inédite a été tentée à Vitry (Ille-et-Vilaine) : un groupe de 30 handicapés est sorti dans la rue sous le regard d'observateurs chargés d'observer les difficultés rencontrées et d'en tirer des enseignements en terme d'aménagement.

Certaines des expériences

menées ailleurs ont pu conduire à l'élaboration du projet parisien, qualifié de « compromis trans-handicaps » par Pénélope Komitès, adjointe au maire chargée des personnes handicapées et responsable du rapport qui sert de base au schéma, parce qu'il doit mettre en balance des intérêts parfois contradictoires : « Par exemple, une personne en fauteuil roulant souhaite souvent que le trottoir soit le plus abaissé possible, lui permettant une meilleure circulation, alors que, pour une personne malvoyante, une dénivellation, même faible, est nécessaire pour savoir si elle se trouve sur la chaussée ou sur le trottoir. »

Les aménagements projetés seront mis en œuvre dans le cadre d'un programme pluriannuel de dix années, pour un montant de 50 à 60 millions d'euros. 4,5 millions d'euros sont prévus pour les premiers aménagements de 2002.

Toutes ces mesures devront s'accompagner de campagnes de sensibilisation, afin d'inviter les personnes valides à un effort de civisme. Pour M<sup>me</sup> Komitès en effet, « l'accessibilité [...] est la possibilité donnée à chacun de pouvoir se déplacer. Cela constitue un véritable exercice de liberté et de citoyenneté ». Pour l'Année européenne des personnes handicapées, en 2003, Paris espère être en mesure de montrer qu'il s'est investi financièrement et humainement pour concrétiser ce grand projet.

Elise Aicardi  
et Dorothy Glaiman

## Trop rapide, le nouveau trottoir roulant de Montparnasse

**183 MÈTRES** de couloirs à traverser, deux trottoirs roulants à 2,2 km/h pour 110 000 passages quotidiens... Ça n'allait pas assez vite pour la plupart des usagers de la station de métro Montparnasse-Bienvenue. Depuis des années, un projet de trottoir roulant à grande vitesse était à l'étude. La CNIM, entreprise spécialisée dans les escaliers mécaniques, l'a réalisé pour la RATP. Avec un slogan sur les brochures : « La RATP innove pour vous faire gagner du temps. »

De fait, les usagers pourront traverser le couloir en gagnant plus d'une minute sur le trajet habituel. A condition de garder l'équilibre... Car malgré un test effectué mardi 2 juillet avant son lancement, sans doute sur un échantillon de clientèle trop performant, ce trottoir formule 1 – une première mondiale, assure la RATP – a dû être arrêté dès vendredi : des usagers sont tombés, déséquilibrés par la rapidité du trottoir, devenu toboggan une fois lancé à 8 km/h, malgré les assistants prévus pour les aider.

Anselme Cote, chef de projet pour la RATP, défend l'initiative : « Cette phase de réglage est tout à fait normale pour un produit de ce type, qui n'en est qu'à ses balbutiements. Il serait impensable de réussir un tel projet sans des tests grandeur nature », affirme-t-il. « Beaucoup d'usagers ne sont pas entraînés. Certains s'adaptent vite, d'autres moins. Il faut arriver à intégrer cette nouvelle habitude. Pour ce faire, une vingtaine d'employés de la RATP et de la CNIM améliorent le fonctionnement, et quatre spécialistes, dont un professeur en ergonomie, travaillent sur une signalétique appropriée. Il y a trente ans, nous avons rencontré le même problème avec les premiers trottoirs roulants », poursuit-il.

## IMPATIENCE

Les jeunes, les salariés, les gens pressés, plus que les voyageurs âgés ou, a fortiori, handicapés, sont les cibles d'un tel aménagement. Déjà, des usagers interpellent M. Cote. « Quand le nouveau trottoir fonctionnera-t-il ? » Et le chef de projet de

répondre : « Nous faisons des tests et nous retesterons le trottoir lorsque nous aurons fait un grand progrès sur le risque. »

Le nouveau trottoir devrait être remis en service cette semaine, à une vitesse moins déstabilisante. Ce n'est qu'à terme, et progressivement, qu'il atteindra les 10,8 km/h prévus. « Notre but n'est pas de dépasser le record de vitesse, mais d'assurer le maximum de confort aux usagers », souligne M. Cote. A eux d'en faire l'apprentissage... en s'appuyant sur la main courante. Pour les réfractaires, ceux qui ne voudront pas – ou ne parviendront pas – à changer leurs habitudes « corporelles », selon la formule de M. Cote, les deux couloirs latéraux traditionnels seront toujours praticables.

Aude Fayolle

François Grosrichard

## Une dose d'habitat social dans les quartiers chics de la capitale

Des logements HLM vont être intégrés dans un ensemble de haut standing du 16<sup>e</sup> arrondissement

**PAR PETITES** touches, la Ville de Paris mène sa politique de rééquilibrage de l'habitat social en direction des beaux quartiers (*Le Monde* du 15 janvier). Vendredi 5 juillet, Jean-Yves Mano, adjoint au maire chargé du logement, et Philippe Zivkovic, président du groupe Meunier, ont présenté un programme immobilier qui installe du HLM dans un ensemble de haut standing.

Sise au cœur de Passy, un secteur ultra-riche du 16<sup>e</sup> arrondissement de la capitale, la résidence Charles-Dickens comptera une soixantaine d'appartements, avec deux cages d'escaliers réservées aux candidats à l'accession à la propriété et une troisième où s'étagèrent 23 logements sociaux. Ces derniers ont été vendus à la société anonyme d'HLM Le Logement français, qui en assurera la gestion locative. La Ville et la préfecture ont participé au montage financier, ce qui leur donne un « droit de réservation » sur les 23 HLM : elles proposeront des candidatures qui seront examinées par la commission d'attribution du bailleur social en vertu des critères habituels (ressources, composition du ménage, etc.). Après

d'« après négociations », selon l'expression de M. Mano, les responsables de Meunier ont accepté que la cession des appartements s'effectue à un prix modique : selon eux, le montant de la vente équivaut, grosso modo, aux coûts de construction.

## UNE QUINZAINE DE SITES

Grâce à cet accord, les loyers des appartements HLM atteindront des niveaux de rêve : un trois-pièces de 66 m<sup>2</sup> sera, par exemple, mis en location à 565 euros par mois (3 700 francs), toutes charges

comprises. M. Mano s'est félicité du « partenariat de mixité sociale » conclu avec le groupe Meunier, qui permet de faire vivre « côte à côte des accédants à la propriété et des personnes qui ne peuvent pas acquies leur logement ». L'élus a précisé que d'autres opérateurs privés (Cogedim, Kauffman & Broad, Groupe George V...) s'étaient engagés à consacrer une partie de leurs programmes au logement social ou intermédiaire. Une quinzaine de sites seraient concernés.

A terme, M. Mano souhaite que les promoteurs réalisent 25 % de

## Polémique sur l'opération « Paris-Plage »

Un incident a eu lieu, lundi 8 juillet, au Conseil de Paris, qui débattait du budget modificatif, après les propos d'un jeune élu RPR, Alexandre Galdin : « Nous allons avoir droit pendant tout l'été, au journal de 20 heures, à "Alerte à Malibu" avec peut-être même en guest-star le maire de Paris en garçon de plage. » Le représentant de l'opposition municipale faisait allusion à la fermeture des voies sur berges, du 21 juillet au 18 août, entre les Tuileries et le pont d'Austerlitz. Plusieurs tonnes de sable, 300 transats, 150 parasols, 80 palmiers, 4 buvettes, une pratique de golf, un mur d'escalade et un terrain de boules devraient être installés pour accompagner l'opération, appelée Paris-Plage. « Après la gauche austère qui a échoué, et se cache désormais, nous allons subir la gauche paillettes, toujours en tête de la marche des fiertés homo, bi et trans », a ajouté M. Galdin, au milieu des protestations de la majorité municipale qui y a vu des propos s'apparentant « au racisme et à l'homophobie ». Président du groupe RPR, Philippe Séguin, a jugé ces réactions « compréhensibles ».

Bertrand Bissuel



MAGAZINE MENSUEL 3 €



**DISPARITION**

■ **LAURENT SCHWARTZ**, mathématicien français, est mort jeudi 4 juillet à l'âge de 87 ans (*lire page 13*).

**A LIRE EN LIGNE**

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

**JOURNAL OFFICIEL**

Au Journal officiel du dimanche 7 juillet est publié :

- **Environnement** : un décret portant création de la réserve naturelle des Ballons comtois (Haute-Saône, Territoire de Belfort, Vosges).

**AU CARNET DU « MONDE »****Naissances**

**Bernadette** et **Jean-Marc VALENTIN**  
**Evelyne PLARD-DEMARS**  
**Lucien GOURLOT**

ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils,

**Tristan,**

fils de

**Mathieu VALENTIN**  
et **Noëlle GOURLOT**

le 7 juillet 2002, à Clamart (Hauts-de-Seine).

**Anniversaires de naissance**

– Nice, le 10 juillet 2002.

Pour

**Margaux,**

notre brillant et si attachant petit canard.

Bon dix-huitième anniversaire et bonne route.

R. et E.

**Décès**

– Gérard-Antonin Barbet, son père,  
Odette,  
sa sœur,  
Jean,  
son frère,  
ses neveux et nièces,  
sa famille,  
ses proches,  
Et ses amis,  
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

**François-Gérard BARBET**,  
agréé de chaire,  
professeur  
au lycée du Parc impérial de Nice,

survenue le 22 juin 2002.

Son incinération a eu lieu à Nice.

O. Barbet,  
4, rue des Ortolans,  
84000 Avignon.

– Orvault. Nantes.

Nelly Kerviche  
a la douleur de faire part du décès de son époux,

**Philippe BOBET,**

survenu le 8 juillet 2002, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 11 juillet, à 14 heures, en l'église d'Orvault bourg, suivie de la crémation.

51, rue Andromède,  
44700 Orvault.

– Ses anciens collègues et amis  
ont la tristesse de faire part du décès,  
survenu le 3 juillet 2002, à Saint-Pierre-  
d'Aubigny (Savoie), de

**Yves BRAVARD**,  
ancien professeur à l'Institut  
de géographie alpine de Grenoble.

**BRODSKI,**

Ses compagnons,  
Ses amis et ses amours  
ont la douleur d'annoncer le départ de

**Jean-François BROCHARD.**

Une espérance aussi : il est parti dans  
la certitude de la victoire possible de sa  
cause : un monde anti-autoritaire, libéré  
de l'exploitation de l'homme par  
l'homme.

L'incinération aura lieu le jeudi  
11 juillet 2002, à 14 h 15, au  
crématorium du Père-Lachaise, Paris-  
20<sup>e</sup>.

« ¡ Hasta siempre compañero ! »

– Bernard Charpin,  
son époux,  
Isabelle et Yves Lamour,  
Véronique et Patrick N'Guyen Huu,  
ses filles et gendres,  
Frédérique, Blandine et Benjamin  
N'Guyen Huu,  
Alix et Louis Lamour,  
ses petits-enfants,  
Marc Rouberol,  
font part du décès de

**Elisabeth CHARPIN**,  
née **MENNESSON**.

Les obsèques auront lieu le  
jeudi 11 juillet 2002, à 11 heures, à  
Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse).

– M<sup>me</sup> Paul Claudon,  
La Société Capac,  
La Société des films de la Colombe,  
ont la douleur de faire part de la mort de

**M. Paul CLAUDON**,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du Mérite,  
officier des Arts et Lettres,

à Paris, le 5 juillet 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée,  
à Paris, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau,  
le mercredi 10 juillet, à 14 h 30, suivie  
de l'inhumation au cimetière du  
Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

5, rue Lincoln,  
75008 Paris.

– M<sup>me</sup> Maurice Cottentin,  
son épouse,  
M. Jean Cottentin,  
M. et M<sup>me</sup> Jean-François Clair,  
ses enfants,  
Sophie, Philippe, Olivier, Marc,  
ses petits-enfants,  
Léa,  
son arrière-petite-fille,  
Les familles Cottentin, Guédon, Clair,  
Moracchini,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Maurice COTTENTIN**,  
officier de la Légion d'honneur,  
commandeur du Mérite national,  
croix de guerre 1939-1945,  
médaille de la Résistance,

survenu le 6 juillet 2002, dans sa quatre-  
vingt-dixième année.

La cérémonie aura lieu le  
jeudi 11 juillet, à 10 h 30, en l'église  
Saint-André- de-l'Europe, Paris-8<sup>e</sup>, sa  
paroisse, suivie de l'inhumation dans le  
caveau de famille à Linas (Essonne).

– Vinezac. Marseille. Valvignères.

Ghislaine Deny,  
son épouse,  
Auréliette et Frédéric, Magali,  
ses enfants,  
Clémentine Deny,  
sa maman  
et Dominique Orsini,  
Pierre et Eva,  
son frère et sa belle-sœur,  
Juliette et Alice,  
ses nièces,  
Sa famille et ses amis,  
ont l'immense douleur de faire part du  
décès de

**Michel DENY**,  
professeur de sciences économiques  
et sociales  
au lycée Marcel-Gimond  
d'Aubenas (Ardèche),

survenu le 5 juillet 2002, à l'âge de  
cinquante-deux ans.

L'inhumation a eu lieu le 7 juillet, au  
cimetière de son village, Vinezac  
(Ardèche), en présence de sa famille et  
de tous ses amis.

Merci à tous ceux qui nous ont  
témoigné leur amitié et leur soutien.

– M<sup>me</sup> Solange Dufau,  
son épouse,  
M<sup>me</sup> Véronique Dufau-Marchesini  
et son époux,  
M. Jean-Pierre Coinchon  
et son épouse,  
Julien, Amélie, Fabien, Martin,  
ses enfants et ses petits-enfants,  
Ainsi que toute sa famille, ses amis et  
ses copains,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Gérard DUFAU**,  
dit « zézé »,  
ancien joueur international de rugby,

survenu dans sa soixante-dix-huitième  
année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi  
9 juillet 2002, à 14 h 30, en l'église  
Saint-Louis de Vichy (Allier).

– Françoise Dumoulin de Castro,  
son épouse,  
Olivier, Claudine, Dominique et  
Frédérique,  
ses enfants et leurs conjoints,  
Isabelle, Camille, Marie, Pierre,  
Xavier, Clémence et Tiphaine,  
ses petits-enfants,  
Annette et Fernand Sarfati,  
sa sœur et son beau-frère,  
Leurs enfants et petits-enfants,  
ont la grande tristesse de faire part du  
décès de

**Jean-Claude DUMOULIN**,  
né **LEVY**,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
médaille militaire,  
médaille de la Résistance,  
croix de guerre,  
journaliste,  
résistant déporté à Mauthausen,

survenu le 5 juillet 2002, dans sa quatre-  
vingtième année.

Les obsèques auront lieu  
mercredi 10 juillet, à 13 h 30, au  
funérarium de Nanterre, 42, chemin des  
Cendres, Nanterre (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière  
du Montparnasse, à 15 h 30, 3, boulevard  
Edgar-Quinet, Paris-14<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue de la Félicité,  
75017 Paris.

– François et Jean-Paul,  
ses enfants,  
Nicole Nguyen,  
Aurore et Antoine,  
ses petits-enfants,  
Ruza Berler et Pepa Rosenmann,  
ses sœurs,  
ainsi que l'ensemble de sa famille,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**David FEUER,**

survenu le 5 juillet 2002.

– Chantal François-Navelet,  
son épouse,  
Bastien François et Maud Berthier,  
Armelle et Olivier Girard,  
Guénola François,  
ses enfants,  
Gaëtan, Julienne, Alexane, Nathan,  
Olmo, Flavie, Madeleine,  
ses petits-enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Patrick FRANÇOIS**,  
statisticien-économiste et botaniste,  
ancien fonctionnaire  
des Nations unies (FAO),  
chevalier du Mérite agricole,

survenu le 5 juillet 2002, dans sa  
soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le  
mercredi 10 juillet, à 14 h 30, en l'église  
Sainte-Jeanne-de-Chantal, 96, boulevard  
Murat, Paris-16<sup>e</sup>.

Il sera inhumé dans l'intimité familiale  
à Lorient (Morbihan), où il reposera  
auprès de son fils

**Loïc-Pierre.**

12, square du Pont-de-Sèvres,  
92100 Boulogne.

– Gilles Kraemer,  
son époux,  
Hélène et Guillaume,  
ses enfants,  
Les familles Kraemer, Fourcade,  
Aguirre,  
ont le regret de faire part du décès de

**Christilla KRAEMER**,  
née **FOURCADE**,

survenu le 3 juillet 2002.

La cérémonie religieuse a été célébrée  
le vendredi 5 juillet, en l'église Saint-  
Pierre de Charenton-le-Pont.

– M<sup>me</sup> Michel Lavalou,  
Eric et Sabine Lavalou  
et leurs enfants,  
Denis Lavalou,  
Marie-Pierre et Thierry Gellée  
et leurs enfants,  
Thierry et Fanny Lavalou  
et leurs enfants,

ont l'immense tristesse de faire part du  
décès de leur époux, père et grand-père,

**Michel LAVALOU**,

officier de la Légion d'honneur  
et de l'ordre national du Mérite,

survenu à Compiègne le 6 juillet 2002, à  
l'âge de soixante et onze ans, des suites  
d'une longue maladie.

Conformément à son désir, la  
cérémonie religieuse et l'inhumation  
auront lieu à Locquirec (Finistère), le  
jeudi 11 juillet à 16 heures, dans  
l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Georges-Bernanos,  
60200 Compiègne.  
3, chemin de la Pointe,  
29241 Locquirec.

– Le président,  
Et les membres de l'Académie des  
technologies  
ont la profonde tristesse de faire part du  
décès de

**Michel LAVALOU**,

officier de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du Mérite,  
membre de l'Académie  
des technologies,  
ancien président du conseil  
pour les applications  
de l'Académie des sciences,  
ancien président du Council  
of Academies of Engineering  
and Technological Sciences,  
ancien président de l'université  
de technologie de Compiègne.

Ils s'associent à la douleur de la  
famille, à laquelle ils présentent leurs  
plus vives condoléances.

– M<sup>me</sup> Jacques Loeper,  
son épouse,  
Pierre et Jacqueline Loeper,  
Catherine Loeper-Jeny,  
Denis et Agnès Loeper-Robidaire,  
Martine et Joël Krasko,  
Marie-Sylvie et Arnaud de Bonneval,  
Marie-Anne et Philippe Attia,  
et leurs enfants,  
Ses enfants et petits-enfants,  
Les familles Bedu et Goy,  
ont la douleur de faire part du décès du

**professeur Jacques LOEPER**,  
médecin honoraire  
des Hôpitaux de Paris,  
membre de l'Académie nationale  
de médecine,

survenu le 6 juillet 2002, à l'Hôpital  
européen Georges-Pompidou.

La cérémonie religieuse aura lieu à la  
chapelle Saint-Louis de l'hôpital de la  
Salpêtrière, à Paris, le vendredi 12 juillet,  
à 10 h 30.

La famille ne souhaite pas de fleurs.  
Une collecte sera faite au profit des  
œuvres des Villages d'enfants et des  
Orphelins apprentis d'Auteuil.

3, square de Luynes,  
75007 Paris.

– Le président et le secrétaire perpétuel,  
Les membres de l'Académie nationale  
de médecine,  
ont la tristesse de faire part du décès de  
leur très estimé confrère

**le professeur**  
**Jacques LOEPER**,  
membre de l'Académie nationale  
de médecine,  
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 6 juillet 2002.

– M<sup>me</sup> Suzanne Rey,  
son épouse,  
ses enfants et petits-enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre REY,**

survenu le 2 juillet 2002, dans sa quatre-  
vingtième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité  
familiale, ce mardi 9 juillet.

7, avenue des Arts,  
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

– On nous prie d'annoncer le décès,  
survenu le 4 juillet 2002, à l'âge de  
quatre-vingt-sept ans, de

**Laurent SCHWARTZ**,  
membre de l'Académie des sciences,  
ancien professeur de mathématiques  
à l'Ecole polytechnique  
et à l'université Paris-VII.

De la part de  
Marie Hélène Schwartz,  
sa femme,  
Claudine et Raoul Robert,  
sa fille et son gendre,  
Magali et Lydia Robert,  
ses petites-filles,  
Daniel Schwartz,  
Bertrand et Antoinette Schwartz,  
Denise et Robert Piron,  
Jean-Claude et Marianne Levy,  
ses frères, belles-sœurs et beaux-frères,  
Ses neveux et nièces et leurs enfants.

On rappelle le souvenir de son fils

**Marc André SCHWARTZ,**

décédé en 1971, à l'âge de vingt-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans  
l'intimité familiale, à Autouillet  
(Yvelines).

– M. Yannick d'Escatha,  
président du conseil d'administration,  
Le général Gabriel de Nomazy,  
directeur général,  
La direction,  
Et l'ensemble du personnel de l'Ecole  
polytechnique,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Laurent SCHWARTZ**,  
ancien professeur à l'Ecole  
polytechnique,  
ancien membre du Conseil  
d'administration,  
fondateur du centre de mathématiques  
de l'Ecole polytechnique,

survenu le jeudi 4 juillet 2002.

– Les membres, anciens membres et  
visiteurs du Centre de mathématiques de  
l'Ecole polytechnique  
ont appris avec une grande émotion le  
décès de

**Laurent SCHWARTZ**,

médaille Fields,  
membre de l'Académie des Sciences,  
ancien professeur à l'Ecole  
polytechnique,

Fondateur du Centre en 1966, il le  
dirigea durant dix-sept années. Y faisant  
vivre l'idée qu'enseignement et recherche  
sont indissolublement liés, il y a formé  
plusieurs générations de mathématiciens.  
Son œuvre profonde et originale, en  
particulier sa théorie des distributions, a  
révolutionné l'analyse, ouvrant la voie à  
des développements féconds bien au-  
delà des mathématiques.

Sa personnalité hors du commun, ses  
qualités de droiture et de rigueur, de  
générosité et d'humanité nous ont  
durablement insufflé plus qu'une  
ambition scientifique, une manière de  
vivre et d'aimer la science.

Avec notre reconnaissance pour l'idéal  
qu'il a incarné, et notre immense peine,  
nous adressons à son épouse Marie-  
Hélène, à sa fille Claudine, à ses petites-  
filles et à tous ses proches nos plus  
chaleureuses condoléances et nos  
affectueuses pensées.

Centre de Mathématiques  
Ecole polytechnique et CNRS.  
Palaiseau.

– La Société mathématique de France,  
Et la Société de mathématiques  
appliquées et industrielles,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Laurent SCHWARTZ**,  
membre de l'Académie des sciences.

Sa découverte de la théorie des  
distributions lui valut d'être récompensé  
en 1950 par la médaille Fields  
(équivalent du prix Nobel pour les  
mathématiques).  
Eminent mathématicien, Laurent  
Schwartz était aussi un intellectuel  
engagé dans la défense des droits de  
l'homme.

Nos sociétés savantes s'associent à la  
douleur de sa famille.

– Le président,  
Le vice-président,  
Les secrétaires perpétuels de  
l'Académie des sciences,  
ont la tristesse de faire part du décès, le  
4 juillet 2002, de leur confrère

**Laurent SCHWARTZ**,  
membre de la section mathématiques  
de l'Académie des sciences,  
professeur émérite à l'université  
Denis-Diderot  
et à l'Ecole polytechnique.

Ancien élève de l'Ecole normale  
supérieure, le mathématicien Laurent  
Schwartz, premier Français à avoir  
obtenu la prestigieuse médaille Fields, a  
apporté une contribution fondamentale  
dans plusieurs domaines mathématiques,  
notamment en établissant la célèbre  
théorie des distributions. Mais Laurent  
Schwartz ne s'est pas contenté d'être cet  
exceptionnel scientifique, il a également  
pris une part majeure dans la défense des  
droits de l'homme ainsi que dans la  
réforme des universités et des grandes  
écoles.

(*Lire page 13.*)

– Le président de l'université Paris-XIII,  
La directrice de l'UFR des lettres,  
sciences de l'homme et des sociétés,  
Les enseignants du département des  
sciences de l'éducation,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Roger TASTAYRE**,

maître de conférences honoraire,

survenu le 22 juin 2002.

Ses collègues et ses anciens étudiants  
se souviennent de lui avec émotion.

**Anniversaires de décès**

– Séville. Caracas. Paris.

– Le 10 juillet 2000, disparaissait le  
poète

**Antonio APARICIO**

« ¡ Esta voz, de dónde viene  
y adónde va, traspasando  
el corazón y las sienas ?

*A oscuras, en esta voz  
hablan la vida y la muerte. »*

– Depuis le 10 juillet 2001,

**Michèle DUCHET**

ne vit plus que dans le cœur et la  
mémoire de ceux qui l'ont aimée.

En ce jour, nos pensées sont pour elle  
...un frisson d'eau sur de la mousse.

« La mort n'est rien.  
Je suis seulement passé  
dans la pièce à côté. »

Le 10 juillet 2000,

**Rosette**

nous a quittés.

Que ceux qui l'ont connue et aimée au  
« Studio Ethel » et « Au Tibourg » la  
gardent toujours dans leur cœur.

**Stages****ATELIERS D'ÉCRITURE**

**Elisabeth BING**  
Stage « Nouvelles »  
du 19 au 23 août 2002.  
Week-ends de sensibilisation,  
à partir du 7-8 septembre 2002.  
Tél.-fax : 01-40-51-79-10.

**Diplômes**

– M<sup>lle</sup> Dyna Shafik vient d'obtenir  
son diplôme d'architecte.

M. Banat, ses amis et sa famille la  
félicitent et lui souhaitent une carrière  
brillante.

**Communications diverses**

– Fin d'année au CBL, 10, rue Saint-  
Claude, Paris-3<sup>e</sup>, jeudi 11 juillet 2002, à  
20 h 30 avec M<sup>me</sup> Théo Klein, auteur de :  
« **Le Manifeste d'un juif libre** »  
(éditions Liana Lévi).  
Réservations : 01-42-71-68-19.

**Tous les jours  
dans le****« Carnet du Monde »****NAISSANCES,****ANNIV. DE NAISS.,****MARIAGES,****FIANÇAILES, PACS****FORFAIT 10 LIGNES**

**120 € - 787,15 F TTC**  
**La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC**  
**TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC**  
**La ligne suppl. : 10,00 € - 65,60 F TTC**

☎ **01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42**  
**Fax : 01.42.17.21.36**  
**e-mail: carnet@mondepub.fr**  
Les lignes en capitales grasses sont  
facturées sur la base de deux lignes.  
Les lignes en blanc sont obligatoires et  
facturées.

**Partez en vacances avec Le Monde****FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE  
VOTRE ABONNEMENT  
PENDANT VOS VACANCES :**

● Retournez ce bulletin au moins  
10 jours à l'avance sans oublier de  
nous indiquer votre numéro d'abonné  
(en haut à gauche de la « une » de votre  
journal).

● Si vous êtes abonné par prélève-  
ment automatique, votre compte sera  
prélevé au prorata des numéros servis  
dans le mois.



## LAURENT SCHWARTZ

**S**AVANT et citoyen, mathématicien et militant, artiste de l'analyse fonctionnelle, virtuose des distributions à valeurs vectorielles et, dans le même temps, inlassable procureur de toutes les oppressions, animateur impénitent de mille combats et pétitions contre l'injustice : tel était Laurent Schwartz. Double et unique, réunissant dans la même trajectoire - rectiligne au-delà des zigzags de la recherche et de l'engagement - exigence scientifique et exigence morale. Lucide et tâtonnant, révolté et pragmatique, aussi naturellement iconoclaste que pédagogue, rejetant dans un même mouvement tabous scientifiques et fatalités historiques. Une figure du siècle, un honnête homme.

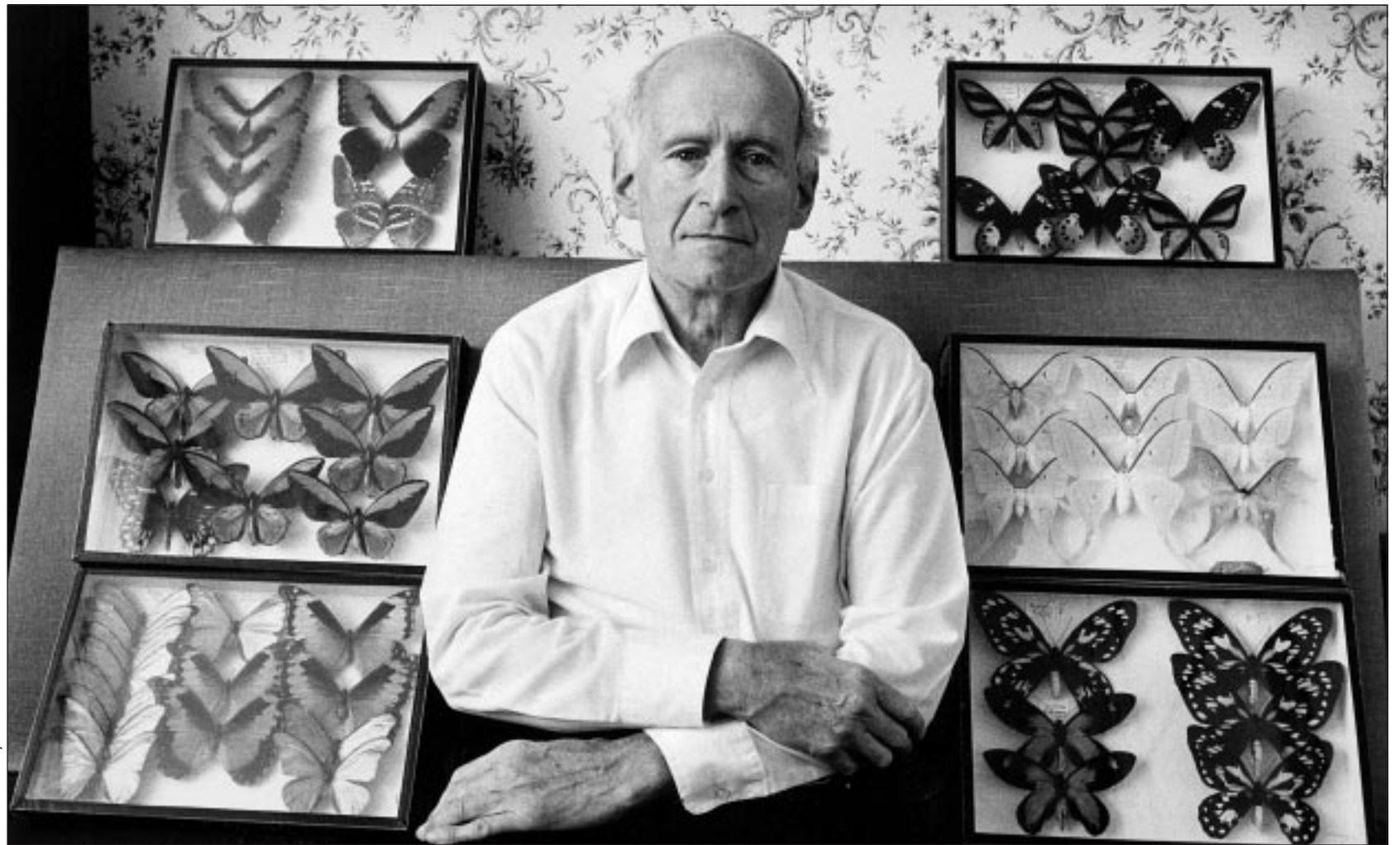
Depuis quelques années, le visage altier, l'oeil toujours curieux et un brin malicieux en dépit de l'âge, Laurent Schwartz s'était employé, presque méthodiquement, à boucler les fils de sa vie. Ainsi, le 31 octobre 2000, il est, aux côtés de Pierre-Vidal Naquet, Madeleine Rebérioux, Germaine Tillion, Henri Alleg et quelques autres, l'un des signataires d'un appel solennel, adressé à Jacques Chirac et à Lionel Jospin, pour la reconnaissance et la condamnation de la torture lors de la guerre d'Algérie, publié par *L'Humanité*. « Des deux côtés de la Méditerranée, la mémoire française et la mémoire algérienne resteront hantées par les horreurs qui ont marqué la guerre d'Algérie tant que la vérité n'aura pas été dite et reconnue. Aujourd'hui, il est possible de promouvoir une démarche de vérité qui ne laisse rien dans l'ombre... »

Une démarche de vérité... tout est dit, ou du moins beaucoup. Quarante ans plus tôt, presque jour pour jour, Laurent Schwartz, alors professeur d'analyse mathématique à l'Ecole polytechnique, signait le fameux Manifeste des 121 proclamant le droit à l'insoumission pour les appelés du contingent envoyés en Algérie. La sanction ne traînait pas : deux semaines plus tard, le ministre des armées, Pierre Messmer le révoquait, estimant qu'il serait « contraire au bon sens et à l'honneur » qu'il conservât son enseignement. La réponse du révoqué à son ministre de tutelle fut cinglante : « Si j'ai signé la déclaration des 121, c'est en partie pour avoir vu depuis plusieurs années la torture impunie et les tortionnaires récompensés. Mon élève Maurice Audin a été torturé et assassiné en juin 1957, et c'est vous, monsieur le ministre, qui avez signé la promotion du capitaine Charbonnier au grade d'officier de la Légion d'honneur à titre exceptionnel et celle du commandant Faulques au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Venant d'un ministre qui a pris de telles responsabilités, les considérations sur l'honneur ne peuvent que me laisser froid. » Il retrouva son poste deux ans plus tard, et y contribua, vingt ans durant, à la reconstruction du prestigieux laboratoire de mathématiques de l'X.

Étonnant destin qui, comme souvent pour cette génération, se forge à l'Ecole normale supérieure, dans le bouillonnement des années 1930. Jusque-là, enfant de la Grande Guerre, né le 5 mars 1915, Laurent Schwartz avait été un brillant élève, jonglant avec le thème latin aussi habilement qu'avec les équations, porté par une famille haute en figures, du père chirurgien à l'oncle Robert Debré, sans oublier le grand oncle, le mathématicien Jacques Hadamard, et, quelques années plus tard, son beau-père, Paul Lévy, professeur à Polytechnique et l'un des fondateurs du calcul des probabilités. Les trois années passées rue d'Ulm bousculent ce « jardin d'Eden », selon son expression nostalgique : il y découvre, dans une même métamorphose, les mathématiques et la politique, la rigueur et la révolte.

« Je suis mathématicien. Les mathématiques ont rempli ma vie. » Ainsi commence sa longue et passionnante autobiographie (*Un mathématicien aux prises avec le siècle*, Odile Jacob, 1997). Mais il ajoute, peu après : « J'ai consacré une grande partie de ma vie à la politique, embrassant la "carrière" d'intellectuel engagé. » Issu d'une famille de droite, le jeune normalien révise ses jugements sur la guerre de 1914-1918, s'interroge sur le colonialisme à la lecture du livre d'Andrée Viollis, *Indochine SOS*, s'emballe pour le Front populaire, déchante rapidement devant la politique de non-intervention de Blum en Espagne, s'apprête à rejoindre le Parti communiste quand éclatent les premiers procès de Moscou, en août 1936 (« Que ces procès aient été truqués n'a jamais fait pour moi l'ombre d'un doute »), et découvre finalement l'existence du Parti ouvrier internationaliste et de la IV<sup>e</sup> Internationale en lisant une interview de Fred Zeller dans *Le Petit Parisien* ! Bref, le voilà plongé dans ce creuset des trotskistes de la première

**Mathématicien de renommée mondiale, pourfendeur des guerres coloniales et infatigable défenseur des droits de l'homme, collectionneur de papillons, Laurent Schwartz est mort le 4 juillet**



MARIAN SCHMIDT/ANPHO

## OU LE « GRAND SOIR » DES MATHÉMATIQUES

heure, séduit par « l'intelligence politique » de David Rousset, Pierre Naville et bien d'autres. Il faudra la guerre, les distributions de tracts périlleuses, la clandestinité enfin pour lui faire mesurer l'impasse où l'enfermait cet engagement. En même temps que ce juif athée, comme ses parents, découvrirait sa judaïté « dans les yeux des nazis ». Après onze ans de fréquentation, il rompra avec le trotskisme en 1947, mais « c'est de cette période, avec ses lumières et ses ombres, que résulte l'essentiel de [sa] formation politique », écrivait-il en 1997, avant d'ajouter : « Pierre Vidal-Naquet aime à dire que je suis resté un "ancien trotskiste". Je le serai forcément toute ma vie et ne le regrette pas. »

Entre-temps, il est vrai, ce n'est pas le grand soir de la révolution qui bouleverse sa vie, mais bien celui des mathématiques.

taillement, rédigeant fin 1942 sa thèse sur « des sommes d'exponentielles réelles » et « d'exponentielles imaginaires ». Le voilà enfin, de retour à Paris en novembre 1944, découvrant subitement, en une seule nuit - « la plus belle nuit de [sa] vie » -, la théorie des distributions, qui allait lui valoir, six ans plus tard, la médaille Fields, le prix Nobel des mathématiciens.

Le récit, équations et fonctions à l'appui, que fait Laurent Schwartz de sa découverte dans son autobiographie comblera les spécialistes et fera deviner aux autres la part de poésie, presque onirique, des mathématiques. Il reste qu'en généralisant la notion classique de fonctions, en considérant que toute fonction est dérivable et que cette dérivabilité s'étend même à des fonctions discontinues, il a levé un obstacle sur lequel butaient depuis des années

dans un saisissant parallèle : « C'est une révolution qui a quelque chose à voir avec la chute du mur de Berlin. Soudain, on se dit : ça ne va plus, il faut que je change... Au début, c'est assez difficile, mais, dès que l'on a commencé, on s'aperçoit que le changement est libérateur. Je crois que le public ne sait pas assez cela : il se représente trop les mathématiques comme quelque chose de figé ou d'achevé. »

**D**ÈS lors, hormis les innombrables escapades destinées à enrichir son extraordinaire collection de papillons (20 000 spécimens au bas mot), la vie de Laurent Schwartz s'organisera selon une sorte de « distribution » alternative : la subversion scientifique par les mathématiques, la révolte contre toutes les oppressions par l'engagement militant, fût-il hors parti depuis plus d'un demi-siècle. Préfigurant en quelque sorte les organisations non gouvernementales actuelles, armé de sa notoriété scientifique et jouant pleinement de son influence considérable dans cette communauté sans frontières, il aura fondé et présidé la plupart des comités qui ont alerté, mobilisé et mené la lutte contre les guerres coloniales.

Ce fut, bien sûr, d'abord, la guerre d'Algérie, obsédante au point de tarir, au tournant des années 1960, toute disponibilité pour la recherche mais qu'il avait choisi de dénoncer inlassablement et qui lui faisait écrire, en 1997 : « Je suis profondément convaincu d'avoir été, par ma seule personne, par mes activités acharnées et débordantes, un facteur non négligeable de la paix en Algérie. Un facteur, rien d'autre, mais plus qu'une goutte d'eau dans l'océan. »

Puis vinrent la guerre américaine au Vietnam, l'intervention soviétique en Afghanistan et, plus récemment en Tchétchénie, sans oublier le Comité des mathématiciens qui, dix ans durant, batailla pour obtenir

les libérations de Pliouchtch, Chtcharanski et bien d'autres scientifiques en URSS, dans les pays de l'Est, mais aussi au Maroc, en Uruguay, ailleurs encore. Avec ce credo : « Je n'ai cessé de penser que la morale en politique était quelque chose d'essentiel, tout comme les sentiments ou les affinités. » « Il militait comme il faisait des maths, avec la même rigueur intellectuelle », témoigne Michel Broué, « disciple » et compagnon de ces combats depuis les années 1970.

Toujours, pourtant, le chercheur, l'enseignant, l'homme de science a repris le dessus. Aussi déterminé à dénoncer, en 1977, la crise du système français de formation d'ingénieurs et de sa clé de voûte, l'Ecole polytechnique, qu'il avait pu l'être à dénoncer la torture sous toutes les latitudes. Aussi décidé, en 1982, dans son rapport à la commission du bilan mise en place par François Mitterrand, à dénoncer les carences de l'enseignement français, l'impasse du collège unique, l'inadaptation de la recherche. Aussi déterminé à bousculer les tabous, entre 1985 et 1989, lorsqu'il met en place et préside le Comité d'évaluation des universités, déplorant sans ménagement que la moitié des universitaires ne fassent pas de recherche ou n'hésitant pas, six mois après le mouvement anti-Devaquet, à prôner la sélection des étudiants sur dossier et entretien pour l'entrée dans les « premiers cycles universitaires préparatoires aux études longues ». « J'ai toujours voulu "changer le monde", changer la vie. Je suis resté un réformateur que toute structure défectueuse et sclérosée tracasse », écrivait-il en 1997.

Restera, enfin, pour des générations d'étudiants, d'élèves de l'X ou de chercheurs le souvenir de « son charme incroyable quand il enseignait les mathématiques ». « C'est quelqu'un qu'on aimait », conclut sobrement Michel Broué.



# Canal+ mort ou vif

par André Rousselet

**L**A triste saga de Vivendi Universal touche à sa fin. Demain elle ouvrira aux juges, aux économistes, aux chroniqueurs comme aux sociologues un champ d'analyse étendu dont il est fort probable que rien de précis ne sortira quant aux responsabilités réelles encourues par les administrations, les banques, les politiques, les instances multiples de régulation. Nul doute « que chacun à sa place avait tout prévu », procureur bruyant aujourd'hui, oublié des encouragements ou des complaisances dont il avait contribué à parsemer le parcours de J2M hier.

Mais plutôt que de se pencher sur le passé, n'est-il pas plus utile de mesurer les risques que des décisions hâtives pourraient, sciemment ou pas, faire courir à un pôle de liberté et de créativité reconnu par tous depuis dix-huit ans ? Je veux (une nouvelle fois et que l'on m'en excuse) parler de Canal+.

A cet égard, c'est un simple avis que je souhaite donner. Approché par les salariés de Canal+ pour rejoindre les rangs de l'association qu'ils ont créée, j'ai décliné leur offre, même si je me sens très proche d'eux.

Quant à rechercher quoi que ce soit pour mon propre compte, il n'en est pas question, mon regard sur moi-même me suffit sans avoir à solliciter celui des autres.

Qu'il soit indispensable de désendetter Vivendi Universal, si telle en apparaît la nécessité, Lapalisse lui-même ne le contesterait pas. Reste la manière et, s'agissant de Canal+ les arrière-pensées qui pourraient présider à la nature des choix à intervenir.

Comment apprécier l'étendue des ventes d'actifs nécessaires au retour à une situation acceptable ? Nul, à ce jour, ne peut le dire avec exactitude. L'inventaire est en cours et les échéances sont pressantes.

Déjà, les appétits outre-Atlantique sont aiguisés pour que joue, une fois encore, la profitable loi du retour. Mais cela suffira-t-il, et le repli vers un périmètre hexagonal, celui de l'environnement, du téléphone, des débris d'Havas et de Canal+, sera-t-il suffisant ou faudra-t-il encore tailler dans le vif ? Le probe avenir le dira.

Dans l'hypothèse où Canal+ devrait faire les frais de ce retour à la rigueur, les conséquences seraient différentes selon les choix qui seront faits.

Tout d'abord, le principal foyer de perte de Canal+ résulte de son investissement mal maîtrisé en Italie. L'annonce bruyante de l'urgence de sa cession a eu pour effet naturel de placer l'acheteur éventuel dans une position particulièrement favorable. Peut-être,

s'agissant d'un acteur mondial de la communication, Telepiu trouverait-elle plus aisément une sortie en ne limitant pas les négociations avec Murdoch à cette seule vente, mais dans un accord plus large impliquant d'autres actifs ? Simple réflexion d'un spectateur dépourvu d'une connaissance précise de tous les éléments en jeu.

Débarrassées de cette manière de cette épine et de quelques-unes moins douloureuses, les perspectives financières de Canal+ sont loin d'être sombres. Et ce n'est pas un hasard si tant de professionnels avertis se disputent la chaîne en gros ou en détail.

Alors vente globale, élargissement de l'actionnariat, nouveau tour de table ou vente « par appartements » ? Première réflexion : que diable, dans un problème de ce genre, vient faire la politique ? Je ne peux croire les gazettes proches du pouvoir qui rapportent que le choix d'en haut serait fait pour la reprise de Canal+ : un industriel nourri déjà des contrats d'armement avec l'Etat. Connaissant l'exigence morale du chef de l'exécutif, j'ai du mal à donner crédit à ce comportement qui lui est prêté, plus proche de celui d'un chef tribal que du premier personnage d'une grande démocratie.

En quoi cette vente « sous pres-

chant pour le rôle de syndic de faillite. Je devine que cette solution aurait leur préférence et je m'en félicite. Elle aurait la préférence de tous ceux qui ont l'espérance au cœur. Vivendi Universal, dont Canal+ est la seule activité audiovisuelle en France, est plus désigné que tout autre pour rester la tête maîtresse de son actionnariat.

Troisième hypothèse, à défaut de la précédente : un tour de table nouveau laissant ouverte entre trois ou quatre actionnaires ou plus, sans implications trop contradictoires dans la communication, la définition des plans d'avenir en liaison et sur proposition d'un manager opérationnel fort, choisi ou confirmé par eux.

Reste, pour mémoire, la vente par appartements. Je ne pense pas que cela soit sérieux. Quelle serait alors l'unité de calcul retenue pour cette braderie : le poids, le mètre linéaire de ses trottoirs, le profit moyen des dix dernières années d'exploitation, la surface pondérée des locaux d'exploitation ou le profil des acquéreurs ?

Canal+ mérite mieux que d'être débitée en quartiers vendus à l'encan ; c'est un corps vivant fragile et non pas seulement une addition de composants. Sa vitalité se manifeste par la solidarité de ses

équipes, son unité, sa tradition d'indépendance, le respect de ses engagements à l'égard de ses partenaires historiques du cinéma, comme à l'égard des abonnés qui n'ont cessé de lui manifester leur confiance. Vouloir trier ses morceaux pour s'emparer des meilleurs, découpés à la machette, relèverait d'un calcul erroné car, éclatés, il ne s'agirait plus que de bouts d'astre mort.

Mais, le sort de Canal+ étant tranché, restera à ses actionnaires nouveaux ou anciens à s'atteler à sa remise en état.

Le premier objectif sera de restituer à Canal+ son périmètre antérieur. La partition imbécile de juin 2000 l'a privée de l'essentiel de ses prérogatives : son nom, ses abonnés, ses filiales... Il faut les lui rendre.

Dans le même temps, il sera impératif de mettre en place une nouvelle répartition des rôles plus resserrée, moins « armée mexicaine ». A la tête de la chaîne sera placé – choix capital – un vrai patron, homme d'autorité, bon négociateur, capable d'aguerrir la chaîne contre tous les dangers et de tenir ferme la barre.

SA PREMIÈRE TÂCHE sera de redonner confiance aux équipes de création afin qu'elles retrouvent, avec la sécurité, la plénitude de leurs capacités dans un environnement qui a changé et où nul n'a le mono-

pole du talent.

La lutte contre les fraudeurs et la recherche d'une toujours plus grande sécurité des décodeurs me paraissent curieusement le principal objectif et devront bénéficier d'une attention de tous les instants.

Simultanément sera engagée avec les autres, y compris Bruxelles, une réflexion propre à trouver les moyens légaux de cesser d'être mis aux enchères par des tiers ayant droit de vie et de mort dans la compétition entre bouquets satellites. Il n'y a qu'en France, à ma connaissance, qu'existent deux bouquets concurrents interdits de communiquer ou de se rapprocher par Bruxelles ou la Commission de la concurrence.

Restera, parmi d'autres tâches, à résorber les foyers de pertes subsistants et à les céder, si les chances de remise à niveau paraissent incertaines ou trop lointaines. Bien d'autres dossiers, dont la conclusion heureuse permettra de renouer rapidement avec les résultats positifs, attendent les nouveaux dirigeants.

Tout cela ne sera pas immédiat, exigera un effort de tous, la confiance des équipes dans leur encadrement, et quelques sacrifices, mais est à portée.

Probablement les intérêts en jeu sont-ils trop importants, même s'ils sont mouchetés, pour que l'opinion que je viens d'exprimer ait une réelle influence sur « le monde d'en haut », pour reprendre une expression à la mode, auquel reviennent les décisions à prendre quant au sort de Canal+.

A la veille des vacances d'été, il m'était apparu nécessaire d'éveiller l'attention de tous ceux qui aiment ou ont aimé Canal+, sur les dégâts qui la menacent, et à très brève échéance.

Il y a moins de quelques semaines, un grand journal du matin, sous la plume de son directeur général, titrait « Il faut sauver le soldat Messier ». Aujourd'hui, à mon tour, je fais appel à toutes les énergies prêtes à s'y employer pour qu'elles s'unissent afin de sauver le soldat Canal+. Il y a urgence.

# Une fiction : l'amendement Jurac

par Dominique Rousseau

**P**ARFOIS, les professeurs de droit sont facétieux : ils s'amuse à inventer des cas fictifs pour le seul plaisir d'exerciter les capacités de raisonnement juridique de leurs étudiants. Puisque la saison est celle des examens, imaginons par exemple ce cas : « Lors de la discussion d'un projet de loi sur la justice, un député de la France d'en bas, Jacques-Alain Jurac, propose de faire voter un amendement établissant la prescription des délits de recel d'abus de biens sociaux, d'abus de confiance et de prise illégale d'intérêt remontant à plus de trois ans et qui n'aurait pas encore été jugés. Le président de l'Assemblée nationale, ayant rappelé qu'il était le fils du père de la Constitution de 1958, vous demande si cet amendement, dans l'hypothèse d'un recours devant le Conseil constitutionnel, serait jugé conforme aux principes constitutionnels. »

Flatté mais prudent, l'étudiant commencera sans doute par observer que, malgré la contrainte des textes et de la jurisprudence existante, il est toujours difficile de « prévoir » le sens d'une décision de justice, même constitutionnelle. Ainsi protégé,

## Il est de l'intérêt général de la justice que toutes les affaires et tous les justiciables soient jugés dans un délai raisonnable

gé, il pourra attirer l'attention du président de l'Assemblée sur deux catégories d'inconstitutionnalité possibles. Sur la forme d'abord, le Conseil n'accepte que les amendements qui ont un lien avec le texte en discussion et qui ne dépassent pas par leur objet et leur portée les limites inhérentes à l'exercice du droit d'amendement. Or, en l'espèce, il ressort de la comparaison des objets des textes en cause qu'un amendement relatif au droit pénal financier n'a pas de lien avec une loi de programme sur la justice de proximité.

D'autant que la disposition prescrivant les délits financiers ne peut évidemment s'analyser comme un « petit » amendement : par son ampleur et son importance, elle a une portée qui dépasse ce qu'un amendement peut introduire dans une loi qui n'a pour objet ni la pres-

cription ni la réforme du régime des délits financiers. Pour ce seul motif, l'amendement Jurac peut donc être censuré par un Conseil constitutionnel qui cherche toujours en priorité à éviter de juger au fond la disposition contestée.

Sur le fond ensuite – dans l'hypothèse, peu probable, où le Conseil

**DOMINIQUE ROUSSEAU** est professeur de droit constitutionnel à l'université Montpellier-I, membre de l'Institut universitaire de France, membre du Conseil supérieur de la magistrature.

n'aurait pas retenu le motif de forme –, l'amendement en cause porte une atteinte manifeste et grave au principe d'égalité des citoyens devant la justice puisqu'il établit une différence entre les délits financiers, qui seraient prescrits, et les autres délits, qui pourraient continuer à être instruits. Sans doute le Conseil admet-il des différences de traitement à condition qu'elles soient justifiées par des différences de situation ou des motifs d'intérêt général en rapport, dans les deux cas, avec l'objet de la loi. Or, en l'espèce, ces deux causes absolutoires manquent.

En effet, au regard du droit de chacun à être jugé dans un délai raisonnable qui sous-tend implicitement l'amendement Jurac, tous les justiciables sont dans la même situation ; ils doivent donc bénéficier également de ce droit, et la nature financière ou non des délits ne peut justifier objectivement une différence de traitement des justiciables car elle est sans rapport avec le droit à un jugement dans un délai raisonnable.

De même, l'intérêt général ne peut être invoqué pour justifier un traitement particulier des délits financiers, sauf à considérer qu'il serait d'intérêt général d'admettre une justice à deux vitesses, rapide pour certains délits, lente pour d'autres. Si l'exigence de temps dérogée par la Cour européenne a un sens, c'est précisément et au contraire qu'il est de l'intérêt général de la justice dans son ensemble que toutes les affaires, quelle que soit leur nature, et tous les justiciables, quelle que soit leur qualité, soient jugés dans un délai raisonnable.

En conséquence, conclurait froidement l'étudiant, il serait préférable que le président de l'Assemblée nationale use de son influence pour convaincre Jacques-Alain Jurac de retirer son amendement plutôt que d'exposer la nouvelle majorité parlementaire à une censure.

Evidemment, toute ressemblance avec la réalité serait fortuite. Il s'agit, ne l'oublions pas, d'un cas fictif imaginé pour le plaisir d'argumenter. Quoique...

# Les dilemmes d'Edvard Benes, homme politique européen

Suite de la première page

Exposée à tous les périls, la position géographique des pays tchèques mit, aux moments cruciaux de l'histoire européenne, les dirigeants de notre pays en face de dilemmes écrasants. Faut-il faire mal au peuple en le soumettant à un diktat ou bien faut-il lui faire tout aussi mal en le rejetant ? Faut-il se résoudre à une solution dite pragmatique ou bien s'en remettre à un choix moral ?

C'est là le cruel dilemme que vécut le président tchécoslovaque Edvard Benes au moment du diktat de Munich, en septembre 1938. Il savait très bien que les conditions lui en étaient dictées par un fou, validées par nos alliés de l'époque, qui trahirent là non seulement les traités signés mais aussi les valeurs qui étaient les leurs. Dans l'intérêt de l'honneur national et de la sauvegarde de la nation, il aurait été juste de ne pas s'y plier. Dans le même temps, le président savait ce que cela aurait signifié : des milliers et des milliers de morts, un pays détruit, sans compter la probable défaite

militaire que lui aurait fait essuyer un adversaire infiniment plus puissant.

Dans les années 1930, Benes incarnait les meilleures traditions de notre continent. Il avait participé à la création de la Société des Nations, consacrait sa vie à l'édification de relations pacifiques entre les Etats et faisait partie de ceux qui mettaient en garde l'Europe face au péril fasciste. Avec la lucidité et la finesse particulière des Centre-Européens, il pressentit les atrocités à venir et s'employa, sans succès, à réveiller l'Occident apathique. C'est lui qui, en dépit de l'opposition des nationalistes tchèques et des membres du Parti sudéto-allemand de Henlein, ouvrit, dans la seconde moitié des années 1930, notre pays à des milliers d'Allemands et d'Autrichiens, qui trouverent en Tchécoslovaquie le refuge européen le plus accueillant. Hitler déchâma alors une propagande haineuse contre Benes ; certains des stéréotypes qu'elle véhiculait, tel un courant souterrain, continuent de ressurgir, souvent spontanément, dans les discussions d'aujourd'hui.

Benes savait que sa décision de refuser le diktat de Munich aurait provoqué l'incompréhension et l'opposition du monde démocratique qui l'aurait sans doute stigmatisé comme un nationaliste tchèque et un ennemi de la paix, un provocateur espérant ingénument entraîner d'autres nations dans une guerre hasardeuse et inutile.

Il opta donc pour une capitulation sans combat, convaincu qu'il s'agissait d'une attitude plus responsable que de risquer une capitulation au prix d'énormes sacrifices. La guerre eut lieu malgré tout, avec ses victimes humaines innombrables et ses destructions matérielles considérables, tribut payé et par les Tchèques et par ceux qui, à Munich, espéraient naïvement sauver la paix.

Les accords de Munich sont un traumatisme historique qui continue de peser sur la manière de penser des Tchèques aujourd'hui. Frustré, Benes décida de ne plus jamais permettre que de tels accords puissent à nouveau être signés. Cet homme, dont la famille fut déportée sur ordre de Hitler, devint dans son exil londonien le symbole de la lutte des Tchèques contre le nazisme et celui d'une tradition démocratique, à l'instar du général de Gaulle aux yeux des Français, de la reine Wilhelmine pour les Hollan-

dais ou de Churchill pour les Britanniques. Je me souviens du respect que les gens lui vouaient et des espoirs qu'ils plaçaient en lui. A leurs yeux, il était le garant de la liberté, de la démocratie, de l'indépendance et d'une perspective d'avenir.

Comment fut-il possible qu'en 1948 ce vieil homme brisé ait reculé sans lutte devant les putschistes communistes ? De la même façon, comment fut-il possible que ce partisan des traditions européennes libérales et démocratiques, haï autant par les nazis que par les communistes, ait progressivement fait sienne l'idée selon laquelle la paix, à long terme, ne saurait être garantie qu'au prix de l'expulsion de millions d'Allemands ? Edvard Benes partageait d'ailleurs cette idée avec d'autres hommes politiques : Churchill ou Roosevelt, le Polonais Sikorski et Mikolajczyk.

Le comportement de Benes lors des journées tragiques de Munich et de l'après-guerre demeurerait vraisemblablement un sujet permanent de discussions. Pour ma part, j'ai toujours penché et je penche encore en faveur d'un jugement critique des décisions qu'il prit lors de moments cruciaux. Toutes avaient un point en commun : la primauté accordée à la solution pragmatique par rapport à la solution mora-

le. Ce qui m'intéresse personnellement davantage que la critique de Benes pour sa capitulation devant le Mal, c'est l'origine du mal, son évolution et les mécanismes sociaux qui avaient permis qu'il fût toléré. C'est aussi ce phénomène trop occulté, bien que révélateur : cette singulière capacité que nous avons tous de projeter nos propres défaillances sur des boucs émissaires. En soumettant leurs choix à une critique permanente, nous nous lavons à bon compte de notre mauvaise conscience.

Plutôt que de m'interroger sur les raisons qui poussèrent Benes à accepter les accords de Munich et l'idée de l'expulsion, je m'intéresse à une autre question : comment se fait-il qu'il ait pu le faire et que la résistance ait été si négligeable ?

Je ne souhaite nullement relativiser le poids de la décision d'un individu ni sa responsabilité. Il appartient à la destinée d'un homme politique de décider pour les autres et de porter la responsabilité de ses choix devant ses concitoyens et devant le tribunal de l'histoire. Je signale seulement que, pour être équitable, ce tribunal doit veiller à ne pas se défaire de sa propre responsabilité en la transférant entièrement sur un seul homme.

Les hommes politiques euro-

péens, les journalistes et d'autres personnalités publiques devraient comprendre qu'ils endossent la responsabilité de leurs actes comme celle de leur passivité et qu'il en va ainsi lorsqu'ils succombent à la tentation de laisser les mauvais génies du nationalisme s'échapper de leur bouteille ou qu'ils n'y font pas face. Hélas, ressusciter les vieilles images de l'ennemi devient affaire de mode en Europe centrale ! Ne permettons pas que ce phénomène devienne le début discret d'une évolution funeste sur notre continent !

Je suis fermement convaincu que les temps où un homme politique européen comme Edvard Benes pouvait avoir à affronter d'horribles dilemmes sont révolus. Je suis convaincu que l'histoire de l'homme et du politicien Benes peut nous servir d'enseignement pour le jour où nous serions placés dans une situation analogue. Cette histoire est un grand drame de l'époque contemporaine. Et tout drame est un défi pour l'homme. La lecture que nous faisons de ce défi, ce que nous en avons tiré, tout cela relève de notre conscience.

Vaclav Havel  
(Traduit du tchèque par  
Zuzana Tomanova.)



## DANS LA PRESSE FRANÇAISE

## ■ LA TRIBUNE

Philippe Mudry

Depuis le déclenchement du scandale Enron, le discrédit touchant les comptes des entreprises américaines et les pratiques des conseils d'administration est tel que toute réforme trop prudente sera pire que le mal. Wall Street connaît, depuis quelques mois, un véritable krach éthique. Son ampleur dépendra des mesures prises et de la confiance qu'ils sauront, ou non, restaurer parmi les Américains, souvent impliqués en Bourse directement, mais aussi par le biais de leurs fonds de retraite. La Maison Blanche, comme la Securities and Exchange Commission n'ont que trop attendu. Devant la gravité de la menace qui plane désormais sur tout le système financier américain, c'est un nettoyage radical des écuries d'Auagias qu'il s'agit aujourd'hui d'impulser.

## ■ LES ÉCHOS

Favilla

Les soubresauts des marchés, au-delà de l'actualité, sont sans doute en train de déclencher un reclassement progressif des critères de référence des investisseurs. Il était temps, au reste, qu'intervienne cette petite révolution silencieuse. Comme c'est souvent le cas après les euphories suivies de crises, ces sortes de modifications ressemblent à s'y méprendre à des retours au bon sens, ou au moins au sang-froid. Elles s'illustrent, en ce moment, de deux principales manières, qu'on pourrait appeler le désamour de la cote et la revanche de la dette. Les grands investisseurs punissent ainsi les marchés pour avoir trop voulu leur plaire ; mais aussi pour avoir, parfois, cherché à les tromper. Ainsi évoluent les modes et, sous elles, l'histoire. De reine qu'elle était, l'action est devenue simple suivante. Et la dette est passée de servante à maîtresse. Tant mieux si cela rétablit un peu les proportions.

## ■ RTL

Alain Duhamel

La décision du parquet général de Paris de se pourvoir en cassation dans l'affaire du sang contaminé est justifiée. Elle est logique dans la mesure où le parquet avait demandé que les médecins et les responsables qui ont bénéficié d'un non-lieu général soient renvoyés devant les assises. Elle est équitable parce que la Cour de cassation aura l'occasion de débrouiller l'écheveau juridique particulièrement complexe de cette affaire, notamment à propos de l'incrimination contestable d'empoisonnement. Elle est humaine parce qu'elle permettra aux familles des victimes de ne pas voir le procès escamoté et leur donnera une chance supplémentaire d'obtenir réparation. Elle est cependant ambiguë, car le garde des sceaux a travaillé en étroite collaboration avec le parquet, intervenant ainsi, comme il l'avait dit, dans les affaires individuelles. Ce qui n'est pas forcément la meilleure garantie d'une bonne justice, que les magistrats devraient être capables d'administrer sans que le ministère leur tienne la main.

## AU COURRIER DES LECTEURS

## TRANCHE D'ACTUALITÉ

J'achève la mise sous verre de la page 10 du Monde de ce samedi 6 juillet 2002. Elle offre un raccourci saisissant de l'action de la justice en cet an I du quinquennat : - l'horreur du sang contaminé, des dizaines de victimes : non-lieu général - un policier flingue un jeune à Lille : trois ans avec sursis - un étudiant transporte du cannabis : trois ans de prison ferme Et pourquoi pas dix ans de placard si vous traversez en dehors des clous ? Bon, j'en rajoute un peu, mais c'est dans la logique. On ne sait pas où on va, mais on y va sûrement. Tout droit, à toute berzingue et en toute (in)sécurité. Ah, j'oubliais ! votre titre de « une » : « La détention provisoire dès l'âge de treize ans ». Alerte les bébés ! Je crois que je vais aussi mettre cette « une » sous verre...  
André Grange  
Arnouville-lès-Gonesse  
(Val-d'Oise)

## En Espagne, les morts ne sont toujours pas égaux

Soixante-trois ans après la fin de la guerre civile, les victimes nationalistes ont reçu une sépulture depuis longtemps, mais les républicains continuent de croupir sous terre. « El Pais » a enquêté dans le Leon



*mains tachées de sang n'avaient rien à craindre.* » Leurs assassins les ont enterrés si vite que, dès le lendemain, certains avaient été déterrés par un animal. Apprenant la nouvelle, le curé dit en chaire : « Ces rouges sont de tels démons que même la terre n'en veut pas et vous les rend. » D'autres subirent le même sort, la nuit suivante, et on voit encore les monticules où ils ont été entassés. La répression fut terrible. Deux mil disparus probablement dans cette seule région. Encore aujourd'hui, les anciens ont du mal à raconter : « Ceux qui parlaient ne le faisaient pas deux fois. C'est ça, la terreur. On nous parle à la télé de la Yougoslavie, du Chili ou de l'Argentine, qu'ils viennent nous demander, c'était bien pire. » Les fossés aux alentours sont remplis de cadavres. On tuait telle-

ment que, fatiguée de faire le sale travail, la garde civile fit appel aux phalangistes pour qu'ils exécutent eux-mêmes leurs voisins.

On les a abusés, Eduardo, Francisco, Porfirio et Joaquin, répète Carlos E. Cue, qui a rencontré Isabel Gonzalez Losada, 85 ans, la sœur d'Eduardo et belle-sœur de Francisco, et Asuncion Alvarez Mendez, 87 ans, sœur de Porfirio et Joaquin. Depuis 1943, Isabel vient souvent. Elle sait où ils sont : à Piedrafita de Babia, village de montagne à plus de 30 kilomètres de chez elle. « Tout ce que je veux, c'est que les restes de mon frère soient de ce triste fossé et qu'ils puissent reposer aux côtés de ceux de nos parents. » Elle ne veut pas rouvrir les vieilles blessures, simplement que l'on reconnaisse qu'ils furent exécutés et qu'ils reposent en paix. Asuncion a tracé à la main un plan pour qu'au cas où elle viendrait à mourir on puisse les retrouver. Elle l'a confié à Isabel, « rouge jusqu'à

la moelle », qui n'a pas reculé devant le scandale en faisant enterrer son mari civilement.

N'empêche, il faut que les morts soient au cimetière, « là où il n'y a pas de bandes rivales ». Tout ce que ces femmes veulent, c'est une égalité entre les morts. Chaque jour, Isabel traverse la rue principale de Palacios del Sil, qui porte encore le nom du Caudillo Francisco Franco, et voit la plaque qui rappelle le souvenir des morts nationalistes, à qui l'on a donné dès la fin de la guerre une sépulture décente. Et, sur la porte de sa maison, quelqu'un a peint une grande croix gammée.

## PARTOUT DES FOSSES

Elle va pourtant gagner sa bataille. Enfin. Grâce à l'Association pour la récupération de la mémoire historique et à la mairie socialiste, les travaux ont commencé. Sept autres fosses où gisent une cinquantaine de cadavres seront ouvertes. Certains n'ont pas été encore récla-

més par les familles. Cela viendra sans doute, mais les gens ont peur. Cela fait soixante ans qu'ils se taisent. L'Association n'a pas l'intention de s'en tenir là.

Il y a dans toute l'Espagne, des fosses regorgeant d'ossements, et des parents qui savent et n'oublient pas. L'Association a pris contact avec le Haut-Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme afin qu'il soit demandé officiellement à l'Espagne de rechercher ses disparus. Un accord a été conclu en 1992. Elle reçoit les demandes à son siège (Ponferrada, 7, 48 400 Leon) et sur son site [www.memoriahistorica.org](http://www.memoriahistorica.org), et elle en a déjà recueilli plus d'un millier. Mais les familles envoient aussi des photos, des documents historiques et des lettres qui racontent la mort de proches ou la vie pendant la guerre civile...

Martine Silber

★ [www.elpais.es](http://www.elpais.es)

## SUR LE NET

## Santé

■ L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) publie le répertoire officiel (mai 2002) des génériques. [http://agmed.sante.gouv.fr/pdf/5/gen\\_0202.pdf](http://agmed.sante.gouv.fr/pdf/5/gen_0202.pdf)  
■ Il existe en outre des équivalents thérapeutiques, moins chers quoique non génériques. [www.cnamts.fr/san/med/sommed.htm](http://www.cnamts.fr/san/med/sommed.htm)  
■ La Caisse nationale d'assurance-maladie a réalisé un classement des produits les plus prescrits et remboursés (en montant) en 2001. [www.cnamts.fr/fichiers/Tableaux\\_Medicam2000\\_2001.pdf](http://www.cnamts.fr/fichiers/Tableaux_Medicam2000_2001.pdf)  
■ L'étude des médicaments remboursés en 1999 et 2000 montre que le régime général aurait pu économiser 5 milliards de francs (762 millions d'euros) si des génériques avaient été prescrits. [www.cnamts.fr/fichiers/synth\\_genericam.pdf](http://www.cnamts.fr/fichiers/synth_genericam.pdf)  
■ Pour la CNAM, les différences d'attitude face aux génériques sont essentiellement géographiques : la Corse et Paris en consomment moins de 20 %, quand la Marne affiche une proportion de plus de 40 %. [www.cnamts.fr/fichiers/generiques\\_officines\\_France.pdf](http://www.cnamts.fr/fichiers/generiques_officines_France.pdf)  
■ En juin 2001, l'Afsaps avait rendu publique une étude du « service médical rendu » par 4 500 médicaments : 800 produits étaient jugés insuffisants. L'évaluation pour chacun est consultable en ligne. <http://agmed.sante.gouv.fr/hm/s/smr/dissmr.htm>  
■ L'accord conclu entre l'assurance-maladie et les syndicats de médecins prévoit une prescription généralisée des médicaments génériques. [www.cnamts.fr/secur/fichiers/protocole050602.pdf](http://www.cnamts.fr/secur/fichiers/protocole050602.pdf)  
■ La CNAM détaille les dépenses des régimes d'assurance-maladie (par spécialité, par région, etc.). [www.cnamts.fr/secur/fichiers/3reg0204.pdf](http://www.cnamts.fr/secur/fichiers/3reg0204.pdf)

vincent.truffay@lemonde.fr

## L'Afghanistan vu par la presse internationale

Les talibans et Al-Qaida auraient-ils infiltré l'administration de transition de Hamid Karzaï ?

« LE MEURTRE du vice-président afghan montre la fragilité de la sécurité à Kaboul, seul endroit entièrement soumis au pouvoir du gouvernement », commente le quotidien pakistanais **The Fron-**

**tier Post**. D'autant que cet assassinat visait un des ministres supposés être les mieux protégés. Depuis son arrivée au pouvoir, Hamid Karzaï s'efforce de faire entrer les chefs régionaux dans

son administration. « La nomination d'Haji Abdul Qadir, un Pachoune considéré comme l'homme le plus puissant de l'est du pays, avait été vue comme un important succès pour le président. Elle avait reflété le souci de Karzaï, lui-même pachoune, de satisfaire de manière équilibrée les diverses communautés ethniques rivales », commente le **Washington Post**.

## « SPÉCULATIONS SANS LIMITE »

Cette stratégie a subi un sérieux revers avec le « second ministre de Hamid Karzaï à perdre la vie depuis le début de l'année », après celui de l'aviation et du tourisme en février, relève **The Independent** de Londres, selon lequel « les spéculations sur les responsables de l'assassinat du vice-président vont bon train et la liste des suspects est quasiment sans limite ». En rappelant que le frère d'Haji Qadir, Abdul Haq, une des principales figures pachounes, avait lutté contre les talibans, avait été capturé et exécuté par ceux-ci en octobre 2001, le journal estime que « la thèse d'un acte terroriste dans lequel seraient impliqués les talibans et Al-Qaida n'est pas à exclure ». Pour le **Frontier Post**, « si c'est le cas, la situation serait grave. En effet, cela voudrait dire non seulement qu'ils sont encore actifs, mais également que ces deux entités ont infiltré l'administration afghane ».

Des rivalités internes ou des conflits liés au trafic de drogue pourraient aussi être à l'origine du meurtre. « Les luttes internes peuvent concerner la communauté pachoune et les divergences en son sein. Elles peuvent aussi venir des rivalités entre cette communauté et les Tadjiks, le deuxième grand groupe ethnique du pays, qui aurait usurpé son rôle dominant », conclut

**The Independent**. « En deux mots, récapitule **The Frontier Post**, le meurtre méprisable d'Haji Qadir pourrait être expliqué par ces différentes pistes ou par d'autres encore. Mais l'important, c'est d'assurer la stabilité du gouvernement de transition de Karzaï. La communauté internationale devrait le soutenir activement dans cette tâche. Si l'Afghanistan retombe dans le chaos, tout le monde est perdant. »

Mais les relations entre le gouvernement de transition et la coalition dirigée par Washington ont subi un nouveau coup dur après la bavure américaine, qui a fait 48 morts dans un village afghan durant un mariage. « Ils cherchent à nous amadouer en nous donnant des compensations. Deux ou quatre tentes, est-ce cela le prix de nos vies ? Même durant l'occupation russe (1979-1989), il n'y a jamais eu de tels bombardements. Nous sommes faibles et ils nous oppriment », témoigne un villageois dans les pages de **The Nation**. Après cette bavure, le sentiment anti-américain s'est accru chez les Afghans, et des doutes sont émis sur la capacité des nouvelles autorités à assurer la sécurité à Kaboul et, surtout, à l'étendre à l'ensemble du pays, poursuit ce quotidien pakistanais.

Selon le **Washington Post**, « un changement devrait s'opérer dans la stratégie américaine en Afghanistan. Les 7 000 GIs devraient progressivement assurer un rôle plus politique que militaire. Après la guerre conventionnelle et les bombardements, c'est une nouvelle phase qui se prépare. L'objectif est de soutenir le régime et de décourager les défis lancés au gouvernement Karzaï et à la coalition internationale ».

courrierinternational.com pour Le Monde



Tentation isolationniste. Sécurité nationale : « Une planète pour nous ! », ou comment répondre de façon radicale aux exigences de sécurité américaines. Dessin d'Oliver.

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

## LES LANGUES D'EUROPE

Quand, pour évoquer la question du multilinguisme en Europe (*Le Monde* du 3 juillet), les professeurs Victor Ginsburgh et Shlomo Weber fondent leur analyse de la situation sur les affirmations des personnes interrogées : « 208 millions d'Européens affirment (...) pratiquer l'anglais comme première, deuxième ou troisième langue » (...), c'est comme si l'on accordait un diplôme de mathématiques à toute personne affirmant : je suis fort en maths, sans lui faire passer d'examen. Quel naïveté ! J'ai naguère personnellement étudié, en ce qui concerne l'anglais, le décalage entre le niveau de connaissance affirmé et le niveau de maîtrise réel, révélé par des tests de langue. Dans l'échantillon français, 20 % des personnes interrogées s'étaient rangées dans la catégorie « sait parfaitement l'anglais », mais à la vérification, seuls 3 % de ces 20 % avaient un niveau réel correspondant à ce niveau imaginaire. Il est effrayant de constater que personne, dans le monde politique, n'exige que les décisions en matière de régime linguistique se fondent sur une étude objective et

comparative des connaissances linguistiques réelles et des divers systèmes de communication internationale. Cette démission témoigne d'un manque de rigueur inquiétant pour la démocratie.

Claude Piron  
Gland, Suisse

## UNE « LANGUE-PONT »

L'Union européenne prétend résoudre le problème des 21 langues par trois langues pivots les plus utilisées tout en lorgnant du côté de l'anglais. Nous avons été capables de nous débarrasser d'une part de nationalisme en instituant une monnaie complètement artificielle, l'euro. Cette innovation historique est rapidement passée dans les mœurs. Nous pourrions de façon identique adopter l'espéranto comme « langue-pont », ce qui mettrait l'Europe aux avant-postes d'une langue à vocation universelle. Ce serait aussi un début d'harmonisation des systèmes scolaires, chaque pays remplaçant les multiples langues étrangères enseignées par l'apprentissage d'une langue commune, simplifiée et facile à apprendre. L'objectif final est de rendre accessible la

communication intereuropéenne à tous les citoyens d'en bas et pas seulement aux technocrates qui ont besoin pour s'entendre d'un conglomerat plus ou moins pléthorique de traducteurs. Pour dépasser les barrières ethniques qui nous divisent, construire un langage commun est au moins aussi important que fabriquer une monnaie unique.

Michel Sourrouille  
Angoulême (Charente)

## DÉCENTRALISATION :

ENTRE VICE ET VERTU  
Je suis inquiet d'entendre partout que la décentralisation est la panacée, qu'il suffit de prendre et appliquer des décisions sur le terrain pour que tout devienne vertu (...). Comme si le vote et le dialogue permettaient à eux seuls de faire une démocratie. Quelle erreur ! Il suffit de regarder ce qui se passe actuellement : gabegie, incompétence de la part de fonctionnaires ou élus locaux. Veut-on élargir à toute la France ce que l'on constate en Provence-Côte d'Azur, en Corse, ou dans les DOM ? (...) La décentralisation actuelle a-t-elle diminué globalement le nombre d'agents de l'Etat

ou des collectivités ? (...) Seules la mise en place d'un organisme de contrôle permanent et surtout une très forte responsabilité, équilibrée par des peines très lourdes en cas de fautes graves, peuvent éviter le pire. Mais qui aura le courage parmi les hommes politiques d'aller au bout de la logique d'une organisation qui doit être efficace ?

Jean-Louis Mazert  
Rueil-Malmaison  
(Hauts-de-Seine)

## L'AVENIR DES FACULTÉS

DE LETTRES  
Les universités de lettres et de sciences humaines n'ont plus en France d'universités que le nom. Leurs missions leur ont été retirées les unes après les autres. La production d'une élite du savoir, formée au plus haut niveau ? C'est la fonction des grandes écoles. La production même du savoir et donc la recherche ? Ce rôle échoit au CNRS auquel sont rattachés les enseignants-chercheurs des universités. La formation des enseignants et donc la reproduction du corps enseignant ? C'est le rôle des IUFM, explicitement pour la préparation du

Capes, implicitement pour l'agrégation. (...) La question qu'on peut poser au nouveau ministre de l'éducation est donc simple : quand cessera l'hypocrisie qui consiste à faire « comme si » les facultés de lettres étaient encore des universités ? Quand allons-nous enfin regarder la réalité en face et reconnaître qu'elles sont devenues des lieux d'animation culturelle destinés à retirer artificiellement 500 000 jeunes des statistiques du chômage ? L'Etat a-t-il l'intention d'assumer cette situation et de la pérenniser ?  
Franck Fischbach  
Toulouse

Pour nous écrire :  
Le courrier des lecteurs du Monde,  
21 bis, rue Claude-Bernard,  
75242 Paris Cedex 05.  
Pour nous envoyer une télécopie :  
01-42-17-21-74.  
Pour nous envoyer un courrier électronique :  
[courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)  
Pour saisir le médiateur :  
[mediateur@lemonde.fr](mailto:mediateur@lemonde.fr)  
ou par courrier.  
Merci d'indiquer votre adresse complète.



Le Monde  
ÉDITORIAL

## Un budget chiraquien

LE MINISTRE des finances, Francis Mer, a envoyé à ses collègues la traditionnelle lettre de cadrage qui fixe les principes du budget 2003. Les priorités sont au nombre de cinq : la justice, la sécurité (police et gendarmerie), la baisse des charges sociales afin de poursuivre les créations d'emplois peu qualifiés, l'équipement militaire et l'aide publique au développement. Ce sont là les choix faits par Jacques Chirac pendant la campagne pour l'élection présidentielle. Il n'y a pas de surprise.

Sauf pour les deux dernières priorités. Si la hausse du budget des armées est jugée nécessaire par tous pour financer la professionnalisation décidée par M. Chirac il y a sept ans et pour faire face aux nouvelles menaces d'un monde incertain, on s'attendait que la hausse des crédits interviendrait après la redéfinition des besoins qu'une nouvelle loi de programmation pluriannuelle doit fournir. M. Chirac, chef des armées, n'a pas voulu reporter d'un an ou deux la remontée des crédits militaires, malgré l'étrouffement des marges budgétaires. L'autre surprise est l'affichage d'une priorité accordée à l'aide au développement des pays pauvres. M. Chirac s'y était engagé à plusieurs reprises, et récemment encore lors d'une réunion de l'ONU à Monterrey, au Mexique. C'est une bonne décision : la lutte contre la pauvreté, elle, ne peut attendre. Mais on sait que, sur ce sujet, la France est très mauvaise élève et que son protectionnisme agricole, dont M. Chirac est responsable, est la cause principale et bien plus importante que

la baisse de l'aide directe, des difficultés du Sud.

Le deuxième fait saillant des lettres de cadrage est la croissance estimée à 3 % et la hausse à 0,2 % du budget 2003 en volume. Ce chiffre n'a qu'une apparence de rigueur (en 2002, les socialistes avaient fixé la hausse à 0,3 %). Car il s'applique non pas au budget 2002 initial comme le veut la tradition mais au budget 2002 recalculé à partir des dérivés maximales relevées par l'audit sur la situation budgétaire livrée la semaine dernière. Le collectif budgétaire pour 2002 qui doit être présenté au conseil des ministres, mercredi 10 juillet, devrait en effet arrêter un trou de 45 milliards pour cette année, somme que l'audit considérerait comme la fourchette haute des dérivés possibles. En fait, M. Raffarin inclut dans ces 45 milliards la hausse des crédits de sécurité accordés au ministre de l'intérieur et le coût de baisse d'impôts de 5 % décidée par le chef de l'Etat pour cette année. En clair, M. Raffarin ne coupe pas dans les dépenses non financées des socialistes, première cause de dérapage, mais il ajoute les siennes, celles dues aux promesses électorales du candidat Chirac. Simplement, en mêlant les deux dans la présentation, il essaie d'attribuer le poids des promesses chiraquiennes à l'héritage Jospin.

Il ne s'agit pas seulement d'un tour de passe passe politique. Ce choix de présentation cache un choix de politique économique. Même si beaucoup de ministères connaîtront l'austérité, le budget 2003 est globalement dépensier.

### Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

#### Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Biffo, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lollchon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

#### Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

#### Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

#### Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

#### Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

## À NOS ABONNÉS

### Pour toute information

Tél. : 01.44.97.54.54

Mail : abo@lemonde.fr

Fax. : 01.44.97.54.53

## « AU FIL DU MONDE »

Service relations abonnés du Monde et de ses publications

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunsbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## Causer un brin

SUR L'ESPLANADE du château de Caen s'ouvre cette semaine, et jusqu'au 6 octobre, une exposition autour des Rencontres « intellectuelles » de Pontigny (1910-1939) et de Cerisy (depuis 1952).

Ecrivains et universitaires n'ont pas attendu la veille de la Grande Guerre pour échanger, à la campagne, leurs expériences et réflexions. Il y a eu Port-Royal, la Chênaie de Lamennais, et bien des salons convertis en châteaux, aux beaux jours. Mais les « Décades » organisées en Bourgogne par le normalien Paul Desjardins ont marqué une date dans les mœurs de la vie de l'esprit entre les deux guerres. Les grands noms du roman et de l'enseignement s'y sont croisés. Devant les anciens vénérables comme Gide, Martin du Gard et Mauriac, les jeunots Aron et Malraux gagnaient leurs galons de brillants sujets prometteurs.

Depuis un demi-siècle, la fille puis les petites-filles de Desjardins ont acclimaté la formule de Pontigny dans le bocage couterçais. Les mouvements d'idées et leurs témoins ont inspiré les affiches et les joutes de Cerisy. La collection « 10-18 » a publié nombre d'« actes » dont les plus mémorables portaient sur des thèmes historiques, Nietzsche, le baroque, ou sur des sujets plus actuels, sur des auteurs nouveaux, souvent en leur présence (Robbe-Grillet, Claude Simon).

Récemment, Bourdieu et Debray se sont prêtés à la mise en débat par ses lecteurs d'une œuvre en cours. Sur fond d'émulation dans le brio enjoué, des célébrités rehaussaient le prestige des lieux par leur villégiature, notamment Ionesco, à qui le charme du vallonn normand rappelait le paradis perdu de son enfance à La Chapelle-Anthenaise. Début août, la « langue de Hugo » réunira les meilleurs spécialistes.

Ces confrontations de haut niveau ont inspiré, depuis quelque trente ans, de nombreuses imitations d'un intérêt moins certain, mais qui, à la façon des festivals, auront marqué le paysage culturel. La moindre municipalité possédant une maison natale ou une demeure de grand homme voit dans le colloque un brevet de standing, de supplément d'âme, en vue des prochaines élections.

Les invitations sont moins recopiées des jurys de thèses que des diners en ville. Les intellectuels « médiatisés » sont les plus recherchés pour leur capacité à déplacer la presse locale. Des politesses et mondanités de toutes sortes s'exercent. L'invité fait miroiter signatures, interviews et repas gastronomiques. Des doublures parent aux défections des « pressentis ». Des nostalgiques des concours universitaires et de vacances en groupes promènent, de séminaire en symposium, leurs tenues de l'été d'avant et leurs expo-

sés bien rodés. Les titres de « tables rondes » s'efforcent de « faire sens » et sensation : Nietzsche revisité, médias et farines animales, l'auto-fiction à l'orée du millénaire... Nina Z. a promis de passer une demi-journée. Nina Z. ? Vraiment ? Truly ? (maîtrise de l'anglais conseillée).

Pas de rencontre réussie sans un minimum de public non intervenant, dont la typologie mériterait d'inspirer un doctorat. D'une ruine et d'un congrès à l'autre, on reconnaît les mêmes preneurs de notes fébriles du Collège de France et de l'émission « Le masque et la plume », pieds nus, cette fois, et couverts de coups de soleil, le front plissé par des décennies d'études et de psychanalyses interrompues, sourires extatiques quand le propos gagne les cimes ou se nargue lui-même, toujours prêts à se plaindre des refus de manuscrits par les éditeurs, ces margoulins, ou à placer quelques lettres inédites d'un poète méconnu...

Il n'y a pas d'exemple que ces rites nouveaux aient fait avancer la pensée, ni reculer l'illettrisme. Mais enfin ils existent. Avec les récitals et les lavoirs illuminés, ils attestent la survie d'un luxe bien français, d'une coquetterie nationale : savoir deviser sous l'arbre sur un peu tout, refaire le monde à la fraîche, causer un brin.

(Cette chronique s'interrompt pendant l'été. Elle reprendra dans nos éditions du mardi 3 septembre daté 4.)

## Vers des G8 virtuels

ALLÔ LA TERRE, m'entendez-vous ? Avez-vous des questions ? Après le déroulement à huis clos, pour des raisons de haute sécurité, du G8 à Kananaskis, une petite station perdue du Canada, le scénario d'un sommet des chefs d'Etat dans le cosmos n'est pas encore d'actualité. Et, malgré la présence au gouvernement de la spatonaute Claudie Haigneré, rien ne laisse présager que la France, qui succède au Canada à la présidence du G8, proposera à ses partenaires de les mettre sur orbite pour échapper aux désordres en tout genre. Même si Jacques Chirac a lui-même reconnu que « ça coûte moins cher, c'est plus facile » et a jugé « prometteuse l'utilisation de vidéoconférences », comme ce fut le cas à Kananaskis, bien que cela enlève « une part importante qui tient aux contacts humains ».

Pourtant, au train où vont les choses, tout ou presque semble possible. En trois ans, les réunions internationales ont pris des allures de camps retranchés. Depuis l'émergence inattendue, à Seattle, d'un front actif hostile à la mondialisation libérale, drainant des groupuscules radicaux venus pour en découdre, les responsables politiques et économiques se sont peu à peu retranchés du monde réel. De simples cordons policiers à Washington pour les assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, au mur érigé à Québec pour le Sommet des Amériques, le fossé n'a cessé de se creuser entre ceux qui décident et ceux qui revendiquent. Isolés, hors d'atteinte, repliés sur leur vision des choses, les premiers risquent d'oublier « le monde d'en bas », selon l'expression favorite d'un chef de gouvernement nommé de fraîche date. Les seconds se sont exaspérés de ne pas être entendus.

Cette rupture idéologique et physique a atteint son paroxysme à Gènes : une ville coupée en deux par des grillages infranchissables, des forces de police omniprésentes et agressives, des chefs d'Etat parqués sur des bateaux amarrés dans le port, des milliers de contestataires venus de l'Europe entière manifester leur refus d'un directoire mondial des pays riches qui dicte sa loi à l'ensemble de la planète. Les affrontements furent violents. Les bavures policières nombreuses. La fin du sommet tragique : un mort, qui annonça du même coup un tournant dans l'organisation des grands sommets mondiaux.

« L'ESPRIT DE RAMBOUILLET »  
Les attentats du 11 septembre renforcèrent, à juste titre, la paranoïa des organisateurs. Au casse-tête de trouver un lieu pour accueillir des réunions désormais à haut risque s'ajouta la préoccupation des pays hôtes de ne pas devenir une cible pour les terroristes. Le choix du Qatar pour la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce fut à ce titre à double tranchant. Si l'émirat arabe était en soi une zone sécurisée dont l'accès à tout individu suspect était interdit, réunir près de deux

cents ministres du commerce extérieur pour lancer un nouveau cycle de négociations commerciales controversé au cœur d'une région qui se trouvait alors, deux mois après les attentats, sous la menace potentielle d'une frappe américaine, pouvait sembler déraisonnable. Mais le Qatar était le seul candidat à bien vouloir accueillir la manifestation, aucun pays ne souhaitant vraiment tenter l'expérience d'un remake de Seattle.

La question ne se pose pas en ces termes pour le G8. Chacun leur tour, ses membres en assurent la présidence et c'est sur son territoire que doit se dérouler la réunion. C'est donc au Canada que revint la charge, en 2002, de tirer les leçons de Gènes. La réponse tint en un nom improbable : Kananaskis. En choisissant ce minuscule village inaccessible blotti au cœur des montagnes Rocheuses, le premier ministre canadien, Jean Chrétien, avait son idée : revenir à « l'esprit de Rambouillet » (du nom du premier sommet du genre en 1975), qui se voulait selon ses deux initiateurs Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, une « causerie au coin du feu », sans protocole, pour évoquer, entre soi, les grandes questions économiques de la planète.

Au fil des années, la réunion informelle s'était transformée en grosse machine administrative de plusieurs milliers de fonctionnaires et de conseillers en tout genre (dont quelque 800 pour les seuls Etats-Unis). En face, les rangs des mouvements contestataires ne cessaient de grossir. Les médias avaient fini par dédoubler leurs équipes, une pour « dedans », le sommet, l'autre pour « dehors », les manifestations.

La gageure du Canada était de casser cette spirale inflationniste

qui s'autoalimentait. Les chefs d'Etat ont été priés de réduire au strict minimum leur délégation. Les journalistes furent tenus à distance respectable du site, la ville la plus proche, Calgary, est à une bonne heure de route. Les manifestants ont été dissuadés de se réunir par un déploiement de forces « le plus important qu'ait connu le Canada en temps de paix » et faute d'un lieu de convergence adéquat qui leur fut refusé par la municipalité de Calgary.

#### LE CONTRÔLE DE L'INFORMATION

Du point de vue de la sécurité, le Canada a réussi son pari. Hormis la mort d'un grizzli qui s'était aventuré un peu trop près du saint des saints, aucun incident n'a été déploré. Ce fut également un succès pour les dirigeants. Venu « vendre » son plan de paix pour le Proche-Orient à ses collègues, George Bush a pu se prévaloir d'avoir remporté la mise, malgré les réticences affichées, notamment des Européens, sur sa volonté d'écarter Yasser Arafat de la scène et malgré l'absence de processus politique pour parvenir à une paix négociée. Le président américain a également convaincu ses partenaires d'adhérer financièrement à son programme de destruction massive de l'arsenal nucléaire en Russie. Vladimir Poutine est parvenu à troquer son strapontin au G8 contre un siège à part entière. Jacques Chirac et Jean Chrétien se sont félicités d'avoir, pour la première fois, mis l'Afrique au centre du sommet.

Que dire en revanche de la communication ? L'absence de proximité avec la presse transforma le cru 2002 en une réunion quasi virtuelle. Sur des écrans géants, les journalistes suivaient en direct, et sans le son, l'arrivée des dirigeants en avion ou les séances de photos officiel-

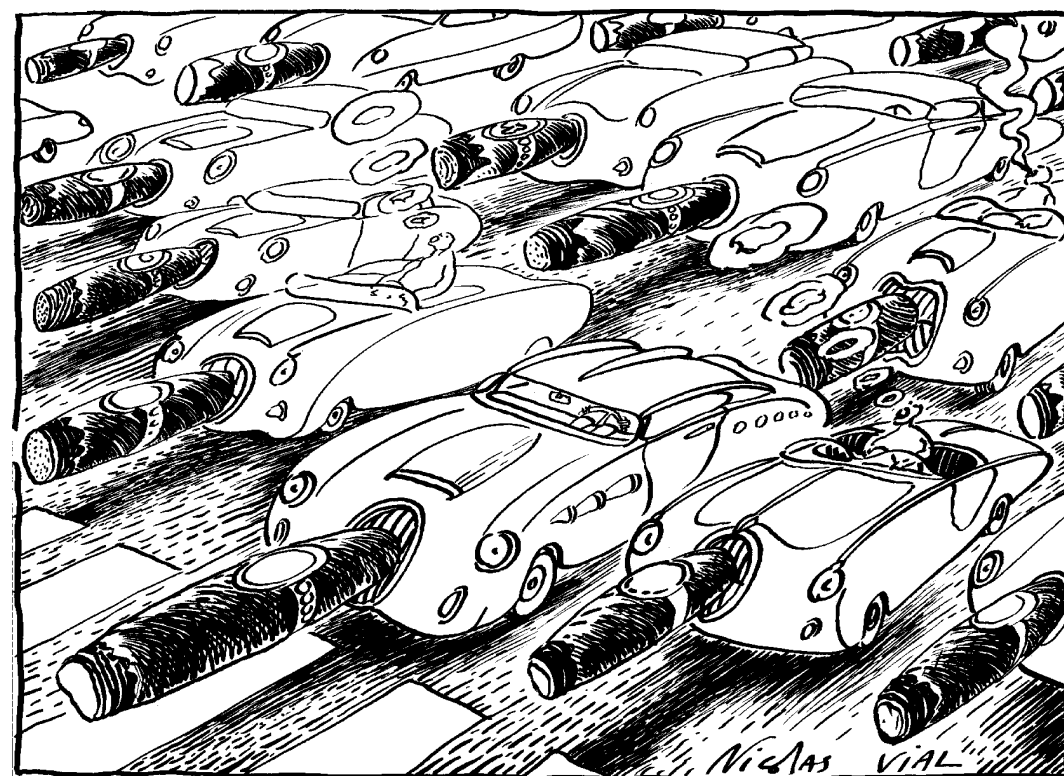
les. Pour l'information, ils ont dû se contenter de vidéoconférences, grâce à une logistique lourde, complexe entre Kananaskis et Calgary, qui posent la question de ce contrôle de l'information venant de la part de pays qui se veulent des modèles de démocratie.

L'intégration progressive de la Russie, la place faite à l'Afrique, la part importante consacrée aux questions internationales ont certes marqué une évolution du G8 vers une approche plus globale des affaires du monde. Est-ce pour autant que les hommes les plus puissants de la planète ont compris les inquiétudes de la société civile face à la mondialisation et son rejet de la pensée libérale dominante ? Rien ne le laisse croire. Le mouvement contestataire, absent de Kananaskis, a toujours lieu d'être. Les scandales financiers qui secouent les Bourses illustrent toujours la prééminence de l'argent-roi. Les populations locales n'ont pas été consultées sur le Plan de développement de l'Afrique. Le développement durable, qui associe développement et environnement, semble un concept vide, et la conférence sur ce thème, à Johannesburg fin août, se présente bien mal alors que les Etats-Unis, notamment, refusent de ratifier le protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Plus personne ne parle d'une taxe Tobin ou de son dérivé pour financer les pays pauvres.

Ne plus entendre les clameurs de la rue ne signifie pas qu'elles ont disparu. Cette année, les Huit sont venus régler leurs affaires entre eux. La France devra renouer le dialogue au risque de raviver, au sein des mouvements contestataires, la question de la légitimité du G8.

Babette Stern

## Pollution PAR NICOLAS VIAL





# ENTREPRISES

## CONSOMMATION

A l'heure où pouvoirs publics et professionnels se penchent sur la situation difficile de la viticulture française, les **VINS DU NOUVEAU MONDE** poursuivent leur percée sur le marché mondial. Aux Etats-

Unis, en Grande-Bretagne, les vins de l'hémisphère sud sont en train de supplanter les bordeaux, bourgognes et autres vins du Languedoc. Les producteurs **AUSTRALIENS** ont pris la tête de cette offensive.

Pour la première fois, cette année, les Australiens ont exporté davantage leurs vins qu'ils ne les ont bus. Le résultat d'une politique soigneusement planifiée de **PLANTATION MASSIVE** de vignes, d'amélioration de

la qualité et d'un **MARKETING** de choc visant à promouvoir des marques identifiables par les consommateurs. De rivaux, les vins du nouveau monde sont en passe de devenir des **MODÈLES** pour les Français.

## Les vins australiens disputent aux français leur hégémonie

Les négociants et viticulteurs des antipodes réalisent une impressionnante percée sur le marché mondial. Ils s'attaquent sans complexe à la domination des bordeaux et des bourgognes, avec des méthodes scientifiques et industrielles, et un marketing de choc

**SYDNEY**  
de notre correspondant  
dans le Pacifique

Le chiffre est symbolique, mais il a de quoi effrayer les viticulteurs français. En un an, de mai 2001 à mai 2002, l'Australie a exporté, pour la première fois, plus de 400 millions de litres de vin. En avril, les producteurs australiens ont vendu davantage de bouteilles à l'étranger que sur leur marché intérieur. Au Royaume-Uni, où la part de marché des vins français ne cesse de reculer (elle est tombée à 25 % en 2001), les importations de vins australiens sont passées, entre 1988 et 2001, de 540 000 à 140 millions de litres. « *Nous y sommes désormais leader dans les magasins de spiritueux* », se félicite Tyrone Nott, de la maison Tyrrells Wines. En Irlande, les « *Aussies* » ont d'ores et déjà dépassé leur rivaux hexagonaux. Aux Etats-Unis, depuis 1991, les exportations de vins australiens ont été multipliées par huit. Avec les vins chiliens, ils totalisent désormais 27 % des importations américaines, contre 22 % pour les vins français.

La montée en puissance des « vins du Nouveau Monde », annoncée depuis longtemps, est devenue une réalité tangible. Et un danger réel pour le vignoble français, qui demeure le premier au monde, avec 40 % de part de marché. Contre toute attente, ce ne sont pas les Américains, du Nord ou du Sud, mais les Australiens qui ont pris la tête de la révolte contre l'impérialisme des bordeaux et bourgognes. Avec des méthodes d'élaboration parfois contestées par les défenseurs du

terroir à la française, mais aussi un marketing de choc.

L'offre australienne est d'abord quantitative, résultat d'une politique intensive de plantation de vignes ces dernières années. La production de raisin a atteint 1,52 million de tonnes en 2001 (contre 799 000 en 1997), et 50 000 tonnes n'ont pas trouvé preneur. Cette offre pléthorique continue à peser à la baisse sur les prix, au grand dam des concurrents français, « tenus » par le carcan des coûts liés aux règles des appellations d'origine contrôlées (AOC). La moitié des vins australiens vendus à l'étranger le sont dans une fourchette de prix de 1,5 à 3 euros la bouteille.

### MÉLANGES ET IRRIGATION

Autre atout, par rapport aux rivaux français, les viticulteurs australiens ont le droit de mélanger des raisins provenant de tout le pays, pour maintenir une qualité constante d'année en année. « *Nous produisons du vin dans soixante et une régions différentes éparpillées dans tous les Etats* », explique M. Sutton. Lorsqu'un ter-



MATT TURNER/REUTERS

Vendanges, en mai 2000, dans les vignes de la société Tyrrells Wines, dans la vallée Hunter, à une centaine de kilomètres au nord de Sydney (Australie).

roir est frappé par un été particulièrement chaud, les producteurs ont le droit d'acheter du « jus » provenant de vallées plus fraîches. « *Pour Jacob's Creek, nous utilisons 7 000 parcelles différentes de vignes* », raconte Don Lester, directeur de la viticulture d'Orlando

Wyndham. Cette filiale du groupe Pernod Ricard, qui produit Jacob's Creek, la marque de vin australien la plus vendue dans le monde, s'est dotée d'une technologie qui ferait hurler les puristes de l'œnologie traditionnelle. « *Nos ordinateurs ont en mémoire la qualité de chaque pied de vigne et de nombreux éléments concernant le type de sol, explique M. Lester. La machine nous indique la production et la qualité du jus qui sera produit à partir des fruits récoltés dans chaque parcelle. En jouant sur la quantité d'eau et la partie du pied de vigne que nous allons irriguer, nous pouvons parfaitement modifier le goût du vin.* »

Ce savoir-faire se double d'un incontestable « savoir-vendre ». Les producteurs australiens, ne se

contentent pas de mettre en avant le cépage : ils baptisent leurs vins « *Le Léopard bondissant* », « *Le Poisson fou* », « *Le Coin du poète* », et dotent leurs bouteilles d'étiquettes aux couleurs chatoyantes.

### LE CHOIX DES MARQUES

« *En Grande-Bretagne, le client d'un magasin de spiritueux peut choisir parmi 700 vins différents. Le novice aura tendance à choisir une marque connue* », commente Nick Blair, directeur du marketing d'Orlando Wyndham, qui n'hésite pas à dépenser 8 % de son chiffre d'affaires en marketing, en publicité ou en sponsoring pour se faire connaître du grand public. « *Il y a dix ans, en Europe, les gens pensaient qu'il était impossible de développer des marques dans le vin.* »

Nous sommes en train de démontrer le contraire », se félicite le président d'Orlando Wyndham, Christian Porta.

Aujourd'hui, les producteurs des antipodes se prennent à rêver de vins plus haut de gamme, en concurrence plus frontale avec les vins français. Déjà, 10 % de leurs crus exportés sont vendus plus de 4,5 euros la bouteille, contre 4 % en 1996. Pour soutenir cette montée en puissance à l'étranger, les groupes viticoles australiens multiplient les alliances. En février 2001, le leader, Southcorp, a racheté Rosemount Estates pour 467 millions d'euros. Deux importants producteurs indépendants, McGuigan Wines et Simeon Wines (14,1 millions de caisses à eux deux), ont annoncé leur intention de fusionner. « *En s'adossant à un groupe de spiritueux, voire à un brasseur, un producteur de vin peut négocier plus facilement avec les chaînes de supermarchés pour obtenir des références dans leurs rayons* », explique Tyrone Nott, de Tyrrells Wines.

Le boom des exportations australiennes, littéralement programmé par un plan viticole à vingt-cinq ans, n'est pas près de s'arrêter. « *Nos ventes à l'étranger ont approché 1 milliard d'euros en 2001. Nous espérons augmenter ce chiffre de 50 % avant la fin de la décennie*, déclare Ian Sutton, directeur général de la Fédération des producteurs de vins d'Australie (WFA). *Nous ne représentons aujourd'hui que 4 % du marché mondial du vin : notre marge de croissance est encore importante.* »

Frédéric Therin

## Les fins palais asiatiques préfèrent les crus français

**SINGAPOUR**  
de notre envoyée spéciale

Le petit monsieur chinois qui finit sa crêpe crabe-saumon-caviar au restaurant du légendaire hôtel Raffle's, à Singapour, est un avocat réputé. Mais, à l'entendre, Tan Kah Hin est avant tout maître chevalier du Tastevin, membre de la commanderie de Bordeaux et de la jurade de Saint-Emilion... Il boit un grand vin par jour et découpe sa semaine en sept bouteilles : trois bordeaux, trois bourgognes et un vin du « Nouveau Monde » (Californie, Australie, Nouvelle-Zélande ou Chili).

Contrairement aux Français, qui, selon Tan Kah Hin, « *ont tous un cousin qui fait du vin quelque part* », les Asiatiques s'intéressent au vin avec la foi des convertis. Ils lisent des revues spécialisées, montent des clubs d'amateurs et boivent régulièrement de très grands vins en les appréciant. « *Le pichon-lalande de 1990 a été grossièrement sous-évalué. Noté 78, il vaut 92* [dans le guide Parker] », affirme un cardiologue malaisien, dînant au restaurant Lafite à Kuala Lumpur. Lui achète ses vins aux enchères à Londres, chez Christie's et Sotheby's.

### « MONTRER SON ÉTIQUETTE »

Car, de la passion à l'investissement, il n'y a qu'un pas. Forte d'une armée grandissante d'amateurs et de sommeliers (5 000 au Japon, dont un « meilleur sommelier du monde »), l'Asie, qui absorbe 30 % des grands crus exportés, abrite aujourd'hui des caves exceptionnelles. La carte des vins des grands restaurants s'allonge et s'affine, avec quelques trophées, Cheval Blanc 1947, Petrus 1961, Margaux 1945... « *On ouvre ici les grands millésimes des vieux grands crus à une fréquence jamais vue. Et quand ce sont les clients qui apportent leurs propres bouteilles, on voit alors des choses très jolies* », commente Maximilien Fedkiw, sommelier au restaurant Les Amis à Singapour, dont la carte des vins compte plus de 1 500 références.

Selon Patrick Maroteaux, prési-

dent de l'Union des grands crus, un club rassemblant 125 grands vins de Bordeaux qui a réalisé en juin une tournée asiatique, les grands crus ont sans doute plus d'avenir en Asie qu'aux Etats-Unis. D'abord parce que la cuisine asiatique, de plus en plus raffinée, trouve des échos plus subtils dans la complexité des vins français. « *Aux Etats-Unis, à prix égal, on boirait un grand nom très jeune, alors qu'ici on choisirait un vin moins célèbre mais qui, avec quinze ans de maturité, raconte infiniment plus de choses* », commente M. Maroteaux. Ensuite parce que les Chinois, ayant été habitués à boire du cognac à table, sont prédisposés à dépenser beaucoup pour une bouteille. Enfin, il y a un facteur social et culturel, voire sentimental, dans le rapport de cette clientèle aux grands vins français. Plus question de commander du rouge ou du blanc, ni même du bordeaux ou du bourgogne ; il faut pouvoir discuter millésimes, tannin, « *rive gauche, rive droite* » (de la Garonne) avec le sommelier.

Certes, cette tendance n'efface pas la réalité ancienne : les Asiatiques, notamment les Japonais, achètent des marques. « *Il est essentiel sur ce marché de venir se présenter, de faire entendre son nom, de montrer son étiquette* », affirme Véronique Sanders, directrice du Château Haut-Bailly, un grand cru classé des Graves, absent de la scène asiatique jusqu'à récemment. Le « *french paradox* », ce fameux principe énoncé par des chercheurs américains au milieu des années 1990, selon lequel le vin est bon pour la santé, a rencontré un écho particulièrement favorable en Asie, où nombre de consommateurs se sont convertis des spiritueux au vin, voire du blanc au rouge. Un autre paradoxe veut que 80 % à 90 % des meilleurs vins français sont bus à l'étranger. Louis XIV fut le premier roi de France à faire servir du bordeaux à la Cour, alors que les Anglais en buvaient déjà depuis... Aliénor d'Aquitaine !

Florence de Changy

## Louis Latour, bourguignon, n'a « jamais cru à l'évangile de l'appellation »

**CE SONT** deux maisons qui portent haut le prestige de la Bourgogne dans le monde. Louis Latour, négociant à Beaune depuis 1797, propriétaire de quelques grands crus de Corton, réalise 90 % de son chiffre d'affaires (40 millions d'euros pour 6 millions de bouteilles) hors de France. Le domaine de la Romanée-Conti, qui produit le mythique vin éponyme et d'autres crus réputés, diffuse ses précieux flacons pour l'essentiel aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Asie, un quart seulement trouvant acheteurs en France. Le discours divergent de ces grands anciens sur l'éternel débat entre cépage et terroir illustre bien les contradictions de la Bourgogne, à l'heure où elle lance son plan « *Ambition 2006* », visant à redorer l'image de ses vins dans le monde.

« *Je n'ai jamais cru à l'évangile de l'appellation, indissociable du terroir* », lance Louis Latour, septième du nom, qui a retrouvé une certaine liberté de ton depuis qu'il a cédé les rênes de la maison familiale à son fils Louis-Fabrice, en 1997. « *La qualité d'un vin, c'est son œnologie, un point c'est tout. Il existe une dizaine de cépages dont on sait depuis la nuit des temps qu'ils donnent des vins de qualité. Les*

*deux cépages du bourgogne, le pinot noir et le chardonnay, sont de ceux-là. Comment peut-on prétendre les empêcher de sortir de leur berceau ? Nous, nous suivons nos cépages là où ils peuvent trouver à s'implanter pour faire de la qualité.* »

### ROMANÉE-CONTI DÉFEND LE TERROIR

Joignant le geste à la parole, les Latour père et fils ont lancé des vins de pays à base de pinot et de chardonnay dans des régions plus méridionales que la Bourgogne : Ardèche, Var. Des vins qui s'exportent très bien. Le Chardonnay Ardèche produit par le négociant bourguignon est « *le premier vin français vendu au verre aux Etats-Unis* », affirme Louis-Fabrice Latour. Il peste contre l'Institut national des appellations d'origine (INAO) et Bruxelles, qui les empêchent de planter davantage de vignes dans le Var : « *Nous pourrions doubler la superficie, passer de 50 à 100 hectares, y installer quatre ou cinq jeunes viticulteurs et leur assurer un bon revenu. Car nous avons la marque pour exporter.* »

A sa façon, Aubert de Villaine, même s'il s'en défend, a lui aussi bâti une « *marque* », à par-

tir de la minuscule parcelle de 1,80 hectare où est vendangée tous les ans la romanée-conti, appellation contrôlée dont le domaine qu'il dirige détient le monopole. Un vin rare, le plus cher du monde (de 400 à 500 euros la bouteille, au départ du domaine), dont M. de Villaine veille à préserver l'excellence, contrôlant avec parcimonie sa diffusion – à défaut des prix, qui flambent dans le négoce et les ventes aux enchères. Moyennant quoi, le seul nom de romanée-conti est devenu une formidable locomotive pour tous les vins du domaine, voire pour la Bourgogne tout entière.

« *Les grands vins sont le fruit de la nature, nous n'en sommes que les serviteurs* », affirme l'austère M. de Villaine, qui défend, lui, farouchement la notion de terroir : « *Le pinot noir n'a pas de goût par lui-même, il est là pour traduire le terroir sur lequel il pousse.* » Le patron de la Romanée-Conti n'ignore pas pour autant le marché international, où il écoule les trois quarts de ses vins. Marié à une Américaine, il a discrètement investi dans d'autres appellations moins prestigieuses.

Pascal Galinier

## A Bordeaux, les Américains ont boudé le millésime 2001

Le 11 septembre et la chute de la Bourse ont pesé après un cru 2000 exceptionnel et spéculatif

### BORDEAUX

de notre correspondant

La place de Bordeaux garde un goût amer de la campagne des primeurs 2002 qui vient de s'achever. Comme chaque année depuis des décennies, courtiers et négociants étaient chargés de vendre le dernier millésime des grands crus classés. Tâche ardue pour la vendange 2001 : le vin est bon, mais il fait pâle figure à côté du cru « *exceptionnel* » et spéculatif de 2000. Nombre d'acheteurs, la cave pleine de 2000 et d'anciens millésimes plus difficiles à écouler, comme les 1997, ont fait l'impasse sur le 2001. « *Cette année, les affaires se sont faites au forceps*, confie François Lévêque, courtier spécialisé dans les crus classés. *Mais c'est aussi un retour aux fondamentaux. Pour que cela marche, il fallait une alchimie de plusieurs critères : le prix, bien sûr, mais aussi la transparence dans les transactions avec le négoce, la qualité, une distribution ventilée*

*dans plusieurs pays et un accompagnement toute l'année de la marque, comme pour les produits de luxe.* » Ce dernier point est assez nouveau pour les propriétaires : « *Ils doivent apprendre le marketing* », assure le courtier.

Environ 150 châteaux ont écoulé leur production en primeurs, soit deux fois moins qu'en 2001. Exit les « vins de garage », les crus bourgeois, les appellations satellites des grands noms.

### « FRILOSITÉ TOTALE »

Les prix ont baissé en moyenne de 10 à 20 %. « *Ce n'est pas une réelle diminution quand on la compare aux augmentations (entre 30 % et 40 %) du millésime 2000* », relativise Pierre Paillardon, directeur général d'une maison de négoce basée à Saint-Emilion et président du syndicat des négociants de Bordeaux. Des propriétaires ont eu du mal à comprendre qu'il fallait faire des efforts sur les prix. Certains

n'ont même pas réussi à vendre au négoce tout ce qu'ils voulaient.

La qualité n'est pas seule en cause, selon Patrick Bernard, PDG de Millésima à Bordeaux, société spécialisée dans la vente de grands crus par correspondance : « *Les attentats du 11 septembre ont eu des répercussions sur les cadeaux de fin d'année*, affirme-t-il. *Il faut ajouter les difficultés de la Bourse, car 98 % des gens ayant un portefeuille boursier ont aussi une cave. Quand vous vous sentez plus riche en Bourse, vous avez tendance à acheter plus de vins. Là, c'est la frilosité totale. Pour le marché français, l'impact d'une année électorale n'est jamais bon non plus pour les affaires. Sans oublier l'effet Coupe du monde : je n'ai pas reçu un coup de fil des Anglais ni des Allemands pendant la compétition.* » Résultat : le chiffre d'affaires primeurs de Millésima devrait s'établir à 8 millions d'euros, contre 18,5 millions d'euros en 2001.

Si le marché français a bien réagi, notamment la grande distribution, l'export s'est essouffé. Pratiquement aucun client américain ne s'est manifesté. Il faut dire que le gourou américain de la critique œnologique, Robert Parker, avait conseillé à ses lecteurs de se tenir à l'écart du millésime 2001 en primeur. Les négociants ont donc acheté avec prudence pour éviter de se retrouver avec trop de stocks. Et ce au moment où les vins français doivent « *faire face à une offre et une production mondiale pléthoriques* », constate Christian Delpeuch, directeur général de Ginestet et président de la fédération des syndicats de négociants en Gironde. Le Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB) vient ainsi de voter le doublement de ses cotisations sur quatre ans, pour multiplier par deux son budget promotion.

Claudia Courtois



## La fusion HP-Compaq devrait se traduire par la suppression de 1 400 emplois en France

22 % des postes de travail seront touchés par le plan social. Les syndicats, qui viennent de signer un accord de méthode, comptent utiliser la loi de modernisation sociale

**LA FUSION** des deux constructeurs informatiques Hewlett-Packard (HP) et Compaq entre en France dans sa phase concrète et douloureuse. Coincé entre les exigences de sa maison mère américaine et les contraintes imposées par la loi de modernisation sociale, Patrick Starck, ancien PDG de Compaq France et dirigeant de la nouvelle entité, a annoncé, lundi 8 juillet, la suppression de 1 400 emplois. Cela représente 22 % de l'effectif total des 6 200 personnes (4 600 chez HP et 1 600 chez Compaq). C'est beaucoup plus que les 10 % de réduction prévus dans le monde à l'issue de la fusion et que les 13 % récemment annoncés pour l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Cette décision a été communiquée aux élus du personnel lors d'une conférence téléphonique, quelques minutes avant l'envoi d'un courrier électronique à l'ensemble du personnel. M. Starck y confirme la suppression de 15 000 postes dans le monde. Selon lui : « Ces mesures sont destinées à préserver la compétitivité de notre entreprise dans un environnement économique difficile. » Et il ajoute : « Quelles

que soient son activité et sa mission, chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la réussite de cette fusion. »

Cette invite, qui s'adresse aussi aux futurs licenciés, a suscité de vives réactions parmi les représentants syndicaux. « D'entrée de jeu, on nous affirme que ce chiffre est inéluctable et on nous demande de reconstituer le raisonnement mathématique qui doit aboutir à ce résultat », tempête Chantal Berger, déléguée CFDT de HP. Selon elle, cette fusion qui intervient après des plans sociaux récents dans les deux sociétés risque fort de se traduire par des licenciements secs. Pour les organisations syndicales, l'essentiel est « de limiter les dégâts et de se battre pour sauvegarder le maximum d'emplois comme les conditions de travail de ceux qui vont rester », souligne Patricia Blancard (CFDT), de Compaq. Les syndicats critiquent ouvertement la méthode mise en œuvre par la nouvelle direction, accusée à la fois « d'avoir mal défendu les intérêts français et de créer un climat d'inquiétude préjudiciable chez les salariés ».

Dans son annonce, M. Starck s'est refusé à esquisser les conséquences de ce plan site par site,

tant dans les divisions administratives et commerciales que, pour HP, dans les unités de L'Isle-d'Abeau, 380 personnes) et de Grenoble-Eybens (2 600 salariés), toutes deux situées en Isère, et, pour Compaq, dans celles de Sophia-Antipolis, près de Nice (380 personnes) dans les Alpes-Maritimes, et d'Annecy (179 salariés), dans la Haute-Savoie.

### Le PDG s'est refusé à esquisser les conséquences de ce plan site par site

Le plan détaillé, qui ne devrait pas être élaboré avant le début 2003, est suspendu à la création de la nouvelle société, prévue au mieux pour novembre. Les syndicats comptent bien utiliser toutes les possibilités offertes par la loi de modernisation sociale, avec, en premier lieu, l'examen des motivations économiques (Livre 4) puis les modalités sociales (Livre 3) pour

« proposer des solutions alternatives ». « Nous n'avons pas les mêmes impératifs de calendrier que la direction », souligne M<sup>me</sup> Blancard.

Comme il l'avait déjà obtenu chez Compaq lors de la fusion avec DEC en 1998, M. Starck a proposé un accord de méthode, signé par l'ensemble des organisations (CFDT, CFTC, CGC, CGT et FO) jeudi 4 juillet, quelques jours avant l'annonce des suppressions d'emplois. « Cet accord a pour objectif de fixer les modalités, le cadre et le calendrier d'une concertation et de nos négociations qui porteront notamment sur les conséquences économiques et organisationnelles, les alternatives possibles et les incidences sociales », a-t-il indiqué aux salariés.

Après avoir négocié un premier plan social en 2001 et engagé une procédure judiciaire contre le classement des salariés (*Le Monde* du 25 mai), les délégués d'HP espéraient de cet accord de méthode « l'engagement d'un vrai dialogue social ». Après l'annonce couperet, ils sont aujourd'hui moins convaincus.

Michel Delberghe

## Babcock Borsig, une nouvelle faillite retentissante en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

L'intervention du chancelier Schröder devrait rester sans lendemain : le groupe centenaire Babcock Borsig n'échappera pas à la procédure de dépôt de bilan dont il fait l'objet depuis la semaine dernière. D'ultimes négociations menées pour sauver ce conglomérat présent dans l'énergie, la construction navale et mécanique, ont échoué lundi 8 juillet.

22 000 salariés, dont 13 000 en Allemagne, sont concernés par cette défaillance d'envergure, quelques mois après celles du groupe de BTP Holzmann, de l'avionneur Fairchild-Dornier et de l'empire des médias Kirch. Le gouvernement allemand et le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, berceau de l'entreprise, ont pourtant tout fait pour éviter le pire. Ils promettaient de garantir ensemble jusqu'à 430 millions d'euros, sur les 800 millions jugés indispensables pour relancer Babcock Borsig.

A moins de 80 jours des élections législatives du 22 septembre, ce dépôt de bilan survient au mauvais moment dans le fief du Parti social-démocrate (SPD). Lors des élections de 1998, ce Land où se trouvent Düsseldorf, Cologne et la Ruhr, avait fourni un quart des voix social-démocrates. Reconversion économique difficile, chômage élevé, bilan fragile du gouvernement local, le scrutin s'annonce délicat. Or, si la gauche est mise en difficulté dans ce bastion, les chan-

ces de victoire de M. Schröder, donné battu depuis des semaines face à son rival conservateur Edmund Stoiber, seront des plus faibles. Wolfgang Clement (SPD), le ministre-président du Land, a donc tout tenté, avec le soutien de M. Schröder, pour trouver une parade au dépôt de bilan. En vain.

Des actionnaires comme la banque semi-publique régionale West LB, la Deutsche Bank et le géant du voyage TUI (ancien Preussag) étaient prêts à jouer le jeu. Mais certains créanciers, à l'instar de la Commerzbank et de l'HypoVereinsbank, ont refusé de donner une seconde chance au groupe.

### « SYNDROME HOLZMANN »

Une nouvelle fois, c'est ce que l'on pourrait appeler le « syndrome Holzmann » qui semble avoir pris le dessus. Le groupe de BTP avait été sauvé en extrême de la faillite en novembre 1999 après une intervention spectaculaire mais contestée de M. Schröder. Moins de trois ans plus tard, en mars 2002, Holzmann n'a pu éviter la faillite. Cet épisode a laissé des traces. Les instituts de crédit, obligés à revoir leurs engagements les plus risqués, agissent désormais selon une devise qui fait florès : « Mieux vaut une fin désastreuse qu'un désastre sans fin. »

L'agonie de Babcock Borsig aura duré. Au milieu des années 1990, l'entreprise avait déjà connu une crise profonde. Sous la houlette de la West LB, le bras armé de la

région en matière économique, un plan de relance avait été élaboré. Une cinquantaine d'instituts de crédit y étaient associés, qui détiennent depuis une partie du capital. Les activités les moins rentables avaient été vendues ou fermées.

En 1999, Babcock Borsig allait effectuer un tournant stratégique avec la prise de contrôle des chantiers navals HDW (Howaldtswerke-Deutsche Werft), l'un des principaux constructeurs mondiaux de sous-marins à propulsion non nucléaire. Cette diversification aura permis à la maison-mère de bénéficier du *cash flow* (la capacité d'auto-

financement) généré par la filiale. Pour tenter d'éviter les difficultés financières, cet actif a néanmoins été cédé en juin à un investisseur américain. L'opération a fait l'objet d'une controverse, les pouvoirs publics craignant que les technologies de pointe développées par HDW dans le domaine des piles à combustible ne passent peu à peu sous pavillon étranger. A plus court terme, cette cession aura surtout eu un impact déterminant : privé de son joyau, le groupe n'intéresse plus les investisseurs.

Philippe Ricard

## Vivendi obtient le renouvellement de 3,8 milliards d'euros de crédit

**LE TEMPS** où Vivendi Universal commençait par exiger une facilité bancaire de 500 millions à 1 milliard d'euros avant d'accepter de travailler avec une banque est bien révolu. En dépit du soutien de principe obtenu avant même sa nomination, les discussions entre le nouveau PDG, Jean-René Fourtou, et les principales banques créancières du groupe, entamées dès jeudi 4 juillet, restent très ardues. Menacé par une crise de trésorerie, le groupe a obtenu, lundi 8 juillet, un premier accord, qu'il devrait officialiser rapidement. Un consortium bancaire réunissant la Deutsche Bank, la Société générale, BNP Paribas, le Crédit lyonnais, Citigroup, Crédit suisse First Boston, Crédit agricole, a accepté de renouveler un ensemble de lignes de crédit qui venaient à échéance, représentant 3,8 milliards d'euros.

« Les banques sont trop engagées dans Vivendi Universal pour refuser de le soutenir. Elles le font d'autant plus facilement que, selon leurs estimations, il n'y a aucun risque concernant la solvabilité. La valeur des actifs est supérieure aux dettes », note un observateur. Selon nos informations, les banques ont cependant décidé de faire payer chèrement leur soutien. Arguant de l'abaissement des notes auprès des différentes agences et de la montée des risques, les créanciers ont exigé des taux de crédit très élevés - « beaucoup, beaucoup plus que ce que le groupe était habitué à payer », dit un observateur. En 2001, Vivendi, en position de force, avait réussi à obtenir un taux d'endettement net de 4,6 %.

Ces nouvelles conditions financières donnent le ton du climat des prochains mois. L'heure de l'extrême rigueur a sonné pour Vivendi Universal, s'il veut en réchapper. Si le renouvellement des lignes de crédit de 3,8 milliards d'euros permet d'éviter la crise immédiate de trésorerie, tous les problèmes sont loin d'être résolus.

Martine Orange

## Warren Buffett investit dans les télécommunications

**LE MILLIARDAIRE** américain Warren Buffett, longtemps méfiant quant à la nouvelle économie, a annoncé lundi 8 juillet un investissement dans l'opérateur de télécommunications Level 3 par le biais de sa société Berkshire Hathaway, associée à deux autres investisseurs dans une opération de 500 millions de dollars (505,82 millions d'euros).

M. Buffett a investi en obligations convertibles en actions, alors que l'action de l'opérateur est au plus bas. L'annonce de cet investissement a fait bondir l'action de Level 3 de 51 %. La société pourrait s'intéresser aux actifs de Global Crossing, voire de WorldCom. Cette dernière est menacée de poursuites judiciaires par Calpers. Le plus grand fonds de pension américain a subi des pertes d'environ 500 millions de dollars en raison de ses engagements dans WorldCom.

### SPECTACULAIRE

Action Level 3 Communications en dollars à New York



Source : Bloomberg

## AZF : la FFSA annonce quatre mesures pour les sociétés sinistrées

**LA FÉDÉRATION** française des sociétés d'assurance (FFSA) a annoncé lundi quatre nouvelles mesures pour accélérer l'indemnisation des entreprises toulousaines affectées par l'explosion de l'usine AZF, le 21 septembre 2001. Si « la très grande majorité des 6 850 déclarations d'entreprises » ont été traitées, « un certain nombre de cas particuliers » ne l'ont pas été, compte tenu de la spécificité de la catastrophe, qui ne constitue pas un sinistre dommages mais un sinistre de responsabilité civile, précise la FFSA.

L'expertise du préjudice n'étant pas achevée, une avance, correspondant à l'estimation minimale établie par les pré-rapports d'expertise, sera donc versée avant le 31 août.

## PSA Peugeot Citroën s'offre un nouveau centre de design

LE GROUPE PSA

Peugeot-Citroën a

investi 130 mil-

lions d'euros dans

la construction

d'un nouveau centre

de design à

Vélizy (Yvelines),

dont 85 millions

d'euros pour le

bâtiment et 45 mil-

lions d'euros pour les

équipements. La

réalisation de ce

bâtiment (*photo*),

qui doit être livré à

la fin 2003, est

confiée au cabinet

d'architecture

Ripault-Duhart. Le

centre de design

PSA Peugeot-Citroën

conserve

ra les moyens

classiques de

design industriel,

mais permettra

aux designers

de visualiser leur

travail, notamment

grâce à une

salle de « réali-

té virtuelle » aux

moyens numériques

avancés.

### INDUSTRIE

■ **COCA-COLA** : le groupe américain a annoncé mardi qu'il rachèterait les eaux minérales suisses Valser, après plusieurs années de coopération dans le secteur de la restauration. Le prix de la transaction n'a pas été divulgué.

■ **MOULINEX** : le groupe SEB a reçu vendredi l'autorisation du

ministère de l'économie de reprendre Moulinex. Ce feu vert était le

dernier épisode attendu pour boucler juridiquement la reprise.

■ **BMW** : le constructeur automobile Mercedes, filiale du groupe

germano-américain DaimlerChrysler, accuse son concurrent BMW

d'avoir manipulé ses chiffres de ventes de juin aux Etats-Unis afin

d'augmenter sa part de marché, a rapporté lundi le *Financial Times*.

BMW a expliqué que la différence entre deux séries de chiffres annon-

cées était due aux ventes de véhicules en démonstration ainsi qu'à des

importations hors taxes, qui ne figuraient pas dans les données provi-

saires.

■ **WAL-MART** : le groupe de distribution est la plus grande entre-

prise du monde par le chiffre d'affaires, selon le classement annuel

du magazine *Fortune*. Wal Mart a détrôné Exxon Mobil, avec un

chiffre d'affaires de 219,8 milliards de dollars (222,24 milliards d'euros) en

2001.

■ **EBAY** : la société américaine de vente aux enchères sur Internet

a annoncé lundi le rachat de la plateforme de paiement électronique

PayPal pour 1,5 milliard de dollars en actions, selon un communiqué.

### FINANCE

■ **GROUPAMA** : le groupe mutualiste d'assurances français a

annoncé son acquisition de la compagnie d'assurance dommages

espagnole Plus Ultra (Aviva, ex-CGNU) pour 246,5 millions d'euros,

ce qui va quasiment multiplier par trois son chiffre d'affaires en Espa-

gne. L'opération devrait être finalisée dans le courant du troisième

trimestre.

### CORRESPONDANCE

## Une lettre de Dominique Gibert

A la suite de notre article « Jean-Marie Messier, les six mois de chute » (*Le Monde* du 2 juillet), nous avons reçu de Dominique Gibert, directeur financier adjoint de Vivendi Universal, la mise au point suivante :

Vous indiquez que, lors des négociations menées avec la Deutsche Bank et Goldman Sachs, j'aurais tenu les propos suivants : « Vous nous sauvez de la cessation de paiements. » Je le conteste formellement.

LE MONDE  
diplomatique

DOSSIER  
ALGÉRIE

Et la violence vint...

Flirt contrarié entre Washington et Alger

Maturité désenchantée pour une Algérie quadragénaire

Ce mortel ennui du jeudi soir

De Jules Ferry à Massu et C<sup>e</sup>

Par Mohammed Harbi, William B. Quandt, Ghania Mouffok, Krim Mokhtar et Maurice T. Maschino

Egalement au sommaire :

Brutalités sexistes dans le huis clos familial ; Le « véritable visage » de M. Ehoud Barak ; Transferts de pauvreté au Portugal ; Une Convention européenne conventionnelle ; Le malaise des beurs à la Grande-Borne ; etc.

NUMÉRO DE JUILLET 2002

En vente chez votre marchand de journaux 3,80 €



# La pornographie risque l'interdiction à la télévision

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui craint une hausse de la diffusion de films X avec la télévision numérique terrestre, prône leur interdiction globale. Ces produits constituent un avantage commercial pour plusieurs chaînes payantes

**LE PAYSAGE** audiovisuel français pourrait se transformer plus que prévu. Au fil des auditions pour l'attribution des canaux de la télévision numérique terrestre (TNT), qui se sont tenues du 17 juin au 1<sup>er</sup> juillet au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), certains postulants à cette nouvelle forme de diffusion télévisée ont été mis sur le gril. Il s'agit des opérateurs qui diffusent déjà ou proposent de diffuser à l'avenir des films pornographiques en France. « Les auditions ont mis en évidence le fait que la diffusion des films pornographiques allait s'étendre encore », estime Dominique Baudis, président du CSA. Il se dit convaincu que la télévision ne doit plus accueillir de tels films, afin de protéger les enfants. M. Baudis a rencontré, ces derniers jours, le président Jacques Chirac. En lui remettant le rapport du CSA pour l'année 2001, il lui a fait part de ces nouvelles préoccupations.

Au lendemain de la fin des auditions, le 2 juillet, le CSA a publié un communiqué dans lequel il « préconise », purement et simplement, la suppression des films X sur toutes les chaînes à venir et existantes. Pour justifier sa position, l'autorité de régulation invoque l'article 22 de la directive européenne Télévisions sans frontières, qui prévoit que les chaînes ne doivent diffuser « aucun programme susceptible de nuire gravement aux mineurs ». Le CSA souhaite une modification de la loi sur la communication de 1986, qui inclurait une interdiction explicite conforme à cette directive. « Il ne s'agit pas de pudibonderie ou d'ordre moral, il s'agit de protection des enfants », a répété M. Baudis.

Le président du CSA s'appuie notamment sur un rapport du Collectif interassociatif enfance médias (CIEM), composé de près



Au premier plan, à gauche, Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), s'entretient avec Claude Berda, président du groupe AB, lors des auditions publiques au CSA pour l'attribution des canaux de la télévision numérique terrestre (TNT), le 20 juin 2002.

d'une centaine d'associations. Dans ce rapport intitulé « L'environnement médiatique des jeunes de 0 à 18 ans : que transmettons-nous à nos enfants ? », commandé par Ségolène Royal, ancienne ministre déléguée à la famille, et dont la version finale a été rendue au gouvernement en mai, on peut lire, notamment, que l'audience des programmes pornographiques diffusés par Canal+ n'est « pas nulle » auprès des enfants de moins de 12 ans (*Le Monde* du 14 mars). Le Collectif signale que, selon une étude réalisée par Médiamétrie, 11 % des enfants de 4 ans à 12 ans des foyers abonnés à Canal+ « ont été en contact pendant au moins 1 minute avec un film X et l'ont déclaré (...) ». Si la chaîne a installé un double cryptage lorsqu'elle est reçue sur le mode numérique, ces films pornographiques peuvent facilement être vus, par inadvertance, dans les foyers abonnés à Canal+ en analogique (les deux tiers des abonnés) : le décodeur étant allumé, il suffit, en zappant, de passer sur la quatrième chaîne.

Selon des assistantes sociales consultées par le Collectif, « les perturbations induites par le visionnage de ce genre de programme par de jeunes enfants peuvent induire des perturbations psychiques et des dérèglements de comportements analogues

## « Il ne s'agit pas de pudibonderie ou d'ordre moral »

DOMINIQUE BAUDIS

à ceux d'un abus sexuel ». Et les associations de fustiger, à propos de la pornographie, « une industrie qui est en train de se développer, qui banalise une image des femmes très dégradée, fait peu de cas du droit des très jeunes hommes et femmes qui y sont filmés, de leur humiliation, de leur protection sociale, et du risque que cette industrie alimente des réseaux financiers illicites ».

Parce que le CSA ne peut pas

décider seul, sans que la loi soit modifiée, M. Baudis plaide pour un raisonnement de « bon sens » et tente de convaincre les opérateurs un à un. Mais la route est longue.

Xavier Couture, président du conseil de surveillance du groupe Canal+, pionnier en matière de films porno, a répondu au CSA en expliquant qu'il ne renoncera pas de lui-même à la diffusion de tels films. Selon lui, sur « l'ensemble des moyens de diffusion d'images, que ce soit par le DVD, que ce soit par le jeu vidéo, que ce soit par d'autres moyens, il y a des raisons objectives plus fortes de s'inquiéter de l'avenir du jeune public que pour la diffusion, une fois par mois, à minuit et avec un double cryptage [seulement pour les abonnés de Canal+ numérique] d'un film porno, dont les parents connaissent l'heure et la date de diffusion ».

Claude Berda, président du groupe AB, déjà propriétaire de l'avenir du jeune public que pour la diffusion, une fois par mois, à minuit et avec un double cryptage [seulement pour les abonnés de Canal+ numérique] d'un film porno, dont les parents connaissent l'heure et la date de diffusion ».

Bénédicte Mathieu

## TROIS QUESTIONS À... CHRISTIAN JACOB

**1 En tant que ministre délégué à la famille, que pensez-vous du débat à propos de la diffusion de films pornographiques à la télévision ?**

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a relevé que les chaînes de télévision en France diffusent près de 950 films à caractère pornographique par mois. Comment, dès lors, ne pas s'émouvoir de l'impact que peuvent avoir ces films sur le comportement des plus jeunes, sachant qu'ils y ont, en pratique, souvent accès ? Il faut engager un débat qui dépasse la question de la pornographie. Un débat de fond sur les violences dans les médias est indispensable aujourd'hui, car toutes ces images dégradantes contribuent à favoriser la tentation du passage à l'acte, en particulier chez les adolescents. Je me réjouis que le ministre chargé de la communication, Jean-Jacques Aillagon, ait confié à Blandine Kriegel une mission sur la violence à la télévision. Pour ma part, je rencontrerai Dominique Baudis, le président du CSA, le 18 juillet, et je compte travailler étroitement, en compagnie de Jean-François Mattei, ministre de la santé, avec le Comité interassociatif enfance

médias (CIEM), qui réunit des personnalités très variées et de grande qualité.

**2 Faut-il interdire la diffusion de films pornographiques à la télévision ?**

Le CSA l'a recommandé le 2 juillet. Il est nécessaire d'engager une réflexion beaucoup plus large sur ce sujet, qui dépasse le cadre de la télévision et concerne aussi Internet, la publicité, l'affichage, la vente de vidéos ou de DVD... Je pense qu'il faut prendre le temps d'une réflexion globale sur tous ces sujets. Ce n'est pas dans la précipitation qu'on peut réformer la loi relative à la liberté de communication.

**3 Selon vous, ce débat s'inscrit-il dans le rétablissement de l'autorité voulue par l'équipe gouvernementale ?**

Ce n'est pas une question d'autorité, mais de responsabilité. La meilleure protection de l'enfance, c'est sa famille, et c'est avant tout aux parents qu'il revient de veiller sur leurs enfants et de s'assurer qu'ils ne regardent pas n'importe quoi à la télévision, sur Internet ou ailleurs.

Propos recueillis par B. M.

## 943 diffusions par mois

● **La classification du CSA.** Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) classe les films, les téléfilms, les séries, les dessins animés et les documentaires en cinq catégories. La catégorie 5 regroupe les œuvres « à caractère pornographique ou d'extrême violence », notamment « les œuvres cinématographiques interdites aux mineurs de moins de 18 ans ainsi que les programmes réservés à un public adulte averti et qui, en particulier par leur caractère obscène, sont susceptibles de nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral des mineurs de moins de 18 ans ».

La diffusion des films X n'est possible que sur des chaînes payantes, entre minuit et cinq heures du matin.

● **Les chaînes conventionnées.** Ces chaînes de câble et du satellite diffusent 103 diffusions pornographiques chaque mois. Le « porno du mois » de Canal+, qui existe depuis la création de la chaîne en 1984, est rediffusé trois fois, plus neuf fois sur Canal+ jaune et deux fois sur Canal+ vert, soit quinze diffusions au total par mois. La chaîne XXL, qui appartient à AB Groupe, présente trente films pornographiques chaque mois, soit cinquante-six diffusions au total. Cinécinémas 1

et Cinécinémas 3, visibles sur CanalSatellite, montrent chacune douze diffusions par mois. TPS Star et Cinéstar 1, sur TPS et le câble, en diffusent quatre chacun.

● **Le paiement à la séance.** Chaque mois, 840 diffusions pornographiques sont accessibles sous forme de paiement à la séance. Les quarante titres disponibles sur le service de paiement à la séance du bouquet CanalSatellite sont diffusés quinze fois en moyenne, sur trois canaux. Sur TPS, quarante autres titres sont proposés à des horaires variables six fois en moyenne par mois, via neuf canaux distincts.

## Le « X » reste indispensable à l'économie de certaines chaînes payantes

Un cinquième des abonnés regarderaient les films pornographiques

**LES OPÉRATEURS** de la télévision payante ne sont pas près de renoncer à diffuser des films pornographiques. Et pour cause ! « La perte du cinéma porno pourrait entraîner le départ de 10 % des abonnés de la télévision à péage », affirme un dirigeant d'un bouquet de chaînes. Au total, 800 000 souscripteurs pourraient quitter brusquement Canal+ (4,5 millions d'abonnés), CanalSatellite (1,8 million), TPS (1,25 million) ou les réseaux câblés. In fine, souligne ce responsable, c'est le monde du cinéma qui y perdrait, car « la contribution des opérateurs de télévision à péage diminuerait de 200 millions de francs par an ».

A l'en croire, un cinquième des abonnés aux différentes offres de télévision à péage regardent les films pornos. Dans le détail, 20 % des abonnés de Canal+ seraient fidèles au rendez-vous du film pornographique, chaque premier samedi du mois à partir de minuit. Du côté de TPS, 23 % des abonnés auraient souscrit à l'offre « Passion » qui comprend la chaîne pornographique XXL ; celle-

ci propose deux films X chaque nuit à partir de minuit. En revanche, ils ne seraient que 17 % sur CanalSatellite à avoir acquis l'option qui propose XXL. Cette moindre proportion s'expliquerait par le grand nombre de films X diffusés par les chaînes cinémas (Ciné-cinéma 1 et 3) du bouquet numérique.

## Il s'agit de pousser à la consommation de films qui ne coûtent que 5 % du prix d'un film traditionnel

Pour les opérateurs de la télévision payante, le « X » reste une bonne affaire. En moyenne, un film pornographique est acheté par une chaîne 6 000 euros. Ce prix peut monter à un peu plus de 10 000 euros si l'opérateur acquiert également les droits de diffusion européens du film. Depuis peu, une tendance se développe : les opérateurs ajoutent au contrat les droits d'exploitation sur Internet. Depuis quelques mois, le câblo-opérateur Noos propose un service de paiement à la séance de films, dont des films pornographiques, pour ses abonnés à l'Internet rapide.

Pour les producteurs du X, Canal+ reste aujourd'hui encore, dix-huit ans après son lancement, la plus généreuse. La chaîne cryptée verse 26 670 euros par film pour quatre diffusions sur le réseau hertzien. Grand diffuseur, la seule chaîne entièrement dédiée au porno et conventionnée par le CSA, XXL, serait plus économe.

Selon Richard Maroko, directeur des programmes d'AB Group, édi-

teur d'XXL, « le prix d'achat moyen d'un film approcherait les 7 600 euros ». Un tarif contesté par certains producteurs, selon lesquels le prix serait plus proche de 2 500 euros. Au total, XXL annonce 400 000 abonnés. Cette chaîne serait même la plus rentable du câble et du satellite, affirmant plusieurs producteurs de films pornographiques. Le X serait entré dans les mœurs, selon M. Maroko : « 50 % de nos abonnés regardent les films X en couple », confie-t-il.

Les opérateurs qui, fait particulier, conservent la totalité des bénéfices liés à la diffusion de films X, rivalisent d'astuces pour vaincre les timidités de leurs abonnés. Sur TPS comme sur CanalSatellite, on ne souscrit pas directement à XXL. En pratique, l'abonné de TPS se voit proposer un mini-bouquet de chaînes en options, pour 11 euros par mois. XXL est l'un des programmes aux côtés de Chasse et pêche, Mangas, AB1, Action. Une méthode comparable est utilisée sur CanalSatellite, où seul le nom de l'offre change. Pour les plus audacieux, TPS a mis en place un abonnement mensuel aux films X diffusés sur Multivision, son système de paiement à la séance. En échange de 7,47 euros par mois, l'abonné peut regarder toutes les productions érotiques et pornographiques sans avoir à payer à chaque fois.

Ces pratiques commerciales ont surtout pour but de pousser à la consommation de films qui ne coûtent, selon un opérateur, que 5 % du prix d'un film traditionnel. Les dirigeants du câble comme des bouquets numériques tentent d'envoyer les déficits chroniques de Kiosque et Multivision. Avec un taux de consommation, en moyenne, d'un demi-achat par mois et par abonné, les achats de films X représentent plus de 40 % des consommations à la séance.

De leur côté, les producteurs de films porno orient à la discrimination. Selon John B. Root, réalisateur de films X, « le porno est un bouc émissaire, il a bon dos. La société se sexualise : dans la pub, dans les médias, il y en a partout. La question n'est pas : porno ou pas, mais : quel porno veut-on voir ? », fulmine-t-il, en décrivant une situation industrielle peu satisfaisante. « Aujourd'hui, on a un porno ghettoisé, de la charcuterie, des films à 3 francs qui sont faits dans une cave avec des mecs payés au noir. C'est le résultat de la politique des années 1970, qui a empêché le porno d'être un genre cinématographique, se plaint M. B. Root. Les chaînes veulent des films qui coûtent de moins en moins cher. Il faut mettre de l'ordre. Un bon porno, qui traite la sexualité comme une belle chose et présente les personnages comme des êtres humains, c'est une super éducation sexuelle. »

L'appel à la responsabilité des parents est général : « Désigner des interdits sans les accompagner de la supervision des adultes, c'est renoncer à prendre en charge la responsabilité du développement des enfants », explique le CIEM.

## La presse économique en baisse chez les cadres

**IPSOS MÉDIAS** a publié, mardi 9 juillet, les résultats de la 20<sup>e</sup> édition de son étude d'audience de la presse auprès des cadres actifs. Elle mesure les audiences de 85 titres de presse quotidienne nationale et régionale et de presse magazine en 2001. Il en ressort que les cadres actifs lisent en moyenne 5,93 titres de presse (16 % des personnes interrogées affirment lire plus de 12 titres). Le classement des quotidiens les plus lus par les cadres place *Le Monde* en tête (13,3 %), devant *Les Echos* (10,7 %), *L'Equipe* (9,1 %), *Le Figaro* (8 %) et *Le Parisien-Aujourd'hui* (7,4 %). Dans le classement concernant les cadres et les dirigeants, la presse économique souffre, et *Le Monde* creuse l'écart, avec 16,9 %. Dans la catégorie des hebdomadaires, *Télérama* domine le palmarès, devant *Le Nouvel Observateur*, *L'Equipe Magazine* et *L'Express*. Pour les bimensuels, *L'Auto-Journal* arrive loin devant *Challenges*. Enfin, *Géo* reste le mensuel préféré des cadres.

## Un juge interdit à Greenpeace le détournement du sigle Esso

**UN JUGE** du tribunal de Paris, agissant en référé, a interdit à Greenpeace France, lundi 8 juillet, de présenter sur son site Internet le logo et le nom d'Esso SA, filiale française du groupe américain ExxonMobil, en remplaçant les « S » par le signe « \$ ». Le juge a donné quatre jours à l'association écologiste pour faire disparaître cette imitation de la marque, faute de quoi elle devra payer à la société pétrolière une astreinte de 5 000 euros par jour.

Cette affaire s'inscrit dans le cadre de la campagne de Greenpeace contre la société pétrolière américaine ExxonMobil. L'organisation lui reproche d'avoir poussé l'administration américaine à se retirer en mars 2001 du protocole de Kyoto sur le réchauffement climatique. Niant « vouloir interdire le débat sur ce sujet », Esso s'était plaint d'un usage abusif de sa marque et d'une imitation illicite de son logo.

## Incertitudes autour de Telepiù

**RUPERT** Murdoch aurait trouvé une nouvelle hypothèse de tour de table pour la fusion des bouquets italien Stream et Telepiù, selon le quotidien italien *La Stampa* du lundi 8 juillet. Le magnat australo-américain des médias y disposerait de 50 % du capital. Il souhaite que les banques entrent dans le capital à hauteur de 31 % et Telecom Italia à hauteur de 19 %. Cette hypothèse reste incertaine en raison de la résistance de l'opérateur de télécommunication, qui ne voudrait que 15 % du capital. Selon Marco Tronchetti Provera, son PDG, Telecom Italia est décidé à investir « le moins possible » dans la télévision à péage italienne.

## DÉPÊCHES

■ **LIBERTÉ DE LA PRESSE : trois correspondants de médias étrangers** au Yémen ont été convoqués par un parquet spécialisé dans les délits de presse pour avoir rapporté une affaire ayant trait à la « sécurité ». Fayçal Moukarram, du journal arabe *Al-Hayat*, Ahmed al-Hajj, de l'agence de presse américaine AP, et Khaled al-Mahdi, de l'agence allemande DPA, avaient évoqué, lundi 8 juillet, le bombardement des zones tribales du nord du pays par l'armée yéménite durant le week-end. - (AFP)

■ **L'armée israélienne a investi**, lundi 8 juillet, les bureaux de la radio-télévision jordanaise à Ramallah, en Cisjordanie. Elle a confisqué des films et les passeports d'un correspondant et d'un caméraman. Après l'intervention du représentant de la Jordanie dans la bande de Gaza, les deux journalistes ont récupéré leurs passeports et leurs cartes de presse, mais pas leurs films. - (AFP)

José Barroso et Guy Duthéil

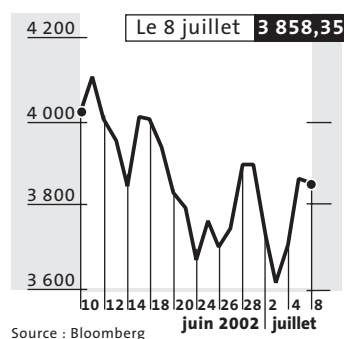


## Repli de Wall Street et des places européennes

LES MARCHÉS américains et européens se sont inscrits en baisse, lundi 8 juillet, les opérateurs prenant leurs bénéfices après le fort rebond enregistré vendredi. A New York, l'indice Dow Jones s'est replié de 1,12 %, à 9 274,90 points. Riche en valeurs de technologie, le Nasdaq a perdu 2,95 %, à 1 405,61 points. Selon le *Wall Street Journal* de lundi, le groupe pharmaceutique Merck aurait inscrit 14 milliards de dollars de chiffre d'affaires indu dans les comptes de sa filiale Medco, correspondant à des sommes payées en pharmacie et qui sont supérieures à celles qui lui sont reversées. Cette information a pesé sur le marché. Toutefois, certains opérateurs ont souligné que le mode de comptabilisation n'était pas une surprise. « *La façon dont Merck*

### INDICE CAC 40

En points à Paris



Source : Bloomberg

tient ses comptes est relativement bien connue, et ce n'est pas comme s'il y avait eu fraude », a déclaré à l'agence Reuters Sharon Coombs, experte en stratégie chez HSBC Securities. « *Cette nouvelle concerne le chiffre d'affaires, et les investisseurs n'ont donc pas été trompés sur les résultats* », a-t-elle ajouté.

Sur le Vieux Continent, l'indice Euro Stoxx des cinquante premières capitalisations boursières a perdu 0,30 %, à 3 155,88 points. A Paris, l'indice CAC 40 a cédé 0,13 %, à 3 858,35 points. Le titre Vivendi Universal a progressé de 5,82 %, à 18 euros, le groupe se disant proche d'un accord avec ses banques pour résoudre son problème de trésorerie. L'agence Moody's a menacé d'abaisser de nouveau la note de la dette de Vivendi Universal si un accord n'est pas trouvé rapidement. Les autres valeurs de téléphonie mobile ont été affectées par des rumeurs selon lesquelles les ventes auraient été décevantes au deuxième trimestre, à l'approche de la publication des chiffres de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), attendus pour cette semaine. Cette crainte a nuï aux actions France Télécom (-2,61 %, à 14,95 euros), Orange (-3,23 %, à 5,10 euros) et Bouygues (-3,07 %, à 28,37 euros). A Tokyo, l'indice Nikkei a cependant fini, mardi 9 juillet, en hausse de 1,77 %, à 10 960,25 points.

Adrien de Tricornot

APRÈS ENRON, Tyco, Worldcom, c'est le groupe pharmaceutique américain Merck qui a reconnu à son tour, lundi 8 juillet, qu'il avait enjolivé ses comptes depuis 1999, en inscrivant 14 milliards de dollars de chiffre d'affaires qu'il n'avait jamais réalisés. Cette nouvelle révélation a renforcé la méfiance du marché sur la qualité des comptes et le rôle des autorités de surveillance.

### RISQUE ZÉRO

La mise au jour de nouvelles manipulations comptables chez Merck pourrait bien être le cas de trop. Pour la plupart des intervenants sur les marchés, les affaires ébranlent trop le système. Il faut en finir avec les truquages des comptes. Alors que les responsables de la SEC, l'autorité boursière américaine, sont mis en cause par leur laxisme, les auditeurs, de leur côté, menacés par de nombreuses poursuites, semblent décidés à réagir. Après avoir adopté pendant des années une attitude très compréhensive à l'égard des pratiques des groupes, ils sont déterminés à avoir des positions très fermes.

« Risque zéro » est leur nouveau maître mot. D'ici à la fin de l'année, tous les bilans des entreprises complexes devraient être examinés à la loupe. Plusieurs pratiques sont sous surveillance : la non-séparation des exercices, qui a permis aux entreprises d'inscrire des revenus non réalisés ; les évaluations et des survaleurs et leurs amortissements, qui ont entraîné de très fortes surestimations des bilans ; la prise en compte des engagements hors bilan, afin que les groupes ne passent plus sous silence des risques qu'ils ont pris par ailleurs ; enfin, des techniques comptables comme le *purchase accounting*, qui permet aux entreprises, en cas de rachat, d'imputer au bilan de départ de la société achetée des charges normales qui lui revien-

### CHRONIQUE DES MARCHÉS

#### L'ACTION MERCK & CO

en dollars à New York



Source : Bloomberg

ment, ce qui aboutit à une augmentation mécanique des résultats l'année d'après.

Quels effets auront ces révisions ? Personne n'est capable de le chiffrer. Mais tout le monde s'attend à ce que cette remise aux normes des bilans des entreprises se traduise par des résultats très mauvais au premier semestre, voire à la fin de l'année.

### LE RÉVEIL DE LA COB

Est-ce le climat de doute qui s'est installé sur les marchés qui amène à réagir ? Dans un communiqué du 24 juin, la Commission des opérations de Bourse (COB) rappelle que le comité technique de l'organisation internationale des commissions de valeur a adressé au marché une mise en garde. La COB s'inquiète du fait que les émetteurs aient pris l'habitude de publier des indicateurs comptables qui ne correspondent pas aux principes comptables reconnus. Parmi ceux-ci, on retrouve l'Ebitda (*earning before interest, taxes, depreciation and amortization*), les résultats corrigés, les résultats pro forma. Autant de notions utilisées par les groupes au

temps de la bulle Internet. Certains analystes s'étaient émus alors de la non-pertinence de ces critères financiers, chaque groupe ayant élaboré sa propre définition de l'Ebitda ou du pro forma. A l'époque, ni les autorités boursières ni les autorités comptables n'avaient trouvé à redire publiquement à ces pratiques. La mise en garde de la COB changera-t-elle les habitudes ? Les groupes, notamment de télécommunications, continuent à les utiliser sans se poser de problèmes.

### RETOUR À LA RIGUEUR

Après le grand laxisme comptable, les entreprises s'attendent à connaître le retour de la rigueur, voire du rigorisme. Les différentes autorités comptables internationales ont commencé à discuter de nouvelles règles pour renforcer la qualité des informations financières délivrées par les groupes. Un nouveau principe comptable inquiète beaucoup les firmes : la *fair value*, la juste valeur. Cette règle imposerait aux entreprises de prendre en compte non pas à leur prix historique, mais à la valeur de marché du moment, la valeur de leurs biens. Si cette disposition se justifie, aux yeux de certains, pour l'évaluation de leurs titres ou des instruments de couverture, afin de bien estimer leurs risques de marché, la mesure est tout à fait inadéquate pour les biens matériels, destinés à la production. L'inquiétude est d'autant plus grande que, si les biens sont évalués à la valeur du moment du marché, cela risque de masquer les performances économiques réelles des groupes derrière des variations énormes du bilan. La volatilité sur les marchés comme dans l'ensemble de l'économie risque d'en être fortement accrue.

Martine Orange

## LES BOURSES DANS LE MONDE 9/7, 12h01

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER	
<b>UNION EUROPÉENNE</b>							
ALLEMAGNE	DAX Index	4400,75	9/7	-0,94	5467,31 19/3	3946,69 26/6	20,90
	Euro Neu Markt Price IX	624,03	9/7	-0,75	1212,43 4/1	573,21 3/7	
AUTRICHE	Austria traded	1227,28	9/7	-0,22	1368,18 2/5	1109,88 9/1	13,60
BELGIQUE	Bel 20	2540,10	9/7	-0,32	2906,75 24/4	2340,59 26/6	12,90
DANEMARK	Horsens Bnex	244,73	9/7	-0,77	280,92 26/3	220,72 2/4	15,10
ESPAGNE	Ibex 35	7047,70	9/7	-1,21	8608,50 4/1	6433,60 26/6	17,00
FINLANDE	Hex General	6101,18	9/7	-1,31	9224,38 4/1	5369,91 26/6	15,60
FRANCE	CAC 40	3834,57	9/7	-0,62	4720,04 4/1	3561,23 26/6	18,10
	Mid CAC	1825,51	9/7	-0,07	2176,89 2/4	1792,77 26/6	15,20
	SBF 120	2678,33	9/7	-0,51	3263,90 28/3	2506,37 26/6	18,00
	SBF 250	2553,28	9/7	-0,32	3081,89 28/3	2410,80 26/6	18,00
	Indice second marché	2332,23	9/7	-0,03	2567,01 15/5	2281,86 26/6	13,90
	Indice nouveau marché	687,42	9/7	-0,63	1175,41 7/1	679,86 26/6	
GRÈCE	ASE General	2189,22	9/7	-0,57	2655,07 3/1	2143,73 3/7	16,30
IRLANDE	Irish Overall	4513,41	9/7	0,59	6085,02 18/1	4375,12 3/7	11,40
ITALIE	Milan Mib 30	27760,00	9/7	-0,70	33548,00 17/4	26091,00 26/6	18,50
LUXEMBOURG	Lux Index	1014,81	8/7	0,34	1169,47 14/1	821,61 30/4	15,60
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	430,56	9/7	-0,77	531,45 18/4	395,17 26/6	15,40
PORTUGAL	PSI 20	6689,42	9/7	-0,26	7998,50 4/1	6471,95 3/7	15,50

## EUROPE Mardi 9 juillet 12h01

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
EURO STOXX 50	3123,78	-1,02
AUTOMOBILE	211,99	-0,23
BANQUES	260,12	-0,75
PRODUIT DE BASE	194,72	-0,81
CHIMIE	346,82	-1,22
TÉLÉCOMMUNICATIONS	299,60	-1,38
CONSTRUCTION	222,43	-0,64
CONSOMMATION CYCLIQUE	109,51	-1,73
PHARMACIE	410,00	-0,30
ÉNERGIE	340,31	-0,40
SERVICES FINANCIERS	199,94	-0,19
ALIMENTATION ET BOISSON	235,60	-0,44
BIENS D'ÉQUIPEMENT	321,47	-0,06
ASSURANCES	260,08	-0,34
MÉDIAS	179,93	-0,06
BIENS DE CONSOMMATION	329,81	-0,13
COMMERCE ET DISTRIBUTION	269,10	-0,53
HAUTE TECHNOLOGIE	308,77	-2,65
SERVICES COLLECTIFS	265,08	-0,71

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	NL	18,03	-0,66
AEGON NV	NL	20,52	-1,06
AIR LIQUIDE	FR	156,30	-1,51
ALCATEL A	FR	6,30	-5,97
ALLIANZ N	AL	204,30	-1,30
AVENTIS	FR	71,30	-0,42
AXA	FR	16,80	-0,36
BASF AG	AL	46,58	-2,25
BAYER	AL	32,50	-1,37
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	33,40	-0,15
BBVA	ES	11,71	-2,34
BNP PARIBAS	FR	53,70	-1,83
BSCH	ES	8,55	-1,72
CARREFOUR	FR	53,65	-0,56
DAIMLERCHRYSLER N	AL	47,53	-0,56

DANONE	FR	140,00	-0,14
DEUTSCHE BANK AG	AL	72,56	-0,60
DEUTSCHE TELEKOM	AL	10,71	-1,04
E.ON	AL	58,03	-0,80
ENDESA	ES	14,42	-1,37
ENEL	IT	5,70	-0,70
ENI SPA	IT	16,64	-0,95
FORTIS	BE	21,65	-0,69
FRANCE TELECOM	FR	14,35	-4,01
GENERALI ASS.	IT	23,86	-0,79
ING GROEP CVA	NL	26,37	-0,30
KONINKLIJKE AHOLD	NL	17,86	-0,22
L'OREAL	FR	79,85	-0,19
LVMH	FR	46,81	-0,15
MUENCHENER RUECKV	AL	246,40	-0,04
NOKIA OYJ	FI	15,00	-2,53
PINAFULT PRINTEMPS	FR	102,90	-0,19
REPSOL	ES	12,60	-1,86
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	26,32	-3,16
ROYAL DUTCH PETROL	NL	57,60	-0,43
RWE	AL	40,44	-0,10
SAINT GOBAIN	FR	44,62	-1,04
SANOFI-SYNTHELABO	FR	63,10	-0,32
SANPAOLO IMI	IT	9,42	-2,59
SIEMENS	AL	60,22	-3,65
SOITE GENERALE A	FR	63,35	-0,32
SUEZ	FR	25,08	-1,76
TELECOM ITALIA	IT	7,96	-0,50
TELEFONICA	ES	8,75	-2,99
TIF	IT	4,38	-1,13
TOTAL FINA ELF	FR	167,90	-0,42
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,48	-1,10
UNILEVER CVA	NL	67,00	-0,37
VIVENDI UNIVERSAL	FR	17,91	-0,50
VOLKSWAGEN	AL	45,43	-0,55
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).			
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			

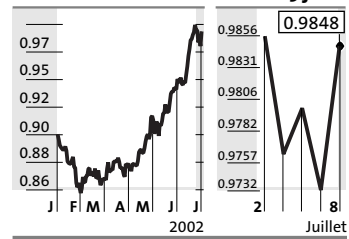
## MARCHÉ DES CHANGES 9/7, 12h01

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,84455	0,99020	1,54310	0,67270
TOKYO (¥)	118,42000		117,26000	182,70075	79,65695
PARIS (€)	1,00990	0,85290		1,55835	0,67935
LONDRES (£)	0,64810	0,54735	0,64170		0,43600
ZURICH (FR. S.)	1,48670	1,25525	1,47185	2,29365	

### COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4274	7,4279
COURONNE NORVÉGE	7,3070	7,3110
COURONNE SUÉDOISE	9,1732	9,1762
COURONNE TCHÉQUE	28,9031	29,4099
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7481	1,7489
DOLLAR CANADIEN	1,5072	1,5079
DOLLAR HONGKONG	7,7209	7,7260
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0130	2,0159
FORINT HONGROIS	252,0540	252,9482
LEU ROUMAIN	32564,0000	32630,0000
ROUBLE	31,2568	31,2788

### EURO à 6 mois EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER	
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4577,90	9/7	-0,51	5362,29 4/1	4392,60 4/7	15,70
	FTSE techMark 100 index	825,37	9/7	-1,15	1569,61 4/1	793,72 3/7	131,80
SUÈDE	OMX	610,13	9/7	-0,06	878,88 4/1	554,84 26/6	21,10
<b>EUROPE</b>							
HONGRIE	Bux	7617,99	9/7	0,23	9019,42 7/5	7052,97 3/1	10,30
ISLANDE	ICEX 15	1277,72	8/7	0,24	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	14147,32	9/7	0,64	16423,34 25/1	13582,05 3/7	209,50
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	430,40	9/7	1,70	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	380,03	8/7	0,74	425,42 20/5	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	5976,00	9/7	-0,44	6740,60 17/5	5490,50 26/6	17,50
TURQUIE	National 100	8866,43	9/7	-0,51	15071,83 8/1	8514,03 3/7	10,10
<b>AMÉRIQUES</b>							
ARGENTINE	Merval	402,12	8/7	5,06	471,33 6/2	267,73 14/6	22,50
BRESIL	Bovespa	10687,09	8/7	1,55	14495,28 18/3	10246,95 24/6	8,00
CANADA	TSE 300	7091,98	8/7	-0,29	7992,70 7/3	6954,39 3/7	19,30
CHILI	Ipsa	85,20	9/7	-0,73	102,37 4/1	84,83 3/7	14,50
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	9274,90	8/7	-1,12	10673,09 19/3	8897,54 3/7	19,50
	Nasdaq composite	1405,61	8/7	-2,95	2098,87 9/1	1336,06 3/7	37,70
	Nasdaq 100	1014,33	8/7	-4,39	1710,22 9/1	950,33 3/7	35,90
	Wilshire 5000	9198,56	8/7	-1,23	10983,40 19/3	8824,79 3/7	
	Standards & Poors 500	976,98	8/7	-1,22	1176,96 7/1	934,86 3/7	18,90
MEXIQUE	IPC	6488,92	8/7	0,40	7611,12 11/4	6104,56 26/6	11,50

## FRANCFORT

8/7 : 145 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
ARTSTOR	0,07	75,00
HELKON MEDIA	0,3	



# MARCHÉS FRANÇAIS

## PREMIER MARCHÉ

### VALEURS FRANÇAISES

Mardi 9 juillet 11h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	38,21	38,54	-0,86	-6,41	49,00	35,86	1,05	12040
AFFINE	38,90	38,99	-0,23	-5,42	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	43,80	43,50	0,69	-18,73	58,50	40,60	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	16,45	16,58	-0,78	-0,06	21,19	14,52	0,22	3112
AIR LIQUIDE	157,30	158,70	-0,88	-12,42	160,00	133,15	3,20	12047
ALCATEL A	6,37	6,70	-4,93	-66,82	21,62	5,43	0,16	13000
ALCATEL O	2,09	2,04	2,45	-72,92	9,62	1,67	0,10	13015
ALSTOM	10,85	10,60	2,36	-7,10	15,24	9,20	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	24,70	25,74	-4,04	-51,33	66,40	23,32	0,20	3463
ARBEL	3,61	3,40	6,18	16,45	7,50	2,92	0,53	3588
ARVISA CIP	178,60	180,00	-0,78	-11,97	201,00	160,00	22,85	4524
ASF	26,10	26,13	-0,11	n/d	28,20	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	59,35	60,00	-1,08	-19,30	94,40	55,10	n/d	5173
AVENITIS	71,65	71,60	0,07	-10,15	85,95	62,75	0,58	13046
AXA	16,85	16,74	0,66	-28,20	26,09	15,90	0,56	12062
BACOU DALLOZ	111,90	108,30	3,32	27,15	138,00	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	140,00	141,20	-0,85	15,60	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	39,15	39,00	0,38	-4,04	45,90	37,01	n/d	4455
BIC	39,60	39,88	-0,70	3,23	44,66	35,51	0,36	12096
BNP PARIBAS	53,95	54,70	-1,37	7,36	61,85	49,11	1,20	13110
BOLLORE	243,40	243,00	0,16	-1,33	262,00	230,00	3,00	12585
BOLLORE INV.	45,56	45,00	1,24	-11,27	55,00	43,00	0,25	3929
BONGRAND	48,35	48,60	-0,51	7,44	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	27,95	28,37	-1,48	-24,04	38,95	25,32	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	59,90	59,85	0,08	-49,56	60,00	38,60	1,10	13070
BULL.#	0,43	0,43	n/d	-65,04	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	65,10	65,10	n/d	-31,17	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	27,30	27,40	-0,36	-27,29	51,00	22,50	n/d	12074
CANAL +	3,58	3,61	-0,83	n/d	3,90	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	38,40	39,11	-1,82	-52,65	90,70	35,69	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	31,86	31,20	2,12	6,20	39,48	28,60	0,80	3962
CARREFOUR	53,55	53,95	-0,74	8,30	58,80	45,80	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	60,90	60,90	n/d	-2,56	67,30	56,05	1,58	12113
CASINO GUICHARD	84,20	84,20	n/d	-2,82	89,90	75,05	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	65,80	65,85	-0,08	13,74	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	62,65	62,90	-0,40	-20,03	90,50	52,70	2,30	12470
CEROL	30,00	29,35	2,21	5,44	36,40	28,00	n/d	4456
CERESTAR	31,00	30,36	2,11	0,64	33,06	30,11	n/d	4457
CFR.RECYCLING	46,80	47,00	-0,43	17,00	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	27,28	27,00	1,04	9,16	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	36,20	35,90	0,84	5,01	47,63	32,50	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	128,00	128,00	n/d	-6,22	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	50,75	50,20	1,10	-5,72	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	57,80	57,85	-0,09	-8,83	72,50	56,20	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	32,00	32,59	-1,81	-21,95	56,40	29,00	1,00	12156
CNP ASSURANCES	39,20	39,15	0,13	-9,80	43,98	33,60	1,39	12022
COFACE SVN CA	n/d	60,10	n/d	26,79	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	108,30	113,80	-4,83	-31,88	172,00	100,40	0,31	13064
COLAS	72,45	72,45	n/d	14,36	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	44,80	44,80	n/d	-0,22	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	20,90	21,00	-0,48	17,48	24,70	17,58	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,11	16,15	-0,25	10,79	16,70	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	45,90	45,42	1,06	22,40	48,80	36,14	0,75	18420
CS COM ET SYSTEMES	8,95	8,60	4,07	7,83	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE	140,00	139,80	0,14	2,18	150,40	125,20	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	356,50	350,40	1,74	12,46	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	43,79	44,72	-2,08	-18,90	59,40	38,20	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,80	15,00	-1,33	2,77	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	66,50	66,50	n/d	-17,39	78,00	66,40	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLFUS MI)	6,38	6,50	-1,85	-14,81	11,48	5,80	0,61	12133
DYNATION	30,00	30,00	n/d	-11,52	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	89,00	90,30	-1,44	30,11	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,25	22,10	0,68	-1,11	24,95	19,00	n/d	3571
ENJOUR SVN SCA	7,99	8,06	-0,87	-0,86	9,88	6,50	0,07	12127
ENTIALEX(CDE)	31,30	31,00	0,97	23,47	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	n/d	34,70	n/d	0,28	39,80	30,00	0,60	13175
ESSILOR INTL	40,97	41,25	-0,68	20,67	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	83,20	83,05	0,18	-3,74	96,80	79,50	3,25	12036
EULER ET HERMES	33,99	34,00	-0,03	-17,81	46,13	32,20	1,40	12166
EURAZEO	46,00	46,30	-0,65	-24,46	60,80	43,85	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,74	0,74	n/d	-15,90	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,89	0,86	3,49	-21,23	1,18	0,84	n/d	12537

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
FAURECIA	42,30	41,60	1,68	-28,30	61,40	40,05	0,91	12114
F.F.P. (NV)	112,90	110,50	2,17	-16,33	132,50	94,20	2,20	6478
FIMALAC	44,21	45,00	-1,76	-9,70	50,50	40,01	1,40	3794
FINAX	74,95	66,00	13,56	5,30	107,50	58,50	2,24	3313
FONCLYON.#	29,40	29,40	n/d	10,11	32,60	25,20	1,00	3340
FRANCE TELECOM	14,39	14,95	-3,75	-67,95	48,16	8,60	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	116,30	116,00	0,26	-16,35	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	138,80	142,80	-2,80	-9,22	168,90	123,10	0,90	12124
GAUMONT #	n/d	49,06	n/d	19,07	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA	97,05	97,10	-0,05	-6,06	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	16,10	16,00	0,63	-12,11	17,85	13,71	n/d	4447
GEPHYSIQUE	37,09	36,40	1,90	5,21	50,05	33,02	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	7,15	7,27	-1,65	-40,66	13,34	6,11	0,15	6337
GRANDVISION CAH	17,09	16,78	1,85	12,06	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCogne	75,80	77,00	-1,56	2,15	86,00	67,75	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	83,05	82,50	0,67	-11,85	83,75	63,00	0,80	5354
GR.ZANNIER (LY)	n/d	90,25	n/d	-14,82	91,00	72,00	0,73	12472
GUYENNE GASCogne	85,00	85,50	-0,58	n/d	92,95	79,00	1,70	12028
HAVAS	6,00	5,82	3,09	-26,19	11,00	5,30	0,17	12188
IMERY	123,50	124,40	-0,72	14,56	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	23,00	n/d	4,54	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBAGNEQUE NOM.	127,00	127,00	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5293
INFOMORGES ENTER.	4,64	4,21	10,21	-64,16	15,98	3,20	n/d	5757
INGENICO	20,22	20,10	0,60	-10,53	28,50	18,25	0,15	12534
JC DECAUX	12,32	13,03	-5,45	-1,83	15,40	10,20	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	21,82	21,80	0,09	32,24	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPPIERE	127,80	127,10	0,55	-19,10	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARE	102,30	102,70	-0,39	-2,47	111,20	96,85	2,30	12053
LAGARDERE	44,00	44,04	-0,09	-6,38	54,85	41,50	0,82	13021
LEBRON (CIE)	57,60	57,60	n/d	-14,74	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	134,90	130,10	3,69	-6,31	180,00	122,10	0,93	12061
LEGRAND ADP	109,10	110,60	-1,36	-12,01	143,20	109,10	1,49	12528
LEGIS INDUST.	21,91	21,64	1,25	-0,40	25,39	18,20	0,70	12590
LIBERTY SURF	3,18	3,18	n/d	11,57	3,80	2,90	n/d	7508
LINDIUS	128,40	127,50	0,71	-1,90	143,90	120,00	8,76	12115
L'OREAL	79,85	79,70	0,19	-1,29	83,30	72,70	0,54	12032
LOUREV #	71,00	71,00	n/d	-13,05	83,40	60,00	1,30	3311
LUCIA	13,58	13,58	n/d	4,46	14,13	10,42	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	47,00	46,88	0,26	2,84	61,60	42,15	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM	46,00	45,70	0,66	-15,44	57,60	43,10	n/d	6494
MATUSSIÈRE FOREST.	7,60	7,80	-2,56	-14,51	9,85	7,05	0,22	6057
MAUREL ET PROM.	22,19	22,10	0,41	43,16	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROP	2,96	3,00	-1,33	-3,89	4,90	2,75	0,61	12038
MICHELIN	39,40	39,50	-0,25	6,34	45,05	36,28	0,85	12126



# AUJOURD'HUI

## TOUR DE FRANCE

La 2<sup>e</sup> étape du **TOUR DE FRANCE**, Luxembourg-Sarrebruck (181 km), a été remportée, lundi 8 juillet, par l'Espagnol **OSCAR FREIRE** (Mapei), double champion du monde (1999 et 2001), qui s'est imposé, au sprint,

devant l'Australien Robbie McEwen (Lotto) et l'Allemand Erik Zabel (Telekom). Le Suisse **RUBENS BERTOLIATI** (Lampre) a conservé son **MAILLOT JAUNE**. La course a été marquée par la longue échappée

(130 km) de Stéphane Bergès (AG2r Prévoyance) et Sylvain Chavanel (Bonjour), repris à 31 km de l'arrivée. A 24 heures du **CONTRE-LE-MONTRE PAR ÉQUIPES** Epervay-Château-Thierry (68 km), qui pourrait per-

mettre à Lance Armstrong (US Postal) de prendre date, l'équipe espagnole **KELME** compte sur ses grimpeurs Oscar Sevilla et Santiago Botero, devenus excellents rouleurs, pour tenter de déstabiliser l'Américain.

## Sur son premier Tour, Oscar Freire remporte un succès revigorant

Double champion du monde (1999 et 2001), l'Espagnol s'est imposé au sprint dans l'étape Luxembourg-Sarrebruck (181 km). Cette victoire lui fait oublier les problèmes physiques qui l'ont longtemps handicapé et le départ annoncé de Mapei, principal partenaire de son équipe



**SARREBRUCK (Allemagne)**  
de notre envoyée spéciale

Oscar Freire a bien fait de venir. Après s'être fait prier pour prendre le départ du Tour, le petit Espagnol de la Mapei (1,71 m pour 61 kg) a tout simplement remporté la 2<sup>e</sup> étape, reliant Luxembourg à Sarrebruck, lundi 8 juillet. « Je n'étais pas au mieux et mon objectif, c'est plutôt les classiques, a-t-il expliqué, mais Tom Steels est en forme et l'équipe a beaucoup insisté. » Ni contrariant ni exubérant, le coureur cantabrique âgé de 26 ans a donc accepté de participer à sa première Grande Boucle. Ce sera aussi sa dernière sous les couleurs de la Mapei. La formation italienne qui l'emploie depuis l'an passé a en effet annoncé, le 25 juin, son retrait du cyclisme pour la fin de la saison après près de dix années d'engagement.

Du même coup, lundi, il a soufflé à l'enfant du pays, Erik Zabel (Telekom), la possibilité de prendre le maillot jaune dont le Suisse Rubens Bertogliati (Lampre) l'avait déjà privé la veille. Si l'Allemagne,

déjà secouée par les frasques de Jan Ullrich (Telekom), en était toute chose, l'Espagnol ne s'émeuvait guère. « Gagner sur le Tour, c'est super, je ne m'y attendais pas, a-t-il déclaré. C'est comme quand j'ai gagné le championnat du monde. »

Oscar Freire est content, mais sans plus. Pas vraiment concerné par l'agitation ambiante. Il « espère que ça va continuer ». Le maillot jaune ? Non, il n'y pense pas. Le maillot vert alors, puisqu'il talonne l'Allemand Erik Zabel au classement par points ? « Oui, ça m'intéresse, dit-il sans conviction. Si les autres jouent les sprints de bonification avec moi, je me battrais, mais je ne suis pas venu ici pour ça. Je me prépare pour les classiques. » Pour un Espagnol, c'est rare, alors, pour brouiller les pistes, Oscar Freire aime à se faire surnommer Van den Freire « pour faire plus flahute ». Ce coureur est un phénomène. Moins il court, plus il gagne. Rarement en pleine possession de ses moyens, il affiche un palmarès à faire pâlir d'envie ses camarades du peloton.

La liste de ses déboires est un roman-fleuve et son histoire de celles que le milieu du vélo affectionne : issu d'un milieu très modeste où les femmes - mère et grand-mère - jouent les premiers rôles

auprès des quatre fils, il partageait jusqu'à récemment la chambre d'un de ses frères dans l'appartement familial de Torrelavega. Ses débuts dans la vie ne prédisposent pas cet Espagnol à la carrière de cycliste d'élite. A deux ans, il frôle l'amputation d'un pied. De ses

1999. Auparavant, il n'avait gagné qu'une étape du Tour de Castille et Leon, la saison précédente. De janvier à avril 2000, il remporte six victoires d'étape, mais souffre d'une tendinite, puis d'une inflammation de la rotule. Elle lui vaut une intervention chirurgicale. Il réparaît à la

jambe jusqu'à l'empêcher de pédaler. Il « souffre comme un chien », prend ses repas assis sur une fesse. On lui parle d'une déchirure mal soignée. Privé de vélo, il consulte dans l'Europe entière, sans grand succès, pour ne débiter sa saison qu'en juin 2001 au Tour d'Allemagne. Et d'empocher une étape après sept mois sans compétition.

Il renonce au Tour de France à cause « d'une intoxication alimentaire dégénérée en hépatite » qui lui vaut une hospitalisation. Puis il s'impose au championnat du monde sur route à Lisbonne, en octobre, alors qu'il était encore alité, en proie à une forte fièvre moins de deux semaines plus tôt.

### S'ÉTIRER POUR SE SOIGNER

Aujourd'hui, son dos ne le taquine plus. « J'ai vu beaucoup de médecins, explique Oscar Freire, et finalement j'ai trouvé la solution. Je fais beaucoup d'étirements et, pour l'instant, je n'ai pas de problème. » Début février, il s'est imposé dans la première étape du Trophée de Majorque mais a échoué dans sa quête programmée de Milan-San Remo. Comme les 27 autres coureurs de Giorgio Squinzi, Oscar Freire sera sur le marché de l'emploi à la fin de l'année. Le 18 mai, en

apprenant, le jour de son anniversaire, le contrôle positif aux diurétiques de Stefano Garzelli, l'industriel italien patron de la Mapei s'est résolu à jeter l'éponge. Cette décision le tentait depuis les affaires du Tour 1998, mais il l'avait différée. Dans l'espoir d'ajouter à l'incroyable palmarès de son équipe quelques lignes essentielles ?

Avec plus de 600 victoires (4 titres mondiaux, 18 classiques dont 3 Tour des Flandres et 5 Paris-Roubaix, un Tour d'Italie et un Tour d'Espagne), depuis le printemps 1993, il ne manquait à la Mapei que le Tour de France et Milan-San Remo.

Pour rendre aux succès cyclistes un peu de leur crédibilité, le docteur Squinzi s'est voulu pourfendeur du dopage, prônant les contrôles inopinés dans les 30 jours précédant les grands Tours. Il s'enorgueillissait d'une politique de formation et d'un suivi sérieux de ses coureurs. L'affaire Garzelli lui a porté le coup de grâce.

Oscar Freire, lui, n'est pas inquiet pour son avenir. Le petit Espagnol qui s'ingénie à se trouver partout où on ne l'attend pas devrait rapidement trouver preneur.

Patricia Jolly

### Vacances en Floride pour Jan Ullrich

Jan Ullrich, sous le coup d'une information judiciaire pour avoir consommé des stupéfiants (amphétamines), s'est envolé, dimanche 7 juillet, vers la Floride (Etats-Unis), où il prend quelques vacances avec son amie, Gaby. Le leader de la formation Telekom, mis en congé depuis son contrôle positif aux amphétamines, « veut faire une coupure », selon le quotidien allemand Bild. Le porte-parole de l'équipe, interrogé par l'Agence France-Presse (AFP), n'a ni confirmé ni démenti l'information. Le seul vainqueur allemand du Tour de France (1997) a renoncé à la contre-expertise (analyse de l'échantillon B), acceptant le résultat positif de l'analyse de l'échantillon A.

**SARREBRUCK (Allemagne)**  
de notre envoyé spécial

L'un des protagonistes de ce que l'on a appelé l'« affaire Béon », qui recouvre un trafic de produits stupéfiants dans le milieu cycliste mis au jour fin 2000 en Bretagne, est présent sur le Tour de France. Il s'agit de Philippe Tomasina. Ce mécanicien de l'équipe AG2r Prévoyance a été mis en examen dans ce dossier pour détention et cession de produits interdits et a fait l'objet d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de Rennes : il sera jugé début décembre, en même temps que 12 autres prévenus, parmi lesquels des cyclistes amateurs, d'anciens coureurs et des dirigeants de club.

Considéré par la justice comme l'un des quatre principaux prévenus dans cette affaire, Philippe Tomasina est accusé d'être l'un des fournisseurs de Patrick Béon (ancien profession-

nel chez Peugeot dans les années 1970) par qui cette affaire a éclaté. De source judiciaire, on indique que Philippe Tomasina a reconnu les faits. Il est soumis à un contrôle judiciaire et à une interdiction de contact avec les autres mis en examen jusqu'au jugement.

« Je ne suis pas du tout au courant », a réagi, lundi 8 juillet, Yvon Breton, le directeur de la communication du groupe AG2r Prévoyance. Interrogé sur le fait de savoir si l'équipe que parraine son entreprise aurait pu décider de ne pas évoquer cette affaire, il a déclaré : « Je connais bien Vincent Lavenu [le directeur sportif]. Il me tient informé de tout. Il n'a rien évoqué. C'est donc qu'il ne devait rien savoir. »

L'« affaire Béon » avait débuté en octobre 2000, quand un colis postal contenant des doses de « pot hollandais » (un mélange d'amphétamines et de caféine), adressé à Patrick Béon depuis la Belgique, avait été intercepté

par les douaniers. Arrêté, l'ancien coureur (51 ans), devenu commercial pour des sociétés liées au cyclisme, avait avoué. Les enquêteurs avaient déroulé le fil de ses fournisseurs et de ses clients, mettant en évidence une filière d'approvisionnement remontant en Belgique et aux Pays-Bas.

### TÊTES DU RÉSEAU PAS INQUIÉTÉS

Philippe Tomasina en était l'un des rouages. Patrick Béon s'est défendu de l'avoir fréquenté. De source proche du dossier, on indique que le mécanicien était en relation avec un employé de la RATP recensé comme un des deux autres prévenus principaux. L'enquête n'avait pas permis, faute de collaboration entre les autorités judiciaires, de remonter jusqu'aux têtes du réseau : un Belge et un Néerlandais.

D'autres figures citées dans cette affaire sont également présentes sur le Tour de France.

C'est le cas de deux coureurs français évoluant chez AG2r Prévoyance et FdJeux.com et d'un salarié de la formation Crédit agricole. Mis en cause au titre de clients et interrogés, les premiers n'ont pas fait l'objet de poursuites. Pas plus que le second, qui était en lien avec deux des principaux prévenus et qui avait reconnu avoir servi de boîte postale pour des expéditions de pots hollandais.

En octobre 2000, les membres du réseau s'étaient retrouvés à l'occasion des championnats du monde à Plouay (Morbihan), où l'un des protagonistes, salarié du Crédit mutuel et ancien coureur amateur, se servait de la boîte postale de la banque pour assurer le transit de pots hollandais pour le compte de Patrick Béon. Le Tour de France 2002 fera halte à Plouay, le 14 juillet.

Philippe Le Cœur

## Un mécanicien de l'équipe AG2r Prévoyance sera jugé pour trafic de stupéfiants



## Le Tour de France, exportateur de bonheur

CE N'EST PLUS une découverte, mais c'est toujours une surprise : quand le Tour de France fait une escapade en dehors des frontières, le public lui fait un accueil extraordinaire. Dans des étapes qui n'ont pas un rôle déterminant pour la victoire

finale, les coureurs sont tout de même incités à se mettre en valeur devant les foules qui les acclament et les attaques fusent. Lundi 8 juillet, sous un beau soleil, le Luxembourg et l'Allemagne ont regardé passer le peloton avec un enthousiasme

d'autant plus étonnant que leurs coureurs peinent à s'en montrer dignes. Jan Ullrich n'est pas sur le Tour et choque son pays par ses tribulations médicamenteuses tandis que Erik Zabel échoue sur la ligne à Sarrebruck.

## Vicente Belda, directeur sportif de Kelme « Armstrong, c'est un homme, il peut être battu »

VICENTE BELDA (48 ans), bon coureur des années 1980, est le directeur sportif de la formation espagnole Kelme, qui est plutôt composée de coureurs réputés pour leurs aptitudes de grimpeurs. A ce titre, elle est considérée comme l'une des équipes qui peuvent mettre Lance Armstrong et l'US Postal en grand danger dans la montagne.

Redoutez-vous l'exercice du contre-la-montre par équipes qui doit avoir lieu mercredi 10 juillet ?

La peur, je l'éprouve tous les jours à cause des chutes possibles. Dans le contre-la-montre par équipes il y aura également un peu de peur, parce qu'il est toujours possible que l'un de nos coureurs principaux se trouve en difficulté. Mais notre équipe est solide. Elle est composée aussi de coureurs qui sont de bons rouleurs. Nous devrions faire un bon chrono. Il faudra avant tout éviter une différence de temps trop importante avec les équipes les plus fortes et essayer de prendre du temps aux autres. Ce sera le plus important. En 2001, dans le même exercice sur le Tour de France, nous avions fini à la 5<sup>e</sup> place. Ce serait une bonne place cette année encore. Mais, je le répète, plus que la place que nous prendrons, l'important, ce sera la différence de temps.

Lors du Critérium du Dauphiné libéré, mi-juin, vous vous étiez ouvertement interrogé sur la condition de Lance Arm-

strong, laissant entendre qu'il vous paraissait moins serein, qu'il n'était pas le même que les années passées et que, peut-être, il pourrait être battu cette année sur le Tour de France. En ce début de compétition, le pensez-vous toujours ?

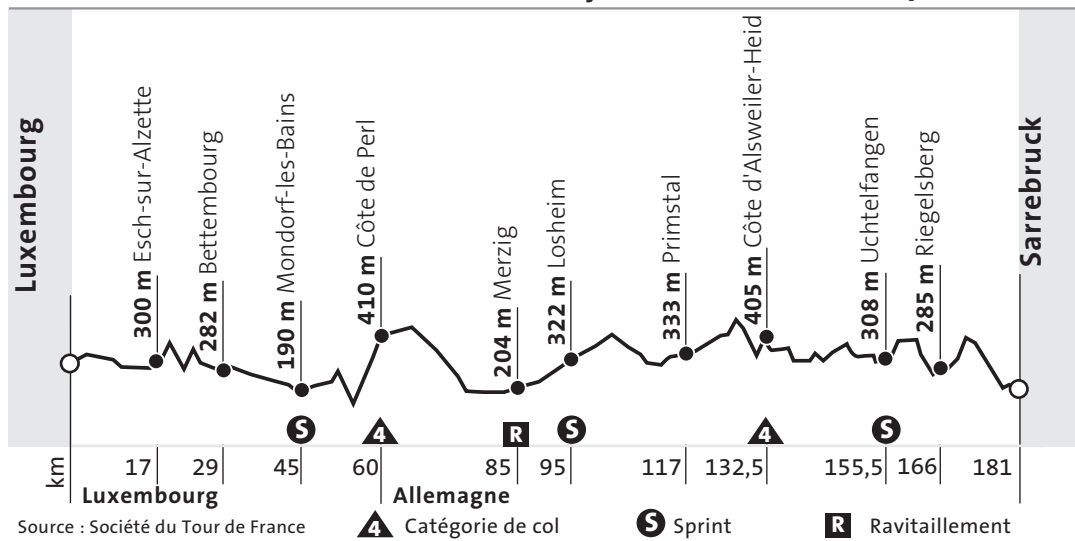
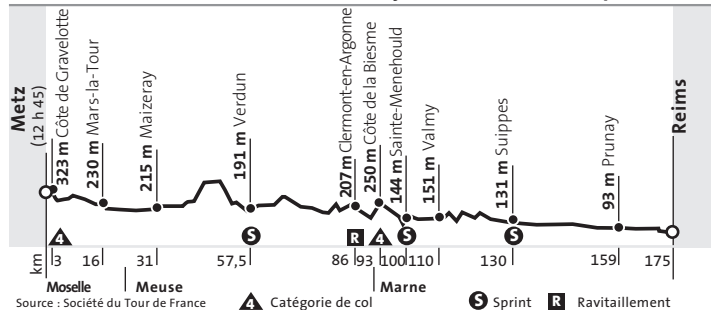
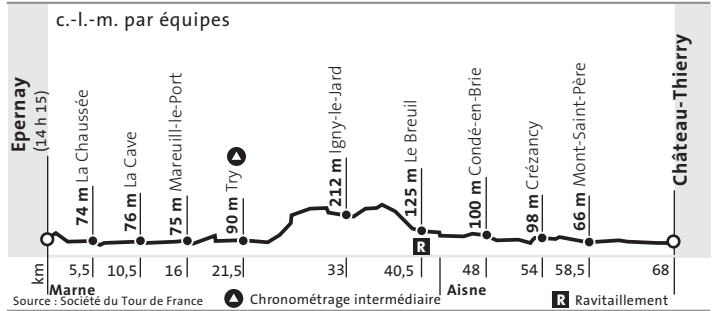
C'est vrai, oui. C'est un homme. Il peut être battu. Cela apparaît très difficile, c'est sûr. Mais notre équipe va tenter de le réussir. Et j'espère que nous ne serons pas les seuls, que d'autres formations essaieront également.

Ces derniers mois, la situation de votre équipe est apparue précaire compte tenu des difficultés financières de la société Kelme. Les salaires qui n'avaient pas été versés ont-ils été finalement payés et quelle visibilité avez-vous sur la poursuite de l'activité de votre équipe au-delà du Tour ?

Les coureurs et l'encadrement, tout le monde a reçu les salaires qui étaient dus. Pour le moment donc, c'est réglé. Au-delà, nous ne savons pas trop. Normalement, d'ici à la fin de cette année, il ne devrait pas y avoir de problème pour la poursuite de l'activité de l'équipe. Après, il y a un projet qui a été évoqué par la Communauté de Valence, qui est l'un de nos co-sponsors actuels. Ils ont parlé d'une poursuite du sponsoring de l'équipe pour trois années encore. Mais ce n'est pas finalisé.

Propos recueillis par Ph. L. C.



LUXEMBOURG • SARREBRUCK lundi 8 juillet 2<sup>e</sup> étape • 181 kmMETZ • REIMS mardi 9 juillet 3<sup>e</sup> étape • 175 kmÉPERNAY • CHÂTEAU-THIERRY mercredi 10 juillet 4<sup>e</sup> étape • 68 km

## RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

2<sup>e</sup> ÉTAPE

## LUXEMBOURG-SARREBRUCK (181 km)

1. Oscar Freire (Esp/MAP), les 181 km en 4 h 19 min 51 s (moy :41,793 km/h); 2. McEwen (Aus/LOT); 3. Zabel (All/TEL); 4. Cooke (Aus/FDJ); 5. Kirsipuu (Est/A2R); 6. Hauptmann (Slo/TAC); 7. Horillo (Esp/MAP); 8. Rodriguez (Usa/DFP); 9. Fagnini (Ita/TEL); 10. O'Grady (Aus/C.A.); 11. Hondo (All/TEL); 12. Svorada (Tch/LAM); 13. Simon (Fra/BJR); 14. Bossoni (Ita/TAC); 15. Mattan (Bel/COF); 16. Ivanov (Rus/FAS); 17. Guttierrez (Esp/KEL); 18. Hvastija (Slo/ALS); 19. Pagliarini (Bré/LAM); 20. Trampusch (Aut/MAP); 21. Moreni (Ita/ALS); 22. Casarotto (Ita/ALS); 23. Loda (Ita/FAS); 24. Vierhouten (Pbs/LOT); 25. Peron (Ita/CSC); 26. Baldato (Ita/FAS); 27. Sevilla (Esp/KEL); 28. Shefer (Kaz/ALS); 29. Bertogliati (Sui/LAM); 30. Mikhailov (Rus/LOT); 31. Wadecki (Pol/DFP); 32. I.Gonzalez Galdeano (Esp/ONC); 33. Knaven (Pbs/DFP); 34. Fernandez (Esp/COF); 35. Kroon (Pbs/RAB); 36. Tafi (Ita/MAP); 37. Botero (Col/KEL); 38. Pradera (Esp/ONC); 39. Kivilev (Kzk/COF); 40. Mancebo (Esp/BAN); 41. Heras (Esp/USP); 42. Dierckxsens (Bel/LAM); 43. Velo (Ita/FAS); 44. Robin (Fra/FDJ); 45. Wesemann (All/TEL); 46. Casagrande (Ita/ALS); 47. Frigo (Ita/TAC); 48. Baguet (Bel/LOT); 49. Bénétteau (Fra/BJR); 50. Aerts (Bel/LOT); 51. Osa (Esp/BAN); 52. Apollonio (Ita/TAC); 53. Aldag (All/TEL); 54. Niermann (All/RAB); 55. Brochard (Fra/DEL); 56. Landis (Usa/USP); 57. Etxebarria (Esp/EUS); 58. Jalabert (Fra/CST); 59. Pozzi (Ita/FAS); 60. Zubeldia (Esp/EUS); 61. Armstrong (Usa/USP); 62. Leipheimer (Usa/RAB); 63. Boogerd (Pbs/RAB); 64. Hincapie (Usa/USP); 65. Luttenberger (Aut/TAC); 66. Hamilton (Usa/CST); 67. Basso (Ita/FAS); 68. KONCny (Tch/DFP); 69. Merckx (Bel/DFP); 70. Vasseur (Fra/COF); 71. Halgand (Fra/DEL); 72. Dufaux (Sui/ALS); 73. Pena (Col/USP); 74. Virenque (Fra/DFP); 75. Moreau (Fra/C.A.); 76. Millar (Gbr/COF); 77. Julich (Usa/TEL); 78. Rous (Fra/BJR); 79. Bruseghin (Ita/BAN); 80. Radaelli (Ita/TAC); 81. Martinez (Fra/MAP); 82. Honchar (Ukr/FAS); 83. Menchov (Rus/BAN); 84. Guesdon (Fra/FDJ); 85. Renier (Fra/BJR); 86. Voigt (All/C.A.); 87. Bodrogi (Hun/MAP); 88. De Clercq (Bel/LOT); 89. Olano (Esp/ONC); 90. Rumsas (Lit/LAM); 91. Lefèvre (Fra/DEL); 92. Wauters (Bel/RAB); 93. Baranowski (Pol/BAN); 94. Moncutti (Fra/COF); 95. Ludovic Turpin (Fra/A2R); 96. Jaksche (All/ONC); 97. Bortolami (Ita/TAC); 98. Mengin (Fra/FDJ); 99. Ekimov (Rus/USP); 100. Azevedo (Por/ONC); 101. Serpellini (Ita/LAM); 102. Bruylants (Bel/DFP); 103. Beloki (Esp/ONC); 104. Padrnos (Tch/USP); 105. Rubiera (Esp/USP); 106. Bolts (All/TEL); 107. Dessel (Fra/DEL); 108. Hinault (Fra/C.A.); 109. Vidal (Esp/KEL); 110. Sastre (Esp/CST); 111. Blanco (Esp/BAN); 112. Zaballa (Esp/KEL); 113. Nozal (Esp/ONC); 114. McGee (Aus/FDJ); 115. Cassani (Ita/DFP); 116. Casar (Fra/FDJ); 117. Livingston (Usa/TEL); 118. Van Hyfte (Bel/CST); 119. Goubert (Fra/DEL); 120. Pascual Rodriguez (Esp/BAN); 121. Bouyer (Fra/BJR); 122. Perez (Esp/KEL); 123. Edaleine (Fra/DEL); 124. Chaurreau (Esp/A2R); 125. Atienza (Esp/COF), etc.; 126. Flickinger (Fra/A2R), m.t.; 127. Piziks (Let/CST) à 1 min 32 s; 128. Magnien (Fra/BJR); 129. Nazon (Fra/BJR); 130. Gonzalez (Esp/EUS) à 2 min 38 s; 131. De Waele (Bel/MAP) à 8 min 16 s; 132. Pinotti (Ita/LAM); 133. Sanchez (Esp/EUS);

## Le maillot jaune

- Rubens Bertogliati (Suisse)
- 23 ans, né le 9 mai 1979 à Lugano (Sui).
- 1,80 m, 73 kg.
- Professionnel depuis 2000.

184. Dekker (Pbs/RAB); 185. Steels (Bel/MAP); 186. U. Etxebarria (Ven/USP); 187. Berges (Fra/A2R); 188. De Groot (Pbs/RAB) à 9 min 33 s; 189. Hushovd (Nor/C.A.) à 19 min 22 s.

## CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Rubens Bertogliati (Sui/LAM), 9 h 18 min 12 s; 2. Zabel (All/TEL), à 2 s; 3. Jalabert (Fra/CST), à 3 s; 4. Armstrong (Usa/USP), à 3 s; 5. Rumsas (Lit/LAM), à 6 s; 6. Botero (Col/KEL), à 7 s; 7. Millar (Gbr/COF), à 8 s; 8. Brochard (Fra/DEL), à 9 s; 9. Freire (Esp/MAP), à 11 s; 10. Frigo (Ita/TAC), à 11 s; 11. Gonzalez de Galdeano I. (Esp/ONC), à 12 s; 12. McEwen (Aus/LOT), à 14 s; 13. Beloki (Esp/ONC), à 16 s; 14. Bodrogi (Hun/MAP) à 16 s; 15. McGee (Aus/FDJ), à 16 s; 16. Mancebo (Esp/BAN), à 17 s; 17. Honchar (Ukr/FAS), à 18 s; 18. Hamilton (Usa/CST), à 19 s; 19. Peron (Ita/CST), à 19 s; 20. Leipheimer (Usa/RAB), à 19 s; 21. Moncutti (Fra/COF), à 20 s; 22. Heras (Esp/USP), à 21 s; 23. Aerts (Bel/LOT), à 21 s; 24. Virenque (Fra/DFP), à 21 s; 25. Verbrugghe (Bel/LOT), à 22 s; 26. O'Grady (Aus/C.A.), à 22 s; 27. Ekimov (Rus/USP), à 22 s; 28. Cabello (Esp/KEL), à 23 s; 29. Basso

## Le vainqueur de l'étape

- Oscar Freire (Espagne).
- 26 ans, né le 15 février 1976 à Torrelavega (Esp).
- 1,71 m, 63 kg.
- Professionnel depuis 1998.
- Equipes : Vitalicio Seguros (1998, 1999) ; Mapei-Quick Step (depuis 2000).
- Palmarès : championnat du monde 1999, 2001 ; deux étapes du Tour d'Espagne (2000) ; deux étapes de Tirreno-Adriatico (2000) ; une étape du Tour de Burgos (2001) ; une étape du Tour d'Allemagne (2001).
- Classement UCI : 8<sup>e</sup>.

(Ita/FAS), à 23 s; 30. Cooke (Aus/FDJ), à 23 s; 31. Hincapie (Usa/USP), à 24 s; 32. Jaksche (All/ONC), à 24 s; 33. Horillo (Esp/MAP), à 24 s; 34. Zberg (Sui/RAB), à 24 s; 35. Casar (Fra/FDJ), à 24 s; 36. Bruseghin (Ita/BAN), à 25 s; 37. Dufaux (Sui/ALS), à 25 s; 38. Sastre (Esp/CST), à 26 s; 39. Gutierrez (Esp/KEL), à 26 s; 40. Hondo (All/TEL), à 28 s; 41. Landis (Usa/USP), à 28 s; 42. Bouyer (Fra/BJR), à 29 s; 43. Boogerd (Pbs/RAB), à 29 s; 44. Halgand (Fra/DEL), à 29 s; 45. KONCny (Tch/DFP), à 30 s; 46. Zubeldia (Esp/EUS), à 31 s; 47. Merckx (Bel/DFP), à 31 s; 48. Rubiera (Esp/USP), à 31 s; 49. Lefèvre (Fra/DEL), à 31 s; 50. Cortinovis (Ita/LAM), à 31 s; 51. Vogondy (Fra/FDJ), à 32 s; 52. Lelli (Ita/COF), à 32 s; 53. Kirsipuu (Est/A2R), à 32 s; 54. Olano (Esp/ONC), à 34 s; 55. Shefer (Kzk/ALS), à 34 s; 56. Gustov (Ukr/FAS), à 34 s; 57. Sorensen (Dan/CST), à 35 s; 58. Sevilla (Esp/KEL), à 36 s; 59. Luttenberger (Aut/TAC), à 37 s; 60. Kivilev (Kzk/COF), à 37 s; 61. Turpin (Fra/A2R), à 38 s; 62. Latasa (Esp/BAN), à 38 s; 63. Nozal (Esp/ONC), à 39 s; 64. Brandt (Bel/LOT), à 39 s;

- Equipe : Lampre.
- Palmarès : 1<sup>re</sup> étape du Tour de France 2002 (Luxembourg) ; Grand prix de Chiasso 2002.
- Classement UCI : 306<sup>e</sup>.

## Pour la justice française, la décision d'un arbitre est souveraine

Football • Une association de Camerounais réclamait réparation, s'estimant lésée après le match Chili-Cameroun du Mondial 1998

EN CES TEMPS de révolte contre l'arbitrage, voilà une décision de justice qui risque de ravir la Fédération internationale de football (FIFA), clouée au pilori lors de la Coupe du monde asiatique en raison des errements de ses hommes en noir.

L'Association culturelle des Camerounais de Loire-Atlantique (ACC) réclamait depuis quatre ans des dommages et intérêts à la FIFA pour une décision rendue par l'un de ses arbitres, au cours de la rencontre de Coupe du monde Chili-Cameroun (1-1) du 23 juin 1998. Au final, après une longue procédure, l'ACC a été déboutée de ses demandes, le 25 juin, et a même été condamnée à payer 700 euros à la FIFA.

La cour d'appel de Rennes a notamment jugé « qu'il est de jurisprudence établie (...) que la décision d'un arbitre chargé de suivre et d'arbitrer un match, d'admettre ou de refuser un but, est souveraine, et ne peut dégénérer en faute susceptible d'engager la responsabilité de son auteur ou du commettant de celui-ci que s'il s'agit d'une faute lourde, c'est-à-dire commise volontairement, par malice ou mauvaise foi, dans le but de nuire, ou d'une erreur équipollente au dol ».

En France, cette décision exonère les arbitres, et donc la FIFA, de toute responsabilité juridique en matière de jugement du jeu, à moins qu'une faute lourde, du type alcoolémie prononcée ou corruption avérée, ne soit prouvée. Et, pourtant, le Chili-Cameroun du 23 juin 1998 prêtait le flanc à la critique. Les Lions indomptables devaient impérativement battre le Chili afin de se qualifier pour un historique Brésil-Cameroun en huitièmes de finale. Las ! sur la pelouse nantaise, deux joueurs

camerounais sont expulsés, et deux buts, dont l'un semble valable, sont refusés aux Africains.

L'attaquant François Omambiyik, 32 ans, marque ainsi du pied gauche, mais l'arbitre hongrois, Laszlo Vagner, refuse le but pour un hors-jeu « imaginaire », selon les observateurs de l'époque. Grosse colère camerounaise à l'issue du match. Le défenseur central Rigobert Song ne mâche pas ses mots : « Les arbitres ont peut-être eu des consignes envers les équipes africaines. » L'entraîneur français du Cameroun, Claude Le Roy, parle de « totale incompétence » et de « vol ».

## « FAUTE INEXCUSABLE »

Quant à l'Association culturelle des Camerounais de la Loire-Atlantique, qui avait prévu une belle fête le soir-même, elle se retrouve avec quelques bouteilles de champagne sur les bras, une tombola ratée, une location de salle inutile et une désolation absolue dans les têtes. Elle dépose donc plainte le 9 juillet 1998. Elle estime que « l'erreur manifeste d'appréciation » de l'arbitre de la rencontre, préposé de la FIFA, est constitutive selon elle d'une « faute lourde, voire inexcusable ».

## DÉPÊCHES

■ FOOTBALL : l'OGC Nice a été convoqué, jeudi 11 juillet, par la direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) de la Ligue de football professionnel (LFP) afin d'expertiser certains points du dossier. Il s'agit pour le club de la dernière chance de retrouver sa place en L1 pour la saison 2002-2003. A l'issue de cet entretien, la DNCG transmettra son avis au conseil fédéral, qui statuera définitivement.

■ Le Néerlandais Guus Hiddink, ancien sélectionneur de la Corée du Sud, qu'il a menée jusqu'en demi-finales du Mondial 2002, a annoncé, lundi 8 juillet, qu'il devenait le nouvel entraîneur du PSV Eindhoven (Pays-Bas). Il a signé un contrat de deux ans dans le club qu'il avait déjà entraîné, de 1987 à 1990, et avec lequel il a remporté, notamment, une Coupe d'Europe des clubs champions (1988).

Gérard Davet

JUILLET-AOÛT 2002 N° 570

ENTRETIEN Jeanne Moreau

CAHIERS DU CINÉMA

actrice

acteur

NUMÉRO DE JUILLET EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX







# AUJOURD'HUI

## Pluies orageuses sur l'Est

**MERCREDI 10 JUILLET**  
 Lever du soleil à Paris : 6 heures  
 Coucher du soleil à Paris : 21 h 52

Entraînée par un courant de sud-ouest, une perturbation ondule sur l'est du pays : elle génère des pluies parfois orageuses qui s'estompent dans l'après-midi. L'ouest et le nord-ouest de la France baignent dans de l'air plus frais, où circulent des nuages porteurs d'averses.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Nuages et éclaircies se partagent le ciel. Les averses deviennent plus fréquentes l'après-midi. Les températures sont comprises entre 16 et 18 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Des passages nuageux assez fréquents alternent avec de belles éclaircies. Des averses se produisent çà et là, surtout en fin d'après-midi et près des côtes. Températures entre 17 et 21 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Nuages et pluies localement soutenues et orageuses le matin. Le temps s'améliore lentement par l'ouest au fil de l'après-midi. Les températures affichent de 18 à 22 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Ciel souvent gris sur le piémont pyrénéen. Ailleurs, le soleil fait quelques apparitions. Le reste de la journée se partage entre éclaircies et passages nuageux, parfois accompagnés d'averses. Il fait de 19 à 23 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Pluies parfois soutenues et accompagnées d'orages, pendant la nuit et le matin. Sur le Limousin et l'Auvergne, les nuages se déchirent et les pluies s'estompent dans l'après-midi. Températures entre 16 et 24 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** En fin de nuit et début de matinée, de fortes pluies parfois orageuses se produisent autour du golfe de Lion. Sur le reste de la côte, seuls quelques nuages circulent. Le soleil fait son retour en journée. Il fait de 24 à 30 degrés.

**10 JUI. 2002 PRÉVISIONS**  
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

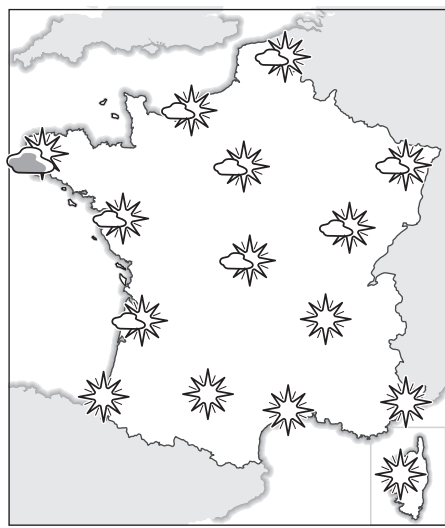
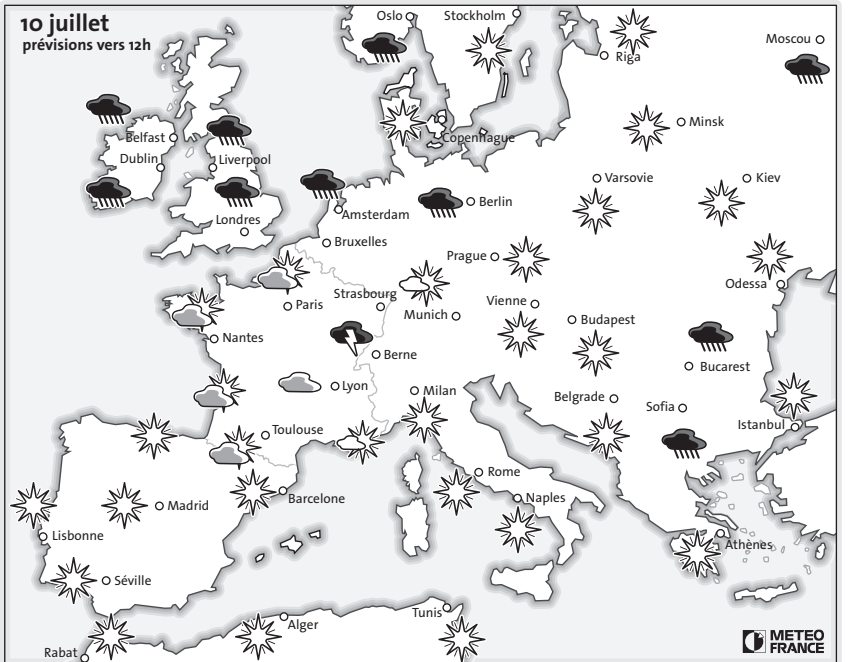
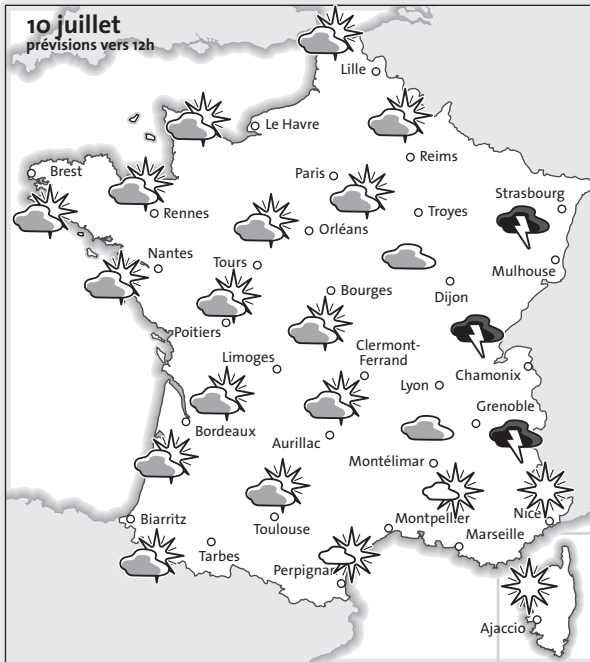
FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	17/30 S	
Ajaccio	16/26 S	
Biarritz	14/19 N	
Bordeaux	12/20 N	
Bourges	12/18 N	
Brest	12/15 N	
Caen	12/17 N	
Cherbourg	11/17 N	
Clermont-F.	13/20 N	
Dijon	14/21 C	
Grenoble	18/25 P	
Lille	12/17 N	
Limoges	11/16 N	
Lyon	16/22 C	
Marseille	18/28 S	
Nancy	15/20 P	
Nantes	11/18 N	
Nice	18/27 S	
Paris	12/20 N	
Pau	13/19 N	
Perpignan	18/27 N	
Rennes	11/17 N	
St-Etienne	14/21 C	
Strasbourg	16/21 P	
Toulouse	14/22 N	
Tours	10/19 N	

AMÉRIQUES		
Brasilia	16/27 S	
Buenos Aires	-1/10 S	
Caracas	25/31 P	
Chicago	19/24 S	
Lima	15/17 S	
Los Angeles	18/25 S	
Mexico	12/23 P	
Montréal	15/20 S	
New York	18/29 P	
San Francisco	14/23 S	
Santiago Ch.	3/15 S	
Toronto	18/25 S	
Washington DC	19/29 P	

AFRIQUE		
Alger	20/29 S	
Dakar	26/29 S	
Kinshasa	20/30 S	
Le Caire	25/34 S	
Nairobi	14/22 S	
Pretoria	5/16 S	
Rabat	17/23 S	
Tunis	24/33 S	

EUROPE		
Amsterdam	14/17 P	
Athènes	25/34 S	
Barcelone	18/24 S	
Belfast	10/14 P	
Belgrade	19/32 S	
Berlin	16/31 P	
Berne	15/19 P	
Bruxelles	13/18 P	
Bucarest	21/30 P	
Budapest	21/34 S	
Copenhague	15/22 S	
Dublin	10/15 P	
Francfort	15/21 P	
Genève	16/21 P	
Helsinki	14/24 S	
Istanbul	23/31 S	
Kiev	21/31 S	
Lisbonne	16/24 S	
Liverpool	11/16 P	
Londres	13/18 P	
Luxembourg	10/17 P	
Tokyo	26/27 P	

ASIE-Océanie		
Bangkok	29/33 P	
Beyrouth	24/30 S	
Bombay	27/30 P	
Djakarta	24/29 P	
Dubaï	30/41 S	
Hanoï	26/34 P	
Hongkong	26/30 P	
Jérusalem	18/32 S	
New Delhi	32/42 S	
Pékin	24/35 S	
Séoul	22/29 S	
Singapour	28/32 P	
Sydney	9/17 S	
Tokyo	26/27 P	



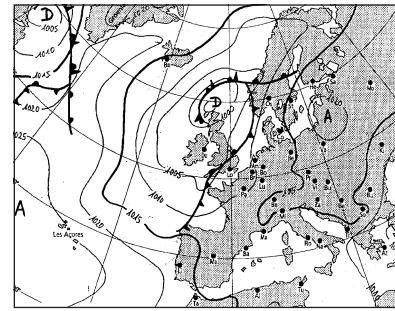
PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET

**Prolongez votre bronzage en septembre à St-Domingue en achetant votre billet dès aujourd'hui !**

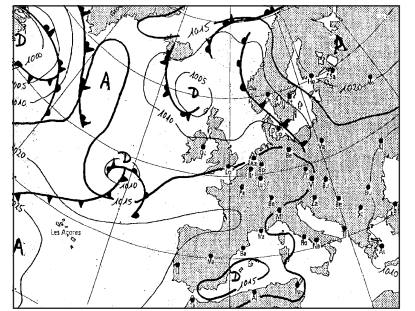
**Paris/St-Domingue à partir de 596 € TTC A/R. Tarif soumis à conditions.**

**AIR FRANCE**

**Jeudi 11 juillet**  
 Ce jeudi s'annonce plus calme et plus ensoleillé que les jours précédents. Le soleil brille sur la moitié sud. De belles éclaircies alternent avec quelques passages nuageux sur le nord.



SITUATION LE 9 JUILLET À 0 HEURE TU

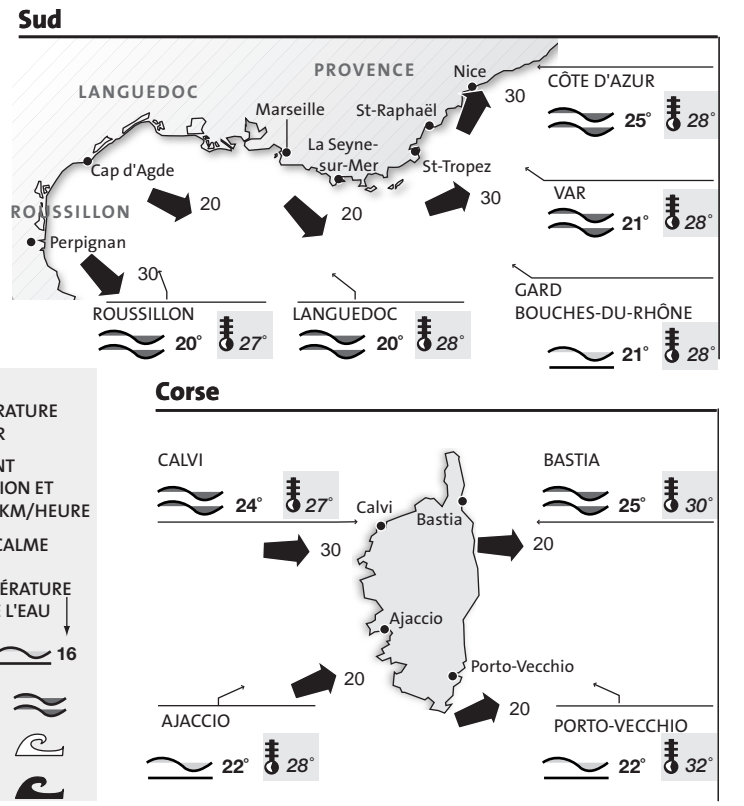
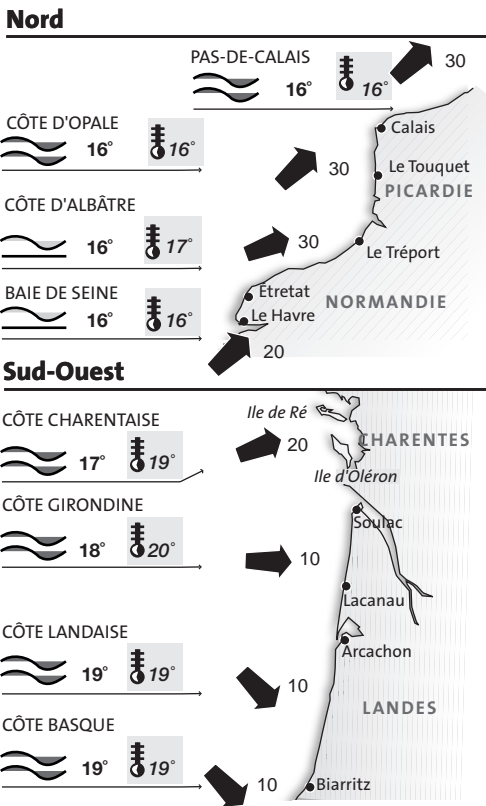
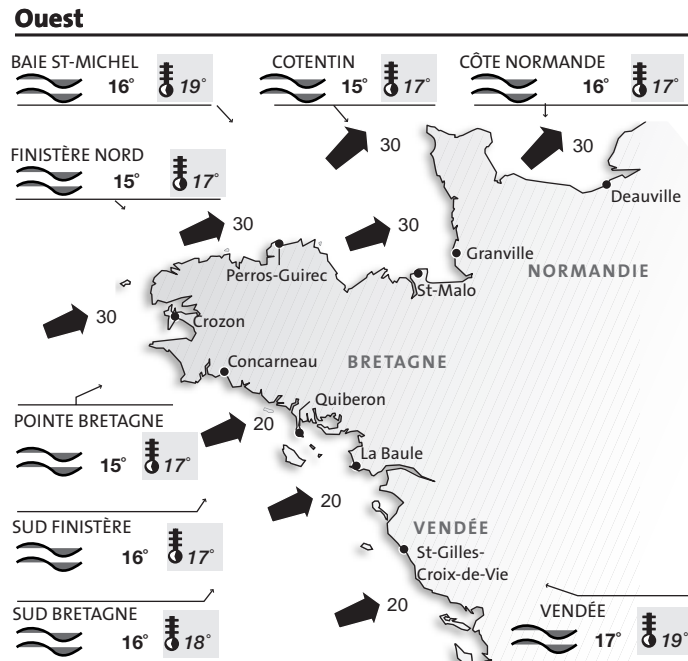


PRÉVISIONS POUR LE 11 JUILLET À 0 HEURE TU

## Sur les plages

Le 10 juillet vers 12 heures

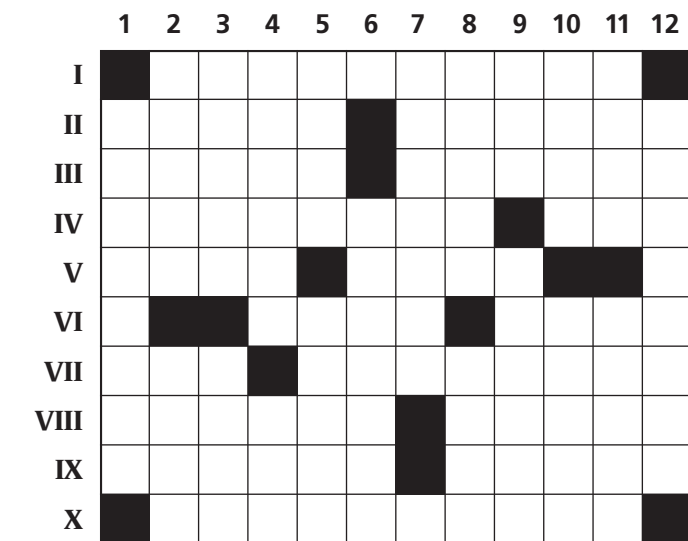
Bien nuageux sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique avec quelques averses. Le temps est plus ensoleillé et plus chaud autour de la Méditerranée.



## MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 162

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## SCRABBLE PROBLÈME N° 285



### HORIZONTALEMENT

I. Préparation pour les futurs lecteurs du Monde. - II. Ramasse du liquide à la pelle. Belles aventures après rencontres. - III. Fruit du Ciel et de la Terre. Avec lui, il ne faut jurer de rien. - IV. Diminué. Résine malodorante pour l'officine. - V. Grec belliqueux. Cries en sous-bois. - VI. Chef dans la péninsule Arabique. Déposséder. - VII. Autre type.

Etoffé à la sortie. - VIII. Passages obligés vers les marais. Battu pour séparation. - IX. Souvent accompagnée de pâtés. Patronne en Alsace. - X. Sans beaucoup d'unité.

### VERTICALEMENT

1. N'est pas toujours bien accueilli. - 2. Plus fort après une bonne trempe. Dans les Rocheuses. - 3. Du blé ou des radis.

Accessible sur Internet. - 4. En désordre. D'un auxiliaire. - 5. Repas tragique. Ça suffit, quand il y en a... - 6. Faire du bruit au passage. - 7. Plateaux de rencontres. - 8. Fait perdre du temps. Facile à tromper une fois retourné. - 9. Dans les Cyclades. Insensible de la feuille. - 10. Prit des détours. Facile à botter. - 11. Pages historiques. Magistrat municipal. - 12. Pour faire la chandelle, il faut qu'il y ait mèche.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 02 - 161

#### Horizontalement

I. Avant-trous. - II. Ecumoières. Up. - III. Pe. Untel. Pré. - IV. As. Ovarien. - V. Lacet. Epelai. - VI. Odeurs. Scout. - VII. Garrots. Un. - VIII. Ume. Loire. An. - IX. EO. Eludaient. - X. Valetaille.

#### Verticalement

1. Epilogue. - 2. Ace. Adamov. - 3. Vu. Acéré. - 4. Amuseur. El. - 5. Non. Trolle. - 6. Tito. Stout. - 7. Trêve. Sida. - 8. Relaps. Raï. - 9. Os. Recueil. - 10. Pilon. El. - 11. Sureau. Ane. - 12. Pénitent.

## Jouer cool

Les tirages avec deux O posent souvent problème. Nous vous proposons ici deux types de solutions.

### 1. Tirage : I L O O R S T.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.  
 b) Avec ce même tirage, trouvez 3 mots de huit lettres en le complétant avec 3 lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

Ces 3 mots sont en -OL, suffixe chimique qui indique une appartenance au groupe alcool. Exemple : RHODINOL.

c) Les 5 tirages suivants génèrent chacun un huit-lettres où les deux O sont accolés, par exemple BOOLEEN. Trouvez les 5 huit-lettres en vous appuyant sur des lettres de la grille : **ABFOORT-BEOORSS-AMOOSTZ-BCGILOO-ACDILLO.**

### 2. Préparation de la grille de la semaine prochaine :

d) E M Y Z ? ? Avec ce tirage, trouvez 5 six-lettres, dont une seule forme conjuguée.

Solutions dans *Le Monde* du 17 juillet.



### Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 3 juillet.

a) NOURRIS, 9 B, 76, faisant KIEFS - URINOIRS, 6 C, 62 - RUERIONS, 7 F, 61, ou l'anagramme NOURRIES.  
 b) ENKYSTA, 5 F, 50.  
 c) ETAYIONS, 6 D, 71 - NOYAU-TES, 5, 86  
 d) CEINTURE, 6 F, 68 - CEN-

TREUR, F 2, 68 - CRUENTEE, à vif, 11 A, 70.

e) CINOQUE, COQUINE, CONIQUE - COQUINET, CORNIQUE, de Cornouaille, ICONIQUE, COQUEBIN, niais, ACOQUINE, CLONIQUE, du clonus.

Michel Charlemagne



Après avoir participé à l'aventure de son mari Joris Ivens, documentariste, du Vietnam en guerre à la Chine de Mao, la cinéaste revient sur les lieux de sa déportation entourée d'une équipe internationale pour y réaliser son premier film de fiction. Récit de deux jours de tournage

# Marceline Loridan-Ivens retrouve sa mémoire à Auschwitz-Birkenau

**BRZEZINKA (BIRKENAU, POLOGNE)**  
de notre envoyée spéciale

**Intérieur jour - Auschwitz 2, Birkenau - Le Sauna** (bâtiment où arrivaient les déportés, où ils étaient dépouillés de leurs vêtements, tatoués, douchés, tondus ; après plusieurs heures d'attente, on leur attribuait une paire de sabots en bois et une tunique en toile rayée).

La pénombre a gagné la salle du fond. Les projecteurs éclairent encore, sur le grand mur noir, les centaines de photos de famille abandonnées par les déportés et récemment exhumées par le Musée d'Auschwitz. Figée dans une composition étrangement harmonieuse, l'équipe réduite de *La Petite Prairie aux bouleaux*, premier film de fiction de Marceline Loridan-Ivens, observe une minute de silence. C'est la dernière prise de son de la journée, communion avec les deux millions et demi de corps disparus dans ce lieu il y a soixante ans.

Des corps qui, pour la réalisatrice, sont toujours présents : « Pour moi, le camp est plein. » Déportée à Auschwitz en 1944 (elle avait 15 ans), cette petite femme à la tignasse rouquine chez qui se bousculent gravité, gentillesse et humour acide (« Alors, ça gaze ? ») y est restée près d'une année. Sur place, elle a assisté à la révolte des Sonderkommandos. Elle mentionne aussi le bombardement de l'usine d'armement voisine (« Alors que c'est sur nous qu'on voulait qu'ils lâchent leurs bombes ! »), mais n'est pas certaine d'y avoir assisté. « Sélectionnée » par Mengele, elle est transférée à Bergen Belsen. « Le plus important, c'était qu'il n'y ait plus le gaz. » De là, on l'envoie à Leipzig, où elle travaillera jusqu'à la Libération dans une usine du Reich.

Du Vietnam en guerre à la Chine de Mao, la veuve du documentariste Joris Ivens a passé plus de vingt ans à faire des films avec son mari. Aujourd'hui, c'est son propre film qu'elle réalise. Une fiction très autobiographique dans laquelle Myriam, une ancienne déportée (Anouk Aimée), revient à Birkenau : « Je veux retrouver la mémoire pour tout oublier ensuite. » Sur place, elle rencontre Oskar (August Diehl) un jeune photographe allemand qui vient de découvrir le passé nazi de son grand-père. « J'avais un sentiment de responsabilité, expli-

que la réalisatrice. Il fallait laisser une trace pour empêcher qu'après nous [les rescapés] le camp reste à jamais désespérément vide. »

**Plus tôt dans la journée - intérieur jour - le Sauna.**

Pendant la répétition, Anouk Aimée réfléchit à voix haute : « Donc elle ne se souvient pas, et soudain, elle se souvient de tout... » Marceline Loridan-Ivens : « Oui, c'est le lieu qui fait rejaillir ses souvenirs. » A. A. « Comment est-ce que je dois le jouer ? » M. L.-I. : « Tu le fais comme tu veux. » Lentement, l'actrice avance dans un long couloir saturé d'une lumière blafarde, presque fantomatique. Elle s'arrête et commence à parler. A. A. : « Comme ça, ça va ? » Marceline Loridan-Ivens acquiesce sans grande conviction, un peu absente, semblant incertaine de ce qu'elle attend réellement du rôle. Des euphémismes en guise d'indications (« C'était humiliant cette arrivée ; c'est ce qui doit ressortir ») soulignent l'intransmissibilité ontologique de son expérience. De fait, sur le tournage, sa parole passe le plus souvent par son premier assistant (Fabien Vergez) qui installe une distance incompressible, nécessaire, entre elle et l'actrice qui tente de recomposer son épreuve intime.

**Le lendemain matin - extérieur jour - l'étang de la Petite Prairie aux bouleaux** (traduction littérale du terme allemand « Birkenau »).

Les cendres des morts reposent au fond d'un étang entouré d'une haie de bouleaux, à proximité du sauna. Myriam plonge une main dans l'eau, l'en ressort pleine d'une boue noire qu'elle présente à Oskar. Celui-ci cesse alors de la photographier. Il baisse la tête, écrasé par le poids de l'histoire. « C'est peut-être la scène la plus dure que j'aie eue à jouer », confie l'acteur. Constamment plongé dans un livre de témoignages (*Auschwitz vu par les SS*), ce jeune homme à la beauté radieuse, presque pasolinienne, ne s'identifie pas au personnage. « Je n'éprouve aucune culpabilité. Mon grand-père n'était pas un nazi ; je ne suis pas ce personnage. Je dois être libre pour jouer le rôle. » C'est pourtant avec ses émotions propres, son expérience directe du camp, du témoignage de Marceline Loridan-Ivens, qu'il a façonné Oskar. « Le danger serait d'être sentimental. Moi par exemple, je ne vois rien dans ce camp et c'est cela

qui doit apparaître. De la même manière que Marceline m'a fait sentir que ce camp est plein, le personnage de Myriam le fait sentir à Oskar. Il faut admettre qu'il y a des correspondances ». De fait, explique la réalisatrice avec un petit sourire, « il fallait que l'acteur soit suffisamment jeune pour être malléable et s'imprégner d'idées nouvelles ».

**Extérieur jour - une route derrière le camp.**

A l'arrière de la voiture, l'ingénieur du son (Paul Lainé) et le chef opérateur (Emmanuel Machuel) préparent un travelling le long du camp. Sous un abribus, la réalisatrice surveille la scène. Entourée d'une équipe dévouée et débordante de tendresse (entre les scènes, la scripte lui fait des massages), elle accomplit son travail cathartique.

Maria Skapska, deuxième assistante mise en scène, veille à ce que personne ne pénètre dans le camp. Originnaire de Cracovie, elle a « travaillé sur une dizaine de films, mais seulement sur deux sujets : les camps et le pape ». Elle a rectifié les notions d'histoire reçues durant l'ère communiste. « Une histoire à la gloire de l'armée rouge, mais qui devait être vraie à 80 % ». Excédée par la réputation d'antisémitisme



C. SIMONPIETRI/H&K

Devant le camp d'Auschwitz-Birkenau où elle fut déportée en 1944 à l'âge de 15 ans, Marceline Loridan-Ivens dirige la comédienne Anouk Aimée dans « La Petite Prairie aux bouleaux ».

Il s'agit de son premier film de fiction, une œuvre en grande partie autobiographique.

Anouk Aimée y joue le rôle de Myriam, une ancienne déportée qui revient à Birkenau.



C. SIMONPIETRI/H&K

qui colle à ses compatriotes, « comme si nous étions responsables du fait que les Allemands ont construit leurs camps chez nous ! », elle considère avant tout les Polonais comme des victimes. Comme pour beaucoup de ses collègues de tournage, une partie de sa famille a péri sous les bombes pendant la guerre, à Dachau comme son oncle, ou dans les camps soviétiques en Sibérie.

Assis sous l'abribus, Peter Sehr, coproducteur allemand du film, est

frappé par la coïncidence de nombreux événements : la levée de boucliers provoquée par les propos antisémites du vice-président du Parti libéral, la polémique liée au roman de Martin Walser sur le critique juif Marcel Reich-Ranicki, le film de Marceline Loridan-Ivens. « Depuis 1968, et grâce aux travaux de Gunter Grass, de Fassbinder, la parole s'est progressivement déliée. Depuis, plus on parle de cette période, plus on y revient ; à tel point

qu'aujourd'hui il semble que c'était hier. »

Sur le tournage, la générosité qui animait l'équipe française, empreinte de gratitude, témoignait à sa manière de l'avancée de ce travail plus tardivement entrepris dans notre pays. Comme si le temps de se confronter à ce passé refoulé pour « retrouver la mémoire » arrivait enfin.

Isabelle Regnier

## Un budget de 2,7 millions d'euros

L'idée du scénario est née peu de temps après que Marceline Loridan-Ivens fut retournée à Birkenau pour la première fois, en 1991. Pour des raisons tant pratiques que morales, le projet s'est vite imposé comme une coproduction franco-germano-polonaise. Il s'est mis en place par étapes successives, mais « ce n'est qu'à l'automne 2001, dix ans après ce moment fondateur, que les énergies artistiques, financières et techniques ont véritablement convergé », explique Ariel Askenazi chez Mascaret Films, producteur exécutif et délégué à la fabrication. Tout s'est déclenché avec l'entrée en production d'une chaîne hertzienne allemande. A peu près au même moment, Anouk Aimée acceptait le rôle. Le projet devenait soudain faisable.

Décroché par le cinéaste et producteur Peter Sehr, ce premier investissement ouvrait le droit aux aides publiques allemandes. Dès lors, le financement européen Eurimages devenait envisageable et les coproducteurs étaient en position favorable pour lever des fonds. Le budget est aujourd'hui de 2,7 millions d'euros. Financé pour près de moitié par des aides institutionnelles, il fait appel entre autres à la contribution de la télévision publique polonaise et à Alain Sarde, via Cinévalse. Jusqu'à présent, aucune chaîne hertzienne française n'a souhaité s'associer au projet.

## « La Petite Prairie aux bouleaux » sera probablement la « dernière fiction tournée dans ce camp »

L'HERBE a été tondue depuis la première fois que Marceline Loridan-Ivens est revenue à Birkenau. « Dans mon film, je voulais retranscrire l'impression que m'avaient initialement procurée ces hautes herbes - même si c'est finalement quand l'herbe est coupée que je revois les filles en rang cinq par cinq, les pieds dans la boue. Elles donnaient le sentiment d'un lieu laissé totalement à l'abandon. »

Mais convaincre le musée d'Auschwitz de laisser l'herbe pousser par endroits n'a pas été une affaire aisée. L'institution est responsable de l'entretien des lieux et en tant que telle, rend des comptes au Comité international d'Auschwitz, explique Dorota Ryszka, représentante du musée sur le tournage. « Il y a quelques années, une subvention très importante nous a été attribuée pour que l'herbe soit régulièrement tondue sur toute la superficie du camp ; aujourd'hui,

d'hui, nous sommes garants de la bonne utilisation de cet argent. »

De fait, pour veiller à la préservation du lieu et de sa mémoire, le musée impose aux visiteurs, et a fortiori aux équipes de tournage, des règles très strictes. Dorota Ryszka : « En règle générale, les autorisations ne sont accordées qu'aux documentaristes. Spielberg n'a ainsi pas pu tourner *La Liste de Schindler* sur place. Pour Marceline, le Comité international a fait une exception, en raison de son histoire personnelle et du sujet du film : *La Petite Prairie aux bouleaux* n'est pas une pure fiction ; c'est avant tout le témoignage d'une rescapée. Par le passé, il y a déjà eu des fictions tournées à Birkenau, mais celle-ci sera probablement la dernière. »

La réalisatrice, quant à elle, n'a jamais véritablement envisagé un refus : « Quand on m'a fait venir ici la première fois, personne n'a

demandé à voir mon autorisation ! »

Mais Marceline Loridan-Ivens a dû se plier aux conditions imposées par le musée. Autoriser un

« Il ne peut y avoir aucun décor supplémentaire, aucune scénographie »

droit de regard sur son scénario par exemple : « Nous avons exigé que certaines scènes soient coupées parce qu'elles ne coïncidaient pas avec la vision du musée, poursuit Dorota Ryszka. L'une d'elles, par exemple, n'était pas vraisemblable : alors que les vestiges de la déportation sont exposés à Auschwitz 1,

Marceline voulait que le personnage de Myriam découvre un stock de valises à Birkenau. » Une autre scène a été supprimée pour des raisons plus subjectives. Selon Michel Fauré, le directeur de production, « on y voyait des paysans faucher du foin juste à côté des barbelés, ce qui laissait entendre que les Polonais pouvaient être indifférents au lieu ». Un cahier des charges très strict a en outre été établi pour le tournage. Dorota Ryszka : « Le respect du lieu et des visiteurs est la priorité absolue. Par conséquent, il ne peut y avoir aucun décor supplémentaire, aucune scénographie. Le matériel doit être le plus léger possible et l'équipe réduite à son minimum. Elle doit respecter les règles qui s'appliquent à tous les visiteurs : interdit de manger, de boire, de fumer, d'utiliser des téléphones portables. »

I. Re.

À 23 ans, le festival d'Ambronay file le parfait « Amour »... Tout un programme !

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet [www.francefestivals.com](http://www.francefestivals.com)



Le Festival international du documentaire de Marseille couronne Jia Zhang-ke, salue Raymond Depardon et Jean Eustache et se promène aux lisières de la fiction

## Le documentaire, citoyen à part entière de la planète cinéma

### MARSEILLE

de notre envoyé spécial

C'est l'un des plus beaux personnages de cinéma de l'année. Un colosse qui vit à moitié nu en lisière de la ville (Buenos Aires), patriarche d'une minuscule tribu qui vit de la casse des automobiles et de la chasse à la perruche et à l'anaconda. On l'a découvert à Marseille, au Festival international du documentaire.

Bonanza, c'est son nom, c'est le titre du film dont il est le héros, existe à l'écran comme tous les personnages de cinéma. Il a aussi vécu cette vie, sur le bord d'une route, pendant qu'un cinéaste, Ulises Rosell, le filmait. *Bonanza*, le film est un documentaire, mais c'est avant tout l'une des plus belles réussites du jeune cinéma argentin, une œuvre fortement apparentée à *Mundo Grua*, de Pablo Trapero, une fiction que son réalisateur avait d'ailleurs soumise à certaines des contraintes du documentaire.

A plusieurs reprises, pendant le festival de Marseille, on a pu ainsi apparenter les films présentés aux mouvements du cinéma dans leur pays et en leur temps. *This Winter*, de Zhong Hua, relate les derniers



« Bonanza » Munchisci, ferrailleur et chasseur d'anacondas à Buenos Aires.

jours de service militaire de quelques conscrits chinois venus de leur campagne servir la patrie à Pékin. Quelles que soient les maladroitures du film, il est tout le long empreint de la terrible angoisse devant le présent et l'avenir qui baigne les films de fiction des jeunes réalisateurs de la République populaire. Parfois le fictionneur et le documentariste ne font qu'une seule et même personne, ainsi de Jia Zhang-ke, qui a présenté à Mar-

seille *In Public*, sublime prélude documentaire à sa fiction *Plaisirs inconnus*, sélectionnée lors du dernier Festival de Cannes. Ainsi, à Marseille, le documentaire a réaffirmé avec urgence son appartenance au cinéma, revendiquant sa part d'artifice, faisant valoir ses liens familiaux non pas avec d'autres documentaires réalisés ailleurs dans le monde mais d'abord avec le cinéma tel qu'il vit.

### TOURNAGE DE QUATRE ANS

Ulises Rosell illustre cette symbiose. Il a suivi un parcours classique pour un jeune cinéaste argentin : école de cinéma, premier long métrage coproduit par son alma mater et l'Institut national. « J'ai tourné pendant quatre ans, raconte ce jeune (32 ans) homme aux yeux verts. Je m'interrompais le temps de trouver de l'argent pour filmer la suite. » Cette contrainte, imposée par la pauvreté, est devenue une espèce de méthode, qu'a appliquée Pablo Trapero pour le tournage de *Mundo Grua*, dont le héros était aussi un vieillard corpulent, incarné par un homme qui, lui non plus, n'avait

jamais joué pour le cinéma. Sur une durée aussi longue, le rapport entre cinéaste et personnages évolue, s'approfondit et les possibilités de recourir à la mise en scène sans trahir la confiance des « sujets » ni des spectateurs se multiplient.

« Au début, je pensais apparaître à l'écran, raconte Rosell. Mais après les premières prises de vue, je me suis aperçu que rien n'était plus étranger au monde de Bonanza que ma personne. En plus, cette fois-là, j'étais habillé en blanc. C'est une teinte qui n'existe pas chez eux. » Pour se distraire, les enfants de Bonanza font de la luge dans la boue d'une décharge avant de plonger dans la mare formée par l'accumulation des eaux de pluie.

Présentant son film, le réalisateur en a parlé comme d'une évocation de l'Argentine « avant la crise ». Il précise : « Comme *Mundo Grua*, comme *La Cienaga* [de Lucrecia Martel], *Bonanza* ne met pas la politique au premier plan. Ça ne m'intéresse pas d'annoncer que je vais filmer la crise. Mais elle est là, on la sent tout le temps. Par exemple, *Bonanza* aime à raconter qu'il a été riche, et c'est un discours très argentin, de perpétuellement rappeler la grandeur passée du pays. »

Depuis le début du *corralito*, le krach bancaire qui a ruiné une bonne partie de la population du pays, le cinéma argentin vit dans l'incertitude, entre subventions annulées et crédits refusés. Selon Ulises Rosell, peu de cinéastes ont filmé les événements quotidiens, manifestations, grèves, heurts avec la police... « Il faudra encore attendre pour voir la crise à l'écran. Pour l'instant, j'ai accepté de participer à l'initiative de l'Institut du cinéma qui a lancé un appel à scénarios. Il faut parler de la crise, mais cette fois ce sera de la fiction. »

Thomas Sotinel

### Une fréquentation en forte hausse

Très tôt pendant le festival, les organisateurs ont dû faire réimprimer des billets. Tout au long de la manifestation marseillaise, le public était présent pour découvrir des films parfois difficiles, presque toujours passionnants. Au total, 16 000 spectateurs ont pu choisir parmi les 99 films proposés. La lecture du palmarès rend compte de la richesse de la sélection. Le jury de la compétition internationale, présidé par Jeanne Balibar, a attribué son grand prix à *In Public*, de Jia Zhang-ke, pendant que le jury de la compétition française, présidé par Françoise Lebrun, couronnait *Avec ou sans toi*, de Marie Dumora.

Le festival a rendu hommage à Raymond Depardon et permis de découvrir sur grand écran *Numéro zéro* de Jean Eustache, conversation entre le cinéaste et sa grand-mère, filmée dans sa continuité. Ce bilan impressionnant est assombri par les incertitudes financières qui entourent l'avenir du festival, le conseil général des Bouches-du-Rhône ayant réduit fortement sa contribution au budget.

Ali Farka Touré, le miel n'est jamais bon dans une seule bouche, de Marc Huraux

## Figure de musicien patriarche sur les bords du Niger

ARRIVÉ À MOPTI, sur les bords du Niger, l'explorateur écossais Mungo Parks jeta une feuille dans l'eau pour voir de quel côté coulait ce fleuve dont le cours restait un mystère. De Mopti à Niafounke, le Niger coule nord-nord-est. C'est au niveau de cette dernière ville qu'il se divise en un delta intérieur qui délimitait, avant les grandes sécheresses du dernier quart de siècle, une plaine verdoyante. A Niafounke vit Ali Farka Touré.

Marc Huraux, documentariste féru de musique, est allé le trouver. Pas vraiment pour lui tirer le portrait, et c'est ce qui fait le prix de ce film singulier. L'entreprise consiste plutôt à situer l'homme sur une carte du monde dont le centre serait la petite ville malienne, un planisphère qui tiendrait compte aussi bien du temps que de l'espace.

Ali Farka Touré est connu sous nos latitudes comme musicien. Mais à Niafounke, il est le maître des lieux, un riche proprié-

taire foncier qui distribue la manne autour de lui. Non qu'il soit de grande famille, mais l'argent et la notoriété conquis au long de sa carrière musicale lui ont donné sur ses concitoyens un ascendant irrésistible.

### AGRUMES, RIZ ET BANANES

Au début du film, on découvre Ali Farka Touré jouant sa musique singulière (mélodies et rythmes du désert et de la savane passés aux couleurs du blues électrique de John Lee Hooker) dans un grand hôtel de Bamako, la capitale malienne. Le concert est organisé par une agence des Nations unies, le public est indifférent, et Ali Farka Touré indifférent à cette indifférence. Sa vraie vie est ailleurs.

Sa silhouette amplifiée par ses tenues seigneuriales (grands boufous de basun, chèche de chef touareg) prend tout son sens lorsqu'il navigue en pirogue sur le fleuve, lorsqu'il marche dans les dunes en recensant les djinns qui y

habitent, lorsqu'il fait les honneurs de ses plantations de riz, d'agrumes ou de bananes.

Ces séquences in situ d'une beauté cinématographique fidèle à l'esprit des lieux alternent avec de longues narrations, pendant lesquelles Ali Farka Touré relate avec un plaisir manifeste les épisodes les plus marquants, selon lui, de son parcours.

Né sous le régime colonial, en 1939, devenu homme au moment de l'indépendance, il appartient à cette génération d'Africains qui se sont construits à travers de multiples appartenances : nationale, communautaire, religieuse, de caste - dans le cas du Mali, de société secrète, et, avant tout, familiale...

Il aurait été vain de recenser chacune de ces composantes et d'en évaluer l'importance réciproque. Au-delà du bonheur d'expression cinématographique, la principale qualité du film de Marc Huraux réside dans ses renoncements.

On ne saura rien, donc, de la famille actuelle d'Ali Farka Touré. Rien non plus de son rôle dans les affrontements qui déchirèrent, naguère, le nord du Mali, opposant la communauté songhaï (dont le musicien est issu) aux Touaregs, appelés dans la région Tamacheks.

Comme dans un tableau inachevé, ces trous font ressortir avec plus de vigueur les parties peintes. Qu'on soit dans une salle de classe où les enfants apprennent le français, à la sortie d'une mosquée, ou dans un salon où Ali Farka Touré égrène ses souvenirs, la chaleur est palpable, le temps s'écoule avec la même lenteur gracieuse qu'au sud du tropique du Cancer. Et la suprême récompense de ce voyage est qu'il laisse à celui qui l'accomplit encore bien des merveilles à découvrir sur les bords du fleuve Niger.

T. S.

Documentaire français de Marc Huraux. (1 h 33.)

### NOUVEAUX FILMS

## 40 jours et 40 nuits

PRODUIT MARKETING pur, consommable par une cible prédéterminée, *40 jours et 40 nuits* a pour héros Matt (Josh Hartnett), jeune cadre branché d'une *web-agency* de San Francisco. Le premier jour du carême, ce jeune et joli tombeur fait le vœu de cesser toute activité sexuelle, même solitaire, pendant toute la durée du jeûne chrétien. Ni la construction en forme de compte à rebours ni les ressorts scénaristiques triviaux qui la structurent (accentuation progressive de la contrition physique du garçon, accumulation des tentations auxquelles le soumet son environnement) ne produisent, à aucun moment, la moindre tension dramatique. De fait, ce pauvre Matt, qui n'a d'autre épaisseur que celle de ses sécrétions, ne suscite pas la moindre empathie. Son combat absurde suggère que l'amour vrai élit celui qui sait réprimer son érection dans des jeans trop serrés. Il démontre surtout que pour renouveler son arsenal de propagande, l'ordre moral puritain puise dans un champ qui s'élargit chaque jour. **I. Re.** Film américain de Michael Lehmann. Avec Josh Hartnett, Shannyn Sossamon. (1 h 36.)

## Sexes très opposés

DANS NOTRE MONDE moderne, la vie de couple devient de plus en plus difficile. Partant de ce postulat audacieux, Eric Assous s'appuie sur une forme déjà éprouvée par Warren Beatty dans *Reds*, à cheval entre le documentaire et la fiction, où les protagonistes du film interviennent également comme témoins pour le compte d'une émission de télévision. Cette forme dynamique ne masque jamais les carences d'un récit ennuyeux d'où ne ressortent que des situations déjà vues. Une femme d'âge mûr avec un étudiant, un professeur de lettres avec une esthéticienne sotte, une agente immobilière volage avec un compagnon jaloux et possessif font partie d'une galerie de portraits sans intérêt dont la morale désabusée est inscrite dès le départ. **Samuel Blumenfeld** Film français d'Eric Assous. Avec Elisa Tovati, Patrick Chesnais, Charlotte de Turckheim. (1 h 26.)

## Une chance pour Miguel

MIGUEL (Sergie Lopez) est né pour illustrer l'adage « à quelque chose malheur est bon ». Sa femme vient de le quitter, c'est moche, mais en plus avec son père, c'est terrible. Et la volage a oublié de le prévenir que sa mère à elle arrivait à Madrid pour passer des examens médicaux dans l'hôpital où Miguel travaille comme psychiatre. Le matin de l'arrivée de sa belle-mère, le malheureux se fait en plus voler son portefeuille par un patient toxicomane. C'est en fait le début de sa rédemption, laquelle prendra le visage de la sœur du voleur, une fleur de barrière spontanée et sage. Il ne survient rien, au fil de ces 107 minutes, qui surprenne vraiment. Mais, comme on l'a déjà dit, « à quelque chose malheur est bon », et, dans le cadre rassurant de cette fiction programmée, le réalisateur installe confortablement acteurs et spectateurs, et ce projet d'essence télévisuelle prend avec la durée, grâce aussi à quelques idées de mise en scène bien venues, une épaisseur, un charme inattendus. **T. S.** Film espagnol de Miguel Albaladejo. Avec Sergi Lopez, Mariola Fuentes. (1 h 47.)

## Scooby-Doo



AU COMMENCEMENT était une médiocre série animée (si peu) par les studios Hanna-Barbera. Au fil des décennies, Scooby-Doo, chien danois spécialisé dans la poursuite de faux fantômes en compagnie d'un quatuor d'adolescents, acquis dans la mémoire des Américains aujourd'hui parvenus à l'âge adulte la place que tient Goldorak dans celle de

leurs contemporains français. Ce phénomène n'a pas échappé aux décodeurs hollywoodiens qui se sont dit que cette nostalgie un peu naïve pourrait être convertie en espèces. Autour d'un chien numérique plutôt raté, on a donc réuni des vedettes du moment (Sarah Michelle Gellar - Buffy chasseuse de vampires au petit écran - et Freddie Prinze Jr, version masculine de Britney Spears) et des inconnus. Les producteurs se sont également souvenus qu'il fallait séduire les enfants qu'ont mis au monde les spectateurs de la série : le scénario peine à relier entre elles des scènes allant du comique le plus vulgaire au fantastique le plus éculé, et le méchant est incarné par Rowan Atkinson, de façon que les petits puissent s'écrier « Tiens, c'est M. Bean, mais il est tout frisé ». **T. S.** Film américain de Raja Gosnell. Avec Sarah Michelle Gellar, Freddie Prinze J.-R. (1 h 27). Photo : © D.R.

## Ma caméra et moi

AUTEUR, en 1997, d'un étrange premier long métrage passé un peu rapidement sur les écrans - *Le Silence de Rak*, avec François Cluzet dans le rôle principal -, Christophe Loizillon remet aujourd'hui le couvert avec un faux journal intime. Soit, narrée en voix off à la première personne et essentiellement filmée en caméra subjective, l'histoire de Max (Zinedine Soualem), un quadragénaire qui, depuis qu'on lui a offert sa première caméra super-8 à l'âge de six ans, n'entretient plus qu'un rapport filmé au monde. A travers sa passion amoureuse pour une jolie aveugle (Julie Gayet) et sous couvert de comédie sentimentale, le film ambitionne manifestement d'interroger le statut du cinéma à partir de ses composants fondamentaux : l'image, le personnage, le récit. Sa réponse, qui feint de les mettre en crise par une mise en scène qui démarque la forme du journal intime (fausses images d'archives, faux filmage amateur, fausse démarche documentaire...) sans jamais renvoyer à l'indice de réalité qui en fait le prix, est hélas peu convaincante. **Jacques Mandelbaum** Film français de Christophe Loizillon. Avec Zinedine Soualem, Julie Gayet, Juliette André, Isabelle Grare. (1 h 25.)

Sélection Officielle - Cannes 2002  
Un Certain Regard

17 fois  
Cécile  
Cassard

un film de  
Christophe Honoré

fiévreuse  
Béatrice Dalle

LE 10 JUILLET





Dix-sept fois Cécile Cassard, de Christophe Honoré • L'actrice Béatrice Dalle au centre d'un film novateur et exigeant, qui décrit en de multiples fragments l'effondrement intérieur d'une femme

## Trois fois l'aventure d'inventer une autre manière de filmer

ON A LE DROIT d'aimer aller au cinéma pour retrouver ce qu'on a déjà aimé. On a le droit, aussi, d'aimer partir à l'aventure, à la rencontre d'un inconnu qui lui-même s'est lancé sur des chemins inexplorés. Avec *Dix-sept fois Cécile Cassard*, le débutant Christophe Honoré a pris non pas le risque d'une aventure, mais de trois fois l'aventure du cinéma.

La première aventure est narrative. Cette femme ne s'appelait pas Cécile Cassard, elle l'est devenue en épousant un M. Cassard, qui vient de mourir. Epouse éperdue, elle est amoureuse plus que quoi que ce soit d'autre, CC n'en est pas désolée, ou même bouleversée. Elle est détruite. Sans crier gare, elle s'effondre de l'intérieur. Refile son enfant, fiche le camp. Ailleurs, dans une autre ville, un autre climat, une autre lumière, elle rencontrera celui-ci et ceux-là, elle pourra ou ne pourra pas reconstruire des morceaux d'elle-même.

Si le titre n'était pas là pour l'indiquer, on ignorerait que c'est en 17 fragments que ce trajet pas du tout linéaire, destruction et reconstruction, est invoqué plutôt que raconté. Les séquences se succèdent, se chevauchent, raccordent



Béatrice Dalle (Cécile) cherche à recoller les morceaux d'elle-même.

un peu, beaucoup, pas du tout. A peine un miroir brisé, des éclats, sans assurance que leur assemblage compose une forme complète. C'est déroutant, c'est vivant aussi, et parfois très émouvant – ou juste doux, léger. On regarde Cécile, on regarde le monde, le vide, l'espace, le regard des hommes à nouveau sur elle, avec les yeux de Cécile, un espace limite s'invente. C'est un voyage de la fiction, jamais futile,

la mort veille. La deuxième aventure (bien sûr ces trois « fois » sont, à l'écran, simultanées) est dans les images. C'est là sans doute que Christophe Honoré joue le plus gros, et il ne gagne pas à tous les coups.

Mais la recherche est singulière, audacieuse. Elle est aussi difficile à décrire. Le recours à des compositions de plans inattendues, des variations d'intensité de la lumière,

un pictorialisme qui met en crise le naturalisme sans afficher une stylisation outrancière, surprend. Les choix de mise en scène intriquent, à l'occasion agacent, mais soudain frappent, fort et juste.

### MATIÈRES ET SENSATIONS

Le début, dans une quasi obscurité voulue et subie, ne va pas chercher ses spectateurs, il fait mieux : il leur fait confiance. Puis il y aura cette lumière sur ce visage, ces hommes autour de la viande rouge et crue, ce fleuve qui s'écoule au-delà des métaphores et des géographies, cette pluie. Quelque chose arrive, en deçà ou au-delà des mots. *Dix-sept fois Cécile Cassard* « raconte » bien quelque chose – l'histoire d'une femme anéantie par la douleur d'un deuil, et qui peu à peu retrouve la possibilité de vivre. Mais le récit n'est pas, et de loin, son principal mode d'existence. Les matières, les sensations, sont le terrain sur lequel se joue le partage de l'œuvre, bien plus que la narration.

Cela se peut grâce à la troisième aventure qui porte le film, la plus belle. Elle s'appelle Béatrice Dalle. Béatrice Dalle est davantage qu'une formidable actrice, et qu'une présence exceptionnelle : elle est, à l'écran, cette contradiction vivante que serait un corps obscur et rayonnant. Simultanément, elle polarise tout autour d'elle, et émet un rayonnement étrange, troublant d'émotion sensuelle. En France, très peu de comédiens possèdent ce rapport au cinéma (il n'y a pas l'équivalent au théâtre), et ce sont tous des hommes – Le Vigan, Léaud, Afonso...

Rien de masculin pourtant chez Béatrice Dalle, au contraire : alors qu'elle joue, ici, une femme dont le désir s'est effondré, sa présence physique, féminine, est d'une intensité totale. Elle alimente le film comme un générateur, fait le lien entre les séquences de plus en plus disjointes, à mesure que Cécile reprend pied dans le monde, à enjambées de plus en plus grandes. C'est très beau, de cette beauté qui naît à la fois du danger assumé de l'aventure, et des harmoniques entre la situation évoquée et les moyens employés.

J.-M. F.

Film français, avec Béatrice Dalle, Jeanne Balibar, Romain Duris. (1 h 45.)

Jean-Michel Frodon

### PROFIL CHRISTOPHE HONORÉ, CINÉASTE AU FEU DE L'ÉCRITURE

Il a 31 ans, en paraît moins, le poil noir, le sourire étincelant et l'œil vif d'un d'Artagnan à peine entré dans Paris. Il est tendu, il y a de quoi. En quelques semaines vont sortir son premier film et son troisième roman, *Scarborough* (Éditions de l'Olivier). Il est venu de Bretagne, et de la cinéphilie. Écrivain, de théâtre également, scénariste (pour André Téchiné ou Jean-Pierre Limosin), il dit que l'écriture a été un détour vers la mise en scène, « un accident ».

Comme écrivain, comme cinéaste, il craint l'anecdote – quand il se raconte aussi. Il hésite à dire que sa formation fut celle de responsable de camps de vacances pour enfants, pour lesquels il a d'abord écrit. Son premier ouvrage, *Tout contre Léo*, a été publié à L'École des loisirs. Écrire l'attire davantage que le travail d'assistant sur les plateaux, dont il tâte et qu'il fuit. Une tentative comme critique, aux *Cahiers du cinéma*, lui vaut d'être « viré » : « J'avais envie de transgresser certaines valeurs conformistes du cinéma français. Je n'aime pas les films où la caméra prétend se rendre invisible. Il semble qu'il ne faille pas le dire trop fort. »

Ni l'assistant ni la critique ne l'ont rapproché de la réalisation. Le roman, au contraire... *L'Infamille* et *La Douceur* (déjà chez L'Olivier) suggèrent au producteur Philippe Jacquier de faire appel à lui comme scénariste de *Les filles ne savent pas nager*, d'Anne-Sophie Birot. Puis de lui offrir de produire

son premier film. Christophe Honoré s'excuse presque d'avoir toujours su qu'il ferait cela. Sans expérience, avec un minimum d'argent, il obtient le plus convaincant des effets spéciaux, Béatrice Dalle : « Je m'étais empêché de rêver à elle en écrivant le scénario, mais il est évident que j'avais besoin d'elle. Quelle autre actrice française fait ainsi partie du cinéma plus que de la réalité quotidienne ? »

Avec Béatrice Dalle, il a cherché « l'équivalent cinématographique du monologue intérieur dans un livre » et préféré créer une atmosphère en filmant ce qui précède et ce qui suit les moments d'intensité maximale. « D'emblée, je voulais que le spectateur ne soit pas certain de ce qu'il voit. Jusqu'à se demander si Cécile est vivante ou morte. Elle est ce que j'appelle une actrice de résurrection : on a toujours l'impression qu'elle revient de quelque part. »

Christophe Honoré a déjà un nouveau projet de film, rien moins qu'adapter *Ma mère*, de Georges Bataille. « Bataille au cinéma, c'est impossible, bien sûr. Mais il est possible, je crois, d'interroger un peu le cinéma par le biais de son écriture. » Il ne veut surtout pas qu'on dise qu'il a fait un film d'écrivain. Il a raison. Il a fait un film de cinéaste trempé au feu de l'écriture.

Happy Times, de Zhang Yimou • Un regard amusé et tendre sur la réalité urbaine chinoise

## Promenade au milieu des lumières de Pékin

TRÈS LOIN des fresques décoratives qui ont fait la renommée internationale de Zhang Yimou, *Happy Times* débute comme une comédie de la vie quotidienne dans le Pékin moderne. De la part de l'auteur d'*Epouse et concubines*, le ton surprendra d'autant plus que le seul de ses films préfigurant cette tonalité, *Keep Cool*, est resté inédit en France.

Ménée à bonne allure, l'histoire du célibataire (deux fois divorcé) vieillissant qui, à force de ne pas trouver d'épouse, s'enflamme pour une énorme rombière dotée d'un rejeton aussi odieux qu'obèse semble devoir combiner les vertus d'une comédie sans prétention et d'aperçus croqués sur le vif dans le Pékin d'aujourd'hui.

Tant que, pour donner à sa cour les apparences d'une aisance qui lui fait bien défaut, le père Zhao transforme un vieux bus désaffecté dans un jardin public en lieu de rendez-vous pour les amoureux dépourvus de toit, rien ne paraît devoir détourner ni ce programme narratif, ni le ton de comique bon enfant adopté par le réalisateur et ses acteurs.

### COSETTE AVEUGLE

Mais voici qu'entre en scène, discrètement d'abord puis de plus en plus au centre de l'image, la belle-fille de la rombière, Cosette aveugle maltraitée par l'énorme Thénardier pékinois. Pour plaire à cette dernière, Zhao consent à s'occuper de la pauvre Wu-ying, lui invente une mai-

son, un travail, un monde. Ce n'est pas seulement l'enjeu narratif qui se déplace, du mariage de Zhao à ses subterfuges pour Wu-ying. Ce n'est pas seulement la tonalité du film qui s'enrichit, tissant une trame de mélodrame sur la chaîne humoristique. C'est le film qui semble s'ouvrir au monde, devenir curieux et accueillant au lieu de rester cantonné à sa pantomime scénarisée.

Par la grâce de la jeune aveugle – dans le juste héritage des *Lumières de la ville* – voici qu'on découvre qu'il y a une ville, vivante et changeante, dangereuse et généreuse. Que Zhao a des voisins, des amis, des collègues de travail, qu'il y a une usine qui ferme, un mirage économique du côté de Shenzhen, cité pion-

nière du capitalisme à la chinoise. Voici que la mise en scène du monde, ses tricheries et ses grandeurs, devient enjeu au cœur du récit, que les sons et les matières acquièrent droit de cité dans une histoire qui semblait pure illustration d'un scénario.

Bref, voici du cinéma, du vrai. Modeste, amusée, tendre, une promenade dans la réalité d'aujourd'hui, quelque part sur cette terre, dans l'habitable d'une fable précise et fine.

J.-M. F.

Film chinois, avec Zhao Benshan, Dong Ji, Li Xue-jian, Fu Biao, Dong Li-fan. (1 h 36.)

### NOUVEAUX FILMS

## « Bruiser » : sous le masque, l'horreur sans visage

IL Y A PRESQUE 35 ANS, *La Nuit des morts-vivants* bouleversait, à travers les conventions renouvelées du film d'horreur, le cinéma américain tout entier. George Romero, le réalisateur, fut l'un des principaux promoteurs d'une transformation esthétique qui passa par le fantastique et l'épouvante cinématographiques. Sans jamais se départir de son indépendance, il continua de réaliser des films où se mêlaient étroitement une critique sociale venue de la contre-culture, une invention plastique et une interrogation sur la perte contemporaine de certains traits de l'humanité. Bruiser arrive après plus de 7 ans d'inactivité, après *La Part des ténèbres*, adaptation à demi-convaincante d'un roman de Stephen King. Henry Creadlow est un modeste cadre moyen victime d'un entourage (sa femme, son patron) qui le trompe, le gruge et le méprise. Il s'éveille un jour le visage recouvert d'un masque blanc qui lui retire ses traits distinctifs et le transforme en monstre avide de revanche. Si le scénario reprend un schéma inusable du fantastique (Jekyll et Hyde) c'est surtout le principe de l'effacement du visage comme expression de l'inhumanité qui renvoie le film à une préoccupation moderne. Cette idée est devenue la marque d'un cinéma sceptique sur sa capacité de représenter le monde grâce aux critères du réalisme figuratif. Le récit de *Bruiser* devient ainsi un conte où la métaphore est exprimée par la disparition de la face humaine du personnage. C'est là que le film décroît. L'horreur y est plus théorique qu'incarnée, alourdie par une volonté démonstrative qui fait fi d'une quelconque subtilité dans la peinture de l'aliénation quotidienne et reste frileuse dans sa manière d'éviter toutes les possibilités plastiques autorisées par son postulat. C'est la conscience de soi poussée trop loin, la volonté de réaliser une œuvre où le cinéaste lui-même s'accorde le titre d'auteur, inventeur auto-proclamé de nouvelles figures cinématographiques, qui écrase le dernier opus de George Romero. Celui-ci ne méritait toutefois pas une sortie en salles à la sauvette.

Jean-François Rauger

Film américain de George Romero avec Jason Flemyng, Peter Stormare. (1 h 39.)

## Le 51<sup>e</sup> Etat

« L'ANGLETERRE, CE N'EST JAMAIS que le 51<sup>e</sup> Etat des Etats-Unis », raille vers la fin du film le Léopard, un ignoble trafiquant de drogue américain égaré à Liverpool. Écrit par un Anglais, réalisé par un Hongkongais et interprété par une star du cinéma américain, le film compte tirer ses effets du choc des cultures entre représentants du milieu de la drogue de chaque côté de l'océan. *Le 51<sup>e</sup> Etat* est donc une comédie : Elmo Mc Elroy, le génial chimiste en kilt venu de Los Angeles, auquel Samuel L. Jackson prête donc sa silhouette, découvre avec horreur le fish & chips, s'amuse des jurons locaux, et découvre grâce à Félix (Robert Carlyle) les joies du foot. Mais *Le 51<sup>e</sup> Etat* est aussi un thriller : se greffent sur les mésaventures touristiques une histoire d'arnaque plutôt mal ficelée, des astuces vues ailleurs (trajets de divers projectiles dans le corps humain, comme dans *Les Rois du désert*, de David O. Russell), une violence de bande dessinée et quelques traits d'humour scatologique. Le cynisme de l'histoire – où la drogue apparaît essentiellement comme une source de revenus – rejoint celui de la réalisation.

Florence Colombani

Film britannique de Ronnie Yu. Avec Samuel L. Jackson, Robert Carlyle. (1 h 31.)

■ *China Strike Force*, *Crimes et pouvoirs*, *Elling*, *mon cher ennemi*, *Victor Vogel*, directeur artistique : la critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

### LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Spider-Man	4	534 110	802	↘ -13 %	4 645 869
2	L'Age de glace	2	463 989	651	↗ +7 %	1 081 696
3	L'Auberge espagnole	3	241 868	396	↗ +3 %	1 078 306
4	Lilo & Stitch	3	188 718	563	↗ +28 %	715 339
5	Dommage collatéral	1	130 631	332	↔	130 631
6	Blade 2	3	124 531	492	↘ -32 %	1 048 614
7	Jeebers Creepers : Le Chant du Diable	1	87 473	334	↔	87 473
8	Marie-Jo et ses deux amours	2	83 115	234	↘ -9 %	220 265
9	Star Wars Episode 2 : L'attaque des clones	8	66 200	300	↘ -17 %	5 481 899
10	Cravate Club	1	60 806	187	↔	60 806

AP : Avant-première

\* Estimation

En attendant les résultats des examens, collégiens et lycéens vont calmer leurs angoisses, exacerbées par un temps morose, dans les salles obscures. Les cinémas sont pleins et plusieurs films voient le nombre de leurs spectateurs augmenter d'une semaine sur l'autre. C'est le cas de *L'Age de glace*, le dessin animé de synthèse de la Fox, de *L'Auberge espagnole* et surtout de *Lilo & Stitch*, dont les résultats en deuxième semaine effacent en partie le souvenir cuisant, pour la maison Disney, d'un démarrage particulièrement raté. D'autres films, plus exigeants, se tiennent mieux que bien : *Marie-Jo et ses deux amours*, de Robert Guédiguian, et *Playtime*, qui réussit avec brio sa sortie en salles, atteignant une excellente moyenne de 785 spectateurs par écran soit un total de 21 200 convertis à l'humour selon Jacques Tati.

Source : Ecran Total

(1) Période du 2 au 7 juillet inclus

# Révissez vos classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

Le Monde UNIVERSAL

**BACH SUITES POUR VIOLONCELLE SEUL FOURNIER**

L'INVENTEUR DU MONDE INTÉRIEUR. Si Françoise a destiné des brisants imaginaires, les logiques et immenses, la musique de Jean-Sébastien Bach a donné la mesure de cette aliénation. Comme une de ces années-là, elle est là. Les six suites pour violoncelle seul sont bien au-delà de morceaux de travail, car c'est tout d'abord un acte de virtuosité. "Mam'zelle" du soliste qui a son génie de geste. Plus présente à une exploration de la tonalité et à la variation thématique que destinée aux points, ces suites de danses ce sont des moments de beauté et de grâce. Ce n'est pas une grandeur inépuisable, elle laisse la musique instrumentale. Écoutez par exemple la suite n° 5 et entendez retourner en vous cette musique de l'être. Ce qui est grandiose dans l'interprétation de Pierre Fournier, qui y a ce son "français" magique, c'est sa manière de conduire la phrase musicale jusqu'à son extrême accomplissement et au-delà duquel, Bach nous ménage encore des surprises.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodeon, "CARRÉFOUR DE LOULON".

France Inter

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodeon, "CARRÉFOUR DE LOULON".

France Inter



**OPÉRA** • La représentation de « La Petite Renarde rusée » démontre la vigueur du Festival international d'art lyrique. Son directeur, Stéphane Lissner, revient sur les ennuis de Vivendi Universal, principal mécène de la manifestation

## « Jean-Marie Messier a été un excellent président du Festival d'Aix-en-Provence, actif et utile »

AIX-EN-PROVENCE  
de notre envoyé spécial

Stéphane Lissner, le directeur du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, travaille comme un fou et dort très peu. On le rencontre tôt, mais il semble déjà sur le pont depuis un moment. Grâce à un régime sévère, l'homme a changé de silhouette, il s'est aussi adouci. On le sent plus sensible à la profondeur de la musique, plus à l'écoute. Plus serein, certainement, ce qui donne à ses certitudes des couleurs de conviction et d'envie. Avec ses inévitables déceptions, et ses vraies réussites, le festival d'Aix new look fonctionne, le taux de remplissage est excellent. Une simple ombre au tableau, pour l'heure : les ennuis de Jean-Marie Messier et de Vivendi Universal, respectivement président et mécène principal de la manifestation.

**Comment avez-vous vécu les tracas de Jean-Marie Messier, président du conseil d'administration du festival d'Aix ?**

Jean-Marie Messier est un ami, et c'est à l'ami que je pense d'abord, à sa solitude face à ce lynchage qui n'est pas entièrement justifié. Je suis vraiment choqué par la violence qui a déferlé depuis quelques jours. En tant que citoyen, je peux vous dire que je connais quatre ou cinq entreprises dont la dégringolade boursière a été pire... Certaines de ses paroles, peut-être maladroites, ont été mal interprétées ou sorties de leur contexte. Quoi qu'il en soit, Jean-Marie Messier a été un excellent président du festival, actif et utile.

**Cependant, Jean-Marie Messier a été remplacé par Edmonde Charles-Roux le jour de l'ouverture du festival...**

C'est un hasard qui a voulu que, ce jour, il y ait renouvellement de trois membres du bureau du conseil d'administration, dont lui. Jean-Marie Messier n'a pu être présent, et, sur proposition du ministre de la culture, Jean-Jacques Aillagon, Edmonde Charles-Roux a été élue



« La Petite Renarde rusée » : un opéra poétique dont la mise en scène ne sombre pas dans l'imagerie animalière.

au poste de présidente. Mais Jean-Marie Messier est toujours membre du conseil, et je m'en félicite.

**Quelle incidence les ennuis de Vivendi Universal auront-ils sur l'avenir du festival ?**

Le contrat triennal de mécénat vient d'être signé, et il nous garantit 380 000 euros annuels, sur un total de 2,29 millions d'euros de mécénat, et cela dans le cadre d'un budget global de 15,24 millions d'euros. Cela ne constitue donc pas une réelle inquiétude pour notre équilibre financier. D'ailleurs, nous avons désormais un fonds de roulement, et nous avons même payé l'impôt sur le bénéfice de l'entreprise ! Le festival d'Aix se porte bien, et ma joie est que, un soir sur trois, un spectacle produit par le festival est joué dans le monde. Je suis également fier de notre politique audiovisuelle, avec quatre captations, dont un film que Peter Brook réalise à par-

tir de sa mise en scène de *Don Giovanni*...

**... Dont on dit qu'elle est présentée cette année pour la dernière fois. Certains reprochent au festival d'être moins mozartien.**

Je pense pouvoir dire que nous la reprendrons en 2007, dans le cadre d'une trilogie Da Ponte. Mozart reste à Aix, à commencer par *L'Enlèvement au sérail*, mis en scène par Jérôme Deschamps, l'an prochain au Grand Saint-Jean. Cependant, comme par le passé, dès l'ère Gabriel Dussurget, on entend à Aix de la musique du XX<sup>e</sup> siècle et des créations. L'été prochain, nous créerons un opéra de chambre de François Saran, sur un livret de Jacques Roubaud ; l'année suivante, *Made-moiselle Julie*, le nouvel opéra de Philippe Boesmans, commandé par le Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, adapté et monté par Luc Bondy.

**Vous avez infléchi une partie de**

**vos programmes vers la musique instrumentale. Pourquoi n'y a-t-il plus de récitals de chant mais des récitals de piano, pour-quoi une académie de quatuor à cordes et non un travail sur la formation de quatuor avec voix, par exemple, qui paraîtrait plus idoine dans le cadre d'un festival d'art lyrique ?**

Les récitals sont une charge de travail énorme pour les chanteurs qui travaillent dans le cadre des grandes productions. Quand je vois leur temps de répétition, leur fatigue, je comprends qu'ils renoncent à donner des concerts en marge des représentations. Les quelques rares qui s'y sont risqués l'ont regretté. De surcroît, je n'ai guère de lieux disponibles. L'Archevêché est suroccupé : sur 23 soirées disponibles, 19 sont prises par des spectacles. Le Cloître Saint-Sauveur n'avait pas une acoustique idéale, et, de toute manière,

son utilisation est désormais interdite par les Monuments historiques. Et nous jouons chaque soir au Maynier d'Oppède...

**La présence du théâtre surprend également. Ne peut-on pas vous rapprocher de vous autocoproduire en reprenant le *Hamlet* de Peter Brook, créé aux Bouffes du Nord, dont vous êtes le directeur ?**

J'ai souhaité affirmer le rôle des hommes de théâtre à Aix. En principe je souhaiterais, pas forcément chaque année, associer un spectacle théâtral d'un metteur en scène à son travail lyrique. Par ailleurs, le modeste coût d'achat des dix-huit représentations d'*Hamlet* devrait être couvert par les recettes. Enfin, la tournée mondiale du spectacle fait que celui-ci est largement amorti.

**Pourquoi ne pas proposer d'ouvrages de chambre originaux plutôt qu'une transcription pour seize instruments de *La Petite Renarde rusée*, de Janacek, écrite à l'origine pour une grande formation ?**

J'ai pensé que cette transcription très réussie permettait de donner entièrement par l'Académie, et ce dans un cadre intime. Alexander Briger et Julie Brochen ont réalisé un magnifique travail.

**Vous semblez avoir trouvé une sorte de famille en vous associant régulièrement aux mêmes coproducteurs et artistes...**

Je suis un producteur de spectacles et, à ce titre, je suis là pour donner aux artistes en qui je crois les moyens de leurs ambitions. Ce sont pour eux et par eux que tout cela existe. Le reste n'est que bavardage.

Nous continuons nos coproductions avec la Brooklyn Academy of Music, avec le Festival de Vienne, avec Baden-Baden, avec la Monnaie de Bruxelles. Avec l'arrivée de Gérard Mortier en 2004, nous allons enfin travailler à des coproductions avec l'Opéra de Paris.

Propos recueillis par  
R. Ma

## Au programme en 2003 : « L'Enlèvement au sérail », « Wozzeck »

AIX-EN-PROVENCE  
de nos envoyés spéciaux

Au cours d'une conférence de presse donnée le 8 juillet à Aix-en-Provence, Stéphane Lissner, directeur du Festival international d'art lyrique depuis 1998, a indiqué les grandes lignes de l'édition 2003 de la manifestation ainsi que des informations concernant l'état de ses finances. Participaient à cette présentation le ministre de la culture Jean-Jacques Aillagon, la députée et maire de la ville Maryse Joissains-Masini, et Edmonde Charles-Roux, nouvelle présidente du conseil d'administration du festival, élue vendredi 5 juillet, en remplacement de Jean-Marie Messier.

Le ministre s'est déclaré en parfaite harmonie avec l'esprit et le contenu du festival, rappelant les excellents rapports entretenus avec l'ancien directeur du Théâtre du Châtelet, à Paris, quand M. Aillagon était lui-même directeur des affaires culturelles de la Mairie de Paris. Il a assuré M. Lissner « de l'engagement de l'Etat à accompagner le

développement du festival » car, selon lui, Aix fait partie des « vingt ou vingt-cinq festivals qui font le pari de la création » et auxquels « le soutien de l'Etat ira en priorité ».

Le matin même, le ministre avait rencontré la députée et maire de la ville au sujet de la future salle de spectacles aixoise. Sa construction devrait être achevée en 2006-2007 et elle sera située aux alentours de la Cité du livre, dans le secteur Sextius-Mirabeau.

**TROIS FOIS PLUS D'ÉTUDIANTS**

Stéphane Lissner a d'autre part livré quelques éléments chiffrés du budget du festival (environ 16 millions d'euros). Celui-ci se décompose en 9,4 millions d'euros de frais artistiques (60 %) et 6,4 millions d'euros de frais de structure et d'exploitation (40 %). Il s'est réjoui des 10,9 millions d'euros de recettes propres, lesquelles constituent 70 % des ressources du festival. M. Lissner a précisé que 50 % du public vient de la région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et que le nombre des étudiants assis-

tant aux spectacles a triplé en un an (de trois cents à mille spectateurs).

Le directeur du festival a enfin dévoilé les nouvelles productions de l'été 2003 : *La Traviata*, de Giuseppe Verdi (direction : Yutaka Sado, mise en scène : Peter Mussbach, du 4 au 26 juillet), *Wozzeck*, d'Alban Berg (direction : Daniel Harding, mise en scène : Stéphane Braunschweig, du 5 au 17 juillet), *L'Enlèvement au sérail*, de Wolfgang Amadeus Mozart (direction : Marc Minkowski, mise en scène : Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, du 6 au 26 juillet), un spectacle associant *Le Repaire de Maître Pierre*, de Manuel de Falla, *Renard*, d'Igor Stravinsky, et *Pierrot lunaire*, d'Arnold Schoenberg (direction : Pierre Boulez, mise en scène : Klaus Michael Grüber, du 7 au 17 juillet), ainsi que la création de *Kyrielle du sentiment des choses*, de François Sarhan, sur un texte de Jacques Roubaud (mise en scène : Frédéric Fibsch, du 8 au 25 juillet).

Marie-Aude Roux  
et Renaud Machart

## Une « Petite Renarde rusée » et irrésistible

AIX-EN-PROVENCE  
de notre envoyé spécial

Le jeunisme, pour qui a passé la barre des quarante ans, a quelque chose d'agaçant. Mais, sans vouloir jouer avant l'heure les barbons émoussés, avouons que ce festival 2002 croule sous l'irrésistible fraîcheur de la moyenne d'âge artistique du chœur, des orchestres, solistes, metteurs en scène et chefs d'orchestre.

L'énergie, l'urgence, la naïveté, la beauté physique, la souplesse des mouvements chorégraphiques (très présents cette année dans les productions scéniques, notamment dans *L'Eugène Onéguine* mis en scène par Irina Brook et dans *La Petite Renarde rusée* imaginée par Julie Brochen) ou théâtraux sont une fontaine de jeunesse à laquelle s'abreuve un public bon enfant où simples mélomanes, personnalités politiques, médiatiques

ou du monde artistique se mêlent sans façon : l'ex-ministre de la culture Catherine Tasca – qui continue de s'intéresser à la musique, et on en est ravi – côtoie son successeur, Jean-Jacques Aillagon, Gérard Mortier n'est pas loin de Patrick Poivre d'Arvor, aussi discret que ravi, qui repart, lundi matin, préparer son journal du soir après avoir vu les quatre spectacles de cette édition, dont cette *Petite Renarde rusée*, assis à côté de son ex-rival du Vingt heures, Christine Ockrent, et de Bernard Kouchner. On a vu passer Jack Lang et Hubert Védrine ; Pierre Joxe, très mélomane, est là aussi.

A vieux renards de la politique dans la salle, *Petite Renarde rusée* sur scène, celle qu'a brossée Julie Brochen avec les étudiants – chanteurs et instrumentistes – de l'Académie européenne de musique. « Brossée » est le mot, « cro-

quée » peut-être encore davantage. Non que le travail présenté, après deux ans de préparation, soit à l'état d'esquisse, bien au contraire. Mais il y a quelque chose de graphique, de sveltement dessiné dans cette belle prise en compte de l'espace nu du merveilleux petit théâtre du Jeu de paume, simplement balisé de panneaux de papier descendant des cintres, couverts de dessins à la Michaux, allusifs trompe-l'œil qui font de quelques traits un vrai univers de mystère et de jeu.

**QUINTESSANCE GALLINACÉE**

Ce territoire d'enfance est reconstitué par le filtre (le filtre ?) de la jubilante intelligence de la jeune metteuse en scène qui, sans sombrer dans l'imagerie animalière et les accessoires qui vont avec, a fait un travail mimétique qui se moque de la ressemblance

et de la vraisemblance physiques. Avec son chapeau à cache-oreilles et son fond de poche ballant, Boris Grappe a des mines de chien battu irrésistibles ; avec son long visage et ses cheveux de Mélisande en salopette, la jeune Yvette Bonner est une petite renarde sans mimiques et sans chichis. Quant aux poules, elles sont tout simplement à l'acmé de la quintessence gallinacée. A tous ceux qui croient qu'il faut des feuillages synthétiques pour évoquer une forêt, Julie Brochen impose quelques simples branches sèches. Et le tour – dont on ne mésestime pas le travail préparatoire – est joué.

La transcription de Jonathan Dove, dont on craignait qu'elle ne rende pas justice à la frondeuse orchestrale originale de Janacek, réussit le même prodige : c'est en quelque sorte aux branches nues de l'orchestration qu'on doit la

poésie de cette *Renarde*. On ne le cite pas tous, mais les membres de la troupe et ceux du petit orchestre (pas uniment impeccables, mais ils sont là pour apprendre à l'être) nous ont donné du bonheur. Et, ainsi qu'on le sait, ou qu'on l'apprend, à quarante ans passés, « un peu de bonheur, c'est tout le bonheur ».

R. Ma.

LA PETITE RENARDE RUSÉE, de Leos Janacek (transcription pour seize musiciens de Jonathan Dove). Par l'Académie européenne de musique, Alexander Briger (direction), Julie Brochen (mise en scène), Mathilde Monnier (chorégraphie). Festival d'Aix-en-Provence, Théâtre du Jeu de Paume, le 7 juillet. Prochains spectacles les 23, 24, 26 et 27 juillet. Tél. : 04-42-17-34-34. De 12 à 55 €.

**THÉÂTRE** • Une pièce de Romeo Castellucci

## A Avignon, « A.#02 » interrogé, en songe, le théâtre

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Abandonnez-vous un instant. Mettez de côté vos repères sur l'art théâtral, vos certitudes sur le beau jeu. Texte, scène, acteurs, acceptez d'en rebattre les cartes. La Societas Raffaello Sanzio redistribue pour vous les figures et les chiffres, dans un parcours spectaculaire à dix rebonds. *A.#02* (Avignon, n° 2), second épisode de la *Tragedia endogonia*, commencée cet hiver à Cesena, en Italie, tient du parcours initiatique, s'il s'agit d'initier au théâtre. Une recherche, orgueilleuse, de ce qu'il est peut-être, de ce qu'il pourrait être. *A.#02* est un songe, armé par les arts plastiques, par l'électronique, par le bricolage, sur l'objet théâtre. Sur ses origines, sa fonction. Sur la manière de continuer à le pratiquer. Sur sa reproduction. Ce que vous appelez théâtre, suggère la Societas Raffaello Sanzio, n'est qu'une voie possible. Vous en doutez ? Suivez-nous.

Vous allez passer par une succession de chambres. Trois stations, trois moments, trois états du spectacle. Dans la chambre noire, vous êtes en attente, debout. Elle est un sas, à peine éclairé par deux écrans. Face à vous, une chèvre parcourt trois séquences de lettres-symboles d'un acide aminé. Voici la patte du poète sur la mathématique du monde. Un autre écran, plus petit, reproduit un dessin. Sur un sol de planètes, dans un tracé convenu qui emprunte à l'occultisme, un couple, debout, nu. L'homme, missionnaire terrestre, agite le bras, et de la main ouverte salue l'indigène. Vous. A peine êtes-vous baigné de cliquetis et de grattements sonores qu'une issue invisible s'est ouverte sur le deuxième monde, celui de la chambre blanche. Asseyez-vous sur les gradins tendus du même plastique que le sol, bordé de rideaux écrus. Plus tard, plus loin, la troisième chambre sera révélée. La matrice première. Celle de l'âge d'or.

**LETTRE À LETTRE**

Le maître de bord, Romeo Castellucci, envoie quelques messages, les derniers en langue commune, avant l'envolée. Dans un bruissement de bâton de pluie, un panneau d'aéroport joue du lettre-à-lettre, du mot-à-mot. Tandis que la chèvre – ou le bouc – gratte, gratte, gratte, sur deux écrans de contrôle, vous lisez « un spectacle peut-être », « tragédie », « sperme », « vous », « rien que vous ». Déjà la langue s'absente. Deux ex-reines de beauté, en écharpe bleue et gants blancs, transforment les phonèmes en lait ou en sperme qu'une belle enfant rousse dégustera du bout des lèvres. Chaque image forme proposition. La principale est encore en scène que la subordonnée piaffe, conduite par quatre fées viriles porteuses de quenouilles-cocons. Les métaphores filent. Le dramaturge tisse.

La Raffaello Sanzio cherche le moment où le rite – ou son apparence – devient récit, où l'officiant devient narrateur. Tout, alors, porte à la fiction, dans la fantaisie et la gravité les plus hautes. La compagnie fonde sa dramaturgie par l'étymologie, par la structure. Elle diffuse l'art conceptuel dans le théâtre. Le processus de « parthénogénèse » revendiqué pour la *Tragedia endogonia* a commencé bien avant *A.#02*. Cela transparaît dans les citations : un cri d'enfant venu de *Genesi* ; un appareil emprunté au *Combattimento* ; un duo venu de *Uovo di Bocca*, trois de leurs spectacles précédents. Le théâtre des Castellucci était dans l'œuf, dans leur enfance et dans l'enfance de leurs enfants, présents sur scène. S'il ne reste qu'un mot, un seul mot prononçable, un cri, n'est-ce pas celui de « Maman ! ».

Jean-Louis Perrier

A.#02, *Tragedia endogonia*, de Romeo Castellucci. Avec Claudia Castellucci, Chiara Guidi, Radu Marian... Baraque Chabran. Tél. : 04-90-14-14-14. Places : 19 € et 23 €. Durée : 1 h 15. A 19 heures et 21 h 30, jusqu'au 15 juillet.



# Pippo Delbono, la blessure du théâtre

Le metteur en scène présente trois pièces au Festival d'Avignon, qu'il a montées avec une troupe d'acteurs handicapés

**VOUS** ne pouvez pas vous tromper. Celui qui sort des coulisses, d'un pas faussement nonchalant, avant que les lampes ne s'éteignent, celui qui soude le jour à la nuit de sa voix, c'est lui, Pippo Delbono. Bonimenteur pudique, il ouvre la scène au poème et fait envoyer la musique. Avec des grâces de danseur malgré sa taille épaisse, son feutre sur le coin du crâne, il joue au berger qui mènerait les réprouvés de la Terre et dessinerait le cercle d'une veillée ardente à eux dédiée, une fête déchirante, maîtrisée au bord du basculement, et toujours titrée court : *La Rabbia* (La Rage) ; *Barboni* (Clochards) ; *Guerra* (Guerre) ; *Il Silenzio* (Le Silence).

Pippo n'a cessé de jouer sa peau en lançant des amarres entre théâtre et vie. Il y circule sur la pointe des pieds, obstinément, supplicié par un entortillement de nœuds sans fin. Il trouve l'équilibre dans le partage avec les plus démunis. Non par charité, mais parce qu'ils sont beaux. A commencer par Bobo, le microcéphale, avec son sourire de paix, sa démarche irrésistible de Godot. Et Gianluca, le mongolien ; et Armando, le polio ; et le terrible Mister Puma. Ceux que la bonne société dérobe éclairent les images de Pippo. Ils les justifient. L'ingratitude change de visage, de camp, de logique. Avec eux Pippo pratique le don collectif. Si la joie existe, elle passe par là.

La voix qui raconte Pippo est celle de la scène. Elle enchaîne une litanie de chutes terribles dans la maladie et d'ascensions victorieuses par la rampe. Loin, désormais, des naïvetés de l'adolescence, où il avait pu penser « faire l'artiste » dans son petit bourg de Ligurie. Du théâtre, il ne connaissait que ce que voulait montrer la scène de Savona. Du traditionnel, qui conduisait au « jeu chic ». Oui, un jeu. Mais un séminaire chez Grotowski, à Pontedera, lui met la tête à l'endroit : « Faire du théâtre, ce n'est pas faire l'artiste, c'est avoir été prêtre. Un choix de vie, total, une étrange mission, qui fait peur. »

Ce drame alors, avec la mort de l'inséparable Vittorio. Tant de fugues ensemble en Vespa. L'ami au guidon, tête baissée, pendant que Pippo révise ses cours d'économie à l'arrière, et qu'ils foncent vers la Suisse écouter Zappa, le plus grand d'entre les grands. « L'amour vrai mort, ou je mourais aussi, ou je faisais quelque chose de révolutionnaire. » Il s'engage dans les légions d'Eugenio Barba à l'Odin Teatret, au Danemark. Formation physique intense, nourrie d'Orient. Des journées entières à l'exercice, des kilomètres dansés sur les mains. L'acteur ne diffère pas de l'artiste de cirque. « Si tu dois marcher sur le fil, tu marches sur le fil. Il ne s'agit pas de jouer, mais

## BIOGRAPHIE

### ► 1959

Naissance à Varazze (Ligurie).

### ► 1986

Stage chez Pina Bausch.

### ► 1996

Rencontre Bobo à l'asile d'Aversa (Campanie).

### ► 2002

Présente « La Rabbia », « Guerra » et « Il Silenzio » au Festival d'Avignon.

d'être. Même immobile, l'action est là. Pas de place pour l'interprétation. »

Au fond du désespoir, Pippo a buté sur sa propre vitalité : « La mort s'est transformée en vie. » Il peut rentrer à la maison, préparer un spectacle avec Pepe Robledo, Argentin rencontré à l'Odin. Des mois durant, ils cherchent l'acteur en eux. Mais la douleur rattrape Pippo. Une fugue chez Pina Bausch à Wuppertal n'arrange rien. L'angoisse lui a dévoré un œil. Les médecins se renvoient le patient. Le désespoir a repris ses quartiers. Pourtant, après un an et demi d'efforts, Pippo et Pepe mettent au point leur premier numéro : *Il Tempo degli assassini* (Le Temps des assassins). Un spectacle de cabaret qu'il leur arrive encore de donner.

## FACE AU MUR

Pippo et Pepe traversent l'Amérique d'Argentine en Pérou. Six mois de cordillère en bus, en stop. Ils jouent *Le Temps des assassins* sur les places de village dont les habitants ne parlent que quechua. L'expérience leur importe : se rapprocher des gens qui n'ont jamais vu de théâtre. Les deux garçons sont maigres, agiles, séduisants. Quinze ans après, leur corps garde mémoire de leurs acrobaties, les garantissant de l'infamie psychologique, et leur permet d'attaquer directement au physique. L'Orient, à nouveau, point.



Pippo ira là-bas. A Bali, il retourne chaque jour voir le spectacle qui bouleversa Artaud. « L'acteur qui faisait le singe était devenu singe, dans une technique si parfaite qu'elle devenait humble. »

Pendant un an, il travaille sur le silence. Le spectacle s'intitule : *Mourir di musica* (Mourir de musique). Il tient en un seul appel : « Il y a quelqu'un ici ? », qui resurgira douze ans plus tard dans *Il Silenzio*. Musique de Katchaturian et silhouettes beckettienne. Pippo aime les musiques. Il descend de Paganini par son père. Mais rien ne vaut Zappa, qui intègre sa dernière œuvre, *Gente di plastica*. En 1990, il est encore face au Mur (Il Muro). Un spectacle de danse, avec un groupe plus important, venu en partie de chez Pina. Il rechute. Il devient peureux. Le bouddhisme le réconcilie avec lui-même.

1994 : *La Rabbia*. Il veut rendre hommage à Pasolini. Mais pas faire un spectacle sur lui. « Ma vie était terriblement blessée, je ne pouvais que me jeter dans l'art. Le meilleur hommage à rendre à Pasolini était de lui prêter ma vie. J'étais dans la situation d'Henry V [pièce de Shakespeare qui sera sa seule adaptation théâtrale], celle d'un homme presque seul, face à une armée. Dans ces cas, même la faiblesse peut se transformer en force. » A nouveau, il est submergé par la douleur. Il ne peut plus marcher. Il jette ses dernières for-

ces dans un stage dans un asile d'aliénés. Parmi les spectateurs : Bobo, 63 ans. Depuis quarante-cinq ans, il est enfermé là. La beauté de ses mouvements submerge Pippo. Il sait qu'il ne sortira de l'angoisse que par un nouveau spectacle. Il répète avec Bobo sans trop savoir où aller. Et Armando, le polio ; et Mister Puma, et les acteurs de sa compagnie, tous éclopés, les rejoignent. De la rencontre naissent les *Barboni*, « comme un cri ».

La pièce sera jouée deux cents fois rien qu'en Italie et jusqu'à Wuppertal pour le 25<sup>e</sup> anniversaire du Tanztheater. Viendront ensuite *Guerra* et *Il Silenzio*, avec la même équipe. Mais la mission de Pippo n'est pas de travail social. L'art, selon lui, est lié au handicap ou à la blessure. Nul autre théâtre ne l'intéresse : « L'important, ce sont les personnes, les vraies. Toute beauté vient de là. Alors il s'agit de travailler à vue, et de chercher l'émotion comme une lumière, car l'émotion, ce n'est pas se perdre mais toucher une vérité. La vérité d'un rituel qui se déroule ici et maintenant. »

Jean-Louis Perrier

Festival d'Avignon, tél. : 04-90-14-14-60. *Il Silenzio*, du 8 au 11 juillet ; *Guerra*, du 15 au 18 ; *La Rabbia*, du 21 au 25. Ecole Saint-Jean, à 22 heures.

## DOMINIQUE DHOMBRES

### Récit d'Auschwitz

LA VOIX est calme, posée, le débit mesuré et tranquille. Henri Borlant, ancien déporté à Auschwitz, fait face à la caméra, le plus souvent en plan fixe. C'était lundi soir, sur Histoire, le premier des quatorze « récits d'Auschwitz » proposés par Annette Wieworka. Pas d'images d'archives, ni de commentaire. Seulement une voix et un visage. Le résultat est d'autant plus saisissant que la présentation est plus sobre. On ne voit pas la personne qui pose les questions. Le témoin est pratiquement seul, avec ses souvenirs, devant l'œil de la caméra.

Henri Borlant, né à Paris dans une famille juive originaire de Russie, qui compte neuf enfants, est arrêté en 1942 par la Gestapo avec son père, une de ses sœurs et un de ses frères. Il n'a que quinze ans. Il est déporté au camp de Birkenau, voisin d'Auschwitz. Il sera le seul à en revenir. Au moment de son arrestation, c'est un jeune homme un peu timide et très pudique. Le premier choc a été de devoir se mettre nu en public. « On nous a tondu. On m'a rasé les poils sous les bras, les poils du pubis, autour de l'anus. J'ai subi tout ça. Je n'avais pas le moindre poil. Mais on m'a rasé. »

Les déportés doivent porter

deux par deux, en courant, de lourdes charges de terre et de cailloux. Les coups pleuvent. « J'ai eu des maladies. Tout le monde a eu des maladies », la dysenterie, le typhus. Sa hantise est de rester propre et surtout de ne pas montrer, lors des sélections, qu'il est malade, car cela signifie la mort immédiate. « Le crématoire ? On le voyait fumer. On sentait l'odeur de chair brûlée dans le camp. Nous les anciens, on savait tout. Les nouveaux ne voulaient pas nous croire. » Au bout de deux mois, son père disparaît. Sa voix se casse quand il évoque les ultimes paroles de ce dernier qui lui demande de survivre pour s'occuper de sa mère et de ses frères.

Henri Borlant explique qu'il est très difficile de parler de la faim, « la grande affaire » des camps, qui envahit tout, qui empêche de réfléchir. Quelques années plus tard, il a écrit ce poème : « Lorsque mes boyaux crient, je cesse de penser/oublie les crématoires, leurs noires cheminées/Je vais le ventre vide et la faim me libère. » Il est devenu médecin, a eu quatre enfants. Lorsqu'il a retrouvé sa mère, il lui a épargné les détails les plus horribles. Cela vaut sans doute aussi pour son témoignage. Tout ne peut pas être dit.

## RADIO

### « Eugène Onéguine » en direct

Pourvu qu'il ne pleuve pas ! Parmi les cinq opéras à l'affiche cette année au festival d'Aix-en-Provence, Arte a choisi de retransmettre en direct *Eugène Onéguine*, le chef-d'œuvre lyrique entrepris sur un coup de tête par Tchaïkovski au sortir d'une soirée passée avec des amis à envisager les sujets lyriques les plus invraisemblables. Le compositeur était conscient de l'« audace sacrilège » avec laquelle il traitait les vers de Pouchkine en y ajoutant les siens et ceux de Chilovski... Mais il a travaillé avec amour sur le personnage de Tatiana. Partenaire depuis longtemps du Festival d'Avignon, Arte a également passé un accord avec Aix-en-Provence, où une nouvelle génération de metteurs en scène, tels Stanislas Nordey (avec *Le Balcon*), Julie Brochen (avec *La Petite Renarde rusée*) et Irina Brook, s'essaie à l'aventure du théâtre musical. La fille du célèbre metteur en scène Peter Brook n'a jamais vu *Eugène Onéguine*, mais elle a déjà monté, avec Dan Jemmett, *La Flûte enchantée*, de Mozart, et a recueilli cinq Molières pour la pièce *Une bête sur la lune*, dont elle a également assumé la récréation filmique pour Arte (primée au dernier FIPA). C'est Don Kent, grand maître des retransmissions en direct, qui sera aux commandes de cet enregistrement à risques, diffusé simultanément sur France-Musiques. — C. H.

Musica : « Eugène Onéguine », à 21 h 35, sur Arte et France-Musiques. Avec Olga Guryackova (Tatiana) et Peter Mattei (Eugène Onéguine).

## MERCREDI 10 JUILLET

### ► Après dissipation des brumes matinales

9 h 00 France-Inter  
Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff sont les invités de Brigitte Palchine pour la sortie en salles de *Playtime*, de Jacques Tati.  
► Le monde change  
13 h 10, RTL  
Qu'est-ce que la peau ? Comment vieillit-elle ? Comment le

corps la fabrique-t-elle ? Pourra-t-on fabriquer de la peau artificiellement ? Un reportage de Delphine Perez au laboratoire d'Alain Sarazin, chercheur au CNRS et spécialiste des maladies de la peau, dont l'affection oblige les malades à vivre la nuit pour échapper aux rayons du soleil.  
► On s'est déjà vu quelque part  
18 h 15 France Inter  
En direct du Festival d'Avignon, Laurence Garcia consacre au off son émission quotidienne.

## LES GENS DU MONDE

■ Le Bureau de la Cinémathèque française, présidé par Jean-Charles Tacchella, « a décidé lundi 8 juin de mettre fin aux fonctions de Peter Scarlet » (Le Monde du 1<sup>er</sup> juillet). Américain d'origine, il avait été nommé directeur général en janvier 2001 et occupait ce poste depuis septembre 2001. Il est remplacé par Patrick Bensard en qualité de directeur général intérimaire. Né en 1947, ce dernier dirige depuis vingt ans la Cinémathèque de la danse, établissement associé à la Cinémathèque française. Ancien photographe de presse, M. Bensard a écrit sur le cinéma et la danse et a réalisé récemment *Le Mystère Babilée* sur le célèbre danseur étoile Jean Babilée. Par ailleurs, le bureau de la Cinémathèque a nommé conjointement Laurent Mannoni et Marianne de Fleury à la direction du futur Musée du cinéma, en remplacement de Laurent Gervereau.

■ Pierre Lescure, ex-président de Canal+ SA, présidera le jury du 28<sup>e</sup> Festival du cinéma américain de Deauville (Calvados), qui aura lieu du 30 août au 8 septembre. Jennifer Lopez, Nicolas Cage, Tom Hanks, Harrison Ford comptent parmi les premiers invités annoncés.

■ Le chef britannique, symphonique et lyrique Daniel Harding a été nommé directeur musical à compter de la saison 2003-2004, et pour cinq ans, du Mahler Chamber Orchestra (MCO). Le chef italien Claudio Abbado a fondé en 1997 cette formation de chambre professionnelle sans lieu fixe de résidence. Elle réunit des musiciens venus de seize pays autour de projets spécifiques d'opéra et de différents programmes de concert à travers l'Europe et jusqu'au Japon.

■ *Toi que j'aimais tant*, le dernier livre de Mary Higgins Clark (Albin Michel), et *Devenez sorciers, devenez savants* de Georges Charpak et Louis Broch (Odile Jacob) sont en tête du classement des meilleures ventes de juin dans leur catégorie respective (romans et essais/documents), selon le classement établi par le magazine professionnel *Livres-Hebdo*.

■ Le réalisateur mauritanien Abderahmane Sissako, avec *Heremakono* (« En attendant le bonheur »), a obtenu dimanche 7 juillet le Grand Prix IMA (Institut du monde arabe) du long métrage décerné dans le cadre de la 6<sup>e</sup> Biennale des cinémas arabes à Paris. Le prix de la meilleure actrice a été décerné à Bernadette Hodeib pour son rôle dans *Quand Myriam s'est dévoilée*, de Hassad Fouladkar ; le prix du meilleur acteur est allé à Mahmoud Abdel Aziz pour son rôle dans *Le Magicien ou la philosophie du bonheur*, de Radwan El Kachef. Le prix de la première œuvre a été attribué à *Rachida*, de Yamina Bachir-Chouikh.

## TÉLÉVISION

### MERCREDI 10 JUILLET

#### ► Paroles de tortionnaires

9 h 45, France 5  
Le documentariste Jean-Charles Deniau avait pris le parti de faire témoigner des Français ayant participé ou assisté à la torture pendant la guerre d'Algérie. Il a retenu cinq récits, chacun différent et bouleversant. A visage découvert, identité révélée, ces gens ordinaires qui furent un jour confrontés à l'extraordinaire acceptent, pour la première fois, de parler.

#### ► Les mercredis de l'histoire Kamikazes : une jeunesse sacrifiée

20 h 45 Arte  
Un documentaire de Klaus Scherer, primé en 2001, sur l'envers du mythe du kamikaze. Images d'archives et témoignages des pilotes survivants viennent prouver que les six mille kamikazes, qui se sont sacrifiés, n'étaient le plus souvent que des adolescents, contraints par une armée en mal de héros à se porter « volontaires » au suicide.

Le Monde

www.lemonde.fr

## Festival d'Aix-en-Provence 2002

Retrouvez sur Radio Classique les meilleurs moments du « Monde des Rencontres ». Un rendez-vous, animé par Philip de la Croix, avec celles et ceux qui font l'actualité de ce festival.

Mercredi 10 juillet, à 18 h 45 : une rencontre avec Alexander Briger et Julie Brochen, pour l'opéra *La Petite Renarde rusée*, de Leoš Janáček.



Radio Classique à Paris : 101.1, Aix : 100.9, Avignon : 99.4 et toutes les autres fréquences sur www.radioclassique.com



## RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 9 JUILLET

## TF1

**14.45** Une femme dans l'ombre Téléfilm. James Hayman (EU, 1995). **16.25** Dingue de toi Série **17.00** Melrose Place Série **17.55** Sous le soleil Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal.



**20.55 AMOUR ET CONFUSIONS** Film. Patrick Braoudé. Avec Kristin Scott-Thomas, Patrick Braoudé, Nicole Garcia, Gérard Darmon, Valéria Bruni-Tedeschi (France, 1996). 6614422  
*Un homme et une femme s'aiment brièvement avant de se perdre de vue à la suite d'un malentendu.*

**22.50 L'HÔTEL DE LA PLAGE** Film. Michel Lang. Avec Daniel Ceccaldi, Rosine Cadoret, Marilyne Canto, Sophie Barjac, Robert Lombard (France, 1977) 7643170  
**0.45** Très chasse Bécasses, bécassines.

**1.50** Reportages Drôles de bestioles **2.15** Aventures asiatiques En Nouvelle-Zélande **3.10** Enquêtes à l'italienne **4.05** Histoires naturelles Saumon de minuit **4.30** Musique **4.55** Aventures asiatiques Au Japon [2/2].

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**14.00** La Terre des pharaons ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1955, v.m., 110 min). TCM  
**15.45** La ville des pirates ■■ Raoul Ruiz (France, 1983, 115 min) 0  
**16.05** Les Légions de Cléopâtre ■■ Vittorio Cottafavi (It. - Fr. - Esp., 1959, v.o., 100 min) 0  
**16.35** Le Vent de la nuit ■■ Philippe Garrel (France - Suisse, 1999, 95 min) 0  
**17.45** Le Miraculé ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 85 min). Cinéféz  
**17.55** Conte de printemps ■■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) 0  
**19.10** Hôtel des Amériques ■■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) 0  
**19.10** La Haine ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, 20, 95 min) 0  
**20.45** Opération jupons ■■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1959, 115 min) 0  
**20.45** Eyes Wide Shut ■■ Stanley Kubrick. Avec Tom Cruise, Nicole Kidman, Sydney Pollack, Marie Richardson (EU, 1999, v.m., 155 min) 0  
**22.40** Les Enfants du paradis ■■ Marcel Carné (France, 1943, N., 100 min) 0  
**22.50** Raging Bull ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1980, N., v.o., 125 min) 0

## FRANCE 2

**14.15** Cyclisme En direct. Tour de France (3<sup>e</sup> étape) : Metz - Reims. **17.20** Vélo-club **18.05** Un livre **18.10** JAG Série [2/2] **18.55** Tous au club **19.45** Histoires formidables. **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal, Météo.



**20.55 L'ANNÉE JULIETTE** ■ Film. Philippe Le Guay. Avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu, Didier Flamand, Marine Delterme (France, 1995) 5601248  
*Pour échapper à une maîtresse un peu envahissante, un homme s'invente une relation avec une femme. Un divertissement boulevardier.*

**22.30 LE DÉMÉNAGEMENT** Film. Olivier Doran. Avec Dany Boon, Emmanuelle Devos, Sami Bouajila, Marine Delterme, Serge Hazanavicius (France, 1997) 28915  
**0.00** Journal de la nuit, Météo

**0.25** ADN, menace immédiate La découverte. **0.10** Changer la vie Best of. 6604942  
**2.00** Contre-courant Un 8 juillet à Séville. 7938652  
**3.20** La citadelle de Namur 5901584  
**3.40** Infos, Météo **4.00** Double Je (115 min).

## FRANCE 3

**16.50** Vivre à Plumfield Téléfilm. Rodney Gibbon (Canada, 1997). **18.25** Questions pour un champion **18.55** 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport, Journal du Tour **20.30** C'est mon choix... ce soir.



**20.55 LA CARTE AUX TRÉSORS** LA DORDOGNE, LE PÉRIGORD VERT. Jeu présenté par Sylvain Augier. Invité : Pierre Bellemare. Au sommaire : Enigme 1 : Les charbonniers et feuillardiens. Enigme 2 : La trufficulture. Enigme 3 : Les moulins de Dordogne. Enigme « Rose des vents » : A la découverte des métiers du fer et de la fonte. 7078170  
**23.05** Météo, Soir 3

**23.25 ONPP VU DE LA PLAGE** Spécial tensions. 5471847  
**1.20** Les Dossiers de l'Histoire Israël-Palestine, une terre deux fois promise [2/3] : Conversations secrètes. 7437213.

**2.20** Capitaine Flam Koum la planète sacrée. 2579836  
**2.45** Soir 3 **3.10** Le Journal du Tour **3.25** Pétaque Mondial **3.55** Vie privée, vie publique Elles ne sont pas celles que vous croyez ! Magazine. 34420403 (115 min).

## CANAL+

► *En clair jusqu'à 20.05* **18.30** Les Faell 2 Série **18.35** Allo la Terre ici les Martin **19.00** A la Clairefontaine [8/16] **19.30** Journal **19.45** Le Zapping **19.55** Les Guignols Best of **20.05** Burger Quiz Best of.



**20.45 ROAD TRIP** Film. Todd Phillips. Avec Breckin Meyer, Seann William Scott, Amy Smart, Paulo Costanzo, DJ Qualls (Etats-Unis, 2000) 885606  
*Pour récupérer une cassette vidéo compromettante, envoyée par erreur à sa petite amie partie au chevet de son père mourant, un étudiant traverse l'Amérique.*

**22.20 WAY OF THE GUN** Film. Christopher McQuarrie. Avec Ryan Phillippe, Benicio Del Toro, James Caan, Juliette Lewis, Taye Diggs (Etats-Unis, 2000, v.o.) 1099625  
**0.15** Black Books **0.35** South Park 0

**1.05** Le Journal du hard 0 **1.20** Miss Film. Pierre B. Reinhard (Fr., 2001). 77631346 0 **3.05** Surprises **3.25** Apparences ■ Film. Robert Zemeckis. Avec Michelle Pfeiffer, Harrison Ford (EU, 2000). 96601294 0 (100 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**15.40** Studio Portraits Sophia Loren **16.35** Sur la route [6/14] **17.30** 100 % question **18.05** Une vie auprès des éléphants **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton A l'école des pom-pom girls [2/5].



**20.46 THEMA - SOUFFRIR POUR ÊTRE BELLE** PAS DE SALUT POUR LES MOCHES ! Documentaire. Andrea Hauner (Allemagne, 2002). 103230625  
*Le parcours d'une femme ayant, à 45 ans, subi trente-huit opérations.*

**21.35** THEMA JEUNES POUR L'ÉTERNITÉ Documentaire. Eduard Erne (2002). 122809  
**22.20** THEMA Débat. 1023644

**23.00 RAGE** Téléfilm. Newton I. Aduaka et Matthew J. Pellowski. Avec Fraser Ayres, Shaun Parkes (GB, 1999, v.o.). 1020354  
*Trois jeune Londoniens recherchent de l'argent pour s'autoproduire.*

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.30** Fiction. *Mort de Louis XIV*, par Jacques Drillon.  
**22.00** Journal.  
**22.10** Multipistes.  
**22.30** Surpris par la nuit.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Concert. Par l'Orchestre national de la BBC et du pays de Galles, dir. R. Hickox.  
**21.45** Chorégies d'Orange. *La Flûte enchantée*. Opéra de Mozart. Par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Christopher Hogwood, Soile Isokoski (Pamina), Brigitte Fournier (Papagena), William Dazelay (Papageno)...  
**RADIO CLASSIQUE**  
**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Bizet, Debussy, Dukas.  
**20.40** Concert. Par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Dmitri Kitaïenko, Gil Shaham, violon.  
**22.15** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Brahms, R. Schumann, Mannheim, R. Strauss.

## MUSIQUE

**17.00** Compay Segundo. Bruxelles 1999. Mezzo  
**18.25** Cuban Fire 1998. Les Afro-Cuban All Stars et les Los Van Van. Mezzo  
**22.55** Tomatito. Mont-de-Marsan 1998. Mezzo  
**0.45** Berio. *Opus Number 200*. Avec Marc Ternel (basson), Takanori Nematon (cor), Sabrina Maoufouf (flûte), Catherine Coquet (hautbois), Alexandre Chabod (clarinette). Mezzo  
**1.00** The Joshua Redman Quartet. Montréal 1995. Mezzo

## TÉLÉFILMS

**18.15** Les Corsaires. Claude Barma. [1/4] 0 Festival  
**22.00** Les Faussaires. Dean Parisot. Paris Première  
**22.45** Interdit de vieillir. Dominique Tabuteau. Festival

## SÉRIES

**19.55** Stargate SG-1. De l'autre côté du miroir. Série Club  
**19.55** Docteur Quinn, femme médecin. L'opération 0 Téva  
**20.45** That 70's Show. Le dernier jour de Red 0 Jimmy  
**20.50** Alias. Rendez-vous (v.o.) 0 Téva  
**21.40** Ally McBeal. What I Will Never Do For Love Again (v.o.) 0 Téva  
**22.05** NYPD Blue. Je ne veux pas mourir (v.o.) 0 Jimmy  
**22.25** Quai n°1. Panique sur la gare 0 13<sup>ème</sup> RUE  
**23.20** Le Chevalier de Maison Rouge. La patrouille. LORIE  
Le bonhomme Octave. Histoire

## M6

**15.15** Les Anges du bonheur Série **16.05** M6 Music **16.55** C'est l'after **17.50** Le Clown Série **18.50** Sydney Fox Série **19.45** Et 20.45 Caméra café **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Mode 6 Versace/Chanel **20.10** Notre belle famille.



**20.55 TOUT SUR LOFT STORY** Divertissement présenté par Benjamin Castaldi. 1005460  
*« Le Loft », seconde édition, s'est achevé la semaine dernière par la victoire de Karine et Thomas. Ce soir les téléspectateurs auront l'occasion de revoir, une dernière fois, les acteurs de ces 84 jours d'émission.*

**23.25 LA MANTE RELIGIEUSE** Téléfilm. James Keach. Avec Jane Seymour, Barry Bostwick, Frances Fisher, Chad Allen, Ann Schedeen (Etats-Unis, 1993) 0 7536606  
**0.55** Tour de France à la voile **0.58** Météo.

**1.00** Capital Vacances : nouveaux paradis. Patagonie : paradis pour riches. Soleil, cocotiers et techno. Voyager malin. Bombay, la nouvelle Hollywood. 4846229  
**2.45** C'est l'after **3.35** M6 Music (325 min) 31372107

## MAGAZINES

**17.10** Les Lumières du music-hall. Sylvie Vartan. Paris Première  
**17.10** Plaisir de France. Marcel Marceau. Match TV  
**18.55** J'y étais. Arturo Brachetti. Match TV  
**19.00** Explorer. Tango. L'amazone de bronze. Le cirque des rêves. National Geographic  
**20.45** Carnets de jour. Invités : Philippe Sollers ; Pascal Sevran. Match TV  
**21.05** Temps présent. Très chère Suisse. TV 5  
**22.40** Dossiers justice. L'affaire Roger Scaggs : la catéchumène massacrée. TSR

## DOCUMENTAIRES

**17.00** L'Enigme de l'« Oiseau blanc ». Histoire  
**18.20** Musées du monde. [1/8]. Le Musée Goeldi au Brésil. Histoire  
**18.30** Insectia. Nouvel ordre mondial. National Geographic  
**19.00** Voyage pratique. Costa Rica, à l'état pur. Voyage  
**19.05** Nord-Vietnam. Odyssee  
**19.15** Don Juan, Figaro, Carmen. Trilogie sévillane. Mezzo  
**19.30** Action Heroes. Arnold Schwarzenegger. TPS Star  
**19.50** Né en Afrique. La Tanzanie. Odyssee  
**20.00** Iran. Derrière le voile. National Geographic  
**20.30** Les Gorges du Tsangpo. National Geographic  
**20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. Marcel Jabelot. Histoire

**20.45** Profession profiler. Une femme sur la trace des serial killers. Planète  
**20.55** Chandigarh, le devenir d'une utopie. Odyssee  
**21.00** Les Grands Fleuves. Le Niger. Voyage  
**21.40** Les Grands Crimes du XX<sup>e</sup> siècle. Qui était l'assassin de Hammersmith ? John Gacy. Planète  
**22.40** 47,3 km, coulisées d'une campagne. Planète  
**23.00** Pilot Guides. Corse, Sardaigne et Sicile. Voyage  
**23.35** Mourir à Verdun. Histoire d'une hécatombe. Odyssee  
**0.10** Robert Jospin. Planète  
**1.00** Geographic Journal. Ile Devon, Mars sur terre. TMC  
**1.00** Les Nouvelles Routes de la Soie. [1/3]. L'oasis des dieux. Voyage

## SPORTS EN DIRECT

**14.30** Cyclisme. Tour de France (3<sup>e</sup> étape) : Metz - Reims (174,5 km). Eurosport  
**DANSE**  
**0.00** Noce. Chorégraphie de Angelin Preljocaj. Musique de Stravinsky. Enregistré en 1990. Avec le Chœur contemporain d'Aix en Provence. Mezzo  
**0.30** Un trait d'union. Chorégraphie de Angelin Preljocaj. Musique de Marc Kahanne et Jean-Sébastien Bach. Enregistré en 1992. Avec Xavier Nickler, Frédéric Werle, Angelin Preljocaj. Réalisation d'Angelin Preljocaj. Mezzo

## MERCREDI 10 JUILLET

## TF1

**12.50** A vrai dire La fabrication des espadrilles **13.00** Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** Les Epines de la passion Téléfilm. Dieter Kehler. Avec Ursula Karven (All., 1998) **16.25** Dingue de toi Surpris. Série **17.00** Melrose Place Les hommes de Melrose **17.55** Sous le soleil Une si longue absence. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.



**20.55 L'ÉTÉ ROUGE** Téléfilm. Gérard Marx. Avec Guy Marchand, Georges Corraface, Lucie Jeanne, Valéria Cavalli, Charlotte Kady (Fr., 2002) [3/5]. 6518294  
*Un célèbre skieur français prend la fuite après avoir été accusé de meurtre. Seuls quelques amis le croient encore innocent.*

**22.45 LES GRANDS MOMENTS DE « VIS MA VIE »** Magazine présenté par Laurence Ferrari. Au sommaire : Vis ma vie de belle à tout prix ; Vis ma vie de naturaliste ; Vis ma vie de Sophie Favier au SAMU ; Vis ma vie d'amateur de fêtes populaires. 7484381  
**0.30** Le Maillon faible Jeu. 4960459  
**1.20** Mode in France Magazine. 8120614

**2.30** Aventures asiatiques [1/2]. Aventures asiatiques aux Philippines. 2924527  
**3.20** Reportages 8145904 **3.45** Enquêtes à l'italienne L'enquête la plus dangereuse. Série. 9789121  
**4.45** Musique 7874782 (35 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.30** Trente et quarante ■■ Gilles Grangier (France, 1945, N., 75 min) 0  
**13.45** Le Rebelle ■■ King Vidor (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 110 min). TCM  
**15.50** Le Dernier Safari ■■ Henry Hathaway (Grande-Bretagne, 1967, 110 min) 0  
**16.25** Grande dame d'un jour ■■ Frank Capra (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 95 min) 0  
**17.40** Le Mariage de Chiffon ■■ Claude Autant-Lara (France, 1941, N., 100 min) 0  
**18.00** Printemps tardif ■■ Yasujiro Ozu (Japon, 1949, N., v.o., 105 min) 0  
**19.20** Les Légions de Cléopâtre ■■ Vittorio Cottafavi (It. - Fr. - Esp., 1959, 100 min) 0  
**21.00** Série noire ■■ Alain Corneau (France, 1979, 115 min) 0  
**22.30** Le Miraculé ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 85 min). Cinéféz  
**22.35** Orange mécanique ■■ Stanley Kubrick (GB, 1971, v.m., 130 min) 0  
**23.20** Tenue de soirée ■■ Bertrand Blier (France, 1986, 85 min) 0  
**0.30** Opération jupons ■■ Blake Edwards (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min) 0  
**1.15** Le Maître de musique ■■ Gérard Corbiau (Belgique, 1987, 95 min) 0  
**1.25** Midnight Run ■■ Martin Brest (Etats-Unis, 1988, v.m., 120 min) 0

## FRANCE 2

**13.00** Journal, Météo **13.45** La Légende du Tour Cyclisme. 1967 : Roubaix - Jambes (5<sup>e</sup> étape). **14.15** Cyclisme Tour de France. Epernay - Château-Thierry (67,5 km clm par équipes) **17.35** Vélo club Cyclisme **18.05** Un livre *Love and Stress* de Marco Koska **18.10** JAG la torpille **18.55** Tous au club **19.45** Histoires formidables par Stéphane Peyron **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



**21.00 L'INSTIT** Le Rêve du tigre. Série. José Pinheiro. Avec Gérard Klein, Patrick Descamps, Anne Chapuis, Désirée Zinga, Thibault Hercof (Fr., 1997) 56300  
*Le perspicace maître d'école tente de rapprocher deux enfants unis par la même souffrance mais séparés par les préjugés des adultes.*

**22.30 SOIRÉE GEORGES BELLER - MA FEMME EST FOLLE** Pièce de théâtre de Jean Barbier. Mise en scène par Jean-Pierre Dravel. Enregistré au Théâtre des Nouveautés. Avec Georges Beller, Chantal Ladeou, Julie Arnold, Michèle Kern. 4401836  
*Une épouse volage revient vers son mari délaissé lorsqu'elle apprend sa soudaine richesse.*  
**0.20** Journal, Météo.

**0.45** Panier de crabes Pièce de Neil Simon. Avec Georges Beller. 2260188  
**2.35** Emissions religieuses **3.50** 24 heures d'info **4.10** L'Art dans les capitales Prague **4.40** Conan La malédiction d'Afka 0 7084140 (60 min).

## FRANCE 3

**13.30** Keno **13.35** C'est mon choix **14.45** Drôles de dames Ça roule pour elles **15.35** Noël dans le plus grand magasin du monde Téléfilm. Jane Prowse. Avec Dervla Kirwan (GB, 1999) **16.55** La Promesse Téléfilm. Sheldon Larry. Avec Brendan Fletcher (EU, 1997). **18.25** Questions pour un champion **18.55** 19-20 de l'info, Météo **20.15** Le Journal du Tour **20.30** C'est mon choix... ce soir.



**20.55 DES RACINES ET DES AILES** Florence. Présenté par Patrick de Carolis. Au sommaire : Florence au temps des Médi-cis ; L'énigme du Dôme ; Dynasties ; Chefs-d'œuvre à sauver ; Fêtes en Toscane. 7971213  
**23.00** Météo, Soir 3.

**23.30 LES DOSSIERS DE L'ÉTÉ** Six mille morts, autopsie d'un crime. Magazine présenté par Elise Lucet. Invités : Gilbert Thiel, Loua Al Rasheed, Jean Bressaud, Richard Labevière, Guillaume Dasquier. 77958  
*Tout le monde se souvient du 11 septembre 2001 et de la destruction des tours jumelles du World Trade Center...*

**1.00** Mike Hammer Série. 4938850  
**1.50** Capitaine Flam Série. 5162904  
**2.15** Soir 3 **2.55** Mondial La Marseillaise à pétanque. 3855850  
**3.25** La Carte aux trésors La Dordogne, le Périgord vert [2/10]. 8085782 (120 min).

## CANAL+

**13.10** ET **19.55** Les Guignols ► *En clair jusqu'à 14.00* **13.20** ET **20.05** Burger Quiz **14.00** La Grande Course **14.30** L'Homme de Neandertal [1/2] 0  
**15.20** A la demande générale **16.05** Bush, président Série 0 **17.00** Il était une fois... James Dean Téléfilm. M. Rydell (EU, 2000) 0  
► *En clair jusqu'à 20.45* **18.35** Allo la Terre ici les Martin **19.00** A la Clairefontaine **19.30** Journal, Le Zapping **20.45** Le Journal des sorties.



**21.00 OUI, MAIS...** Film. Yves Lavandier. Avec Emilie Dequenne, Gérard Jugnot, Aïx de Konopka, Cyrille Thouvenin, Vanessa Jarry (Fr., 2000) 0. 1914300  
*Une adolescente utilise les services d'un psychanalyste qui devient le commentateur de son comportement. Une idée intéressante mais mais le film n'est pas à la hauteur de son ambition.*

**22.40 PITCH BLACK** Film. David N. Tophy. Avec Vin Diesel, Cole Hauser, Radha Mitchell, Keith David, Lewis Fitz-Gerald (Aust. - EU, 2000) 0. 7059872  
*La citoyenne Tison. Les habitants d'un vaisseau spatial se retrouvent sur une planète peuplée d'oiseaux meurtriers. Une série B essouffée...*  
**0.25** Black Books Coup de chaleur. Série 0  
**0.50** South Park Chef pète les plombs (v.o.) 0

**1.15** Midnight + **2.10** Parole et utopie ■■ Film. Manoel de Oliveira. Avec Lima Duarte (Bré.-Port., 2000, v.o.) 0. 43968492  
**4.15** Dans la nature avec Stéphane Peyron 0 **5.10** NBA Rétro de la saison (100 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**14.05** Les Etoiles du cinéma **14.35** Thomas Fersen en tournée **15.35** Les Chasseurs de volcans Documentaire **16.35** Célébrations Mexique et Colombie **17.30** 100 % question **18.05** Asie sauvage La vie après le dégel **19.00** Connaissance Et l'homme descendit du singe [2/6]. Développement **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton A l'école des pom-pom girls [3/5]. Bons et mauvais plans.



**20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE** Kamikazes : Une jeunesse sacrifiée. Magazine présenté par Alexandre Adler. 3134497  
*Bien loin du mythe, la réalité sur les kamikazes est tout autre : de jeunes soldats (certains avaient à peine 17 ans) dont la candidature avait été extorquée.*

**21.35 MUSICA EN DIRECT- EUGÈNE ONÉGUINE**. Opéra de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Interprété par le Malher Chamber Orchestra et l'EuropaChorAkademie, sous la direction de Daniel Harding. Avec Olga Guryakova, Ekaterina Semenchuk, Jacqueline Van Quaille, Menai Davies, Daniil Shtoda. 95758478  
*Un homme volage brise un mariage, désespère la femme qu'il aime et tue son meilleur ami.*

**0.35** Cuisine et délinquance Téléfilm. Udo Wachtveitl. Avec Dieter Pfaff, Hilmar Lath, Marie Bäumer, Hans-Joachim Grubel (Allemagne, 1999, 90 min). 6042576.

## M6

**13.35** Terre d'espérance Téléfilm. Ruggero Deodato. Avec Carol Alt (It. - All., 1999) [3 et 4/12] 0  
**16.55** C'est l'after **17.50** Le Clown Mission forcée 0 **18.50** Sydney Fox La bouche diabolique 0 **19.45** Et 20.45 Caméra café Série **19.50** Tour de France à la voile **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Mode 6 Lacroix / Ungaro **20.10** Notre belle famille Bonjour Jean-Luc. Série 0 **20.44** Faire simple.



**20.55 LA MÉTÉORITE DU SIÈCLE** Téléfilm. Brian Trenchard-Smith. Avec Connie Sellecca, William Devane, Jessica Walter, Ed Marinaro (EU, 1997) 0. 3984942  
*Un commando terroriste s'empare d'un silo à missiles nucléaires, pour contraindre le gouvernement américain à bombarder un astéroïde géant.*

**22.40 ALLY McBEAL** La Fièvre du lundi soir 0 3956590  
*Le fruit défendu 0 88300*  
Série. Avec Calista Flockhart, Gil Bellows, Courtney Thorne-Smith, Greg Germann, Lisa Nicole Carson.  
*Dans La Fièvre du lundi soir, le cabinet défend les intérêts d'un vieil artiste qu'Ally a rencontré alors qu'elle étudiait l'histoire de l'art.*



PIERRE GEORGES

## Eloge de la perche-soleil

**PRENDRE** des rats de télévision-laboratoire, genre Loft Story. Les choisir jeunes et beaux, plutôt du genre sexy même, bronzés et tout et tout. Les emmener aux îles, c'est bon pour la libido du rat, ça, la vie des îles. Au milieu des couples de rats, présumés fidèles, introduire des rats et rates séducteurs, tentateurs, libres comme l'air. Touiller selon la vieille recette ancestrale du voyageur voyeur, sea, sun and sex. Filmez. Servir show, reality show. Si les couples craquent, c'est gagné, comme la démonstration scientifique qu'aucun rat normalement constitué ne saurait résister à la tentation sur l'île de la Tentation. S'ils ne craquent pas, c'est gagné aussi, héroïques rats d'élite de la Fidélité.

C'est l'été. Et c'est sur TF1. Et vous verrez qu'un jour, nous en faisons serment d'ivrogne, un jour de fureur vengeresse, nous casserons ce foutu poste de télévision, pourtant acheté à crédit, parce que c'est bien le genre d'objet à acheter à crédit, ne serait-ce que pour s'en venger déjà et en signifier toute la futilité. Nous le casserons à grands coups de colère et de chaise aussi, façon forcé de la *Bounty* en rade sur l'île de la Fidélité.

Nous le casserons peut-être ou peut-être pas dans un magnifique détournement d'objet qui consisterait à prendre un ouvre-boîte à images. A en découper le chef selon l'humeur et le pointillé. A lui arracher les entrailles encore dégoulinantes de son infâme pitance. Et à en faire un aquarium avec hublot pour y loger le maigre produit de nos pêches rustiques, indolentes et estivales.

Puisque la télé rend fou, encore plus que vil, cette télévision-là du moins, permettez qu'ici l'on délire. Que l'on rêve d'un monde

meilleur où aux galipettes des rats marins de l'Audimat seraient substituées les brasses radieuses, et surtout silencieuses, d'une perche-soleil.

Ici, il faut, on le voit bien, expliquer ce qu'est une perche-soleil, à tous ceux qui ne pêchent pas. Ou alors par ignorance. La perche-soleil, comme son nom l'indique, est un merveilleux petit poisson d'eau douce, aux couleurs chatoyantes qui se prend assez volontiers pour un astre. La perche-soleil, mémoire de notre enfance - car lorsqu'on en attrapait une le roi Phébus n'était pas notre cousin ! - est un étrange poisson. Beau et féroce à la fois. Solitaire et misanthrope. Ne supportant pas plus la compagnie des hommes que celle de ses semblables. Sauf évidemment en période des amours, où il lui arrive d'être vulgairement rat comme chacun.

La perche-soleil adore la solitude. Elle s'y épanouit. Elle y brille de tous ses feux. Elle y règne. Mettez deux perches-soleil dans un même téléviseur, c'est la guerre assurée. Pas la guerre du sexe. La guerre du genre la première qui a bouillonné l'autre a gagné. Ah, tant de férocité cachée sous tant de joliesse, la vie est un admirable feuilleton télévisuel !

D'ailleurs, à l'instant, on y pense. Dans notre vieux téléviseur-aquarium, pour assurer l'Audimat l'été, dans l'environnement familial, on pourrait organiser des combats de perches-soleil ! Façon *Gladiator* sans le son ! Ce serait magnifique, prodigieux. On y viendrait avec son manger, son boire, son amitié et ses rires. On y discuterait de la tendresse, de l'amour, de la vie, des enfants. De rien, de tout. Et surtout pas de la course des rats en leur labyrinthe !

## La bacchanale de 11 000 bacheliers autrichiens en Turquie

VIENNE

de notre correspondante

Dans le hall d'arrivée de l'aéroport, on les détecte au premier coup d'œil : très jeunes, bronzés à mort, et l'air agréablement paumé de ceux qui ont flotté sur les vagues d'une boum perpétuelle. « *Les quatre derniers jours, on n'a presque pas dormi, c'était super !* », clament en chœur Tamara, Iris et Julia, futures puéricultrices à qui leurs familles ont payé deux semaines de fête « non stop » en Turquie, avec 3 500 bacheliers venus de toute l'Autriche, sous le titre évocateur « Mission Beach » (Opération Plage). « *Génial ! Je n'ai fait aucune excursion, mais le but principal était de s'amuser avec des gens du même âge* », résume

Ernst, 19 ans, qui revient d'une semaine dans le club Magic Life de Kiris, sur la côte turque, où il participait avec 2 500 autres ex-lycéens à Summer Splash, le modèle du genre : 70 000 m<sup>2</sup> exclusivement réservés, quinze jours durant, aux besoins de grands adolescents assoiffés de soleil, de boisson et de sexe. « *Les accompagnateurs ont distribué les capotes avant même le décollage, à Vienne, et il y avait des types qui écrivaient le numéro de leur chambre sur leur corps avec de la crème solaire, pour gagner du temps* », se souvient Alexander, 18 ans, qui trouve que « *tout ça était un peu trop, c'était marrant mais aussi stressant. Beaucoup de gens buvaient comme des trous, sous prétexte que l'alcool est compris dans le prix du séjour. Les jeunes serveurs turcs devaient abreuver des hordes qui hurlaient "Bier !" sans un mot pour dire merci.* »

50 000 litres de bière, 17 000 litres d'une médiocre vodka de fabrication locale et 20 000 préservatifs étaient offerts par les organisateurs à ces clients d'un genre particulier, dans un gigantesque hôtel où, le reste de l'été, des familles européennes passent des vacances plutôt paisibles. Mais pendant les deux semaines de Summer Splash, un cinéma de 1 500 places, en plein air, 3 pistes de danse,



50 000 litres de bière et 17 000 litres de vodka offerts par les organisateurs.

100 projecteurs et 50 000 watts de sono assurent l'ambiance : le directeur est abonné aux boules Quiès et le personnel retire des chambres, par précaution, mini-bars et télécommandes de téléviseurs, tandis que des dizaines d'agents de sécurité patrouillent jour et nuit dans le complexe, en s'efforçant d'ignorer les couples qui s'activent au petit matin au bord de la piscine.

« *10% de mes clients sont des "fêtards extrêmes" qui, au bout d'une semaine, ne savent toujours pas où est la plage. A peu près autant sont des "élèves bien sages", qui vont au lit après une partie de cartes. Et 80% s'amuse gentiment. Il faut dire que nous les occupons 24 heures sur 24, pour qu'ils n'aient pas de mauvaises idées* », affirme Dietmar Tunkel, 29 ans, patron de l'entreprise de tourisme Splashline, qui s'est spécialisée dans les Maturareisen (les voyages entre copains de classe pour fêter le



blissement. Pour 710 euros la semaine, ils sont transportés, logés, nourris, distraits, gardés, et, sous le mot d'ordre « Epreuve ta liberté », ont le choix entre le café Internet, l'aire de playstations, les innombrables jeux et concours souvent aquatiques où ils peuvent gagner toutes sortes de choses, jusqu'à un cabriolet Opel pour les plus veinards.

La totalité du programme est couverte par les sponsors, qui se bousculent au portillon (entre autres Coca-Cola, Microsoft et Nokia), alors que sa banque avait refusé tout crédit à l'autodidacte Tunkel, il y a trois ans. Maintenant il guigne le marché allemand, dix fois plus important et pratiquement vierge, a été contacté par des étudiants d'Oxford et de Cambridge, alléchés par ce nouveau concept, et veut réserver l'an prochain non plus un, mais trois hôtels de dimensions comparables. Son seul gros souci : les plans d'attaque américains contre le régime de Saddam Hussein, qui mettront les bases militaires turques en ébullition : « *L'idéal serait qu'ils fassent ça en février et que tout soit réglé en un mois* », espère-t-il. On rêve comme on peut, dans ce meilleur des mondes possibles.

Joëlle Stolz

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## La dissidence au sein du RPF

**LE RPF PERD** le quart des députés qu'il avait fait élire le 17 juin 1951 et cède ainsi à la SFIO la place de premier groupe de l'Assemblée. Conséquence mineure auprès d'autres plus graves. En voyant son effectif ramené de 115 à 89, le Rassemblement gaulliste conserve une importance numérique comparable à celle des autres groupes. Mais, outre que son prestige est atteint, n'est-il pas menacé de voir un jour la dissidence s'éten-

dre ? L'affaiblissement du gaullisme et le renforcement des modérés au sein même de la majorité ne peuvent manquer de servir le gouvernement. Mais l'illusion serait grande de croire que ces deux phénomènes, dont la cause remonte bien avant les élections, résolvent à eux seuls le problème politique. Peut-être même celui-ci en devient-il plus complexe, car l'équilibre sera désormais plus difficile à tenir entre l'aile gauche et l'aile

droite de l'actuelle majorité. Et si le quart du RPF s'est rapproché hier du gouvernement, un bon tiers du MRP s'en est éloigné. M. Pinay s'est heureusement fort peu soucieux de cette question jusqu'à présent, sûr que nul n'oserait le renverser. Trois mois de vacances bien méritées lui permettront d'y réfléchir davantage.

Jacques Fauvet  
(10 juillet 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Edition abonnés.** Le commerce équitable, un dossier d'analyse en exclusivité pour les abonnés.

■ **Tour de France.** Le parcours complet, étape par étape, les fiches coureurs et équipes, les derniers classements, les informations en temps réel. [www.lemonde.fr/s/tdf2002/tdf/fr/](http://www.lemonde.fr/s/tdf2002/tdf/fr/)

■ **Festivals.** Le programme complet des débats organisés par « Le Monde des rencontres » en marge des festivals d'Aix et d'Avignon. [www.lemonde.fr/festivals](http://www.lemonde.fr/festivals)

CONTACTS

## ► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

## ► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 12

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

## ► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

## ► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

## ► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

## ► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du Monde daté mardi 9 juillet 2002 : 522 607 exemplaires.

1 - 3

Le Monde

www.lemonde.fr

Entrez dans *Le Monde* de l'été...

## Voyagez avec des nouvelles inédites

Huit invitations au voyage par de grands écrivains. Un rendez-vous, chaque samedi, dans *Le Monde* daté dimanche-lundi, avec Philippe Djian, Emmanuel Carrère, Thierry Jonquet...

## Evadez-vous avec les grandes séries de l'été

- Pour découvrir ou redécouvrir douze des plus grands reportages parus dans *Le Monde*, depuis sa création en 1944
- Rencontrer six personnalités excentriques
- Entrer dans l'univers très fermé des courses de chevaux
- Naviguer le long du fleuve Congo
- Plonger au cœur des liens qui unissent des personnalités célèbres à leur mère

Le Monde

A partir du 13 juillet, des nouvelles inédites, des séries et toute l'actualité des festivals